



Bulletin Officiel

N°7435 Lundi 1^{er} septembre 2025www.cmf.tn30^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

ACCORD POUR LA NOMINATION D'UN DIRIGEANT	3
AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE IMMOBILIERE TUNISO-SAUDIENNE -SITS- INITIEE PAR LA SOCIETE PARTNER INVESTMENT SARL AGISSANT DE CONCERT AVEC LA SOCIETE FOUNDERS CAPITAL PARTNERS	4
LANCEMENT DE L'UTILISATION DE L'APPLICATION INFORMATIQUE DEDIEE A LA DECLARATION DES AVOIRS NON RECLAMES VISES PAR LES ARTICLES 43 A 48 DE LA LOI DE FINANCES POUR L'ANNEE 2025	10
DECISION DE SANCTION DISCIPLINAIRE DU COLLEGE DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER	12
PUBLICATION EN LIGNE DES ETATS FINANCIERS DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE ET DES SOCIETES DE GESTION A PARTIR DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025	15

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE ADVANCED E-TECHNOLOGIES - AETECH	17
VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	18

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 19/08/2025)

ANNEXE II

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

- BTK LEASING SUBORDONNE 2025-1

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2025

- ONE TECH HOLDING
- ASSURANCES MAGHREBIA VIE
- BANQUE DE TUNISIE

- **ATTIJARI LEASING**
- **PLACEMENTS DE TUNISIE – SICAF**
- **SOCIETE IMMOBILIERE TUNISO-SAUDIENNE -SITS**
- **SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE PARTICIPATIONS - SIMPAR**
- **TUNIS RE**
- **UNION INTERNATIONALE DE BANQUES -UIB**
- **HANNIBAL LEASE**
- **DELICE HOLDING**

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES ARRETES AU 30 JUIN 2025

- **ONE TECH HOLDING**

بلاغ

تعلم هيئة السوق المالية كافة المتدخلين في السوق أنه تقرّر الموافقة على تعيين السيّد هنده بن عياد حرم البرادعي مسيّرة لشركة الوساطة بالبورصة " BMCE CAPITAL SECURITIES " بصفة عضوة بمجلس إدارة الشركة.

AVIS DU CMF

Offre Publique d'Achat -OPA-

**Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Simplifiée
sur les actions de la Société Immobilière Tuniso-Saoudienne -SITS-
initiée par la société Partner Investment SARL agissant de concert avec
la société Founders Capital Partners**

Par décision n° 27 du 06 août 2025, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique d'Achat Simplifiée initiée par la société Partner Investment SARL agissant de concert avec la société Founders Capital Partners, et visant les actions qu'elles ne détiennent pas dans le capital de la Société Immobilière Tuniso-Saoudienne -SITS- et ce, dans le cadre de l'article 155 et suivants du Règlement Général de la Bourse.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

I- CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE**1- Identité de l'initiateur :**

La société Partner Investment SARL agissant de concert avec la société Founders Capital Partners est l'initiateur de l'Offre Publique d'Achat Simplifiée. La société Partner Investment SARL se déclare unique acquéreuse des actions mises en vente lors de la réalisation de l'opération.

2- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :

La société d'intermédiation en bourse MAC SA, sis à Green Center, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac -1053 Tunis-, représentée par son Directeur Général Monsieur Mourad BEN CHAABANE est l'établissement présentateur du projet d'OPA simplifiée et chargée de la réalisation de l'opération. La société d'intermédiation en bourse garantit irrévocablement la teneur des engagements pris pour l'exécution de cette offre dans les conditions sous-indiquées.

3- Nombre de titres détenu par l'initiateur de l'offre :

La société Partner Investment SARL, l'initiateur de l'OPA simplifiée, agissant de concert avec la société Founders Capital Partners, détient **13 683 716 actions SITS**, représentant **87,72%** du capital de ladite société.

4- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette offre, la société Partner Investment SARL, agissant de concert avec la société Founders Capital Partners vise l'acquisition de **1 916 284 actions SITS** représentant **12,28%** du capital de la société. L'initiateur s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir sur le marché la totalité des titres présentés en réponse à cette offre.

5- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à **3,000 dinars** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

6- Méthodes d'évaluation et éléments retenus pour l'appréciation du prix du titre de la société visée :

Les éléments d'appréciation du prix de l'Offre ont été préparés par la société d'intermédiation en bourse MAC SA pour le compte de l'Initiateur, sur la base d'informations et d'indications transmises par la SITS.

A- MÉTHODOLOGIE

L'évaluation des actions SITS a été effectuée sur la base des états financiers individuels 2024 et des informations prévisionnelles établies sur la période 2025-2029. L'évaluateur a eu recours à plusieurs méthodes d'évaluation et en a retenu quatre, qu'il a jugé les plus pertinentes.

B- MÉTHODES D'ÉVALUATION RETENUES

- Méthode des Discounted Cash Flow
- Méthode de la rentabilité
- Méthode des multiples boursiers

D- VALORISATION DU TITRE SITS :

➤ Principales hypothèses de prévisions retenues

❖ Chiffre d'affaires

- La société prévoit une croissance annuelle de 8% de son chiffre d'affaires, qui passerait de 5 009 mDT en 2024 à 14 248 mDT en 2029.
- La croissance du chiffre d'affaires est principalement attribuable à la commercialisation des projets Zahret Soukra 1, Zahret Soukra 2 et Luxoria Jardins de Carthage pour la période prévue.

❖ Achats consommés

- Les achats consommés sont essentiellement composés des coûts liés aux projets mis en vente.
- L'augmentation des achats consommés est estimée à 8% sur la période 2025-2029.

❖ Charges du personnel

- Les charges de personnel ont été estimées sur la base des réalisations de l'exercice 2024 et en tenant compte d'une augmentation annuelle de 6% sur la période de projection 2025-2029.

❖ Autres charges d'exploitation

- Les autres charges d'exploitation regroupent les services extérieurs, les impôts et taxes liés à ces services ainsi des jetons de présence. Elles ont été estimées sur la base de la moyenne réalisée sur la période 2023-2024 avec un taux de croissance annuel moyen de 9%.
- L'hypothèse de l'augmentation des autres charges d'exploitation en 2026 et 2027 est justifiée par l'augmentation des autres services extérieurs liés à la mise en vente des nouveaux projets Zahret soukra 2 et Luxoria aux Jardins de Carthage.

❖ Dotations aux amortissements et aux provisions

- Les dotations aux amortissements sur la période de projection regroupent les amortissements des immobilisations existantes au 31 décembre 2024 et les amortissements des nouvelles immobilisations prévues durant la période 2025-2029.

❖ Résultat net :

- Suite à l'amélioration significative de son chiffre d'affaires et à la maîtrise de ses charges d'exploitation, le résultat net de la société passerait de 1 035 mDT en 2024 à 2 732 mDT en 2029, soit une croissance annuelle de 9%.

➤ **Choix des paramètres et calcul du coût moyen pondéré du capital (Le CMPC ou WACC)**

	Valeur	Commentaire
Taux sans risque	9,50%	Correspondant au taux BTA 9,50% de 2035 telque publié au bulletin officiel de Tunisie Clearing du 27/06/2025.
Prime de risque	9%	La prime de risque retenue en tenant compte de la dégradation de la notation souveraine de la Tunisie ainsi que des primes utilisées lors des dernières IPO.
Fonds propres au 31/12/2024	43 888	
Dette nette au 31/12/2024	6 201	
Gearing	14,13%	
Beta désendetté	0,51	Le Béta désendetté des sociétés opérant dans le secteur « Real estate» dans les pays émergeants tel que publié sur le plateforme Damodaran s'élève à 0,51.
Beta endetté	0,57	
Taux d'impôt	23%	
Coût des fonds propres	14,59%	
Coût brut de la dette	10,50%	
Coût de la dette net d'IS	8,09%	
WACC	13,78%	

➤ **Récapitulatif de l'évaluation de la valeur SITS :**

Méthodes	Valorisation (en mDT)
DCF	18 329
Méthode de la rentabilité	19 839
La méthode des Multiples boursiers	13 137

L'Initiateur propose un prix unitaire de **3,000 dinars l'action, soit une valorisation totale de 46 800 mDT.**

7- But de l'offre :

Rachat de la totalité des actions SITS dans le but d'atteindre un taux de participation d'au moins 95% dans le capital de ladite société, seuil minimum exigible par la réglementation en vigueur pour lancer une Offre Publique de Retrait, en vue de la radiation de la société de la cote de la Bourse et son déclassement de la catégorie des sociétés faisant appel public à l'épargne.

A la date du 29/07/2025, la société Partner Investment SARL détient, de concert avec la société Founders Capital Partners, **13 683 716 actions SITS**, représentant **87,72%** du capital de la société SITS.

8-Intentions de l'initiateur de l'offre pour les douze mois à venir :

➤ **Politique industrielle :**

La société Partner Investment SARL n'a pas l'intention de procéder à des changements significatifs de la politique industrielle de la SITS.

➤ **Politique financière :**

La société Partner Investment SARL n'a pas l'intention de procéder à des changements significatifs de la politique financière de la SITS.

➤ **Politique sociale :**

La société Partner Investment SARL n'a pas l'intention de procéder à des changements significatifs de la politique sociale de la SITS.

9- Accords et liens entre l'initiateur et la société visée :

L'initiateur de l'offre est l'actionnaire de référence de la société SITS. Il détient seul **83,08%** de la société visée.

10- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA simplifiée est valable du **11 août 2025** au **09 septembre 2025 inclus**.

La cotation en bourse des actions SITS sera reprise à partir du **11 août 2025**.

11- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'offre :

A- TRANSMISSION DES ORDRES :

L'OPA simplifiée est réalisée par achats sur le marché des actions SITS, par l'initiateur, pendant la période de validité de l'offre, aux conditions fixées par le présent avis. Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, présenter leurs titres à la vente auprès d'un intermédiaire en bourse de leur choix, au plus tard avant la clôture de la séance de bourse du **09 septembre 2025**.

B- DÉCLARATION DES RÉSULTATS :

A l'expiration du délai de validité de l'offre, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui paraîtra au Bulletin Officiel du CMF et de la BVMT.

C- MODALITÉS DE RÈGLEMENT-LIVRAISON :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation relative aux négociations sur le marché central.

D- COTATION EN BOURSE :

Si à l'issue de l'Offre Publique d'Achat Simplifiée, la société Partner Investment SARL viendrait à détenir, directement ou indirectement ou de concert, au moins 95% des droits de vote de la société SITS, elle sera tenue, soit de rediffuser dans le public le nombre de titres nécessaire à l'établissement d'un marché au cas où elle demanderait le maintien de la cotation des titres de la société visée, soit de déposer un projet d'Offre Publique de Retrait visant la totalité du reste du capital qu'elle ne détiendrait pas.

II- Note d'information produite par la société visée :

1- Responsable de la note d'information :

M. Adnen BETAIB : Directeur Général de « Société Immobilière Tuniso-Saoudienne -SITS »

2- Renseignements relatifs à la société visée :

A-RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Dénomination de la société Société Immobilière Tuniso-Saoudienne -SITS-

Siège social : International City Center I, Tour des bureaux, Centre Urbain Nord, Tunis

Téléphone : 70 728 728

Fax : 70 728 740

Forme juridique : Société anonyme

Législation de l'émetteur : La société SITS est régie par le Code des Sociétés Commerciales et le

Code des Incitations aux Investissements.

Date de constitution : 24/04/1985.

Durée : 99 ans

Nationalité : Tunisienne

Numéro d'inscription sur le registre national des entreprises : 0031459E

Exercice social : du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année

Objet social (article 3 des statuts):

La société a pour objet :

- Entreprendre toutes activités se rapportant à la promotion immobilière, comprenant notamment l'acquisition, la vente, la location, la construction et l'aménagement des biens immobiliers destinés à l'habitation, à l'administration, au commerce, au tourisme ou à toute autre destination, en Tunisie ou à l'étranger.
- Réaliser le lotissement, l'aménagement et l'équipement des terrains destinés à l'habitation, à l'administration ou à toute autre destination, commerciale ou touristique sans aucune restriction.
- Acquérir, vendre, construire, démolir, installer, aménager, gérer ou louer tous biens construits ou non construits, ainsi que tous fonds de commerce et équipements et toute entreprise industrielle ou commerciale.
- Constituer toutes sociétés et souscrire toutes participations.
- Acquérir tous biens mobiliers ou immobiliers, et acquérir ou importer tous biens, installations, équipements ou outils nécessaires.
- En général, Réaliser toutes opérations financières, commerciales, industrielles ou foncières en rapport directement ou indirectement avec l'objet social de la société ou tout autre objet similaire ou complémentaire.

b- Administration, direction et contrôle :

➤ **Conseil d'administration :**

Membres	Qualité	Représenté par	Mandat ⁽¹⁾
M. Abdeltif MECHAAL	Président	Lui-même	2024-2026
Founders Capital Partners	Membre	M. Ahmed HAMMAMI	2024-2026
AL Saedan Rael Estate	Membre	M. Ahmed BEN SAIDANE	2024-2026
Poulina Group Holding	Membre	M. Mhamed BEN MAHMOUD	2024-2026
Partner Investment	Membre	M. Thammour KOUBAA	2024-2026
Capital Business Investissement	Membre	M.Ali GUIDARA	2024-2026

(1) mandat renouvelé par l'AGO du 14/06/2024

➤ **Direction :**

M^r Adnen BETAIB : Directeur Général de la SITS. Son mandat a été renouvelé par le Conseil d'Administration du 14/06/2024 pour une période de 3 ans.

➤ **Contrôle :**

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
Commissariat Management Conseil – CMC- représentée par Monsieur Cherif BEN ZINA	2, Rue 7299 – Manar II, 2092 Tunis - Tunisie	2024-2026 ^(*)
	Tél : +216 71 880 933/71 887 294	
	Fax : +216 71 872 115	
International Auditing and Consulting – IAC- représenté par Monsieur Najib DHIAB	Sana Business center — Centre Urbain Nord –1082 Tunis - Tunisie	2022-2024 ^(**)
	Tél : +216 71 882 562/ 71 822 572	
	Fax : +216 71 882 652	

(*) mandat renouvelé par l'AGO du 14/06/2024

(**) mandat renouvelé par l'AGO du 15/04/2022

c- Renseignements concernant le capital :

- **Le nombre total des droits de vote :** 15 600 000
- **Le nombre total des titres :** 15 600 000
- **Le nombre d'actionnaires à la date du 29 juillet 2025 :** 375 actionnaires
- **Structure du capital de la SITS au 29 juillet 2025 :**

Actionnaire	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
Groupe initiateur	13 683 716	87,72%	13 683 716	87,72%
SOCIETE PARTNER INVESTMENT	12 960 249	83,08%	12 960 249	83,08%
FOUNDERS CAPITAL PARTNERS	723 467	4,64%	723 467	4,64%
Autres	1 916 284	12,28%	1 916 284	12,28%
Total	15 600 000	100,00%	15 600 000	100,00%

d- Situation financière de la société :**- Etats financiers individuels de la société SITS arrêtés au 31 décembre 2024 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF n°7364 du 19 mai 2025.

- Etats financiers consolidés du Groupe SITS arrêtés au 31 décembre 2024 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n°7364 du 19 mai 2025.

- Indicateurs d'activité trimestriels de la société SITS relatifs au 1^{er} trimestre 2025 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 7348 du 24 avril 2025.

- Indicateurs d'activité trimestriels de la société SITS relatifs au 2^{ème} trimestre 2025 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 7413 du 30 juillet 2025.

-Dénomination et siège social des entreprises comprises dans la consolidation :

Dénomination	Siège social
Société Immobilière Tuniso-Saoudienne - SITS -	International City Center I, Tour des bureaux, Centre Urbain Nord, Tunis
International City Center -ICC-	International City Center I, Tour des bureaux, Centre Urbain Nord - Tunis

- Principes de consolidation appliqués :

(Cf la note n° 2 aux états financiers consolidés)

بلاغ هيئة السوق المالية

في إطار مواصلة جهود هيئة السوق المالية لتذكير المؤسسات المعنية بأحكام الفصول 43 الى 48 من القانون عدد 48 لسنة 2024 الخاص بقانون المالية لسنة 2025، بمختلف الالتزامات المحمولة عليها بموجب هذه الأحكام، وذلك كما جاء ببلاغ الهيئة الصادر بتاريخ 7 ماي 2025، المتعلق بواجبات التصريح والاعلام والتحويل الخاصة بتصفية المبالغ المالية والإيداعات وحسابات الأوراق المالية والمستحقات التي لم تتم المطالبة بها لفائدة الدولة.

تعلم هيئة السوق المالية وسطاء البورصة والبنوك والشركات المصدرة للأوراق المالية أو الوسطاء المرخص لهم المفوضين، وكل شخص معني بواجبات التصريح والاعلام والتحويل المنوطة بعهدتهم طبقاً لأحكام الفصول المذكورة، أنه قد تم تركيز تطبيق إعلامية خاصة بعمليات التصريح والتحويل، وبجاهزية هذه التطبيق للاستعمال من قبل المؤسسات المعنية ابتداءً من **1 جويلية 2025**.

ويمكن الولوج إلى هذه التطبيق واستعمالها عبر الرابط الإلكتروني <https://jibaya.tn> ، وذلك باعتماد كراس الشروط المذكور بالصفة الخاصة بالتصريح.

وتدعو الهيئة كافة المؤسسات المعنية إلى اتخاذ التدابير اللازمة لاعتماد هذه التطبيق لإيداع التصاريح في الآجال القانونية، وتفادي أي تأخير أو إخلال بالواجبات المحمولة عليها بمقتضى القانون.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Dans le cadre de la poursuite de ses efforts de sensibilisation des établissements concernés par les dispositions des articles 43 à 48 de la loi n° 2024-48 du 9 décembre 2024, portant loi de finances pour l'année 2025, et en continuité avec le communiqué du CMF en date du 7 mai 2025 relatif aux obligations de déclaration, d'information et de transfert des montants, dépôts, comptes titres et avoirs non réclamés au profit de l'État,

Le Conseil du Marché Financier, informe l'ensemble des intermédiaires en bourse, des banques, des sociétés émettrices de valeurs mobilières, des intermédiaires agréés mandatés, ainsi que toute personne concernée par lesdites obligations, qu'une application informatique dédiée aux opérations de déclaration et de transfert susvisés, a été mise en place par les services de l'administration fiscale, et qu'elle est désormais opérationnelle et **accessible à compter du 1er juillet 2025**.

Cette application est disponible via le lien <https://jibaya.tn>, et son utilisation s'effectue conformément au cahier des charges prévu dans la rubrique dédiée à la déclaration.

Le CMF invite l'ensemble des établissements concernés par lesdites dispositions, à prendre les mesures nécessaires pour l'adoption de cette plateforme, pour le dépôt de leurs déclarations afin de se conformer à leurs obligations dans les délais impartis et d'éviter tout retard ou manquement aux dispositions prévues par la loi.

هيئة السوق المالية
بلاغ مختصر
حول القرار التأديبي الصادر عن مجلس هيئة السوق المالية بتاريخ
18 جوان 2025 في حق:
حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة
"التونسية السعودية للاستثمار TSI"

انعقد مجلس هيئة السوق المالية في جلسة تأديبية يوم الاربعاء 18 جوان 2025 بمقر الهيئة على الساعة الثانية بعد الزوال للنظر في الأفعال المنسوبة للسيد حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" طبقاً لأحكام الفصل 42 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 والمتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية.

وحيث عاين مجلس الهيئة عدم حضور السيد حافظ السبع، الرئيس المدير العام لشركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" أمام المجلس رغم توجيه الاستدعاء إليه بصفة رسمية، في 05 جوان 2025 وهو ما منحه أجل يفوق الحد الأدنى القانوني ويكفل بصفة فعلية حق الدفاع وتمكينه من الاطلاع على الملف وإعداد الردود والملاحظات الضرورية. وهو سلوك دأب عليه حيث تعذر سابقاً سماعه من قبل مصالح الهيئة خلال أعمال البحث والتحقيق رغم توجيه أربع (04) استدعاءات رسمية له:

- الاستدعاء الأول بتاريخ 21 أبريل 2025 للحضور يوم 23 أبريل 2025، وقد ورد على الهيئة بتاريخ الجلسة مراسلة من شركة الوساطة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" مرفقة بشهادة طبية مؤرخة في 22 أبريل 2025 تفيد أنّ السيد حافظ السبع يتمتع براحة مرضية لمدة أربعة أيام؛

- الاستدعاء الثاني بتاريخ 23 أبريل 2025 للحضور يوم 28 أبريل 2025، وقد تلقت الهيئة بتاريخ 28 أبريل 2025 مراسلة من شركة الوساطة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" تفيد بأنّ المعني بالأمر يتمتع بعطلة بثلاثة أيام ابتداء من ذلك التاريخ، مع طلب تأجيل السماع؛

- الاستدعاء الثالث بتاريخ 28 أبريل 2025 للحضور يوم 2 ماي 2025، وقد ورد على الهيئة في ذات اليوم ردّ إلكتروني من السيد حافظ السبع يقترح فيه إجراء اللقاء عن بعد عبر تقنية التواصل المرئي؛

- الاستدعاء الرابع بتاريخ 28 أبريل 2025، طلبت فيه الهيئة من المعني مدّها بعنوانه الشخصي وتحديد تاريخ لاستقبال فريق البحث، بما يضمن حسن سير أعمال التحقيق واحترام حق الدفاع. غير أنّه، ورغم مرور الآجال القانونية، لم ترد على الهيئة أيّ إجابة من السيد حافظ السبع أو من شركة الوساطة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" بخصوص الحضور أو تحديد موعد لمباشرة السماع من قبل مصالح الهيئة.

وحيث إزاء هذه الممارسات المتكررة، والتي تعدّ من قبيل العرقلة المتعمّدة لأعمال أعوان الهيئة ولإجراءات البحث والتحقيق، تمّ تحرير محضر في الغرض وإيداع شكاية جزائية ضد المعني استناداً إلى أحكام الفصل 84 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994.

وحيث إثر استيفاء الإجراءات وبعد المفاوضة القانونية لأعضاء مجلس الهيئة وحصول الأغلبية المنصوص عليها بالفصل 49 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ

في 14 نوفمبر 1994 والمتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية اعتبر المجلس الأفعال التالية المنسوبة إلى السيد حافظ السبع الرئيس المدير العام لشركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" ثابتة في حقه:

الأفعال الثابتة في حق حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI"

- عدم الحرص على احترام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" القواعد الاحتياطية وهو ما يشكل مخالفة للأحكام الفصل 87 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 المؤرخ في 1 نوفمبر 1999 والمتعلق بضبط النظام الأساسي لوسطاء البورصة وأحكام القرار العام عدد 6 لهيئة السوق المالية بتاريخ 24 أبريل 2000 في ظل عجزها المتواصل عن توفير أموال ذاتية تغطي المخاطر منذ سبعة أشهر وهو ما يجعلها عرضة لإجراء سحب المصادقة طبقاً لأحكام الفصل 23 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 سالف الذكر،
- الإستيلاء على مبالغ مالية راجعة لحرفاء شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" واستعمال أموالهم في خرق صريح لواجب الأمانة المنصوص عليه ضمن الفصل 60 من القانون عدد 117 لسنة 1994 ولأحكام الفصلين 57 و 79 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 سالف الذكر،
- الإخلال بواجبات التصرف بأمانة وعدم انحياز والحرص على تقديم مصالح حرفاء شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" على مصالحه الخاصة والعمل على تفادي تضارب المصالح واحترام مصداقية السوق المنصوص عليها بموجب أحكام الفصلين 73 و 76 من النظام الأساسي لوسطاء البورصة سالف الذكر،
- الإخلال بواجب بذل العناية والحرص المنتظرين من شخص محترف ومتمكن موضوع في نفس الظروف في خرق لأحكام الفصل 74 من النظام الأساسي لوسطاء البورصة سالف الذكر،
- الإخلال بواجب حسن إعلام حرفاء شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" قبل وبعد إنجاز عمليات لفائدتهم في مخالفة لأحكام الفصلين 51 و 54 من النظام الأساسي لوسطاء البورصة سالف الذكر،
- الإخلال بواجب اتخاذ التدابير اللازمة لمنع غسل الأموال ومكافحة تمويل الإرهاب وانتشار التسلح في خرق لأحكام الفصول 107 و 108 و 115 و 116 و 117 و 140 من القانون الأساسي عدد 26 لسنة 2015 المؤرخ في 7 أوت 2015 المتعلق بمكافحة الإرهاب ومنع غسل الأموال كما تم تنقيحه وإتمامه بمقتضى القانون الأساسي عدد 9 لسنة 2019 المؤرخ في 23 جانفي 2019 وأحكام الفصل 50 مكرر من النظام الأساسي لوسطاء البورصة، وكذلك أحكام الفصول 3 و 4 و 6 و 6 و 7 و 8 و 11 و 14 و 20 و 26 من الترتيب الصادر عن هيئة السوق المالية المتعلق بضبط التدابير التطبيقية لمنع غسل الأموال ومكافحة تمويل الإرهاب وانتشار التسلح،

- إنجاز عمليات نقل ملكية أسهم خلافا للصيغ القانونية في مخالفة لأحكام الفصل 70 من القانون عدد 117 لسنة 1994،
- الإخلال بالقواعد المنظمة لنشاط التصرف في محافظ أوراق المالية لفائدة الغير ومؤسسات التوظيف الجماعي في علاقة بوجود إخلالات ونقائص في سياسة الاستثمار وإنجاز عمليات مباشرة بين الحسابات المتصرف فيها في خرق لأحكام الفصل 21 من القانون عدد 96 لسنة 2005 المؤرخ في 18 أكتوبر 2005 والمتعلق بتدعيم سلامة العلاقات المالية ولأحكام الفصول 17 و52 و111 من ترتيب هيئة السوق المالية المتعلقة بمؤسسات التوظيف الجماعي في الأوراق المالية وبالتصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير،
- ممارسة نشاط إدارة حسابات سندات الخزينة بدلا عن مؤسسات القرض وهو ما يشكل مخالفة صريحة لأحكام الفصل 16 من الأمر عدد 2728 لسنة 2001 المؤرخ في 20 نوفمبر 2001 والمتعلق بضبط شروط ترسيم الأوراق المالية والوسطاء المرخص لهم في مسك حسابات الأوراق المالية الذي ينص في فقرته الثانية على ما يلي: "وتتولى مسك وإدارة حسابات الأوراق المالية القابلة للتداول بالأسواق الخاضعة لسلطة البنك المركزي التونسي مؤسسات القرض دون سواها." ولأحكام الفصل 3 من المنشور عدد 10 لسنة 2005 المتعلق بمسك وإدارة حسابات شهادات الإيداع وسندات الخزينة الذي ينص على أنه "تتولى مؤسسات القرض دون سواها مسك وإدارة حسابات شهادات الإيداع وحسابات سندات الخزينة"، ولأحكام الفصل 60 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 الذي ينص على أن "وسطاء البورصة والعاملون تحت إمرتهم ملزمون بالمحافظة على السر المهني وعليهم أن يتصرفوا بأمانة وعدم انحياز، مراعين تقديم مصالح حرفائهم على مصالحهم الخاصة." ولأحكام الفصل 21 من القانون عدد 96 لسنة 2005 ولأحكام الفصول 51 و54 و73 و74 و76 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 سالف الذكر.

قرار مجلس الهيئة في حق حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI"

- قرر مجلس هيئة السوق المالية بالإجماع طبقا لأحكام الفصل 42 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 والمتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية تسليط العقوبة التالية:
- التوقيف النهائي والكلي للسيد حافظ السبع عن ممارسة النشاط وسحب مصادقة الهيئة المسندة له لممارسة مهام رئيس مدير عام شركة وساطة بالبورصة.

بلاغ هيئة السوق المالية

الشروع في نشر القوائم المالية لوسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير على الموقع الرسمي للهيئة ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31

تذكّر هيئة السوق المالية وسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير بضرورة إيداع قوائمهم المالية السنوية مرفقة بتقرير مراقب الحسابات لدى مصالحها، وذلك في أجل أقصاه ثلاثة (3) أشهر ابتداءً من تاريخ ختم السنة المحاسبية.

وفي إطار سعيها لتعزيز مبادئ الحوكمة الرشيدة والنفاذ إلى المعلومة والشفافية، ستتولى هيئة السوق المالية الشروع في نشر القوائم المالية المودعة لديها على موقعها الرسمي، وذلك ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31.

ومن جهة أخرى، فإن مراقبي حسابات الشركات المعنية مدعوون، حتى في غياب إطار مرجعي محاسبي خاص بتلك الشركات، إلى إيلاء عناية خاصة لأموال الحرفاء، سواء خلال مرحلة تقييم منظومة الرقابة الداخلية ومدى احترام الترتيب المنطبقة على التصرف في الموجودات المذكورة، أو عند تدقيق القوائم المالية لهذه الشركات. حيث يندرج ذلك في إطار التزاماتهم المهنية طبقاً للتراتب الجاري بها العمل، وبالأخص معيار المحاسبة عدد 14 المتعلق بالاحتمالات والوقائع اللاحقة لتاريخ الختم، والذي يغطي بصفة صريحة التعهدات خارج الموازنة.

وتدعو هيئة السوق المالية كافة المتدخلين إلى التقيد الصارم بالتزاماتهم القانونية والترتيبية، وذلك حرصاً على حماية أموال الحرفاء وضمان سلامة السوق المالية.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Publication en ligne des états financiers des intermédiaires en bourse et des sociétés de gestion à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025

Le Conseil du Marché Financier (CMF) rappelle aux **intermédiaires en bourse** et aux **sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers** l'obligation de déposer auprès de ses services, dans un délai maximum de trois (3) mois à compter de la date de clôture de leur exercice comptable, leurs états financiers annuels accompagnés du rapport du commissaire aux comptes.

Dans un souci de promotion des principes de bonne gouvernance, d'accès à l'information et de transparence, les états financiers déposés au CMF **seront désormais publiés sur son site officiel et ce, à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025.**

Par ailleurs, les commissaires aux comptes des sociétés concernées sont invités, même en l'absence d'un référentiel comptable spécifique qui leur est applicable, à accorder une attention particulière aux avoirs des clients, tant lors de la phase d'évaluation du dispositif de contrôle interne et du respect de la réglementation applicable à la gestion desdits avoirs, qu'au moment de l'audit des états financiers de ces sociétés. Cette exigence s'inscrit dans le cadre de leurs obligations professionnelles découlant de la réglementation en vigueur, notamment de la norme comptable n°14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture, laquelle couvre expressément les engagements hors bilan.

Le CMF appelle l'ensemble des intervenants à respecter scrupuleusement leurs obligations légales et réglementaires, dans un objectif constant de transparence, de protection des avoirs des clients et de préservation de l'intégrité du marché financier.

AVIS DES SOCIÉTÉS*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Advanced e-Technologies « AeTECH »
Siège social : Z.I Ariana Aéroport 03 Rue des Métiers, Charguia II 2035 Tunis Carthage

Il est porté à la connaissance des candidats pour le poste d'un administrateur indépendant au Conseil d'Administration de la société AeTECH que le délai de dépôt des candidatures prévues pour le 31 Août 2025 est prolongé au 30 Septembre 2025 et les autres dispositions prévues à l'annonce du 07 Mars 2025 restent inchangées.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

	Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	123,874	128,803	128,865
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	173,296	180,280	180,365
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UNION CAPITAL	01/02/99	142,702	148,598	148,672
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	155,522	162,285	162,369
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	147,960	153,635	153,706
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	152,977	159,940	160,024
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	141,042	145,999	146,058
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	57,434	59,858	59,886
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	42,283	44,192	44,214
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	143,750	150,130	150,201
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	125,992	131,564	131,627
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	125,576	131,232	131,302
13	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	108,189	113,187	113,250
14	SICAV CAPITALISATION PLUS	SBT	04/12/24	100,604	105,108	105,157
15	AFC AMANETT SICAV	AFC	05/12/24	101,361	106,091	106,145
16	ATTIJARI PREMIUM SICAV	ATTIJARI GESTION	08/08/25	-	100,187	100,194
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE						
17	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	22,121	23,025	23,034
18	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	153,803	159,883	159,953
19	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	147,502	152,277	152,310
20	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	14,047	14,562	14,568
21	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	213,112	222,459	222,570
22	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	120,228	124,794	124,849
23	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	125,088	130,435	130,559
24	FCP PROGRES OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	17,435	18,212	18,221
25	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	110,791	115,954	116,006
26	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	106,015	111,136	111,182
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE						
27	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,346	2,457	2,460
SICAV MIXTES						
28	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	76,296	82,452	82,485
29	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	158,301	169,372	169,528
30	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	114,137	130,382	130,419
31	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	131,813	136,839	136,904
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE						
32	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	167,736	185,799	185,566
33	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	628,033	679,873	679,522
34	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	149,426	153,451	153,269
35	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	208,817	210,690	210,787
36	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	115,011	134,362	134,560
37	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	162,164	180,678	180,680
38	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	191,263	212,773	212,815
39	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	174,699	194,167	194,168
40	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	28,699	33,614	33,653
41	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	107,771	114,643	114,740
42	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,191	1,322	1,323
43	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,236	1,429	1,432
44	FCP BNA CEA	BNA CAPITAUX	27/03/25	-	104,270	104,276
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE						
45	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 694,541	2 879,972	2 890,864
46	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	266,280	323,436	325,040
47	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,507	3,959	3,990
48	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	3,104	3,427	3,447
49	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	50,086	58,434	56,259
50	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,510	1,555	1,557
51	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,344	1,522	1,535
52	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,366	1,588	1,602
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	17,980	20,287	20,308
54	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	13,154	16,037	16,154
55	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	18,288	21,011	21,079
56	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 750,273	6 313,851	6 337,173
SICAV ACTIONS						
57	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL	10/04/00	105,131	127,612	127,499
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE						
58	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,424	1,718	1,720

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
OPCVM DE DISTRIBUTION							
SICAV OBLIGATAIRES							
59 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	22/05/25	5,070	114,248	113,235	113,280
60 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	15/05/25	5,643	102,013	100,506	100,558
61 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	22/05/25	7,498	109,949	107,209	107,265
62 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	19/05/25	6,241	107,369	104,787	104,832
63 SICAV AXIS TRÉSorerIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	27/05/25	5,962	113,029	111,145	111,194
64 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/25	6,898	108,635	106,410	106,464
65 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	27/05/25	6,810	105,621	102,991	103,040
66 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL	17/12/01	30/05/25	6,336	109,900	107,962	108,086
67 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/25	7,378	110,285	107,503	107,557
68 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/25	6,210	108,149	105,621	105,664
69 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	14/03/25	6,805	108,191	105,718	105,765
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	30/05/25	7,282	106,862	104,420	104,471
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	29/05/25	5,307	110,373	108,877	108,925
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/25	6,486	106,425	104,261	104,314
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	103,323	105,701	105,715
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	27/05/25	5,848	110,492	108,502	108,541
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL	15/11/93	23/04/25	6,482	105,970	103,713	103,766
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/25	5,662	115,670	114,952	115,009
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	30/05/25	6,456	107,952	106,593	106,642
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/25	5,640	112,925	110,951	111,003
79 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	26/03/25	6,916	108,590	106,552	106,605
80 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	21/05/25	79,601	1 083,461	1 046,875	1 047,382
81 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	21/05/25	684,035	10 779,263	10 575,166	10 580,416
82 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	15/05/25	5,990	105,974	105,094	105,145
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
83 FCP HELION SEPTIM*	HELION CAPITAL	07/09/18	30/05/25	7,197	111,308	En liquidation	En liquidation
84 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	30/05/25	7,559	107,643	106,299	106,365
85 FCP HELION SEPTIM III	HELION CAPITAL	23/05/25	-	-	-	100,926	100,988
SICAV MIXTES							
86 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	22/05/25	1,101	69,397	75,035	75,206
87 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	28/05/25	4,741	121,639	146,927	146,739
88 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL	26/07/99	30/05/25	0,817	17,981	17,996	17,988
89 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	14/03/25	17,798	347,731	372,670	372,506
90 STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	27/05/25	51,781	2 470,331	2 815,349	2 827,888
91 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	23/05/25	2,477	69,738	68,631	68,763
92 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	13/05/25	2,111	55,724	54,607	54,684
93 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL	17/05/99	23/04/25	2,055	110,197	115,381	115,435
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
94 FCP IRADETT 50 *	AFC	04/11/12	22/05/25	0,104	11,126	En liquidation	En liquidation
95 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	22/05/25	0,999	17,949	20,961	21,002
96 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	12/05/25	0,468	19,243	21,314	21,361
97 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	12/05/25	0,507	16,771	18,343	18,365
98 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/25	3,545	104,941	106,735	106,782
99 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	92,841	92,822	92,939
100 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	96,021	98,306	98,424
101 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	113,771	120,530	120,591
102 UBCI - FCP CEA	UNION CAPITAL	22/09/14	17/04/25	3,885	105,845	117,307	117,090
103 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	03/04/25	0,228	12,287	14,519	14,559
104 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	24/02/25	4,656	105,749	121,021	121,043
105 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/25	1,500	84,284	96,906	96,995
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
106 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	15/05/25	2,868	97,168	114,634	116,086
107 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	30/05/25	2,899	128,126	135,383	135,843
108 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	161,949	186,099	187,133
109 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/25	7,550	164,061	175,068	176,168
110 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	4,407	220,308	232,826	233,139
111 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	5,027	202,935	211,745	211,785
112 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	6,909	199,122	207,708	208,669
113 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	26/05/25	0,614	29,858	34,422	34,561
114 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	16/04/25	681,187	11 520,927	12 234,101	12 305,216
115 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/25	4,633	104,448	120,599	122,005
116 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	30/05/25	77,514	5 640,928	6 177,999	6 199,860
117 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	03/04/25	0,475	11,495	12,679	12,715
118 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/25	11,714	181,073	189,168	189,870
119 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	26/05/25	371,673	12 473,115	13 974,481	14 029,529
120 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	21/05/25	450,839	11 297,464	12 407,687	12 424,221
121 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	28/04/25	752,405	10 843,923	11 284,535	11 262,327
122 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	16/04/25	677,813	11 344,005	12 076,979	12 163,493
123 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	28/04/25	772,740	10 896,061	11 474,283	11 431,459
124 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	29/05/25	0,478	11,152	12,878	12,978
125 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	16/04/25	1,113	111,359	124,482	125,270
126 FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	18/12/24	-	-	100,084	110,176	111,253
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
127 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/25	6,064	129,208	130,969	131,365
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
128 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	11/04/25	37,985	1 116,878	1 272,271	1 282,136
* OPCVM en liquidation							

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du Collège Délégué
M. Hatem Smiri

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission par inscription directe au marché principal de la cote de la Bourse de la société « BNA Assurances » ainsi que par l'ouverture au public de la société ATTIJARI PREMIUM SICAV et des compartiments de FIS « TSF II LOCAL FUND » et « TSF II INTERNATIONAL FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit:

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghrebias.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghrebias Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue HédiKarray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard BejiCaid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
20.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
21.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
22. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
23. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
24. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
25. Délice Holding	Immeuble Joumena, Zone d'activité Khreireddine , la Goulette 2060 Tunis	71 964 969
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle KalâaKébira -4060 Sousse-	73 342 036
28.Hannibal LeaseS.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
29. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
30. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

31.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
32. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
33. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
34. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
35.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
36. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 MarkezSahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
37.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
38. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
41. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
47. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	FondoukChoucha 2013 Ben Arous	71 381 222
48.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
49. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
50.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
51.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
52. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
53. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
54.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
55. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
56. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
57. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
58.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
59. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 340 477
60.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
61. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
62. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
63. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
64. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, BirKassaa -BEN AROUS-	71 384 200
65. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
66. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
67.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

68. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
69. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 132 000
70. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
71. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
72. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
73. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de KalaaKébira -4060 Sousse-	73 342 669
74. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
75. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue HédiKarray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10. Banque Franco-Tunisienne "BFT"- En Liquidation -	Rue AboubakrEchahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
16. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
17. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
18. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
19 ..Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
20 Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21..Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
22. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
27. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
28. ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002

29. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
30.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
31. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Gromballia -	72 255 844
32. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
33.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
34. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
35.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
36. Loan and Investment Co	Avenue OuledHaffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
37.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Chargaia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
38. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha TaksimEnnasim -1002 Tunis	71 950 800
39. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
40. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
41.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
42.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue HédiNouiraAiana	71 810 750
43.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Chargaia I - 2035 Tunis-	70 730 250
44.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
45. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
46. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
47. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
48. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
49.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
50. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
51.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue BirChallouf -8000 Nabeul-	72 285 330
52. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
53. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
54.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
55. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
56. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue TaïbMhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
57. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
58.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
62.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Immobilière et Touristique -SIT-	42, rue Mendes France -5100 Mahdia-	73 680 274
66.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111

67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue MajidaBouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
77. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
80.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
81. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
82. Société Régionale de Transport de Kairouan	Avenue Assad Ibn Fourat BP 35 -3100 kairouan	70 241 180
83. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
84.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
85.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
86.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
87.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
88.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
89.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
90.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
91.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
92.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
93.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
94.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
95.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
96.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
97.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
98. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
99.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
100.société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
101.Société Unionde Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
102.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
103.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendes France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903

104.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
105.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 243 000
106. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
107. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
108.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
109.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI PREMIUM SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
14	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP BNA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
29	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
30	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
31	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
33	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
34	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
37	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
38	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis

46	FCP HELION SEPTIM III	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
47	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
48	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
49	FCP IRADETT 50 (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
51	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
53	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
54	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
55	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
57	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
58	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
59	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
63	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
65	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
66	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
67	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
71	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
72	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

74	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
77	FCP Wafa Obligataire Capitalisation	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEoudienne d'investissement - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
78	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
81	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
82	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT - CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
83	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
89	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
90	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
95	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
98	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
99	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis

100	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
101	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
102	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
103	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
104	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
106	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
109	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
110	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
113	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
114	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
115	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
116	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
117	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
118	STRATEGIE HIGH YIELD SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
119	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
121	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH - DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
122	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
123	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
124	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
125	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
126	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
127	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

128	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

(1) OPCVM en liquidation

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

* FCC en liquidation anticipée

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
8	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

9	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94,Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
63	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis
64	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
65	FCPR MAXULA EQUITY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
66	FCPR STRATEGY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis

67	FCPR IKLAA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
68	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
17	Compartiment TSF II LOCAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis
18	Compartiment TSF II INTERNATIONAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2025 pour tout placement sollicité après le 31/08/2025.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire Subordonné «BTK Leasing Subordonné 2025-1»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société BTK Leasing réunie le **07/04/2025** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés en une ou plusieurs tranches d'un montant maximum de 80 Millions de Dinars à compter de la date de l'AGO et ce, jusqu'au 31/12/2026.

L'Assemblée Générale Ordinaire a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions pour chaque émission d'emprunt obligataire et d'effectuer toutes les formalités nécessaires à leurs émissions.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la société réuni le **22/07/2025** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné « **BTK Leasing Subordonné 2025-1** » d'un montant de **30 millions de dinars** par Appel Public à l'Epargne selon les conditions et modalités fixées comme suit :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
Catégorie A	5 ans	9,40%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1ère année
Catégorie B	5 ans	TMM+2,25%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1ère année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

L'emprunt obligataire subordonné « **BTK Leasing Subordonné 2025-1** » est d'un montant de **30 000 000 de dinars**, divisé en 300 000 obligations subordonnées de nominal **100 dinars**.

Le montant définitif de l'emprunt subordonné « **BTK Leasing Subordonné 2025-1** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions au présent emprunt subordonné seront ouvertes le **29 août 2025** et clôturées au plus tard le **17 septembre 2025**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt subordonné reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive (cf. notation de l'emprunt subordonné).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis soit 300 000 obligations subordonnées.

En cas de non placement intégral de l'émission au **17 septembre 2025**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la BTK Leasing.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **29 août 2025** auprès de BTK Conseil, intermédiaire en bourse sise au 10 bis, Avenue Mohamed V - 1001 Tunis et des autres intermédiaires en bourse.

But de l'émission

BTK Leasing, de par son statut d'établissement financier est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie.

A ce titre, la BTK Leasing a décidé d'émettre cet emprunt subordonné dans le cadre d'une stratégie visant à renforcer davantage ses fonds propres nets afin de soutenir son développement.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « **BTK Leasing Subordonné 2025-1** »
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des obligations** : Les obligations seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit le Code des Sociétés Commerciales : Livre 4, Titre 1, sous-titre 5, Chapitre 3 des obligations.

Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques N°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

- **Modalité et délais de délivrance des titres** :

Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues, délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BTK Conseil - intermédiaire en bourse).

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi ainsi que la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt subordonné portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **17 septembre 2025**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations subordonnées émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **17 septembre 2025**.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt obligataire subordonné seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**

Taux fixe : Taux annuel brut de **9,40%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans :**

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,25%** brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 225 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **septembre** de l'année N-1 au mois d'**août** de l'année N.

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de **20 dinars** par obligation subordonnée, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour les deux catégories A et B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **17/09/2030** pour les deux catégories A et B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

Paie ment :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **17 septembre** de chaque année pour les deux catégories A et B.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **17/09/2026** pour les deux catégories A et B.

Le paiement des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle:**Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt subordonné est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Pour les obligations subordonnées de la Catégorie A, ce taux est de **9,40 %** l'an.

Marge actuarielle (souscription à taux variable)

La marge actuarielle d'un emprunt subordonné à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence.

Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de **juillet 2025** (à titre indicatif), qui est égale à **7,820%** et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **10,070%**.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,25%** l'an et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :**Durée totale:**

Les obligations subordonnées du présent emprunt sont émises pour une durée de **5 ans** pour les deux catégories A et B.

Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de **3 années** pour les deux catégories A et B.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation subordonnée correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations subordonnées de la catégorie A de cet emprunt est de **2,678 années**.

Rang de la créance et maintien de l'emprunt à son rang

Rang de créance : En cas de liquidation de BTK Leasing, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence « BTK Leasing 2025 ».

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales. Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang : L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est assorti d'aucune garantie.

Notation de la société :

En date du **15 octobre 2024**, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note attribuée à la société BTK Leasing sur son échelle de notation nationale :

- Note nationale à long terme : BB (tun)
- Perspective de la note nationale à long terme : Stable
- Note nationale à court terme : B(tun)

Ci-après le lien de ladite notation :

<https://www.fitchratings.com/entity/arab-international-lease-85292276>

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **31 juillet 2025** une notation provisoire à long terme '**B+ (tun)(EXP)**' à l'emprunt obligataire subordonné « **BTK Leasing Subordonné 2025 - 1** ».

Selon l'agence de Notation Fitch Ratings, la note « B+ (tun) » indique une qualité de créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse, BTK Conseil, en sa qualité de chargé de l'opération, s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication.

Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné objet de la présente note d'opération est émis **par appel public à l'épargne**. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur intéressé et seront reçues aux guichets de la BTK Conseil, intermédiaire en Bourse sis à l'Immeuble BTK, 10 bis, Avenue Mohamed V - 1001 Tunis et des autres intermédiaires en bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires. L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts des obligations subordonnées demeurent soumis aux dispositions du Code de l'impôt sur le Revenu des Personnes Physiques et de l'impôt sur les Sociétés, ses textes d'application et textes connexes ainsi qu'aux dispositions du code de la TVA, régissant la fiscalité de ces revenus.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues (autres que celles délivrées à la souscription) ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt obligataire subordonné « BTK Leasing Subordonné 2025-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **BTK Conseil – Intermédiaire en bourse**.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt ainsi que la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

Marché des titres

Les actions de BTK Leasing sont négociables sur le marché hors cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

A fin Juillet 2025, il existe trois emprunts obligataires émis par BTK Leasing (ex. AIL) négociables sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas des titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt obligataire subordonné, BTK Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, BTK Conseil de demander l'admission de l'emprunt obligataire subordonné « **BTK Leasing Subordonné 2025-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

BTK Leasing s'engage, dès la clôture des souscriptions à l'emprunt obligataire subordonné «**BTK Leasing Subordonné 2025-1** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

Nature du titre

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (Clause de subordination telle que définie dans le paragraphe « Rang de créance »).

Qualité de crédit de l'émetteur

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

Le marché secondaire

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération relative à l'émission et l'admission de l'emprunt obligataire subordonné « **BTK Leasing 2025-1** » visée par le CMF en date du **14 août 2025** sous le n°**25/1161**, du document de référence « **BTK Leasing 2025** » enregistré auprès du CMF en date du **14 août 2025** sous le n°**25-005**, et des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2025, pour tout placement sollicité après le 31/08/2025.

La note d'opération et le document de référence « BTK Leasing 2025 » sont mis à la disposition du public sans frais auprès de BTK Leasing- 11, Rue Hédi Nouria - 1001 TUNIS; de la BTK Conseil intermédiaire en bourse – Immeuble BTK - 10 Bis Avenue Mohamed V - 1001 Tunis et sur le site Internet du CMF **www.cmf.tn**

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2025 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 31/08/2025.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ONE TECH HOLDING

16, Rue des entrepreneurs, Zone Industrielle Charguia II 2035 -Ariana

La société One Tech Holding publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025. Ces états sont accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes : Mr Sleheddine Zahaf (Cabinet Sleheddine Zahaf) & Mr Walid Masmoudi (ECC MAZARS).

BILAN
(Exprimé en dinars)

ACTIFS		2025	2024	2024
	Notes	Au 30/06/2025	Au 30/06/2024	Au 31/12/2024
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		200 032	179 119	200 032
Moins : Amortissements		-183 375	-167 465	-176 086
	B - 1	16 657	11 654	23 946
Immobilisations corporelles		10 699 796	10 655 990	10 696 365
Moins : Amortissements		-4 664 916	-4 092 637	-4 380 508
	B - 1	6 034 880	6 563 353	6 315 857
Immobilisations financières		222 444 359	213 669 359	218 669 359
Moins : Provisions		-5 339 701	-5 399 907	-5 319 684
<i>S/Total</i>	B - 2	217 104 658	208 269 452	213 349 675
Total des actifs immobilisés		223 156 195	214 844 459	219 689 478
Autres actifs non courants		11 900	47 603	23 800
Total des actifs non courants		223 168 095	214 892 062	219 713 278
ACTIFS COURANTS				
Stocks		0	0	0
Moins : Provisions		0	0	0
<i>S/Total</i>		0	0	0
Clients et comptes rattachés		1 388 808	1 661 218	1 537 631
Moins : Provisions		0	0	0
<i>S/Total</i>	B - 3	1 388 808	1 661 218	1 537 631
Autres actifs courants		23 107 982	24 519 194	6 520 984
Moins : Provisions		0	0	0
	B - 4	23 107 982	24 519 194	6 520 984
Placements et autres actifs financiers	B - 5	6 757 628	9 530 065	21 718 975
Liquidités et équivalents de liquidités	B - 6	1 614 095	2 169 143	561 292
		32 868 513	37 879 620	30 338 882
Total des actifs		256 036 608	252 771 682	250 052 160

BILAN
(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		2025	2024	2024
	Notes	Au 30/06/2025	Au 30/06/2024	Au 31/12/2024
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		80 400 000	80 400 000	80 400 000
Actions propres		-	-547 714	-557 327
Réserves légales		8 040 000	8 040 000	8 040 000
Prime d'émission		107 225	272 600	107 225
Resultats reportés		132 103 445	131 586 300	131 586 300
Réserves fonds social		526 160	502 217	344 514
Autres capitaux propres		183 364	-	174 988
Réserves spéciales pour réinvestissement		3 775 000	-	-
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice		225 135 194	220 253 403	220 095 700
Résultat de l'exercice		27 848 605	27 094 332	25 376 145
Total capitaux propres avant affectation	B - 7	252 983 799	247 347 735	245 471 845
PASSIFS				
Passifs non courants				
Emprunts	B - 8	-	742 739	-
Provision pour risques et charges		335 000	335 000	335 000
Total des passifs non courants		335 000	1 077 739	335 000
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	B - 9	508 116	538 420	489 093
Autres passifs courants	B - 10	1 457 728	1 754 895	2 084 943
Autres passifs financiers	B - 11	751 965	2 052 893	1 671 279
Concours bancaires		-	-	-
Total des passifs courants		2 717 809	4 346 208	4 245 315
Total des passifs		3 052 809	5 423 947	4 580 315
Total capitaux propres et passifs		256 036 608	252 771 682	250 052 160

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en dinars)

	Notes	2 025 Au 30/06/2025	2024 Au 30/06/2024	2024 Au 31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	<i>R - 1</i>	29 876 580	37 280 533	37 280 533
Autres produits d'exploitation		204 520	200 092	400 779
Total des produits d'exploitation		30 081 100	37 480 625	37 681 312
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks des produits finis et des encours		0	0	0
Achats d'approvisionnements consommés	<i>R - 2</i>	83 923	156 510	218 278
Charges de personnel	<i>R - 3</i>	1 553 351	1 465 207	2 968 209
Dotations aux amortissements et aux provisions	<i>R - 4</i>	323 616	6 782 606	7 022 675
Autres charges d'exploitation	<i>R - 5</i>	952 805	1 341 134	2 590 551
Total des charges d'exploitation		2 913 695	9 745 457	12 799 713
RESULTAT D'EXPLOITATION		27 167 405	27 735 168	24 881 599
Charges financières nettes	<i>R - 6</i>	52 650	43 268	268 385
Produits des placements	<i>R - 7</i>	766 088	745 021	1 469 363
Autres gains ordinaires		28 000	157 411	167 448
Autres pertes ordinaires		3	0	645
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		27 908 840	28 594 332	26 249 380
Impôt sur les bénéfices		60 235	1 500 000	873 235
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		27 848 605	27 094 332	25 376 145
Éléments extraordinaires (Pertes)		0	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		27 848 605	27 094 332	25 376 145
Effet des modifications comptables (net d'impôt)		0	0	0
RÉSULTAT APRÈS MODIFICATIONS COMPTABLES		27 848 605	27 094 332	25 376 145
Résultat par action		0,346	0,337	0,316

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

	Notes	2025 Au 30/06/2025	2024 Au 30/06/2024	2024 Au 31/12/2024
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
- Résultat net		27 848 605	27 094 332	25 376 145
- Ajustements pour :				
. Dotation aux amortissements		323 616	6 782 606	7 022 675
. Variation des créances	F - 1	148 823	372 663	456 250
. Variation des autres actifs courants	F - 2	-16 586 998	-16 270 895	1 747 315
. Variation des autres actifs non courants		-	-	-
. Variation des fournisseurs	F - 3	19 023	270 880	221 553
. Variation des autres passifs	F - 4	-635 644	671 470	988 304
. Variation des placements courant et autres actifs financiers	F - 5	14 961 347	7 113 783	-5 075 127
. Plus ou moins value de cession des titres de participation		-1 460 228	-13 600 230	-13 600 230
. Plus ou moins value de cession des immobilisations		-	-130 000	-130 000
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		24 618 544	12 304 609	17 006 885
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	F - 6	-3 431	-28 725	-90 013
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	90 000	110 000
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	F - 7	-3 775 000	-5 000 000	-10 000 000
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		1 460 228	15 788 103	15 788 103
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement		-2 318 203	10 849 378	5 808 090
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT				
- Opération sur actions propres		565 703	23 470	23 470
- Dividendes et autres distributions		-20 902 101	-20 103 215	-20 260 918
- Encaissement provenant des emprunts		-	-	-
- Remboursement d'emprunts		-911 140	-1 502 052	-2 613 188
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement		-21 247 538	-21 581 797	-22 850 636
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES				
VARIATION DE TRESORERIE		1 052 803	1 572 190	-35 661
Trésorerie au début de l'exercice	F - 8	561 292	596 953	596 953
Trésorerie à la clôture de l'exercice	F - 9	1 614 095	2 169 143	561 292

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2025

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société ONE TECH HOLDING est une société anonyme régie par la loi n° 2000-93 du 3 novembre 2000 portant promulgation du Code des Sociétés Commerciales, constituée suivant PV de l'Assemblée Générale Constitutive du 15 octobre 2010. Son capital actuel s'élève à 80 400 000 DT réparti en 80 400 000 actions de 1 Dinar de nominale chacune.

La société ONE TECH HOLDING a pour objet la détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés et généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou successibles d'en faciliter la réalisation, l'exploitation ou le développement.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers intermédiaires de la société ONE TECH HOLDING, ont été arrêtés au 30 Juin 2025 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers intermédiaires de la société, présentés en dinars tunisiens, ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière.

IV. BASE DE MESURE

1. *Immobilisations corporelles et incorporelles*

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

Désignation	Taux
- Logiciel	33%
- Site Web	33%
- Construction	5%
- Matériel de transport.....	20%
- Agencement et aménagement.....	10%
- Mobilier et matériel de bureau	20%
- Matériel informatique	33%

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. A la clôture, elles sont évaluées selon la valeur d'usage. Les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

3. Placements

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Les placements à long terme, détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont présentés dans la rubrique « immobilisations financières ».

Les placements à court terme, dont la société n'a pas l'intention de les conserver pendant plus d'un an et qui, par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance, sont présentés dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

À la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

V. NOTES DETAILLEES

B. NOTES RELATIVES AU BILAN

B.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Site web	35 038	35 038	35 038
Logiciels	164 994	144 081	164 994
Agencement, Aménagement et installation	2 107 339	2 106 307	2 107 339
Mobilier et matériel de bureau	212 719	211 702	211 702
Matériel informatique	438 444	378 002	436 030
Matériel de transport	1 263 250	1 263 250	1 263 250
Construction	4 779 544	4 779 544	4 779 544
Terrain	1 898 500	1 898 500	1 898 500
Immobilisations en cours	-	18 685	-
Sous Total	10 899 828	10 835 109	10 896 397
Amts-Site web	32 972	28 192	30 582
Amts-logiciels	150 403	139 273	145 504
Amts-Construction	2 031 306	1 792 329	1 911 819
Amts-Agencement, Aménagement et installation	942 080	732 968	838 054
Amts-Mobilier et matériel de bureau	204 384	191 767	199 402
Amts-Matériel informatique	380 333	349 627	362 355
Amts-Matériel de transport	1 106 813	1 025 946	1 068 878
Sous Total	4 848 291	4 260 102	4 556 594
Total	6 051 537	6 575 007	6 339 803

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 30 Juin 2025

DESIGNATIONS	VALEURS D'ORIGINE				AMORTISSEMENTS				V.C.N
	31/12/2024	Acquisitions	Cessions	30/06/2025	31/12/2024	Dotations	Cessions	30/06/2025	Au 30/06/2025
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Site WEB	35 038			35 038	30 582	2 390		32 972	2 066
Logiciels	164 994			164 994	145 504	4 899		150 403	14 591
S/ TOTAL	200 032	-	-	200 032	176 086	7 289	-	183 375	16 657
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrain	1 898 500			1 898 500	-				1 898 500
Construction	4 779 544			4 779 544	1 911 819	119 487		2 031 306	2 748 238
Matériel de transport	1 263 250			1 263 250	1 068 878	37 935		1 106 813	156 437
Agencement, Aménagement et installation	2 107 339			2 107 339	838 054	104 026		942 080	1 165 259
Immobilisations en cours	-			-	-			-	-
Mobilier et matériel de bureau	211 702	1 017		212 719	199 402	4 982		204 384	8 335
Matériel informatique	436 030	2 414		438 444	362 355	17 978		380 333	58 111
S/TOTAL	10 696 365	3 431	-	10 699 796	4 380 508	284 408	-	4 664 916	6 034 880
TOTAL GENERAL	10 896 397	3 431	-	10 899 828	4 556 594	291 697	-	4 848 291	6 051 537

B.2. Immobilisations financières

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Titres de participation	222 444 359	218 669 359	218 669 359
Versements restants sur actions souscrites	-	-5 000 000	-
Sous total	222 444 359	213 669 359	218 669 359
Provision pour dépréciation titres de participation	5 339 701	5 399 907	5 319 684
Total	217 104 658	208 269 452	213 349 675

Les immobilisations financières se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2024	Acquisitions /souscriptions	Cessions/Reclassement	Solde au 30/06/2025	Nombre des titres 31/12/2024	Acquisitions /souscriptions	Cessions/Reclassement	Nombre des titres 30/06/2025	%
Actions "TUNISIE CABLES"	87 571 803	-	-	87 571 803	512 191	-	-	512 191	92,45%
Actions "FUBA"	57 222 411	-	-	57 222 411	283 983	-	-	283 983	57,56%
Actions "TTEI"	26 033 279	-	-	26 033 279	147 994	-	-	147 994	99,99%
Actions "TECHNIPLAST"	13 802 355	-	-	13 802 355	108 773	-	-	108 773	79,98%
Actions "OTBS"	14 112 927	-	-	14 112 927	274 202	-	-	274 202	93,27%
Actions "ELEONETECH"	5 878 040	-	-	5 878 040	10 996	-	-	10 996	54,98%
Actions "AUTO CABLES TUNISIE"	2 677 188	-	-	2 677 188	19 791	-	-	19 791	48,87%
Actions "ONE TECH MOBILE"	459 996	-	-	459 996	23 995	-	-	23 995	20,00%
Actions "ONE TECH ENGINEERING & CONSULTING"	40 000	-	-	40 000	4 000	-	-	4 000	40,00%
Total participation Groupe One Tech	207 797 999	-	-	207 797 999	1 385 925	-	-	1 385 925	
Actions "SPCS"	2 000 000	-	-	2 000 000	200 000	-	-	200 000	5,63%
Actions "ARIJ AL-MEDINA"	20 000	-	-	20 000	20	-	-	20	2,00%
Actions "MED INSTITUTE TECHNOLOGY"	100 000	-	-	100 000	1 000	-	-	1 000	1,82%
Actions "UADH"	250 003	-	-	250 003	38 462	-	-	38 462	
Actions "Alfa Hyundai"	707	-	-	707	1	-	-	1	
Actions "KSM"	2 100 000	-	-	2 100 000	21 000	-	-	21 000	1,87%
Actions "MCS"	500 000	-	-	500 000	5 000	-	-	5 000	13,89%
Actions "SOFIA TECH"	3 997 039	-	-	3 997 039	18 949	-	-	18 949	23,76%
Actions "ASSURANCE MAGHREBIA"	1 248 750	-	-	1 248 750	22 500	-	-	22 500	0,50%
Actions "STUCOM"	654 861	-	-	654 861	49 995	-	-	49 995	9,99%
Actions "Fonds gérés SICAR"	-	3 775 000	-	3 775 000					
Total participation hors Groupe	10 871 360	3 775 000	-	14 646 360	356 927	-	-	356 927	
Total	218 669 359	3 775 000	-	222 444 359	1 729 452	-	-	1 754 714	
Provision actions " UADH "	-229 234			-231 926					
Provision actions " ASSURANCE MAGHREBIA"	-90 450			-107 775					
Provision actions " FUBA"	-5 000 000			-5 000 000					
Total immobilisations financières nettes	213 349 675	3 775 000	-	217 104 658					

B.3. Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
ELEONETECH	49 998	47 269	29 970
HELIOFLEX	34 821	21 103	34 821
OTBS	1 040 525	860 119	1 007 329
OTM	95 203	270 731	95 202
STUCOM	66 342	66 342	66 342
TUNISIE CABLES	37 503	36 411	36 411
TECHNIPLAST	52 036	40 800	25 869
OTMA	-	266 063	216 806
AUTOCABLES	-	-	12 501
SOFIA TECHNOLOGIES	12 380	12 380	12 380
Clients effets à recevoir	-	40 000	-
Total	1 388 808	1 661 218	1 537 631

B.4. Autres actifs courants

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Charges constatées d'avance	128 746	129 734	108 231
Débiteurs divers	71 061	49 419	69 432
Etat, crédit d'IS	376 513	-	1 115 618
Produits à recevoir	21 293 420	23 166 018	3 974 686
Prêts personnel	20 036	53 681	34 811
Compte courant- SOFIA TECH	500 583	463 646	500 583
Compte courant- STUCOM	717 623	656 696	717 623
Total	23 107 982	24 519 194	6 520 984

B.4.1– Produits à recevoir

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Dividendes à recevoir - TUNISIE CABLE	9 880 339	10 171 929	-
Dividendes à recevoir - STUCOM	136 070	136 070	136 070
Dividendes à recevoir - TTEI	5 030 722	7 031 338	3 431 338
Dividendes à recevoir - EOT	1 379 610	1 288 890	288 890
Dividendes à recevoir - TECHNIPLAST	3 602 319	4 114 055	-
Dividendes à recevoir - SPCS	92 000	-	-
Dividendes à recevoir - ONE TECH MOBILE	79 983	169 965	-
Dividendes à recevoir - AUTOCABLES	977 333	-	-
Dividendes à recevoir - MCS	50 000	50 000	50 000
Divers	65 044	203 771	68 388
Total	21 293 420	23 166 018	3 974 686

B.5. Placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Placements courants	6 150 000	8 950 592	21 050 372
Titres SICAV	607 628	579 473	668 603
Total	6 757 628	9 530 065	21 718 975

B.6. Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Banques « TND »	1 611 926	2 159 237	557 895
Caisse	2 169	9 906	3 397
Total	1 614 095	2 169 143	561 292

B.7. Capitaux propres

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Capital souscrit - appelé, versé	80 400 000	80 400 000	80 400 000
Actions propres	-	-	-
Réserves légales	8 040 000	8 040 000	8 040 000
Prime d'émission	107 225	272 600	107 225
Résultats reportés	132 103 445	131 586 300	131 586 300
Réserves fonds sociales	526 160	502 217	344 514
Autres capitaux propres	183 364	-	174 988
Réserves spéciales pour réinvestissement	3 775 000	-	-
Sous total	225 135 194	220 253 403	220 095 700
Résultat de la période	27 848 605	27 094 332	25 376 145
Total	252 983 799	247 347 735	245 471 845
Nombre d'actions	80 400 000	80 400 000	80 400 000
Résultat/Action	0,346	0,337	0,316

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit (en DT) :

Désignation	Date	Capital	Actions propres	Primes liées au capital	Réserves légalés	Réserves pour Fond Social	Réserves spéciales pour réinvestissement	Résultats reportés	Autres capitaux propres	Résultat de la période	Total
Situation des capitaux propres au	31/12/2024	80 400 000	-557 327	107 225	8 040 000	344 514		131 586 300	174 988	25 376 145	245 471 845
Actions propres			557 327						8 376		565 703
Affectation résultat bénéficiaire 2024										-25 376 145	-25 376 145
<i>Report à nouveau</i>								25 376 145			25 376 145
<i>Réserves</i>											0
<i>Dividendes</i>								-24 859 000			-24 859 000
Opérations /actions propres											0
Autres opérations impactant les capitaux propres											0
Situation des capitaux propres après affectation		80 400 000	-	107 225	8 040 000	344 514		132 103 445	183 364	-	221 178 548
Fond social						181 646					181 646
Résultat de la période										27 848 605	27 848 605
Réserves spéciales pour réinvestissement							3 775 000				3 775 000
Situation des capitaux propres au 30/06/2025		80 400 000	-	107 225	8 040 000	526 160	3 775 000	132 103 445	183 364	27 848 605	252 983 799

B.8. Emprunts

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Emprunts bancaires	-	742 739	-
Total	-	742 739	-

B.9. Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Fournisseurs d'exploitation	504 327	534 631	485 304
Fournisseurs de titres de participation	3 789	3 789	3 789
Total	508 116	538 420	489 093

B.10. Autres passifs courants

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
CNSS	115 869	102 674	119 807
CAVIS	26 386	24 486	29 620
Personnels, assurance groupe	380	380	380
Personnel-autres charges à payer	158 422	177 095	156 932
Personnel-rémunération dues	-	143 861	-
Charges à payer	1 012 281	582 929	739 324
Etat, déclarations mensuelles	115 251	233 870	116 661
Actionnaires dividendes à payer	1 108	844	844
Créditeurs divers	570	570	570
Produits constatés d'avances	27 461	51 941	47 570
Etat, crédit d'IS	-	436 245	873 235
Total	1 457 728	1 754 895	2 084 943

B.11. Autres passifs financiers

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Echéances à moins d'un an sur emprunts	742 712	2 022 251	1 653 861
Intérêts courus	9 253	30 642	17 418
Total	751 965	2 052 893	1 671 279

R. NOTES RELATIVES L'ETAT DE RESULTAT**R.1. Dividendes**

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Dividendes – TUNISIE CABLES	13 880 339	10 171 929	10 171 929
Dividendes – TTEI	6 999 784	6 999 782	6 999 782
Dividendes – TECHNIPLAST	4 802 319	4 799 736	4 799 736
Dividendes – ELEONETECH	1 374 610	1 538 890	1 538 890
Dividendes – AUTO CABLES	977 334	-	-
Dividendes – OTM	159 966	169 966	169 965
Dividendes – SPCS	222 000	-	-
Autres revenus	1 460 228	13 600 230	13 600 231
Total	29 876 580	37 280 533	37 280 533

R.2. Achats d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Frais de bourse	72 475	72 745	143 128
Divers achats non stockés	11 448	83 765	-
Frais sur titres	-	-	75 150
Total	83 923	156 510	218 278

R.3. Charges du personnel

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Salaires et compléments de salaires	1 354 794	1 253 432	2 582 169
Charges sociales	181 232	161 218	343 404
Autres charges de personnel	17 325	50 557	42 636
Total	1 553 351	1 465 207	2 968 209

R.4. Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Dotations aux amortissements des immobilisations	291 699	307 864	604 353
Dotations/Reprise aux provisions pour dépréciation titres de participation	-	5 110 894	5 030 672
Dotations pour résorption	11 900	1 363 848	1 387 650
Reprise sur provision des titres de participation	20 017	-	-
Total	323 616	6 782 606	7 022 675

R.5. Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Jetons de présence	150 000	495 000	770 000
Honoraires et intermédiaires	529 878	625 670	1 207 193
Frais de formation	5 328	8 242	16 927
Frais postaux et télécommunications	14 237	16 084	28 522
Réception et cadeau	32 413	31 714	46 465
Annonces et publicité	65 853	40 845	66 007
Services extérieurs	9 521	56 500	162 586
Impôts et taxes	109 313	111 340	189 042
Services bancaires et assimilés	4 703	2 574	4 960
Dons et subventions	-	10 000	18 500
Missions et Déplacements	59 822	71 252	194 355
Primes d'assurance	11 966	27 848	61 465
Entretien & réparation	70 614	16 091	103 555
Fourniture de bureau	-	4 810	9 933
Autres services extérieurs	68 522	-	-
Transfert de charges	-	179 365 -	176 836 -288 959
Total	952 805	1 341 134	2 590 551

R.6. Charges financières nettes

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Charges d'intérêts	54 632	85 535	261 590
Pertes de changes	608	23	200
Gains de changes	- 3 071 -	42 662	6 594
Perte sur cession des titres	481	372	1
Total	52 650	43 268	268 385

R.7. Produits des placements

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Produits de placements	766 088	745 021	1 469 132
Produits nets/cessions des titres	-	-	231
Total	766 088	745 021	1 469 363

F. NOTES RELATIVES L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

F.1. Variation des créances clients

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 30/06/2025	Variation
Rubrique « <i>Clients</i> »	1 537 631	1 388 808	148 823
Total	1 537 631	1 388 808	148 823

F.2. Variation des autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 30/06/2025	Variation
Rubrique « <i>Autres actifs courants</i> »	6 520 984	23 107 982	-16 586 998
Total	6 520 984	23 107 982	-16 586 998

F.3. Variation des fournisseurs

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 30/06/2025	Variation
Rubrique « <i>Fournisseurs</i> »	489 093	508 116	19 023
Total	489 093	508 116	19 023

F.4. Variation des autres passifs

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 30/06/2025	Variation
Rubrique « <i>Autres passifs courants</i> »	2 084 943	1 457 728	-627 215
Ajustement "Dividende à payer"	-844	-1 108	-264
Ajustement "intérêts Caurus"	17 418	9 253	-8 165
Total	2 101 517	1 465 873	-635 644

F.5. Variation des placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 30/06/2025	Variation
Rubrique « <i>Placements et autres actifs financiers</i> »	21 718 975	6 757 628	14 961 347
Total	21 718 975	6 757 628	14 961 347

F.6. Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Montant
Acquisition mobilier et matériel de bureau	1 017
Acquisition matériel informatique	2 414
Total	3 431

F.7. Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisation financières

Désignation	Montant
Fond géré SICAR	3 775 000
Total	3 775 000

F.8. Trésorerie au début de l'exercice

Désignation	Montant
Rubrique « <i>Liquidités et équivalents de liquidités</i> »	561 292

F.9. Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignation	Montant
Rubrique « <i>Liquidités et équivalents de liquidités</i> »	1 614 095

VI. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan de la société ONE TECH HOLDING au 30 JUIN 2025 se détaillent comme suit :

- La société ONE TECH HOLDING a hypothéqué l'ensemble immobilier de la propriété sise à la zone industrielle Ariana, en garantie de l'emprunt contracté auprès de la BIAT pour un montant de 10 000 000 DT. L'encours de ce crédit au 30 JUIN 2025 s'élève à 742 712 DT.
- OTH a accordé une garantie à première demande pour garantir l'ensemble des emprunteuses au titre du contrat de crédit BEI, à savoir les sociétés TUNISIE CABLES, TECHNIPLAST INDUSTRIE, ELEONETECH, FUBA PRINTED CIRCUITS et TTEI. La garantie couvre l'intégralité du montant à savoir 21 000 000 euros. L'encours de ce crédit au 30 JUIN 2025 s'élève à 6 359 857 euros.

- « ONE TECH HOLDING » a souscrit une garantie solidaire, avec les autres emprunteuses à savoir les sociétés Tunisie Câbles et ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING S.A.R.L., exigeant d'eux de se garantir mutuellement. La garantie couvre l'intégralité du montant du crédit IFC soit 23 000 000 euros. L'encours ce crédit au 30 JUIN 2025 s'élève à 5 000 000 euros.
- La société ONE TECH HOLDING se porte garante de la filiale « ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING » à travers la signature par son Directeur Général Adjoint de la lettre de confort demandée par la SOGELEASE, filiale du groupe Société Générale Maroc, et ce en couverture de son engagement sous forme d'un crédit leasing, d'une enveloppe maximale de 2 000 000 euros qu'elle accordera à la filiale ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING ». La lettre de confort signée mentionne un montant de 1 945 076 euros. L'encours de ce crédit est entièrement réglé en 2025.
- Le conseil d'administration du 26 août 2021 a autorisé la société « ONE TECH HOLDING » de signer en tant que garant, l'avenant d'extension au contrat de financement signé le 11 décembre 2017 avec la BEI accordant aux sociétés emprunteuses soient, TECHNIPLAST Industrie, TTEI, FUBA, ELEONTECH et TUNISIE CABLES, un financement complémentaire d'un montant total de 9 000 000 Euros, le montant de la garantie accordée par OTH s'élève à 4 000 0000 euros. L'encours de ce crédit s'élève au 30 JUIN 2025 à 1 231 059 euros.
- La société ONE TECH HOLDING se porte caution solidaire et hypothécaire avec sa filiale « ONE TECH BUSINESS SOLUTION » à travers la signature du contrat de de crédit bancaire auprès de la BIAT, pour un montant de 2 500 000 DT. L'encours ce crédit au 30 JUIN 2025 s'élève à 2 261 905 DT.

Engagements reçus :

- Dans le cadre de l'opération de cession des titres de participation de la société « HELIOFLEX », la société « ONE TECH HOLDING » aura droit contractuellement à une enveloppe supplémentaire de 827 362,27 euro retenue actuellement par l'acquéreur en compte escrow et ce en guise de garantie actif et passif. Cette enveloppe et le maximum mis en couverture des GAP et est libérable selon les modalités suivantes :
- La somme de 433 302,2 € a été encaissé courant le mois de juin 2025
- Le reliquat l'année prochaine.

Tunis, le 26 août 2025

Mesdames et messieurs les
actionnaires de la Société ONE
TECH HOLDING

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES CO- COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ÉTATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2025**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires ci joints de la société **ONE TECH HOLDING**, qui comprennent le bilan au 30 juin 2025, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie, ainsi que les notes aux états financiers.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les états financiers intermédiaires qui font apparaître un total bilan 256 036 608 dinars et un résultat bénéficiaire de 27 848 605 dinars, relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend : l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément à la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, aux lois et réglementations en vigueur ainsi que la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité. Nous avons effectué cet examen conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie.

Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser notre examen limité en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas en conséquence effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société ONE TECH HOLDING arrêtés au 30 juin 2025, ne

présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Les Commissaires aux Comptes

Sleheddine ZAHAF
CABINET SLEHEDDINE ZAHAF

Walid MASMOUDI
ECC MAZARS

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ASSURANCES MAGHREBIA VIE

Siège Social : 24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite– 1002 Tunis –

La société Assurances Maghrebria Vie publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025 accompagnés du rapport d'examen limité du commissaire aux comptes Mme Emna RACHIKOU (F.M.B.Z -KPMG TUNISIE).

BILAN (exprimé en dinars)

ACTIFS	NOTES	EXERCICE 2025			EXERCICE 2024	
		Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net 30/06/2025	Montant net 30/06/2024	Montant net 31/12/2024
AC1 ACTIFS INCORPORELS	3.1					
AC11 Investissement de recherche et de développement	3.1.1	42 585	42 585	-	-	-
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	3.1.2	761 286	618 790	142 495	1 006	125 271
		803 870	661 375	142 495	1 006	125 271
AC2 ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION	3.2					
AC21 Installations techniques et machines	3.2.1	1 602 614	1 192 757	409 857	522 354	466 870
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	3.2.2	356 625	232 120	124 505	92 878	129 090
AC23 Acomptes versés et immobilisation corporelles en cours		950	-	950	950	950
		1 960 188	1 424 877	535 312	616 182	596 910
AC3 PLACEMENTS	3.3					
AC31 Terrains et constructions						
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	3.3.1	9 961 187	212 545	9 748 642	3 548 580	9 768 983
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	3.3.2	21 125 466	1 739 778	19 385 688	19 581 435	19 482 757
AC33 Autres placements financiers						
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	3.3.3	141 960 886	7 132 428	134 828 458	130 604 082	127 070 295
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	3.3.4	494 754 084	1 143 229	493 610 854	441 420 280	483 577 109
AC334 Autres prêts	3.3.5	3 880 693	-	3 880 693	3 552 177	3 601 113
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	3.3.6	1 855 478	-	1 855 478	1 399 484	1 421 493
Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte	3.3.7	15 373 656	-	15 373 656	13 692 739	14 291 672
		688 911 450	10 227 980	678 683 470	613 798 777	659 213 423
AC5 PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	3.4					
AC520 Provisions d'assurances vie	3.4.1	15 046 989	-	15 046 989	13 358 107	14 363 238
AC530 Provision pour sinistres vie	3.4.2	11 587 343	-	11 587 343	13 538 400	10 737 396
		26 634 333	-	26 634 333	26 896 507	25 100 634
AC6 CRÉANCES	3.5					
AC61 Créances nées d'opérations d'assurances directe						
AC611 Primes acquises et non émises	3.5.1	27 958	-	27 958	18 474	152 355
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	3.5.2	13 382 171	2 157 212	11 224 959	11 245 522	8 056 214
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	3.5.3	15 683 831	-	15 683 831	9 723 821	12 762 870
AC63 Autres créances						
AC631 Personnel	3.5.4	162 501	-	162 501	79 088	83 865
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3.5.5	17 933 840	-	17 933 840	12 597 341	14 844 266
AC633 Débiteurs divers	3.5.6	7 942 894	-	7 942 894	6 730 942	5 361 092
		55 133 196	2 157 212	52 975 984	40 395 188	41 260 662
AC7 AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF	3.6					
AC71 Avoirs en banques, CCP chèques et caisse	3.6.1	19 246 440	1 331 424	17 915 016	19 988 527	4 292 394
AC72 Charges reportées						
AC722 Autres charges à répartir	3.6.2	162 341		162 341	270 568	216 454
AC73 Comptes de régularisation Actif						
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	3.6.3	24 384 058	118 271	24 265 787	23 318 003	23 362 987
AC733 Autres comptes de régularisation	3.6.4	8 241 948	-	8 241 948	8 087 329	9 176 002
		52 034 786	1 449 695	50 585 092	51 664 426	37 047 838
TOTAL DES ACTIFS		825 477 823	15 921 138	809 556 685	733 372 086	763 344 738

BILAN (exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		Notes	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		4.1			
CP1	Capital social		25 000 000	25 000 000	25 000 000
CP2	Réserves et primes liées au capital		89 300 353	78 186 727	78 202 353
CP4	Autres capitaux propres		14 832 808	14 832 808	14 832 808
CP5	Résultats reportés		8 755	3 283	3 283
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE			129 141 916	118 022 818	118 038 443
CP6	Résultat de l'exercice		12 709 897	10 453 080	20 180 473
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION			141 851 813	128 475 898	138 218 916
PASSIFS		4.2			
PA2	Provisions pour autres risques et charges	4.2.1			
PA23	Autres provisions	4.2.1.1	39 140	-	39 140
			39 140	-	39 140
PA3	Provisions techniques brutes	4.2.2			
PA320	Provisions d'assurance vie	4.2.2.1	549 714 338	486 967 777	514 645 713
PA330	Provisions pour sinistres	4.2.2.2	42 057 707	46 380 349	40 364 831
PA340	Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes	4.2.2.3	9 044 130	8 106 074	13 598 562
PA360	Provisions pour égalisation	4.2.2.4	2 061 799	2 472 872	2 061 799
PA4	Provisions pour contrats en unités de comptes	4.2.2.5	15 373 654	13 692 739	14 291 671
			618 251 629	557 619 811	584 962 575
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	4.2.3	26 454 707	26 817 946	25 025 330
PA6	Autres dettes	4.2.4			
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	4.2.4.1	4 510 933	3 197 840	3 398 223
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	4.2.4.2	5 025 069	4 805 818	6 670 852
PA631	Dépôts et cautionnements reçus	4.2.4.3	84 474	75 211	84 474
PA632	Personnel	4.2.4.4	1 807 281	1 762 114	1 540 876
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4.2.4.5	264 470	643 397	1 227 192
PA634	Créditeurs divers	4.2.4.6	11 121 351	9 894 149	1 960 813
			22 813 579	20 378 529	14 882 429
PA7	Autres passifs	4.2.5			
PA71	Comptes de régularisation passif	4.2.5.1	145 816	79 901	216 347
			145 816	79 901	216 347
TOTAL DU PASSIF			667 704 872	604 896 188	625 125 822
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			809 556 685	733 372 086	763 344 738

ETAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE (exprimé en dinars)

	Notes	OPÉRATIONS BRUTES 30/06/2025	CESIONS ET RÉTROCESSIONS 30/06/2025	OPÉRATIONS NETTES 30/06/2025	OPÉRATIONS NETTES 30/06/2024	OPÉRATIONS NETTES 31/12/2024
PRV1 Primes	5.1	65 938 783	- 5 403 451	60 535 332	55 441 790	116 703 793
PRV11 Primes émises		65 938 783	- 5 403 451	60 535 332	55 441 790	116 703 793
PRV2 Produits des placements	5.2	30 653 388		30 653 388	26 539 614	52 827 417
PRV21 Revenus des placements		19 584 173		19 584 173	19 888 752	37 582 682
PRV22 Autres produits de placements		6 909 208		6 909 208	4 809 706	11 120 749
PRV23 Reprises de corrections de valeurs sur placements		824 232		824 232	753 917	1 720 980
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements		3 335 774		3 335 774	1 087 238	2 403 006
PRV3 Plus values non réalisées sur placements	5.3	1 069 635		1 069 635	1 373 832	1 218 947
CHV1 Charges de sinistres	5.4	36 409 829	4 051 148	32 358 681	26 314 246	54 107 373
CHV11 Montants payés	5.4.1	34 716 952	3 201 200	31 515 752	24 445 108	55 452 750
CHV12 Variation de la provision pour sinistres		1 692 876	849 947	842 929	1 869 138	1 345 376
CHV2 Variation des autres provisions techniques		31 596 177	683 752	30 912 426	28 047 669	60 400 821
CHV21 Provisions d'assurances vie		35 068 625	683 752	34 384 874	32 231 190	58 903 995
CHV22 Autres provisions techniques		4 554 431		4 554 431	4 852 124	229 291
CHV23 Provisions sur contrats en unités de comptes		1 081 983		1 081 983	668 603	1 267 535
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes		-	81 705	81 705	80 605	258 125
CHV4 Frais d'exploitation	5.5	9 727 196	46 451	9 680 744	9 609 738	21 541 298
CHV41 Frais d'acquisition	5.5.1	7 241 991		7 241 991	6 980 123	15 520 400
CHV43 Frais d'administration	5.5.2	2 485 204		2 485 204	2 650 581	6 080 386
CHV44 Commissions reçues des réassureurs			46 451	46 451	20 965	59 488
CHV5 Autres charges techniques	5.6	861 734		861 734	932 546	1 426 889
CHV9 Charges de Placements	5.7	3 242 556		3 242 556	5 018 843	8 568 816
CHV91 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		1 094 825		1 094 825	1 189 270	2 446 489
CHV92 Correction de valeurs sur placements		2 146 549		2 146 549	3 796 746	5 432 758
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements		1 182		1 182	32 828	689 570
CHV10 Moins values non réalisées sur placements	5.8	-		-	619 091	-
CHINT2 Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat	5.9	4 736 310		4 736 310	3 759 298	7 431 307
RTV Sous total : Résultat technique		11 088 005	- 540 395	10 547 609	9 134 410	17 531 778

ETAT DE RÉSULTAT (exprimé en dinars)

	Notes	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
<i>RTV</i> Résultat technique de l'assurance et de la réassurance vie		10 547 609	9 134 410	17 531 778
<i>PRINT3</i> Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat technique		4 736 310	3 759 298	7 431 307
<i>PRINT2</i> Autres produits non techniques	6.1	25 000	26 176	58 148
<i>CHINT3</i> Autres charges non techniques	6.2	- 592 094	- 403	- 121 546
Résultat provenant des activités ordinaires avant impôts		14 716 825	12 919 480	24 899 687
<i>CHINT4</i> Impôts sur le résultat	6.3	- 1 745 155	- 1 826 963	- 3 495 714
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		12 971 670	11 092 517	21 403 973
Eléments extraordinaires	-	- 261 773	- 639 437	- 1 223 500
Résultat net de l'exercice		12 709 897	10 453 080	20 180 473

État de flux de Trésorerie (exprimé en dinars)

	Notes	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements des primes reçues des assurés		49 381 830	46 841 035	110 935 999
Sommes versées pour paiement des sinistres	-	30 545 081	22 117 749	54 674 841
Encaissements des primes reçues (acceptations)		1 500 000	881 195	881 195
Décaissements de primes sur les cessions	-	2 772 894	83 625	997 354
Commissions versées aux intermédiaires	-	2 256 465	2 775 018	4 426 889
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-	3 697 839	3 759 328	8 065 675
Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers	-	116 427 252	57 012 257	127 201 056
Encaissements liés à la cession de placements financiers		113 089 228	46 239 986	92 794 058
Remboursements de prêts		226 874	592 804	1 306 822
Taxes sur les assurances versées au Trésor	-	4 350 610	3 905 970	6 387 651
Produits financiers reçus		6 684 863	4 073 921	8 587 357
Autres mouvements	-	47 387	168 830	11 728
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	7.1	10 785 267	9 143 825	12 763 693
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immo. corporelles et incorporelles	-	100 642	18 154	87 031
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-	49 188	-	6 083 852
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	7.2	- 149 831	- 18 154	- 6 170 884
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	-	100 800	64 800	8 136 588
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	7.3	- 100 800	- 64 800	- 8 136 588
Variation de trésorerie		10 534 636	9 060 871	- 1 543 778
Trésorerie au début de l'exercice		1 702 300	3 246 078	3 246 078
Trésorerie à la clôture de l'exercice		12 236 936	12 306 949	1 702 300

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTREMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2025

En application des dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000, portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux entreprises d'assurances et de réassurances, les notes aux états financiers des **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** se présentent comme suit :

Note 1 : Présentation de la société

Fondée en 2009, **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** est un acteur de référence en matière d'assurance vie sur le marché Tunisien avec une expertise confirmée.

Forme juridique :	Société anonyme
Capital social :	25 000 000 DT
Siège social :	24 Rue d'Arabie Saoudite Tunis Belvédère
Président du conseil d'administration :	Monsieur Mohamed Nabil ESSASSI
Directeur Général :	Monsieur Sebastien SANCHEZ
Commissaire aux comptes :	Cabinet FMBZ KPMG Tunisie

Faits marquants de l'exercice :

- Au 30 Juin 2025, la compagnie a réalisé un chiffre d'affaires de **67 568 293 DT** contre 62 684 448 DT au 30 Juin 2024, soit une progression de 7,79%.
- Le montant total des règlements des sinistres et des capitaux échus au 30 Juin 2025 s'élève à **11 119 328 DT** contre 8 928 032 DT au 30 Juin 2024 enregistrant une hausse de 24,54 %.
- Au 30 Juin 2025, les provisions techniques de la compagnie, se sont renforcées de 60 631 818 DT, pour s'établir à **618 251 629 DT** contre 557 619 811 DT une année auparavant enregistrant ainsi une augmentation de 10,87%.
- Les produits financiers nets ont atteint **27 410 832 DT** au 30 Juin 2025 contre 21 520 771 DT une année auparavant, soit une augmentation de 27,37%.
- Le résultat net de la compagnie enregistre une augmentation de 21,59% au 30 Juin 2025, pour s'établir à **12 709 897 DT** contre 10 453 080 DT au 30 Juin 2024.

Note 2 : Principes et méthodes comptables adoptés

Les états financiers intermédiaires relatifs à la période allant du 1er janvier 2025 au 30 Juin 2025, ont été arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers ont été effectuées conformément aux normes suivantes :

- Norme comptable n°19 relative aux états financiers intermédiaires ;
- Norme comptable n°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°27 relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°31 relative aux placements dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

Note 2-1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations acquises par l'entreprise sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties selon la méthode linéaire par application des taux suivants :

Logiciels	33%
Agencements, Aménagements et Installations	10%
Matériel de Transport	20%
Matériel informatique	15%
Equipements de bureau	10%

Note 2-2 : Placements Immobiliers et Placements Financiers

Les placements acquis par la société « ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA » sont comptabilisés conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 31 relative aux placements dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurances.

La répartition des produits des placements nets de charges aux différentes catégories est effectuée conformément à la NCT 26.

A la date de clôture, l'évaluation des placements se fait à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût d'entrée font l'objet de provision, les plus-values ne sont pas constatées.

Note 2-2-1 : Placements Immobiliers

Les placements immobiliers sont inscrits à l'actif du bilan pour leur prix d'acquisition et sont amortis selon le mode linéaire au taux de 2,5%.

L'évaluation à la clôture des placements immobiliers se fait conformément à la NCT 31 soit à la valeur historique. Les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet de provision. Les plus-values par rapport à cette valeur ne sont pas constatées.

Les parts dans les sociétés civiles immobilières sont évaluées à leurs valeurs d'usage, les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet d'une provision et les plus-values dégagées ne sont pas constatées.

Conformément au paragraphe 19 de la NCT 31, les placements immobiliers (immeubles d'exploitation et hors exploitation) font l'objet d'un amortissement selon les règles définies dans la NCT 05. La dotation aux amortissements de chaque exercice est constatée en charges.

Note 2-2-2 : Placements financiers

Les obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage (valeur de marché, actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise).

Les moins-values par rapport au coût d'entrée font l'objet de provision. Les plus-values par rapport à ce coût ne sont pas constatées.

L'évaluation à la clôture des autres placements se fait à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût d'entrée font l'objet de provision. Les plus-values par rapport à ce coût ne sont pas constatées.

La NCT 31 prévoit le rattachement à chaque exercice des produits et des charges qui le concernent. Il doit être tenu compte des charges et produits afférents à l'exercice, et ce quel que soit la date d'encaissement des produits. De ce fait, la partie des produits dont l'échéance est prévue au cours d'un exercice ultérieur et qui est rattachée à l'exercice en cours est comptabilisée en résultat par le biais d'un compte de bilan « Intérêts courus à la date de clôture ».

Note 2-3 : Provisions techniques

Le code des assurances édicte au niveau de son article 59 que les entreprises d'assurances doivent inscrire au passif et représenter à l'actif de leur bilan les provisions techniques suffisantes pour le règlement intégral de leurs engagements vis-à-vis des assurés ou bénéficiaires de contrats.

L'activité d'assurance est régie par :

- Le Code des Assurances tel que promulgué par la loi n° 92-24 du 9 mars 1992 et les textes la complétant,
- Les normes comptables générales et les normes comptables relatives au secteur d'assurance notamment la Norme comptable n°29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance,
- L'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leurs représentations,
- L'arrêté du Ministre des Finances du 6 juin 2011 modifiant l'arrêté du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leurs représentations,
- L'arrêté du ministre des finances du 5 janvier 2009, modifiant l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques des entreprises d'assurances et les conditions de leur représentation.

La liste des provisions techniques est la suivante :

- ✓ Provisions mathématiques,
- ✓ Provisions pour frais de gestion,
- ✓ Provision pour participation aux bénéfices et ristournes,

- ✓ Provision pour sinistres à payer,
- ✓ Provision d'égalisation,
- ✓ Provisions des contrats en unités de compte.

Provisions mathématiques : Les provisions mathématiques représentent la dette probable de l'assureur vis à vis de ses assurés. Il s'agit de la différence à la date d'inventaire entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Méthodologie Assurances Maghreb Vie :

Les provisions mathématiques sont égales à la valeur actuarielle estimée des engagements y compris les participations aux bénéfices déjà allouées et déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures. Elles sont calculées contrat par contrat conformément aux notes techniques certifiées et aux engagements contractuels.

Le calcul des provisions mathématiques fait l'objet d'un premier contrôle par les actuaires internes d'assurances Maghreb Vie et d'une validation par un actuaire indépendant.

Provisions pour frais de gestion : Les provisions pour frais de gestion sont constituées pour couvrir les charges de gestion futures des contrats qui ne sont pas couverts par des chargements sur primes ou par des prélèvements sur les produits financiers attendus.

Méthodologie Assurances Maghreb Vie :

Les provisions pour frais de gestion sont calculées pour chaque type de produit et correspondent à la valeur actuelle probable de l'ensemble des frais, internes et externes, qui seront engagés après la date de clôture pour couvrir les charges de gestion des contrats et le règlement des sinistres et des rachats.

Les provisions pour frais de gestion sont évaluées par les actuaires internes d'assurances Maghreb Vie et font l'objet d'une validation par un actuaire indépendant.

Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes : Il s'agit des montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous forme de participation aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités.

Les ristournes correspondent au remboursement à l'assuré d'une partie de la prime qu'il a versée. Il peut s'agir notamment des remboursements effectués pour la modification ou la suspension volontaire des garanties du contrat.

Méthodologie Assurances Maghreb Vie :

Les provisions pour participation aux bénéfices correspondent aux montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous forme de participation aux bénéfices et de ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités. Elles sont évaluées lors de chaque arrêté comptable selon les clauses contractuelles.

Les provisions pour participation aux bénéfices sont évaluées par les actuaires internes d'assurances Maghreb Vie et font l'objet d'une validation par un actuaire indépendant.

Provisions pour sinistres à payer : Les provisions pour sinistres à payer représentent la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats, arrivés à échéances déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

Lors de chaque arrêté de comptes, les entreprises d'assurance doivent inscrire dans les provisions pour sinistres à payer le montant correspondant aux sinistres survenus mais non encore réglés aux bénéficiaires des contrats. Ce montant doit être majoré des frais de règlement des sinistres. En contrepartie, les provisions mathématiques d'assurance vie relatives aux contrats concernés doivent être exclues des provisions mathématiques d'assurance vie.

Méthodologie Assurances Maghreb Vie :

Les provisions pour sinistre à payer comprennent :

- Une provision pour les sinistres déclarés et non encore payés,
- Une provision pour les sinistres survenus non encore déclarés (tardifs),

La provision pour sinistres déclarés et non encore payés à la date d'inventaire est évaluée dossier par dossier sur la base des déclarations, clauses et garanties contractuelles.

La provision pour sinistres survenus non encore déclarés est évaluée selon des méthodes statistiques.

Ces provisions sont majorées, par application d'un taux, pour tenir compte des frais de gestion des sinistres.

Les provisions pour sinistres déclarés sont arrêtées par les services techniques dossier par dossier et font l'objet d'un contrôle par les actuaires internes d'assurances Maghreb Vie et d'une validation par un actuaire indépendant.

Les provisions pour sinistres tardifs sont évaluées par les actuaires internes d'assurances Maghrebria Vie et font l'objet d'une validation par un actuaire indépendant.

Provisions d'égalisation : Il s'agit des montants provisionnés conformément aux dispositions légales et réglementaires permettant d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance de groupe contre le risque décès.

Méthodologie Assurances Maghrebria Vie :

Ces provisions sont constituées pour couvrir la fluctuation de la sinistralité future de la catégorie Décès et évaluées sur la base de méthodes statistiques qui tiennent compte de l'historique de la sinistralité.

La provision d'égalisation est évaluée par les actuaires internes d'assurances Maghrebria Vie et fait l'objet d'une validation par un actuaire indépendant.

Provisions des contrats en unités de compte : Les provisions des contrats en unités de compte représentent l'engagement de l'entreprise d'assurance envers les assurés qui ont souscrit des contrats pour lesquels la garantie est exprimée en fonction d'un support constitué de titres et d'actions.

Méthodologie Assurances Maghrebria Vie :

Les provisions des contrats en unités de compte correspondent pour chaque contrat d'assurance au nombre d'unités détenues dans chaque support d'investissement multiplié par la valeur liquidative du support correspondant.

Les provisions pour unité de compte font l'objet d'un contrôle par les actuaires internes d'assurances Maghrebria Vie et d'une validation par un actuaire indépendant.

Note 2-4 : Sinistres et provisions sur sinistres

- Les sinistres et les provisions sur sinistres conformément aux dispositions du paragraphe 35 de la NC30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Date d'inventaire : 30-06-2025	Exercice de survenance							30/06/2025
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
Règlements cumulés	16 877 577	19 279 424	27 349 672	34 598 219	41 448 979	39 940 540	24 941 648	28 907 238
Provision pour sinistre à payer	1 173 652	2 202 940	3 330 001	5 019 628	3 483 058	4 529 868	7 711 546	9 029 237
Primes nettes	58 489 464	66 144 458	77 268 613	91 754 145	103 333 424	111 592 669	61 118 273	65 938 783
% sinistres / primes nettes	31%	32%	40%	43%	43%	40%	53%	58%

- La différence entre d'une part, le montant des provisions pour sinistres à payer inscrites au bilan d'ouverture, relatives aux sinistres survenus au cours des exercices antérieurs et restant à régler,

Et d'autre part, le montant total des prestations payées au cours de l'exercice au titre des sinistres survenus au cours d'exercices antérieurs et des provisions pour sinistres inscrites au bilan de clôture au titre de ces mêmes sinistres et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 82 de la NC26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

	Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture de l'exercice 2025	Prestations payées au cours de l'exercice 2025 au titre des sinistres survenus au cours des exercices antérieurs	Provisions pour sinistres à payer à la clôture du 30-06-2025 au titre des sinistres survenus au cours des exercices antérieurs
Montant	40 364 831	4 792 080	33 028 471

- Détail de la provision pour sinistres à payer vie pour les sinistres dont le montant ou l'évaluation sont définitivement connus et pour lesquels il ne demeure que le mouvement de trésorerie à générer et ce, conformément aux dispositions paragraphe 49 de la NC29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

Intitulé	Décès	Mixte	Capitalisation	Unités Cpte	Acceptation Vie	Somme
Provisions pour sinistres à payer à la clôture du 30-06-2025 pour les sinistres dont le montant ou l'évaluation sont définitivement connus	94 597					94 597

Note 2-5 : Conversion des éléments monétaires

Les éléments du bilan en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération avec une actualisation à la date de clôture.

Note 2-6 : Affectation des charges par destination

Conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne N° 30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurances, les charges engagées par la société sont présentées dans l'état de résultat par destination.

Les destinations sont :

- ✓ Les frais de gestion de sinistres,
- ✓ Les frais d'acquisition,
- ✓ Les frais d'administration,
- ✓ Les charges de gestion des placements, et
- ✓ Les autres charges techniques.

La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination est réalisée à l'aide des clés de répartition qui sont fondées sur des critères quantitatifs objectifs appropriés et contrôlable, directement liées à la nature des charges.

La compagnie Assurances MAGHREBIA VIE a fait appel à un cabinet externe afin de l'assister dans la revue et la mise à jour des clés de répartition permettant le déversement des charges par nature (classe 9) vers les charges par destinations (classe 6) ainsi que dans la revue et la mise à jour des clés analytiques permettant la répartition des charges de la classe 9 entre les catégories d'assurance pour les besoins de préparation de l'état B1.

La revue et la mise à jour des clés de déversement et des clés analytiques a permis à la compagnie :

- D'obtenir une visibilité sur la répartition des coûts par nature en coût par destination et de disposer d'une traçabilité de cette répartition.
- De dégager, d'une manière plus précise, la performance de chaque branche d'assurance.
- D'établir une politique tarifaire adéquate en estimant les coûts d'une manière fiable.

Affectation de la masse salariale

La clé de déversement de la section masse salariale correspond au rapport entre la somme de la charge salariale allouée à une destination donnée et le total de la charge salariale. Elle se présente comme suit :

Destination	%
Frais d'administration	49,41 %
Frais d'acquisition des contrats	24,48 %
Frais de gestion des sinistres	18,85 %
Frais de gestion des placements	1,87 %
Autres charges techniques	5,39 %
Total	100 %

Ventilation de la charge de personnel

Charges de personnel:	30/06/2025	Part%	30/06/2024	Part%
Salaires	2 410 755	74,78 %	2 517 603	75,35 %
Charges sociales	417 078	12,94 %	421 562	12,62 %
Autres	396 163	12,29 %	401 850	12,03 %
Total	3 223 997	100,00 %	3 341 016	100,00 %

La répartition de l'effectif employé par catégorie de salariés est comme suit :

Catégorie	Nombre
Cadres de Direction	19
Cadres Supérieurs	41
Personnel d'encadrement	11
Agents d'exécution	10
Autres	4
Total	85

Note 2-7 : Note sur les parties liées

Note 2-7-1 : Nature de la relation entre la société Assurances Maghrebria Vie et les autres parties liées

La société Assurances Maghrebria Vie est une société dépendante du groupe MAGHREBIA. En effet, le périmètre de consolidation du groupe MAGHREBIA est comme suit :

La Société mère : Assurances Maghrebria S.A.

Les sociétés dépendantes du Groupe : Assurances Maghrebria Vie S.A, Assurances Maghrebria Immobilière S.A, Maghrebria Financière Sicar S.A et Codway S.A.

La Société ASSURANCES MAGHREBIA S.A détient :

- 56 % du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A,
- 58,70 % du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A,
- 82,37 % du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et
- 85,25% du capital de la société CODWAY S.A.

La Société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** détient :

- 17,63 % du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR,
- 14,75% du capital de la société CODWAY et
- 44% de la société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE SA.

Note 2-7-2 : Politique de fixation des montants de transactions entre les parties liées

Pour la fixation des montants de transactions communes, la société se réfère au prix de marché appliqué dans les mêmes conditions économiques.

Note 2-7-3 : Conventions conclus entre la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA et les parties liées

Note 2-7-3-1 Conventions conclus entre la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA et la société ASSURANCES MAGHREBIA SA

Note 2-7-3-1-1 Convention de prestation de service conclue entre ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA et ASSURANCES MAGHREBIA SA

La société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** a confié à la société **ASSURANCES MAGHREBIA** la gestion des activités ci-dessous :

- ✓ La gestion des ressources humaines ;
- ✓ La comptabilité de la réassurance ;
- ✓ La gestion comptable et financière ;
- ✓ La gestion des prestations en matière juridique ;
- ✓ Le contrôle de la conformité ;
- ✓ La gestion des risques ;
- ✓ L'audit interne ; et
- ✓ L'informatique.

Cette convention a pris effet à partir du 03 janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois, renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

En contrepartie de ces prestations, **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** s'engage à régler à **ASSURANCES MAGHREBIA** à la fin de chaque exercice un montant forfaitaire annuel de **120 000 DT** hors taxes, sur présentation de facture.

Au 30 juin 2025, la société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** a constaté une provision de **60 000 DT HT**.

Note 2-7-3-1-2 Convention de délégation de gestion de produits conclue entre Assurances Maghrebias Vie SA et Assurances Maghrebias SA

La Société **ASSURANCES MAGHREBIA** a confié par délégation à la Société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** la gestion des produits santé. Cette convention a pris effet à partir du 1^{er} janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

En 2019, la société **ASSURANCES MAGHREBIA** propose d'intégrer de nouvelles dispositions à ladite convention :

- ✓ Des travaux liés aux missions de contrôle interne ; et
- ✓ Des travaux liés au marketing.

L'avenant est entré en vigueur à partir du 1^{er} juin 2019.

En contrepartie, la Société **ASSURANCES MAGHREBIA** s'engage à régler à la Société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** un montant forfaitaire annuel de **50 000 DT HT**, sur présentation de facture.

Au 30 juin 2025, la société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** a constaté un produit de **25 000 DT HT**.

Note 2-7-3-1-3 Contrats de location entre Assurances Maghrebias Vie SA et Assurances Maghrebias SA

La société **ASSURANCES MAGHREBIA** donne en location à la société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** une partie du RDC de l'immeuble sis au 24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite d'une surface totale de 250M². Le loyer au **30-06-2025** est fixé à **16 483 DT HT**.

Note 2-7-3-2 Conventions conclus entre la société Assurances Maghrebias Vie SA et la société Assurances Maghrebias Immobiliere SA

Note 2-7-3-2-1 Contrat de location entre Assurances Maghrebias Vie SA et Assurances Maghrebias Immobiliere SA

La société **ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE** donne en location à la société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** le local de l'immeuble sis à Sousse au 1, rue Salah SAAD à usage de bureaux. Cette location est consentie pour la durée d'une année renouvelable par tacite reconduction. Au **30-06-2025**, le loyer est fixé à **22 690 DT HT**.

Note 2-7-3-2-2 Convention de gestion du patrimoine immobilier entre la Société Assurances Maghrebias Vie SA et la Société Assurances Maghrebias Immobiliere SA

La Société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** a confié à la Société **ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE** la gestion de son patrimoine immobilier. Ce contrat de gérance a pris effet à partir du 1 janvier 2010 pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction.

En contrepartie de ces prestations, la Société **ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE** a facturé au **30-06-2025** à la société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** la somme de **89 891 DT HT**.

Note 2-7-3-3 Conventions conclus entre la société Assurances Maghrebias Vie SA et la société Codway SA

Note 2-7-3-3-1 Convention d'assistance conclue entre la Société Assurances Maghrebias Vie SA et la Société Codway SA

La Société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** a conclu une convention Assistance Système d'Information et Business Process Outsourcing avec la Société **CODWAY** avec date d'effet du 1^{er} janvier 2018 et ayant pour principal objet :

- ✓ Système d'Information ;
- ✓ Assistance et Développement Logiciel ;
- ✓ Audit Informatique ;
- ✓ Business Process Outsourcing (BPO).

Au **30-06-2025**, en contrepartie de ces prestations, la Société **CODWAY** a facturé à la société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** un montant de **73 131 DT HT**.

Note 2-7-3-4 Conventions conclus entre la société Assurances Maghrebias Vie SA et la société Union Financière Holding SA

En vertu de l'accord du Conseil d'Administration en date du 29 juin 2018, la société **UNION FINANCIERE HOLDING** a facturé au premier semestre de l'année 2025 à la société **ASSURANCE MAGHREBIA VIE** la somme de **337 841 DT HT** en contre partie des prestations servies en matière de conseils et d'assistances.

Note 3 : Les actifs

3-1 : Les actifs incorporels

3.1.1- Investissement de recherche et de développement

Présentant au 30-06-2025 un solde net de **0 DT**. Cette rubrique englobe le montant des conceptions et développement.

Désignation	30/06/2025			30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette		
Conception et developpement	42 585	42 585	-	-	-	-	0%
Total	42 585	42 585	-	-	-	-	0,00%

3.1.2- Concessions, brevets, licences, marques

Cette rubrique présente au 30-06-2025 un solde net de **142 495 DT**.

Désignation	30/06/2025			30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette		
Logiciel	761 286	618 790	142 495	1 006	125 271	141 489	14062,44%
						-	
Total	761 286	618 790	142 495	1 006	125 271	141 489	14062,44%

3-2 : Les actifs corporels d'exploitation

3.2.1-Installations techniques et machines

Cette rubrique présente au 30-06-2025 un solde net de **409 857 DT**.

Désignation	30/06/2025			30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette		
Aménagements Agencements et Installations	646 781	489 465	157 316	208 221	182 186	- 50 905	-24,45%
Matériels de transport	464 524	346 076	118 449	182 033	147 204	- 63 584	-34,93%
Matériels informatique	491 308	357 216	134 092	132 101	137 480	1 992	1,51%
						-	
Total	1 602 614	1 192 757	409 857	522 354	466 870	- 112 497	-21,54%

3.2.2-Autres installations, outillage et mobilier

Cette rubrique présente au 30-06-2025 un solde net de **124 505 DT**.

Désignation	30/06/2025			30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette		
Equipements de bureaux	280 178	194 291	85 887	78 375	90 293	7 512	9,58%
Autres immobilisations	76 446	37 829	38 617	14 503	38 798	24 114	166,27%
						-	
Total	356 625	232 120	124 505	92 878	129 090	31 627	34,05%

3-3 : Placements

La défalcation des placements admis en représentation des provisions techniques au 30-06-2025 est comme suit :

Actifs admis en représentation des provisions techniques au 30-06-2025						
Désignation des actifs	Coût d'entrée au bilan	Provisions pour dépréciation	Amortissement	Valeur nette au bilan	Valeur retenue en représentation	Valeur non retenue en représentation
Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie	264 061 584	1 143 229	0	262 918 354	262 918 354	-
Emprunts obligataires	119 192 500	0	0	119 192 500	119 192 500	-
Placements immobiliers	31 086 653	0	1 952 323	29 134 330	28 196 310	938 020
Actions de sociétés cotées en bourse	45 095 935	4 725 357	0	40 370 578	40 370 578	-
Parts et actions dans les OPCVM	34 399 933	1 907 494	0	32 492 439	29 755 335	2 737 104
Parts dans les SICAR	970 041	0	0	970 041	970 041	-
Actions et titres non cotées	61 494 977	499 577	0	60 995 401	42 993 623	18 001 778
Autres placements	111 500 000	0	0	111 500 000	111 500 000	-
Avances sur contrats vie	3 101 117	0	0	3 101 117	3 101 117	-
Actifs représentatifs de contrat en unité de compte	15 373 656	0	0	15 373 656	15 373 656	-
Total	686 276 395	8 275 657	1 952 323	676 048 415	654 371 513	21 676 902

3-3-1 : Terrains et constructions d’exploitation

Cette rubrique présente au 30-06-2025 un solde net de **9 748 642 DT**.

Désignation	30/06/2025			30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette		
Terrains d'exploitation	4 262 998	-	4 262 998	3 005 698	4 262 998	1 257 300	41,83%
Constructions d'exploitation	5 698 189	212 545	5 485 644	542 882	5 505 985	4 942 762	910,47%
						-	
Total	9 961 187	212 545	9 748 642	3 548 580	9 768 983	6 200 062	174,72%

3-3-2 : Terrains et constructions hors exploitation

Cette rubrique présente au 30-06-2025 un solde net de **19 385 688 DT**.

Désignation	30/06/2025			30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette		
Terrains hors exploitation	10 316 618	-	10 316 618	10 316 618	10 316 618	-	0,00%
Constructions hors exploitation	7 860 828	1 739 778	6 121 050	6 316 797	6 218 119	- 195 747	-3,10%
Parts et actions des sociétés immobilières	2 948 020		2 948 020	2 948 020	2 948 020	-	0,00%
						-	
Total	21 125 466	1 739 778	19 385 688	19 581 435	19 482 757	- 195 747	-1,00%

Le capital de la société Assurances Maghrebia Immobilière est détenu à hauteur de 44% par la société Assurances MAGHREBIA VIE. Elle opère dans le secteur immobilier.

3-3-3 : Actions et autres titres à revenu variable et part dans les FCP

Présentant un solde arrêté au 30-06-2025 de **134 828 458 DT**, cette rubrique englobe les parts et actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles ASSURANCES MAGHREBIA VIE n'exerce ni un contrôle ni une influence notable.

Désignation	30/06/2025			30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette		
Actions non cotées	62 465 018	499 577	61 965 441	61 965 441	61 965 441	-	0,00%
Actions cotées et parts OPCVM	79 495 869	6 632 851	72 863 017	68 638 641	65 104 854	4 224 376	6,15%
						-	
Total	141 960 886	7 132 428	134 828 458	130 604 082	127 070 295	4 224 376	3,23%

3-3-4 : Obligations et autres titres à revenus fixes

Cette rubrique englobe les bons de trésors assimilables, les emprunts obligataires et les placements monétaires. Elle présente un solde au 30-06-2025 de **493 610 854 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025			30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette		
Bons de trésor assimilables	202 874 084	1 143 229	201 730 854	159 185 280	159 552 109	42 545 574	26,73%
Certificats de dépôts et Comptes à terme	111 500 000	-	111 500 000	110 000 000	150 500 000	1 500 000	1,36%
Emprunts obligataires	180 380 000	-	180 380 000	172 235 000	173 525 000	8 145 000	4,73%
						-	
Total	494 754 084	1 143 229	493 610 854	441 420 280	483 577 109	52 190 574	11,82%

La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des BTA est portée en Produits si le prix d'acquisition est inférieur au prix de remboursement calculé de manière étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

Les titres émis par l'Etat se détaillent comme suit :

Désignation des actifs	Coût d'entrée au bilan	Valeur de remboursement	Décotes cumulées	Décotes de l'exercice
- BTA 6,3% 10/2026	1 158 600	1 200 000	34 686	2 517
- BTA 6,7% 04/2028	7 853 500	8 400 000	324 382	33 462
- BTA 6,3% 03/2026	10 694 200	11 900 000	1 052 973	106 193
- BTA 6,6% 03/2027	4 825 340	5 180 000	271 462	22 417
- BTA 7,5% 07/2032	36 025 410	39 323 000	1 069 994	113 063
- BTA 6,5% 06/2025	-	-	-	196 552
- BTA 7% 07/2028	31 866 980	37 600 000	3 198 598	362 791
-BTA 7,4% 02/2030	24 873 453	27 774 000	1 181 532	150 038
-BTA 8% 11/2030	12 841 850	14 000 000	367 145	57 132
-BTA 7.3% 12/2027	6 342 000	7 000 000	377 707	51 719
-BTA 7.5% 01/2028	457 000	500 000	23 904	3 321
-BTA 8% 03/2033	10 261 400	11 500 000	296 849	43 524
-BTA 9,5% 08/2035	15 674 351	15 688 000	44	44
-BTA 9,49% 08/2034	30 000 000	30 000 000	-	-
-BTA 9,37% 06/2029	10 000 000	10 000 000	-	-
TOTAL	202 874 084	220 065 000	8 199 275	1 142 772

La NCT 31 prévoit le rattachement à chaque exercice des produits et des charges qui le concernent. Il doit être tenu compte des charges et produits afférents à l'exercice, et ce quel que soit la date d'encaissement des produits. De ce fait, la partie des produits dont l'échéance est prévue au cours d'un exercice ultérieur et qui est rattachée à l'exercice en cours est comptabilisée en résultat par le biais d'un compte de bilan « Intérêts courus à la date de clôture ».

3-3-5 : Autres prêts

Cette rubrique présente au 30-06-2025 un solde net de **3 880 693 DT**.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Avance / contrats Vie	2 378 050	1 966 863	2 055 038	411 187	20,91%
Prêts aux personnel FS	779 576	839 482	806 339	- 59 906	-7,14%
Avance / contrats sacre capitalisation	723 067	745 831	739 737	- 22 764	-3,05%
Total	3 880 693	3 552 177	3 601 113	328 517	9,25%

3-3-6 : Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Présentant un solde arrêté au 30-06-2025 de **1 855 478 DT**, cette rubrique englobe les montants en espèces versés aux entreprises cédantes en garantie de leurs provisions techniques.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Valeurs remises/ depot/cedantes	1 855 478	1 399 484	1 421 493	455 994	32,58%
Total	1 855 478	1 399 484	1 421 493	455 994	32,58%

3-3-7 : Placements représentant les provisions techniques des contrats en unité de compte

Les placements représentatifs des contrats en unités de compte sont les actifs sous-jacents des contrats d'assurances vie pour lesquels le risque lié aux placements est assumé par les assurés.

Le solde de cette rubrique au 30-06-2025 s'élève à **15 373 656 DT**.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
FCP Maghrebica dynamique	4 296 778	4 875 013	3 948 269	- 578 235	-11,86%
FCP Maghrebica modere	4 762 110	4 446 328	4 385 290	315 783	7,10%
FCP Maghrebica prudence	5 955 671	4 078 977	5 637 307	1 876 694	46,01%
FCP Maghrebica select actions	359 097	292 421	320 807	66 676	22,80%
Total	15 373 656	13 692 739	14 291 672	1 680 917	12,28%

3-4 : Parts des réassureurs dans les provisions techniques

3.4.1- Provisions d'assurances vie

Cette rubrique présente la part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions mathématiques. Le solde de cette rubrique s'élève au 30-06-2025 à **15 046 989 DT**.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Provisions mathématiques	15 046 989	13 358 107	14 363 238	1 688 882	12,64%
Total	15 046 989	13 358 107	14 363 238	1 688 882	12,64%

3-4-2 : Provisions pour sinistres à payer

Cette rubrique correspond à la part des cessionnaires et des rétrocessionnaires dans la provision pour sinistres à payer, elle présente un solde au 30-06-2025 de **11 587 343 DT**.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Provisions pour sinistres	11 587 343	13 538 400	10 737 396	- 1 951 056	-14,41%
Total	11 587 343	13 538 400	10 737 396	- 1 951 056	-14,41%

3-5 : Créances

La ventilation des créances selon leur durée résiduelle :

Créances:		moins d'un an:	plus d'un an et moins de 5 ans:	plus de 5 ans:	TOTAL:
AC6	Créances				
AC61	Créances nées d'opérations d'assurance directe	8 280 164	3 691 657	1 438 308	13 410 129
AC611	Primes acquises et non émises	-10 763	38 722	0	27 958
AC612	Autres créances nées d'opération d'assurance directe	8 290 927	3 652 935	1 438 308	13 382 171
AC62	Créances nées d'opérations de réassurance	4 420 962	11 262 870	0	15 683 831
AC63	Autres créances	21 211 940	4 827 295	0	26 039 235
AC631	Personnel	162 501	0	0	162 501
AC632	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	17 933 840	0	0	17 933 840
AC633	Débiteurs divers	3 115 599	4 827 295	0	7 942 894
		33 913 066	19 781 822	1 438 308	55 133 196

3-5-1 : Primes acquises et non émises

Cette rubrique englobe les primes afférentes à l'exercice courant mais n'ayant pu être émises minorées des primes à annuler. Le solde de cette rubrique s'élève au 30-06-2025 à **27 958 DT**.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Primes acquises et non émises	61 258	52 360	192 400	8 898	16,99%
Primes à annuler	- 33 300	- 33 886	- 40 045	586	-1,73%
Total	27 958	18 474	152 355	9 484	51,34%

3.5.2-Autres Créances nées d'opérations d'assurance directe

Il s'agit des montants dus par les assurés. Les primes à recevoir présentent au 30-06-2025 un solde net de **11 224 959 DT**.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Créances sur assurés	13 382 171	13 107 561	9 574 564	274 610	2,10%
Provisions pour deprec° des créances sur assurés	- 2 157 212	- 1 862 039	- 1 518 350	- 295 173	15,85%
Total	11 224 959	11 245 522	8 056 214	- 20 563	-0,18%

3-5-3 : Créances nées d'opérations de réassurance

Cette rubrique présente au 30-06-2025 un solde de **15 683 831 DT**.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Créances nées d'opérations de réassurance	15 683 831	9 723 821	12 762 870	5 960 010	61,29%
Total	15 683 831	9 723 821	12 762 870	5 960 010	61,29%

3-5-4 : Personnel

Cette rubrique englobe principalement les avances accordées au personnel. Elle présente un solde au 30-06-2025 de **162 501 DT**.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Avance sur salaires	152 564	69 229	75 716	83 335	120,38%
Prise en charge	9 937	9 860	8 149	78	0,79%
Total	162 501	79 088	83 865	83 413	105,47%

3-5-5 : Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques

Cette rubrique présente au 30-06-2025 un solde de **17 933 840 DT**.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Etat Impot et Taxes RAS	17 933 840	12 597 341	14 844 266	5 336 499	42,36%
Total	17 933 840	12 597 341	14 844 266	5 336 499	42,36%

3-5-6 : Débiteurs divers

Cette rubrique présente au 30-06-2025 un solde de **7 942 894 DT**.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Gestionnaire d'actifs	2 786 009	1 459 679	166 203	1 326 330	90,86 %
Compte d'attente	-	117 309	367 594	- 117 309	-100,00%
Assurances MAGHREBIA	5 097 384	5 094 453	4 767 795	2 931	0,06%
Débiteurs divers	59 501	59 501	59 501	-	0,00%
Total	7 942 894	6 730 942	5 361 092	1 211 952	18,01%

3-6 : Autres éléments d'actif

3-6-1 : Avoir en banques, CCP et caisse

Cette rubrique totalise les valeurs à recevoir, les chèques à l'encaissement et les avoirs en banques. Elle présente un solde de **17 915 016 DT**.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Banques	12 233 273	12 304 323	1 701 760	- 71 051	-0,58%
Caisse	3 663	2 626	540	1 038	39,52%
Vir à recevoir	5 678 080	7 681 578	1 671 472	- 2 003 498	-26,08%
Chèques à enc	-	-	918 622	-	0,00%
Chèques impayés	1 084 251	987 181	1 216 939	97 069	9,83%
Valeurs contentieuses	247 174	72 981	247 174	174 192	238,68%
Prov deprecia ^t créances/ Ass directes	- 1 331 424	- 1 060 163	- 1 464 113	- 271 261	25,59%
Total	17 915 016	19 988 527	4 292 394	- 2 073 511	-10,37%

Les chèques impayés et les valeurs en contentieux sont provisionnés à 100%.

3-6-2 : Autres charges à répartir

Sous cette rubrique est enregistré le montant des charges à répartir sur plusieurs exercices selon les principes du droit commun. Le solde de ce compte s'élève au 30-06-2025 à **162 341 DT**.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Autres charges à répartir	162 341	270 568	216 454	- 108 227	-40,00%
Total	162 341	270 568	216 454	- 108 227	-40,00%

3-6-3 : Intérêts et loyers acquis et non échus

Sous cette rubrique est enregistré le montant à la clôture de la période, des produits des placements acquis à l'entreprise, mais dont la mise en paiement n'a pas été réalisée.

Il s'agit des produits de placement (loyers et intérêts) dont les contreparties sont les comptes de produits de placements concernés.

Le solde de ce compte s'élève au 30-06-2025 à **24 265 787 DT**.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Intérêts courus	24 199 597	23 133 009	23 300 559	1 066 588	4,61%
Loyers courus	184 461	174 181	180 699	10 280	5,90%
Prov / Loyers courus	- 118 271	-	- 118 271	- 118 271	0,00%
Dividendes à encaisser	-	10 813	-	- 10 813	-100,00%
Total	24 265 787	23 318 003	23 362 987	947 785	4,06%

3-6-4 : Autres comptes de régularisation

Cette rubrique enregistre le montant de la prime décote calculée chaque année pour amortir la différence entre la valeur comptable d'un titre et sa valeur de remboursement (BTA) et les charges constatées d'avance. Le solde de cette rubrique au 30-06-2025 est de **8 241 948 DT**.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Différence sur les prix de remboursement	8 199 275	8 055 015	9 122 594	144 260	1,79%
Charges constatées d'avance	42 672	32 314	53 408	10 358	32,06%
Total	8 241 948	8 087 329	9 176 002	154 618	1,91%

Note 4 : Capitaux propres et passifs

4-1 : Capitaux propres

Cette rubrique s'élève au 30-06-2025 à **141 851 813 DT** contre 128 475 898 DT au 30-06-2024, enregistrant une hausse de **10,41%**.

Le capital social s'élève à 25 000 000 DT constitué par 25 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 dinar chacune.

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Capital social	25 000 000	25 000 000	25 000 000	-	0,00%
Réserves et primes liées au capital social					
Réserve Légale	2 500 000	2 500 000	2 500 000	-	0,00%
Primes d'émission	25 400 000	25 400 000	25 400 000	-	0,00%
Reserve pour FS	1 144 916	1 021 291	1 036 916	123 625	12,10%
Réserves Facultatives	60 255 437	49 265 437	49 265 437	10 990 000	22,31%
Autres Capitaux Propres					
Réserves pour réinvestissement exonères	14 832 808	14 832 808	14 832 808	-	0,00%
Résultats reportés	8 755	3 283	3 283	5 473	166,71%
Résultat de l'exercice	12 709 897	10 453 080	20 180 473	2 256 817	21,59%
Total	141 851 813	128 475 898	138 218 916	13 375 915	10,41%

Le résultat de l'exercice au 30-06-2025 est de **12 709 897 DT** soit **0,508 DT** par action contre 10 453 080 DT soit 0,418 DT par action réalisé au 30-06-2024.

Conformément aux résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Mai 2025, l'affectation du résultat de l'exercice 2024 serait comme suit :

Résultat Net 2024	20 180 472,510 DT
+ Report à nouveau antérieur	3 282,559 DT
Premier reliquat	20 183 755,069 DT
- Réserve légale	0,000 DT
Deuxième reliquat	20 183 755,069 DT
- Réserve pour Fonds social	110 000,000 DT
Troisième reliquat	20 073 755,069 DT
- Réserves facultatives	10 990 000,000 DT
Quatrième reliquat	9 083 755,069 DT
- Dividendes (0,363 DT par action)	9 075 000,000 DT
Cinquième reliquat	8 755,069 DT
- Report à nouveau	8 755,069 DT
Sixième reliquat	0,000 DT

Tableau d'évolution des capitaux propres

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres et la ventilation des réserves conformément à la décision de l'AGO du 30 Mai 2025 se détaille comme suit :

Désignation	Capital	Réserve légale	Primes d'émission	Réserve pour réinvestissements exorbités	Réserves facultatives	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31.12.2024 Avant affectation	25 000 000	2 500 000	25 400 000	14 832 808	49 265 437	10 36 916	3 283	20 180 473	138 218 916
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 30.05.2025					10 990 000	110 000	5 473	- 11 105 475	-
Dividendes à distribuer								- 9 075 000	- 9 075 000
Solde au 31.12.2024 Après affectation	25 000 000	2 500 000	25 400 000	14 832 808	60 255 437	11 46 916	8 755	0	129 143 916

4-2 : Passif

4-2-1 : Provisions pour autres risques et charges

4-2-1-1 : Autres provisions

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Autres provisions	39 140	-	39 140	39 140	-
Total	39 140	-	39 140	39 140	-

4-2-2 : Provisions techniques brutes

4-2-2-1 : Provisions d'assurance vie

Les provisions d'assurance vie sont constituées des provisions mathématiques vie qui correspondent à la date d'inventaire, à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés et des provisions pour frais de gestion qui sont constituées pour couvrir les charges de gestion futures des contrats qui ne sont pas couvertes par ailleurs. Le solde de cette rubrique au 30-06-2025 est de **549 714 338 DT**.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Prov Mathque aff directes	545 923 023	483 672 812	511 118 333	62 250 211	12,87%
Prov pour frais de gestion	3 791 315	3 294 965	3 527 379	496 350	15,06%
Total	549 714 338	486 967 777	514 645 713	62 746 561	12,89%

4-2-2-2 : Provisions pour sinistres vie

La provision pour sinistres constitue la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats, arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

Les provisions pour sinistres vie arrêtée au 30-06-2025 présente un solde brut de **42 057 707 DT**.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Prov pour SAP aff directes	42 057 707	46 380 349	40 364 831	- 4 322 641	-9,32%
Total	42 057 707	46 380 349	40 364 831	- 4 322 641	-9,32%

4-2-2-3 : Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes correspond à l'engagement de la société envers les bénéficiaires des contrats lorsque le montant dû au titre des bénéfices n'est pas encore versé ou crédité au compte de l'assuré. Elle présente au 30-06-2025 un solde de **9 044 130 DT**.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes	9 044 130	8 106 074	13 598 562	938 057	11,57%
Total	9 044 130	8 106 074	13 598 562	938 057	11,57%

4-2-2-4 : Provisions pour égalisation

Cette provision est destinée à égaliser la fluctuation du taux de sinistres dans le cadre des opérations d'assurance de groupe contre le risque décès. La provision pour égalisation décès est arrêtée au 30-06-2025 à une valeur de **2 061 799 DT**.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Provisions pour égalisation	2 061 799	2 472 872	2 061 799	- 411 073	-16,62%
Total	2 061 799	2 472 872	2 061 799	- 411 073	-16,62%

4-2-2-5 : Provisions pour contrats en unités de comptes

Cette provision est constituée pour enregistrer l'engagement de l'entreprise d'assurance envers les assurés qui ont souscrit des contrats pour lesquels la garantie est fonction de la valeur liquidative des fonds commun de placement, supports à ces contrats.

Cet engagement est estimé au 30-06-2025 à **15 373 654 DT**.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Provisions pour contrats en unités de comptes	15 373 654	13 692 739	14 291 671	1 680 915	12,28%
Total	15 373 654	13 692 739	14 291 671	1 680 915	12,28%

4-2-3 : Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires

Il s'agit des sommes reçues par les cessionnaires et les rétrocessionnaires en garantie des provisions techniques. Le solde de cette rubrique s'élève au 30-06-2025 à **26 454 707 DT**.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	26 454 707	26 817 946	25 025 330	- 363 239	-1,35%
Total	26 454 707	26 817 946	25 025 330	- 363 239	-1,35%

4-2-4 : Autres dettes

Ventilation des dettes selon la durée résiduelle :

Dettes:		moins d'un an:	plus d'un an et moins de 5 ans:	plus de 5 ans:	TOTAL:
PA6	Autres dettes				
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	2 235 971	2 274 962	0	4 510 933
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	-1 645 782	6 670 852	0	5 025 069
PA63	Autres dettes	12 748 412	497 814	31 350	13 277 576
PA631	Dépôts et cautionnements reçus	0	84 474		84 474
PA632	Personnel	1 807 281	0	0	1 807 281
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	264 470	0	0	264 470
PA634	Créditeurs divers	10 676 661	413 339	31 350	11 121 351
		13 338 601	9 443 628	31 350	22 813 579

4-2-4-1 : Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Cette rubrique présente au 30-06-2025 un solde de **4 510 933 DT**, elle est alimentée principalement par les dettes envers les intermédiaires d'assurances.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Commissions à servir	3 495 690	3 064 276	3 207 416	431 414	14,08%
Dettes sur assurés	1 015 244	133 564	190 806	881 679	660,12%
Total	4 510 933	3 197 840	3 398 223	1 313 093	41,06%

4-2-4-2 : Dettes nées d'opérations de réassurance

Sous cette rubrique sont comptabilisées les dettes envers les réassureurs. Le solde de cette rubrique s'élève au 30-06-2025 à **5 025 069 DT**.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Compte courant réassurance générale	5 025 069	4 805 818	6 670 852	219 252	4,56%
Total	5 025 069	4 805 818	6 670 852	219 252	4,56%

4-2-4-3 : Dépôts et cautionnements reçus

Les dépôts concernent les sommes reçues des locataires des immeubles. Le solde de cette rubrique au 30-06-2025 est de **84 474 DT**.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Dépôts et cautionnements reçus	84 474	75 211	84 474	9 263	12,32%
Total	84 474	75 211	84 474	9 263	12,32%

4-2-4-4 : Personnel

Le Solde de cette rubrique est de **1 807 281 DT**, elle est alimentée principalement par le solde des comptes des personnels (charges à payer) au 30-06-2025.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Personnel Charges à payer	1 807 281	1 762 114	1 540 876	45 167	2,56%
Total	1 807 281	1 762 114	1 540 876	45 167	2,56%

4-2-4-5 : Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques

Le solde de cette rubrique au 30-06-2025 est de **264 470 DT**.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Etat Impot et Taxes RAS	264 470	643 397	1 227 192	- 378 927	-58,89%
Total	264 470	643 397	1 227 192	- 378 927	-58,89%

4-2-4-6 : Crédoiteurs divers

Le solde de cette rubrique est de **11 121 351 DT**, elle est alimentée principalement par le solde des comptes des fournisseurs (charges à payer) et les dividendes distribuables aux actionnaires.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Dividendes et tantième à payer	9 134 295	8 113 580	59 295	1 020 715	12,58%
Créditeurs divers	1 987 055	1 780 569	1 901 517	206 486	11,60%
Total	11 121 351	9 894 149	1 960 813	1 227 201	12,40%

4-2-5 : Autres passifs

4-2-5-1 : Comptes de régularisation passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 30-06-2025 à **145 816 DT**, elle concerne principalement les produits constatés d'avance et l'amortissement des surcotes.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
produits constatés d'avance	145 816	79 901	216 347	65 915	82,50%
Total	145 816	79 901	216 347	65 915	82,50%

Note 5 : Etat de résultat technique

5-1 : Primes émises

Cette rubrique présente au 30-06-2025 un solde net de **60 535 332 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Primes émises et acceptées	67 568 293	62 684 448	129 966 861	4 883 845	7,79%
Variation des primes acquises	- 131 142	- 78 228	61 812	- 52 914	67,64%
Annulation sur exercices antérieurs	- 1 505 113	- 1 478 217	- 1 641 542	- 26 896	1,82%
Variation des primes à annuler	6 745	- 9 729	15 888	16 474	-169,33%
Primes cédées	- 5 403 451	- 5 676 484	- 11 667 449	273 033	-4,81%
Total	60 535 332	55 441 790	116 703 793	5 093 543	9,19%

La répartition du chiffre d'affaires par canal de distribution :

Canal de distribution	CA Juin 2025	%	CA Juin 2024	%
Réseau Direct & Producteurs	28 973 284,038	42,88%	32 783 966,304	52,30%
IMF	7 331 159,791	10,85%	6 920 363,059	11,04%
Banques	1 418 934,153	2,10%	1 604 721,869	2,56%
Agents	21 419 148,881	31,70%	14 348 470,147	22,89%
Bureaux Directs	4 310 857,093	6,38%	4 356 569,136	6,95%
Courtiers	4 114 909,044	6,09%	2 670 357,485	4,26%
TOTAL	67 568 293,000	100%	62 684 448,000	100%

5-2 : Produits de placements

Cette rubrique présente au 30-06-2025 un solde brut de **30 653 388 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Revenus des immeubles	421 537	401 903	821 670	19 634	4,89%
Revenus des valeurs mobilières	3 536 026	3 618 663	5 010 323	- 82 637	-2,28%
Revenus des obligations et titres	8 784 036	8 812 985	17 990 596	- 28 949	-0,33%
Revenus des prêts sur contrats	30 734	79 401	145 808	- 48 666	-61,29%
Revenus des autres placements	6 909 208	4 809 706	11 120 749	2 099 502	43,65%
Revenus des dépôts	145 812	326 283	478 838	- 180 470	-55,31%
Revenus des BTA	6 644 705	6 623 767	13 083 946	20 938	0,32%
Différence sur le prix de remboursement	1 142 772	1 071 799	2 139 378	70 973	6,62%
Gains sur réalisations des placements	2 193 002	-	224 062	2 193 002	-
Reprise de corrections de valeurs sur placements	824 232	753 917	1 720 980	70 315	9,33%
Profits de changes réalisés	-	15 439	39 566	- 15 439	-100,00%
Interêts sur dépôts auprès des cédantes	21 322	25 750	51 501	- 4 428	-17,20%
Total	30 653 388	26 539 614	52 827 417	4 113 774	15,50%

5-3 : Plus-values non réalisées sur placements

Cette rubrique présente au 30-06-2025 un solde brut de **1 069 635 DT** qui représente les ajustements positifs des placements en unité de comptes.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Plus values non réalisées sur placements UC	1 069 635	1 373 832	1 218 947	- 304 196	-22,14%
Total	1 069 635	1 373 832	1 218 947	- 304 196	-22,14%

5-4 : Charges de sinistres

5-4-1 : Montants payés

Les sinistres payés présentent au 30-06-2025 un solde net de **31 515 752 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Sinistres et capitaux échus	10 627 348	7 370 217	23 168 940	3 257 130	44,19%
Rachats	9 320 564	7 011 734	15 834 433	2 308 830	32,93%
Rachat partiel	13 276 900	10 426 749	19 938 355	2 850 151	27,33%
Sinistres à la charge des réassureurs	- 3 201 200	- 2 900 136	- 8 108 694	- 301 064	10,38%
Sinistres acceptés	491 981	1 557 815	2 478 928	- 1 065 834	-68,42%
Frais de gestion de sinistres	1 000 160	978 729	2 140 787	21 432	2,19%
Total	31 515 752	24 445 108	55 452 750	7 070 644	28,92%

5-5 : Frais d'exploitation

5-5-1 : Frais d'acquisition

Cette rubrique présente un solde au 30-06-2025 de **7 241 991 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Commissions servies	4 070 923	3 934 807	9 622 415	136 115	3,46%
Autres frais d'acquisition	3 171 069	3 045 315	5 897 985	125 754	4,13%
Total	7 241 991	6 980 123	15 520 400	261 869	3,75%

5-5-2 : Frais d'administration

Les frais d'administration présentent un solde au 30-06-2025 de **2 485 204 DT**.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Frais d'administrations	2 485 204	2 650 581	6 080 386	- 165 377	-6,24%
Total	2 485 204	2 650 581	6 080 386	- 165 377	-6,24%

5-6 : Autres charges techniques

Cette rubrique présente un solde brut au 30-06-2025 de **861 734 DT**.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Autres charges techniques	861 734	932 546	1 426 889	- 70 812	-7,59%
Total	861 734	932 546	1 426 889	- 70 812	-7,59%

5-7 : Charges de placements

Cette rubrique présente un solde de **3 242 556 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Frais externes sur immeubles	24 535	44 455	237 491	- 19 921	-44,81%
Frais sur valeurs mobilières	1 011 487	1 082 684	2 087 082	- 71 198	-6,58%
Dotation aux amortissements des immeubles	97 069	97 069	195 747	-	0,00%
frais interne de gestion de valeur	58 804	62 131	121 916	- 3 327	-5,35%
Dotation aux provisions / dépréciat° placements	1 665 390	3 324 785	4 487 226	- 1 659 394	-49,91%
Intérêts / dépôt reassurance vie	384 090	374 892	749 784	9 198	2,45%
Perte / réalisation des placements	-	-	640 828	-	0,00%
Pertes de changes réalisées	1 182	32 828	48 742	- 31 646	-96,40%
Total	3 242 556	5 018 843	8 568 816	- 1 776 287	-35,39%

5-8 : Moins-values non réalisées sur placements

Cette rubrique présente au 30-06-2025 un solde de **0 DT** et représente les ajustements négatifs des placements en unité de comptes.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Moins values non réalisées sur placements UC	-	619 091	-	- 619 091	-100,00%
Total	-	619 091	-	- 619 091	-100,00%

5-9 : Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat

Il s'agit de la quote-part des produits des placements, alloués à l'état de résultat. Elle est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

$$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Capitaux propres} + \text{Provisions technique}} \times \text{Produits des placements Nets}$$

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Produits des placements Bruts	30 653 388	26 539 614	52 827 417	4 113 774	15,50%
Charges de placements	3 242 556	5 018 843	8 568 816	- 1 776 287	-35,39%
Produits des placements Nets (a)	27 410 832	21 520 771	44 258 600	5 890 061	27,37%
Capitaux propres (b)	129 141 916	118 022 818	118 038 443	11 119 098	9,42%
Provisions techniques (c)	618 251 629	557 619 811	584 962 575	60 631 818	10,87%
Total [(b x a) / (b + c)]	4 736 310	3 759 298	7 431 307	977 012	25,99%

Note 6 : Etat de résultat

6-1 : Autres produits non techniques

Les autres produits non techniques présentent un solde au 30-06-2025 de **25 000 DT**.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Autres produits non techniques	25 000	26 176	58 148	- 1 176	-4,49%
Total	25 000	26 176	58 148	- 1 176	-4,49%

6-2 : Autres charges non techniques

Les autres charges non techniques présentent un solde au 30-06-2025 de **592 094 DT**.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Autres charges non techniques	592 094	403	121 546	591 691	146821,54%
Total	592 094	403	121 546	591 691	146821,54%

6-3 : Impôts sur les sociétés

Les impôts sur les sociétés présentent un solde au 30-06-2025 de **1 745 155 DT**.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Impôts sur les sociétés	1 745 155	1 826 963	3 495 714	- 81 808	-4,48%
Total	1 745 155	1 826 963	3 495 714	- 81 808	-4,48%

Passage du résultat comptable au résultat fiscal au 30-06-2025 :

RÉSULTAT COMPTABLE NET	12 709 897
RÉINTÉGRATIONS	4 182 012
1- Provisions :	2 175 083
2- Contribution Sociale de Solidarité (3%) :	261 773
3- Impôt sur les sociétés (20%) :	1 745 155
DÉDUCTIONS	8 166 133
1- Reprise sur provisions non déduites initialement :	1 954 487
2- Provisions déductibles :	588 458
3- Déduction des bénéfices exceptionnels non imposables :	5 623 189
RÉSULTAT FISCAL	8 725 776

Note 7 : Flux de trésorerie

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie est la méthode directe (méthode de référence).

Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base des sections analytiques imputées systématiquement au niveau des rubriques correspondantes dès la comptabilisation des flux.

Les flux de trésorerie de la période sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

7-1 : Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

Au 30-06-2025, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à **10 785 267 DT** contre 9 143 825 DT au 30-06-2024.

7-2 : Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

Au 30-06-2025, le mouvement lié aux activités d'investissement s'élève à **-149 831 DT** contre -18 154 DT au 30-06-2024.

7-3 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Ce flux enregistre au 30-06-2025, un montant de **-100 800 DT** contre de -64 800DT au 30-06-2024.

La trésorerie au 30-06-2025 s'élève à **12 236 936 DT** contre 1 702 300 DT au 31-12-2024 enregistrant une variation de trésorerie de **10 534 636 DT**.

La liquidité au 30-06-2025 est répartie comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation	En %
Banques	12 233 273	12 304 323	1 701 760	- 71 051	-0,58%
Caisse	3 663	2 626	540	1 038	39,52%
Total	12 236 936	12 306 949	1 702 300	- 70 013	-0,57%

Annexes :

Annexe 6

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

AU 30/06/2025

(chiffres arrondis en dinars)

	Au 30/06/2025	Au 30/06/2024	Au 31/12/2024
<u>Engagements reçus</u>			
Cautions reçues	0	0	0
Cautions agents généraux	0	0	0
TOTAL	0	0	0
<u>Engagements données</u>			
Cautions données	0	0	0
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	0	0	0
TOTAL	0	0	0

Annexe N° 8
Mouvements ayant affectés les éléments de l'actif au 30-06-2025

Désignation:	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.C.N. à la clôture:
	À l'ouverture	Acquisitions	Cessions:	A la clôture:	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions (1)		A la clôture		
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
1. Actifs incorporels													
1.1 Frais de recherche et développement	42 585	-		42 585	42 585	-					42 585	-	-
1.2 Concessions, brevets, licences, marques	720 562	40 733		761 296	595 281	-	23 509				618 790	-	142 495
1.3 Fonds de commerce	-			-	-	-					-	-	-
1.4 Acomptes versés	-			-	-	-					-	-	-
Total actifs incorporels	763 137	40 733	-	803 870	637 866	-	23 509	-	-	-	661 375	-	142 495
2. Actifs corporels d'exploitation													-
2.1 Installations techniques et machines	1 585 042	16 572	-	1 602 614	1 119 171	-	73 585				1 192 757	-	409 857
2.2 Autres installations, outillage et mobilier	350 816	5 809	-	356 625	221 726	-	10 394				232 120	-	124 505
2.3 Acomptes versés	950			950	-	-					-	-	950
Total actifs corporels d'exploitation	1 937 807	22 381	-	1 960 188	1 340 897	-	83 980	-	-	-	1 424 877	-	535 312
3. Placements													-
3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploita.	31 086 653	-		31 086 653	1 785 228	-	167 095				1 952 323	-	29 134 330
3.2 Placements dans les entreprises liées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.2.1 Parts	-			-	-	-					-	-	-
3.2.2 Bons et obligations	-			-	-	-					-	-	-
3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.3.1 Parts	-			-	-	-					-	-	-
3.3.2 Bons et obligations	-			-	-	-					-	-	-
3.4 Autres placements financiers	621 683 017	574 562 380	555 649 733	640 595 663	-	7 434 499	-	1 665 390	-	824 232	-	8 275 657	632 320 006
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var	133 032 396	15 171 994	6 243 504	141 960 886	-	5 902 100		1 328 944		158 617		7 132 428	134 828 458
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	485 049 508	558 674 361	548 989 776	494 754 084	-	1 472 389		336 446		666 616		1 143 229	493 610 854
3.4.3 Prêts hypothécaire	-			-	-	-					-	-	-
3.4.4 Autres prêts	3 601 113	716 034	436 454	3 880 693	-	-					-	-	3 880 693
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	-			-	-	-					-	-	-
3.4.6 Autres	-			-	-	-					-	-	-
3.5 Créances pour espèces déposées	1 421 493	433 965	-	1 855 478	-	-					-	-	1 855 478
3.6 Placements des contrats en UC	14 291 672	2 267 633	1 175 650	15 373 656	-	-					-	-	15 373 656
Total placements	668 482 835	577 253 998	556 825 383	688 911 450	1 785 228	7 434 499	167 095	1 665 390	-	824 232	1 952 323	8 275 657	678 683 470
Total général	671 183 779	577 317 113	556 825 383	691 675 509	3 763 991	7 434 499	274 584	1 665 390	-	824 232	4 038 574	8 275 657	679 361 277

Annexe 9

Etat récapitulatif des placements au 30-06-2025

	<u>Valeur brute:</u>	<u>Valeur nette:</u>	<u>Juste valeur:</u>	<u>Plus ou moins- value latente:</u>
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	31 086 653	29 134 330	32 067 754	981 101
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	107 560 952	102 336 019	108 912 797	1 351 845
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	-	-	-	-
Autres parts d'OPCVM	34 399 933	32 492 439	36 702 720	2 302 787
Obligations et autres titres à revenu fixe	494 754 084	493 610 854	524 824 301	30 070 217
Prêts hypothécaires				-
Autres prêts et effets assimilés	3 880 693	3 880 693	3 880 693	-
Dépôts auprès des entreprises cédantes	1 855 478	1 855 478	1 855 478	-
Autres dépôts				-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus	15 373 656	15 373 656	15 373 656	-
Total	688 911 449	678 683 469	723 617 400	34 705 951
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	664 599 493	654 371 513	693 437 725	28 838 233
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	18 993 766	18 993 766	18 993 766	-

Annexe N° 11

Ventilation des charges et des produits des placements au 30-06-2025

	<u>revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec lien de participations:</u>	<u>autres revenus et frais financiers:</u>	<u>Total:</u>	<u>Raccordement</u>
Revenu des placements immobiliers	-	421 537	421 537	PRV21
Revenu des participations	-	23 322 642	23 322 642	PRV21+PRV23+PRV24
Revenu des autres placements	-	6 909 208	6 909 208	PRV22
Total produits des placements	-	30 653 388	30 653 388	
Intérêts	-	384 090	384 090	CHV92
Frais externes	-	1 036 021	1 036 021	CHV91
Autres frais	-	1 822 445	1 822 445	CHV91+CHV92+CHV93
Total charges des placements	-	3 242 556	3 242 556	

Annexe N° 12

Résultat technique par catégorie d'assurance (assurance et / ou réassurance vie) au 30-06-2025

	<u>Total</u>
Primes	65 938 783
Charges de prestations	-36 409 829
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	-31 596 177
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	1 069 635
Solde de souscription	-997 588
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-10 588 930
Produits nets de placements	22 674 522
Participation aux résultats et intérêts techniques	
Solde financier	22 674 522
Primes cédées et/ou rétrocédées	-5 403 451
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	3 201 200
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	1 533 699
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	81 705
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	46 451
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-540 395
Résultat technique	10 547 609
Informations complémentaires	
Montant des rachats	22 597 464
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	618 251 629
Provisions techniques brutes à l'ouverture	584 962 575
A déduire	
Provisions devenues exigibles	0

Annexe N° 14

Tableau récapitulatif des éléments constitutifs de la participation des assurées aux résultats techniques et financiers Au 30/06/2025

	Exercice				
	N-4	N-3	N-2	N-1	N
<u>Participation aux résultats (1) (état de résultat technique)</u>	2 076 586	2 033 428	1 162 684	640 365	- 4 554 431
Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)					
Variation de la provision pour participation aux bénéfices	2 076 586	2 033 428	1 162 684	640 365	- 4 554 431
<u>Participation aux résultats des contrats d'assurance vie (2)</u>					
Provisions mathématiques moyennes	323 682 257	369 884 635	422 314 709	480 981 502	528 520 678
Montant minimum de participation					
Montant effectif de la participation dont attribuée (y compris intérêts tech) dont variation de la provision pour PB					

La première partie du tableau (1) correspond à la décomposition du poste participation aux bénéfices et ristournes de l'état de résultat technique de l'assurance vie en participation attribuée aux contrats et variations de la provision pour participation aux bénéfices. Ces éléments sont obtenus à partir de la nomenclature comptable.

La seconde partie du tableau (2) reprend les éléments suivants :

- Les provisions mathématiques moyennes qui correspondent à la moyenne arithmétique des provisions mathématiques à l'ouverture et à la clôture de l'exercice.
- Le montant minimum de la participation aux bénéfices qui est déterminé sur la base des obligations réglementaires en la matière.
- Le montant effectif de la participation aux bénéfices qui reprend le total de la partie (1) du tableau.

Annexe N° 15

Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers : Entreprises d'assurance et/ ou de réassurance vie au 30-06-2025

	Raccordement	Total
Primes	PRV11	65 938 783
Charges de prestations	CHV11	-36 409 829
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	CHV2, CHV12	-31 596 177
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	PRV3, CHV10	1 069 635
Solde de souscription		-997 588
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-10 588 930
Produits nets de placements	PRV2, CHV9, CHNT2	22 674 522
Participation aux résultats et intérêts techniques	CHV3	
Solde financier		22 674 522
Primes cédées et/ou rétrocédées	PRV11 2° Colonne	-5 403 451
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	CHV11 2° Colonne	3 201 200
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	CHV2, CHV12 2° Colonne	1 533 699
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHV3 2° Colonne	81 705
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	CHV44 2° Colonne	46 451
Solde de réassurance et/ou de rétrocession		-540 395
Résultat technique		10 547 609
Informations complémentaires		
Montant des rachats		22 597 464
Intérêts techniques bruts de l'exercice		
Provisions techniques brutes à la clôture		618 251 629
Provisions techniques brutes à l'ouverture		584 962 575
A déduire		
Provisions devenues exigibles		0

SOCIETE ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA

24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite-1002, Tunis

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2025

Introduction

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société « ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA » portant sur la période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2025.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total net de bilan de 809 556 685 DT, un résultat bénéficiaire après impôt de 12 709 897 DT et un flux de trésorerie provenant de l'exploitation positif de 10 785 267 DT.

Ces états financiers intermédiaires relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux Lois et réglementations en vigueur.

Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ». Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières, il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit proprement dit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société « ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA » arrêtés au 30 juin 2025, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 29 Août 2025

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Emna RACHIKOU

F.M.B.Z -KPMG TUNISIE

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Banque de Tunisie

Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

La Banque de Tunisie, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2025 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes M. Fehmi Laourine (AMC Ernst and Young) et M. Monoom Ben Ahmed (Orga Audit).

Bilan | Juin 2025

En K.TND	Notes	Juin-25	Juin-24	Déc-24
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	2.1	338 047	211 139	665 692
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	2.2	820 288	414 037	536 026
AC3 - Créances sur la clientèle	2.3	6 009 216	6 025 018	6 067 260
AC4 - Portefeuille titres commercial	2.4	-	-	-
AC5 - Portefeuille d'investissement	2.5	1 330 328	1 159 126	1 243 775
AC6 - Valeurs immobilisées	2.6	104 288	80 566	94 297
AC7 - Autres actifs	2.7	44 282	44 412	31 791
Total des Actifs		8 646 449	7 934 298	8 638 841
PA1 - Banque Centrale et CCP	3.1	-	60 067	-
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	3.2	44 475	38 697	50 675
PA3 - Dépôts de la clientèle	3.3	6 788 271	6 103 208	6 695 428
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	3.4	150 709	225 863	181 024
PA5 - Autres passifs	3.5	261 052	202 281	300 289
Sous-Total des Passifs		7 244 507	6 630 116	7 227 416
CP1 - Capital social		270 000	270 000	270 000
CP2 – Réserves		1 045 783	951 783	951 782
CP3 - Autres capitaux propres		-	-	-
CP4 - Report à nouveau		1 143	1 228	1 228
CP5 - Bénéfice de l'exercice		85 016	81 171	188 415
Sous-Total capitaux propres	3.6	1 401 942	1 304 182	1 411 425
Total Passifs et Capitaux propres		8 646 449	7 934 298	8 638 841

Hors bilan | Juin 2025

En K.TND	Notes	Juin-25	Juin-24	Déc-24
HB1 - Cautions, avals et autres garanties données	4.1	968 546	830 280	902 544
HB2 - Crédits documentaires	4.2	535 548	494 060	545 097
HB3 - Actifs donnés en garantie	4.3	189 661	256 298	232 398
Total des Passifs éventuels		1 693 755	1 580 638	1 680 039
HB4 - Engagements de financement donnés	4.4	409 435	297 751	327 542
HB5 - Engagements sur titres		-	-	-
Total des engagements donnés		409 435	297 751	327 542
HB6 - Engagements de financement reçus	4.5	232	-	13 892
HB7 - Garanties reçues	4.6	3 505 752	3 234 193	3 539 151
Total des engagements reçus		3 505 984	3 234 193	3 553 043

Etat de résultat | Juin 2025

En K.TND

	Notes	Juin-25	Juin-24	Déc-24
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	5.1	331 853	326 977	665 998
PR2 - Commissions (en produits)	5.2	46 056	43 830	90 516
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	5.3	11 738	10 178	22 521
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	5.4	67 640	58 514	103 952
Total produits d'exploitation		457 287	439 499	882 987
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	5.5	191 158	175 368	359 938
CH2 - Commissions encourues	5.6	4 979	5 093	13 064
Total charges d'exploitation		196 137	180 461	373 002
Produit net bancaire		261 150	259 038	509 985
PR5/CH4 - Dotations aux provisions & corrections de valeur sur créances et passifs	5.7	33 794	29 518	33 109
PR6/CH5 - Dotations aux provisions & corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	5.8	3 855	3 655	6 733
PR7 - Autres produits d'exploitation	5.9	683	617	1 526
CH6 - Frais de personnel	5.10	58 847	56 726	110 758
CH7 - Charges générales d'exploitation	5.11	25 702	22 662	45 219
CH8 - Dotations aux amortissements sur immobilisations	5.13	4 681	6 076	8 808
Résultat d'exploitation		134 954	141 018	306 884
PR8/CH9 - Solde en gain / perte provenant des éléments ordinaires	5.14	(421)	(326)	(38)
CH11 - Impôt sur les bénéfices	5.15	44 937	54 016	108 613
Résultat net des activités ordinaires		89 596	86 676	198 233
PR9/CH10 - Solde Gain / Pertes des éléments extraordinaires	5.16	4 580	5 505	9 818
Résultat net de la période		85 016	81 171	188 415

Etat de flux de trésorerie | Juin 2025

En K.TND

	Notes	Juin-25	Juin-24	Déc-24
Produits d'exploitation bancaire encaissés	6.1	384 371	372 944	807 693
Charges d'exploitation bancaire décaissées	6.2	(197 138)	(178 187)	(367 065)
Dépôts / retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(42 134)	(94 369)	(159 156)
Prêts et avances / remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		62 623	(202 098)	(341 104)
Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle		94 189	297 005	886 526
Titres de placement		-	-	-
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(84 618)	(79 940)	(68 189)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(85 386)	9 248	89 235
Impôt sur les bénéfices		(49 519)	(59 521)	(118 430)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		82 388	65 081	729 510
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		41 399	32 471	97 473
Acquisition/ cessions sur portefeuille d'investissement		(64 167)	(10 055)	(117 346)
Acquisition/ cession sur immobilisations		(14 368)	(11 407)	(27 633)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		(37 136)	11 009	(47 506)
Augmentation/diminution ressources spéciales		(30 662)	(31 069)	(76 874)
Dividendes versés	6.3	(94 500)	(78 300)	(78 300)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		(125 162)	(109 369)	(155 174)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		-	-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(79 910)	(33 279)	526 830
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		990 995	464 165	464 165
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	6.4	911 085	430 885	990 995

1. Présentation de la banque et de ses principes et méthodes comptables

La Banque de Tunisie est une société anonyme au capital de 270.000.000 dinars, créée en 1884, et régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux établissements de crédit.

La Banque de Tunisie est une banque universelle privée. Son capital social est divisé en 270 000 000 actions de 1 DT chacune, réparties comme suit :

Actionnaires	Nombre (Unité 1000)	%
Actionnaires Tunisiens	173 291	64,2%
Actionnaires Etrangers	96 709	35,8%
Total	270 000	100%

Les états financiers de la Banque de Tunisie arrêtés au 30 juin 2025 ont été établis conformément :

- A la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises ;
- Au décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité financière ;
- A l'arrêté du ministre des Finances du 31 décembre 1996, portant approbation des normes comptables ;
- A l'arrêté du ministre des Finances du 22 janvier 1999, portant approbation des normes comptables techniques ;
- A l'arrêté du ministre des Finances du 25 mars 1999, portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires.

Les états financiers arrêtés et publiés par la Banque de Tunisie au 30 Juin 2025, sont présentés conformément à la norme comptable sectorielle n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

1.1. Les engagements de la banque

L'engagement désigne toute créance résultant des prêts et avances accordés par la banque, ainsi que toute obligation de la banque en vertu d'un contrat ou tout autre mécanisme, de fournir des fonds à une autre partie (Engagement de financement) ou de garantir à un tiers l'issue d'une opération en se substituant à son client s'il n'honore pas ses obligations (Engagement de garantie).

1.1.1. Les règles d'évaluation des engagements au bilan

Les prêts et avances sont comptabilisés au bilan, pour le montant des fonds mis à disposition du débiteur, au moment de leur mise à disposition.

Lorsque le montant des fonds mis à disposition est différent de la valeur nominale (c'est le cas notamment

des intérêts décomptés et perçus d'avance sur le montant du prêt), les prêts et avances sont comptabilisés pour leur valeur nominale et la différence par rapport au montant mis à la disposition du débiteur est portée dans un compte de régularisation et prise en compte en revenus. Toutefois, et pour les besoins de la présentation des états financiers, le montant des intérêts perçus d'avance et non courus à la date d'arrêt des états financiers sont déduits de la valeur des prêts et avances figurant à l'actif.

Par ailleurs, lorsque la banque s'associe avec d'autres banques pour accorder un concours à une tierce personne sous forme de prêts et avances, ou d'engagements de financement ou de garantie, l'engagement est comptabilisé pour sa quote-part dans l'opération.

Dans le cas où la quote-part en risque de l'établissement bancaire est supérieure ou inférieure à celle de sa quote-part dans l'opération, la différence est constatée selon le cas parmi les engagements de garantie donnés ou les engagements de garantie reçus.

1.1.2. La comptabilisation des engagements en hors bilan

a) Les engagements de financement et de garantie

Les engagements de financement et de garantie couvrent les ouvertures de lignes de crédit, les crédits documentaires et les cautions, avals et autres garanties donnés par la banque à la demande du donneur d'ordre.

Les engagements de financement et de garantie sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour la valeur nominale des fonds à accorder pour les engagements de financement et au montant de la garantie donnée pour les engagements de garantie.

Aux termes de la norme comptable sectorielle n°24, les engagements de financement et de garantie sont annulés du hors bilan :

- Soit à la fin de la période de garantie à partir de laquelle l'engagement cesse de produire ses effets ;
- Soit lors de la mise en œuvre de l'engagement, l'annulation résulte dans ce cas du versement des fonds et de l'enregistrement d'une créance au bilan.

b) Les garanties reçues par la banque

En contrepartie des engagements donnés, la banque obtient des garanties sous forme d'actifs financiers, de sûretés réelles et personnelles, de cautions, avals et autres garanties donnés par d'autres établissements bancaires ainsi que des garanties données par l'Etat et les compagnies d'assurance.

Ces garanties sont comptabilisées, lorsque leur évaluation peut être faite de façon fiable, pour leur valeur de réalisation attendue au profit de la banque, sans pour autant excéder la valeur des engagements qu'elles couvrent.

Leur évaluation est faite sur la base d'une expertise.

1.1.3 L'évaluation des engagements à la date d'arrêté

Aux termes de la norme comptable sectorielle n°24 relative au traitement des engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires, « le risque que les contreparties n'honorent pas leurs engagements peut être lié soit à des difficultés que les contreparties éprouvent, ou qu'il est prévisible qu'elles éprouveront, pour honorer leurs engagements ou au fait qu'elles contestent le montant de leurs engagements ».

Lorsqu'un tel risque existe, les engagements correspondants sont qualifiés de douteux. Une provision est constituée.

Les engagements constatés au bilan et en hors bilan sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 énonce la classification suivante :

- **Les actifs courants (Classe 0) :** Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;
- **Les actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1) :** Ce sont les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré et qui sont détenus sur des entreprises opérant dans un secteur d'activité qui connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade. Les retards de paiement des intérêts ou du principal n'excèdent pas les 90 jours ;
- **Les actifs incertains (Classe 2) :** Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres pouvant mettre en cause leur viabilité et nécessitant la mise en œuvre de mesures de redressement. Les retards de paiement des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours ;
- **Les actifs préoccupants (Classe 3) :** Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé et qui sont détenus sur des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 2. Les retards de paiement des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours ; et
- **Les actifs compromis (Classes 4) :** Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les créances contentieuses, ainsi que les créances sur des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 3. Les retards de paiement des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 360 jours.

1.1.4 La prise en compte des dépréciations sur les engagements

a) Les provisions individuelles

▪ Règles de mesure des provisions individuelles

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux édictés par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n°91-24 et sa note aux banques n°93-23. Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle.

Pour les besoins de l'estimation des provisions sur les créances de la clientèle, la banque retient la valeur des garanties hypothécaires dûment enregistrées et ayant fait l'objet d'évaluations indépendantes. Ce traitement concerne les relations nouvellement classées parmi les actifs non-performants sans effet rétroactif.

L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux minimums de provision par classe d'actifs.

Classe	Taux de provision
0 et 1	0%
2	20%
3	50%
4	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

▪ Prise en compte des garanties en matière d'évaluation des provisions sur les actifs compromis :

Aux termes de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, une décote de la valeur de la garantie retenue pour l'évaluation du risque est constituée sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, selon les quotités minimales suivantes :

Ancienneté dans la classe 4	Taux de provision
3 à 5 ans	40%
6 et 7 ans	70%
≥ 8 ans	100%

b) Les provisions collectives

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, une provision doit être constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice,

pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

La méthodologie adoptée pour la détermination de ladite provision collective prévoit :

- Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes par nature du débiteur (Professionnels, contreparties publiques ou Particuliers) et par secteur d'activité afin de déterminer pour chaque groupe un taux de migration annuel qui correspond au risque additionnel du groupe considéré de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1, observé durant les années antérieures (7 ans, compte non tenu de l'année 2020 et l'année de référence) ;
- Calculer la moyenne des taux de migration par groupe homogène ;
- Les taux de migration historique du groupe de contreparties sont majorés par des taux déterminés par la BCT ;
- L'application d'un taux de provisionnement standard sur le risque additionnel par groupe et l'application de ce taux à l'encours des engagements 0 et 1 du groupe considéré. La provision collective globale est la somme des provisions collectives par groupe.

Les taux de provisionnement standards qui ont été fixés par la Banque Centrale de Tunisie retenus, pour la détermination de la provision collective requise au 30 juin 2025, sont comme suit :

Groupe de créances	Taux de provision BCT
I. Professionnels du secteur privé	
Agriculture	40%
Industries mécaniques et électriques	40%
Oléifacteurs	40%
Industries agroalimentaires	40%
Industries pharmaceutique	40%
Autres industries	40%
BTP	40%
Tourisme	40%
Agences de voyage	40%
Agences de location de voitures	40%
Promotion immobilière	30%
Commerce	40%
Santé	40%
Télécom et TIC	40%
Autres services	40%
II. Contreparties publiques	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	40%
Autres organismes publics	40%
III. Particuliers	
Salariés du secteur privé : Crédits logements	20%
Salariés du secteur privé : Crédits à la consommation	40%
Salariés du secteur public : Crédits logements	20%
Salariés du secteur public : Crédits à la consommation	40%

1.2 Le portefeuille-titres

1.2.1 La composition du portefeuille-titres

Le portefeuille des titres est composé du portefeuille-titres commercial et du portefeuille d'investissement.

a) Le portefeuille-titres commercial

Le portefeuille-titres commercial comprend :

- Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (limitée à trois mois) et par leur liquidité.
- Titres de placement : ce sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme (avec une période supérieure à trois mois), à l'exception des titres à revenu fixe que l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui seront définis comme des titres d'investissement.

b) Le portefeuille d'investissement

Il s'agit des titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Sont classés parmi ces titres, les titres de participation, les parts dans les entreprises associées et co-entreprises et les parts dans les entreprises liées. Ils sont détenus d'une façon durable et estimés utiles à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Sont classés parmi les titres de participation :

- Les actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante sans pour autant que la banque n'intervienne dans la gestion de la société émettrice.
- Les actions et autres titres à revenu variable détenus pour permettre la poursuite des relations bancaires entretenues avec la société émettrice, et qui ne peuvent pas être classés parmi les parts dans les entreprises associées, ou les parts dans les co-entreprises ou encore les parts dans les entreprises liées.

1.2.2. La comptabilisation et évaluation en date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition des titres d'investissement.

Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenu fixe est supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence (prime ou décote selon le cas), est incluse dans le coût d'acquisition, à l'exception des primes et décotes sur les titres d'investissement et les titres de placement qui sont individualisées et étalées sur la durée de vie restante du titre.

A la date d'arrêté des comptes, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

a) Les titres de transaction

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente). La variation de cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.

b) Les titres de placement

Ces titres sont valorisés, pour chaque titre séparément, à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes des uns avec les pertes latentes sur d'autres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché ou la juste valeur des titres donne lieu à la constitution de provisions, contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

c) Les titres d'investissement

Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :

- Une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

1.3 Les immobilisations

Les immobilisations sont portées à l'actif du bilan de la banque (Poste AC6) lorsque :

- Il est probable que des avantages économiques futurs résultant de ces éléments profiteront à la banque ;
- Leur coût peut être mesuré de façon fiable.

Elles sont ventilées en immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles.

1.3.1. Les immobilisations corporelles

Une immobilisation corporelle est un actif physique et tangible contrôlé et détenu soit pour la fourniture de services soit à des fins administratives propres à la banque. Elle est censée être utilisée sur plus d'un exercice. La nature de la dépense qui reste déterminante pour son passage en immobilisation au lieu de charge est tributaire des deux conditions précitées.

Le coût d'acquisition du bien comporte le prix d'achat, les droits de douane et autres impôts et taxes non récupérables, les frais de transport, les frais de transit, les frais d'assurance, les frais d'installation qui sont nécessaires à la mise en état d'utilisation de l'immobilisation en question, etc.

Les réductions commerciales obtenues et les taxes récupérables sont déduites du coût d'acquisition.

Quant à l'amortissement des immobilisations corporelles, la base amortissable est déterminée par le coût de l'actif diminué de sa valeur résiduelle, définie comme le montant net que la banque estimerait obtenir en échange du bien à la fin de sa durée d'utilisation après déduction des coûts de cession prévus.

Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation corporelle déjà comptabilisée sont incorporées à la valeur comptable du bien lorsqu'il est probable que des avantages futurs, supérieurs au niveau de performance initialement évalué du bien existant, bénéficieront à la banque. Toutes les autres dépenses ultérieures sont inscrites en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

a) Amortissement des immobilisations corporelles

La durée d'utilisation est soit la période pendant laquelle la banque s'attend à utiliser un actif, soit le nombre d'unités de production (ou l'équivalent) que la banque s'attend à obtenir de l'actif. Les immobilisations corporelles de la banque sont amorties linéairement aux taux suivants :

Description	30/06/2025	30/06/2024
Immeubles	5%	5%
Matériel et mobilier de bureau	10%	10%
Matériel roulant	20%	20%
Matériel informatique	14%	14%

Postérieurement à sa comptabilisation initiale à l'actif, une immobilisation corporelle est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements ou des pertes de valeur éventuelles (c'est lorsque la valeur comptable nette ne pourra pas être récupérée par les résultats futurs provenant de son utilisation).

b) Sortie d'actif des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont retirées de l'actif du bilan lors de leur cession, ou lors de leur mise au rebut. Ainsi, la différence entre le produit de cession et la valeur comptable nette à la date du retrait est incluse dans le résultat de l'exercice en cours.

1.3.2 Les immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique, détenu en vue de son utilisation pour une période de plus d'un an, pour une location à des tiers ou à des fins administratives.

Le fonds commercial acquis comprend les éléments usuels composant le fonds commercial (clientèle, achalandage), ainsi que les autres actifs incorporels qui n'ont pas fait l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan.

Le droit au bail acquis est constaté comme actif incorporel dans la mesure où il a fait l'objet d'une évaluation séparée dans l'acte de cession. Il bénéficie d'une protection juridique et correspond au droit transféré à l'acquéreur pour le renouvellement du bail.

Les logiciels informatiques dissociés du matériel acquis ou créés soit pour l'usage interne de la banque, soit comme moyen d'exploitation pour répondre aux besoins de la clientèle sont constatés en actif incorporel lorsque les deux conditions générales prévues par le paragraphe 2.4 ci-dessus sont remplies. Il en est de même pour le coût de développement des logiciels à usage interne créés ou développés en interne ou sous-traités.

Une immobilisation incorporelle acquise ou créée est comptabilisée à son coût mesuré selon les mêmes règles que celles régissant la comptabilisation des immobilisations corporelles.

a) Amortissement des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation :

- Le fond commercial et le droit au bail sont amortis sur une période ne dépassant pas 20 ans ou sur une période plus longue s'il est clairement établi que cette durée est plus appropriée. La banque a choisi de ne pas amortir les fonds de commerce acquis ;
- La durée de vie estimée des logiciels dépend de la date à laquelle le logiciel cessera de répondre aux besoins de la banque ou à ceux de la clientèle compte tenu de l'évolution prévisible des connaissances techniques en matière de conception et de production de logiciels. Cette durée ne peut pas être supérieure à 5 ans. La Banque de Tunisie amortit ses logiciels informatiques au taux linéaire de 33,33% ;
- Un examen périodique est pratiqué à chaque fois qu'un indicateur de perte de valeur est identifié (lorsque la valeur récupérable de l'immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette). Dans ce cas, ladite valeur comptable nette est ramenée à la valeur récupérable.

b) Sortie d'actif des immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est retirée du bilan dès lors qu'elle est cédée ou que l'on n'attend plus d'avantages économiques futurs de son utilisation ou de sa cession ultérieure.

1.4. Les dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle sont les dépôts qu'ils soient à vue ou à terme, les comptes d'épargne ainsi que les sommes dues à l'exception des dettes envers la clientèle qui sont matérialisées par des obligations ou tout autre titre similaire (notamment les emprunts et ressources spéciales).

1.4.1 Les dépôts à vue

Les comptes à vue sont destinés à l'enregistrement des opérations courantes de la clientèle. Ils ne sont pas généralement rémunérés. Si le cas se présente leur rémunération est déterminée selon la réglementation en vigueur.

Ces dépôts peuvent être restitués à tout moment par une demande du titulaire du compte ou de son mandataire.

1.4.2 Les comptes d'épargne

Les comptes d'épargne enregistrent les versements et les retraits courants de la clientèle. Ils sont rémunérés trimestriellement par référence au taux de rendement de l'épargne (TRE) défini par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie.

Ces comptes sont répartis en trois catégories :

- Les comptes épargne classiques ;
- Les comptes épargne logement permettant d'accéder à un crédit pour logement ; et
- Les comptes épargne horizon permettant d'accéder à un crédit.

1.4.3 Les comptes à terme et bons de caisse

La banque est habilitée à ouvrir des comptes à terme et à émettre des bons de caisse.

Les comptes à terme sont les comptes dans lesquels les fonds déposés restent bloqués jusqu'à l'expiration du terme convenu à la date du dépôt de fonds.

Le montant, l'échéance et le taux d'intérêt sont fixés dès l'ouverture du compte à terme et dès l'émission du bon de caisse.

Le taux d'intérêt applicable aux comptes à terme et aux bons de caisse est fixé conformément à la réglementation en vigueur.

1.4.4 Les certificats de dépôts

La banque peut demander de la liquidité sur le marché monétaire au moyen de l'émission de certificats de dépôts. Ce sont des titres nominatifs dématérialisés qui sont inscrits en comptes spécifiques ouverts au nom de chaque propriétaire auprès de la banque.

1.4.5. Les pensions livrées

La pension livrée est un contrat par lequel la banque cède en pleine propriété, moyennant un prix convenu à la date de cession, à une autre personne morale ou à un autre organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), des valeurs mobilières et/ou des effets de commerce avec l'engagement irrévocable du cédant et du cessionnaire, le premier à reprendre les valeurs mobilières ou les effets de commerce et le second à les lui rétrocéder à un prix et à une date convenus à la date de cession.

1.5. Comptabilisation des capitaux propres

Les capitaux propres comportent le capital social, les compléments d'apport, les réserves et équivalents, les résultats reportés et le résultat de la période (bénéficiaire ou déficitaire).

Le capital social correspond à la valeur nominale des actions composant ledit capital, ainsi que des titres qui en tiennent lieu ou qui y sont assimilés notamment les certificats d'investissement.

Le capital souscrit et non libéré, qu'il soit appelé ou non appelé est soustrait de ce poste.

Les compléments d'apport comprennent les primes d'émission, de fusion et toute autre prime liée au capital.

Les réserves représentent la partie des bénéfices affectés en tant que tels. Elles sont soit des réserves légales, statutaires et contractuelles, affectées suite à une disposition légale, statutaire, contractuelle (telle que la réserve pour réinvestissement exonéré) ; soit des réserves facultatives affectées suite à des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires de la banque (cas des réserves à régime spécial, des réserves pour éventualités diverses).

Les résultats reportés correspondent à la fraction des bénéfices des exercices précédents qui n'ont pas été distribués ou affectés aux réserves, ainsi que l'effet des modifications comptables non imputés sur le résultat de l'exercice, dans les rubriques des capitaux propres.

1.6. La prise en compte des revenus

Les revenus liés aux engagements contractés par la banque perçus sous forme d'intérêts et de commissions, et les dividendes revenant à la banque au titre de sa participation sont comptabilisés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Ces revenus peuvent être mesurés d'une façon fiable ;
- Leur recouvrement est raisonnablement sûr.

Leur prise en compte en résultat est faite conformément aux règles prévues par la Norme Comptable NC 03 relative aux revenus.

1.6.1. La constatation des intérêts

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé et du solde restant en début de chaque période.

L'engagement établi entre la banque et le bénéficiaire mentionne les règles de calcul de ces intérêts. Ainsi, les tableaux d'amortissement permettent à la banque de connaître d'avance le montant de ces intérêts. Lorsque le contrat prévoit que le montant des intérêts est indexé sur un indicateur quelconque (généralement le T.M.M.), la connaissance de cet indicateur permet à la banque d'effectuer des estimations fiables de ses revenus.

1.6.2. La constatation des commissions

Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Ainsi, conformément à la norme comptable sectorielle n°24 :

- Si les commissions rémunèrent la mise en place de crédits (telles que les commissions d'étude), elles sont prises en compte lorsque le service est rendu ;
- Si les commissions sont perçues à mesure que le service est rendu (telles que les commissions sur engagements par signature), elles sont comptabilisées en fonction de la durée couverte par l'engagement.

1.6.3. La constatation des dividendes

Les revenus résultant de la participation de la banque sous forme de dividendes sont comptabilisés, lorsque le droit de l'actionnaire au dividende est établi, pour la somme revenant à la banque au titre de ladite participation.

1.6.4. La comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

La méthode retenue pour la constatation des revenus des titres est la méthode linéaire, tel que prévu par la norme comptable sectorielle n°25.

Les intérêts sur les engagements sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont courus et sont rattachés à la période adéquate par abonnement.

À chaque arrêté comptable, les intérêts courus de la période, calculés au taux nominal du titre, sont enregistrés au compte de résultat, et le montant de la prime ou de la décote fait l'objet d'un échelonnement linéaire sur la durée de vie du titre.

Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période.

Les intérêts perçus d'avance font l'objet d'abonnement aux périodes adéquates.

1.6.5. La constatation des revenus sur les opérations de leasing

La Banque de Tunisie pratique le leasing en tant qu'activité de crédit au sein de ses services d'engagements. Elle met à la disposition de ses clients un instrument de financement qui leur donne la possibilité de louer les biens de leur choix tout en bénéficiant d'une option d'achat au terme d'un contrat de bail.

Il existe deux formes de leasing :

- **Le leasing mobilier** : financement des investissements en biens d'équipement à usage professionnel (matériel roulant, bureautique, équipement industriel, etc.) ;
- **Le leasing immobilier** : financement des locaux à usage professionnel (bâtiments, usines, magasins, etc.).

Les biens acquis dans le cadre de l'exercice de ces opérations de leasing sont momentanément constatés dès leur acquisition dans un compte de débiteurs divers en attente de mise en force du contrat de leasing.

A la mise en force du contrat du leasing, c'est la norme comptable n°41 relative aux contrats de location qui est appliquée pour la constatation de l'opération de leasing à l'actif de la banque. Ces actifs sont comptabilisés en tant que crédits à la clientèle et sont classés parmi les opérations avec la clientèle.

1.7 Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par la norme comptable sectorielle n°23 relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires :

- Les opérations effectuées en devises sont enregistrées en comptabilité de façon distincte par la tenue d'une comptabilité autonome dans chacune des devises utilisées. Cette comptabilité permet la détermination périodique de la position de change ;
- Les charges et produits libellés en devises influent sur la position de change. Ils sont comptabilisés dans la comptabilité ouverte au titre de chaque devise concernée dès que les conditions de leur prise en compte sont réunies, puis convertis dans la comptabilité en monnaie de référence, et ce, sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date de leur prise en compte dans la comptabilité tenue en devises. Toutefois, un cours de change moyen hebdomadaire ou mensuel peut être utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période ;
- Les charges et produits libellés en devises courus et non échus à la date d'arrêté comptable sont convertis sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date de l'arrêté comptable ;
- A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date. Les différences, entre d'une part, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan réévalués, et d'autre part, les montants correspondants dans les comptes de contre-valeur de position de change sont pris en compte en résultat de la période considérée ;
- Les opérations de change au comptant avec délai d'usage (qui est généralement de 2 jours ouvrables) sont comptabilisées en hors bilan dès la date d'engagement et au bilan à la date de mise à disposition des devises ;
- Les opérations de change à terme à des fins spéculatives sont converties, à la date d'engagement, au cours de change à terme tel que prévu par le contrat. Elles sont comptabilisées en hors bilan. A chaque arrêté comptable, les engagements sont réévalués sur la base du cours de change à terme pour

le terme restant à courir à la date d'arrêté. Toute différence de change résultant de cette réévaluation est portée dans sa totalité en résultat.

1.8. Le processus de réservation des produits

Les intérêts et les agios débiteurs cessent d'être comptabilisés lorsque les engagements auxquels ils se rapportent sont qualifiés de douteux, ou que des sommes en principal ou intérêts venus antérieurement à échéance sur la même contrepartie sont demeurées impayées. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et enregistré en agios réservés.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable n°3 relative aux Revenus, la norme comptable sectorielle n°24 relative aux engagements et revenus que par l'article 9 de la circulaire n°91-24 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées 2, 3 et 4, ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires que si leur recouvrement est assuré.

1.9. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se composent de trois types, à savoir :

- Les provisions sur débiteurs douteux : sont constituées en couverture des créances sur des affaires internes et litigieuses qui sont intégralement provisionnées l'année de leur constatation ;
- Les provisions sur affaires en défense : sont constituées en couverture d'un risque juridique, soit 50% du risque est constitué lors d'un jugement en première instance défavorable à la banque et 50% complémentaire si jugement défavorable en deuxième instance ; et
- Les provisions sur contrôle, taxations fiscales et assimilé : sont constitués le jour de leurs notifications selon une estimation du risque potentiel suivant une consultation de professionnels selon l'expertise exigée.

Notes relatives au
bilan - Actifs

Etats financiers
Juin 2025

Notes sur les actifs

Note 2.1

AC1 - Caisse et avoirs auprès la Banque centrale, CCP et la TGT

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc-24
Caisse Dinars	69 965	49 562	58 228
Caisse Devises	8 465	7 188	5 080
Banque Centrale de Tunisie	259 054	153 826	601 821
CCP	563	563	563
Total	338 047	211 139	665 692

Note 2.2

AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Avoirs chez les établissements financiers	48 327	33 750	56 226
Avoirs en devises chez correspondants étrangers	48 324	33 748	56 224
Comptes débiteurs des banques et corresp. En dinars convertibles	3	2	2
Prêts aux établissements financiers	766 727	375 223	476 493
Prêts au jour le jour et à terme en dinars aux banques	295 000	63 000	220 000
Prêts au jour le jour et à terme en devises aux banques	274 084	161 635	99 702
Prêts aux organismes financiers spécialisés	197 643	150 588	156 791
Créances rattachées	5 234	5 064	3 307
Créances rattachées sur prêts sur marché monétaire	1 022	697	431
Créances rattachées sur prêts aux organismes financiers spécialisés	4 212	4 367	2 876
Total	820 288	414 037	536 026

AC2.1 - Ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) par durée résiduelle

En K.TND

	Sans échéance	≤ 3 mois	]3mois- 1an]	]1an- 5ans]	> 5 ans	juin-25
Avoirs chez les établissements financiers	48 327	-	-	-	-	48 327
Avoirs en devises chez Correspondants étrangers	48 324	-	-	-	-	48 324
Comptes débiteurs des Banques et correspondants en Dinars convertibles	3	-	-	-	-	3
Prêts aux établissements financiers	-	538 398	161 613	53 296	13 419	766 727
Prêts au jour le jour et à terme en dinars aux banques	-	295 000	-	-	-	295 000
Prêts au jour le jour et à terme en devises aux banques	-	154 172	119 912	-	-	274 084
Prêts aux organismes financiers spécialisés	-	89 226	41 701	53 296	13 419	197 643
Total	48 327	538 398	161 613	53 296	13 419	815 054

Note AC2.2**Ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) par type de contrepartie**

En K.TND

	Entreprise s liées	Entreprise s associées	Co- entrepr ises	Autre clientèle	juin-25
Avoirs chez les établissements financiers	-	-	-	48 327	48 327
Avoirs en devises chez Correspondants étrangers	-	-	-	48 324	48 324
Comptes débiteurs des Banques et correspondants en Dinars convertibles	-	-	-	3	3
Prêts aux établissements financiers	-	-	-	766 727	766 727
Prêts au jour le jour et à terme en dinars aux banques	-	-	-	295 000	295 000
Prêts au jour le jour et à terme en devises aux banques	-	-	-	274 084	274 084
Prêts aux organismes financiers spécialisés	-	-	-	197 643	197 643
Total	-	-	-	815 054	815 054

Note 2.3**AC3 - Créances sur la clientèle**

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Comptes ordinaires débiteurs	479 465	483 702	342 344
Crédits sur ressources ordinaires	5 420 165	5 370 929	5 610 070
Créances sur crédit-bail	134 319	125 550	124 152
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	2 343	3 804	4 272
Crédits sur ressources spéciales	137 991	179 441	156 904
Financement sur ressources externes	130 227	171 723	148 914
Financement sur ressources budgétaires	7 764	7 718	7 990
Créances Impayés douteuses et litigieuses	371 777	356 571	347 949
Créances impayés	120 300	85 817	97 620
Créances au contentieux	251 477	270 754	250 329
Créances rattachées aux comptes de la clientèle	54 441	86 189	49 755
Couvertures comptables	(591 285)	(581 168)	(568 186)
Agios réservés	(66 010)	(54 851)	(58 363)
Provisions sur les crédits à la clientèle au bilan	(525 275)	(526 317)	(509 823)
Total	6 009 216	6 025 018	6 067 260

AC3.1 - Tableau de variation des stocks d'agios réservés

En K.TND

	Agios réservés au 31.12.2024	Dotation aux agios réservés	Reprise agios réservés de l'exercice	Agios réservés au 30.06.2025
Agios réservés sur ressources budgétaires	709	-	-	709
Agios réservés sur ressources extérieures	3 381	219	-	3 600
Agios réservés sur ressources ordinaires	23 182	1 943	-	25 125
Agios réservés sur créances de leasing	511	56	-	567
Autres agios réservés	30 580	5 429	-	36 009
Total	58 363	7 647	-	66 010

AC3.2 - Tableau de variation des stocks de provisions sur créances à la clientèle

En K.TND

	Provisions au 31.12.2024	Dotation nette	Reprise	Radiation	Provisions au 30.06.2025
Provisions individuelles	389 073	15 452	-	-	404 525
Provisions collectives	120 750	-	-	-	120 750
Total	509 823	15 452	-	-	525 275

Les provisions sur créances douteuses et litigieuses sont constituées en application des dispositions réglementaires prévues par les circulaires de la BCT n°91-24 relative aux normes prudentielles et n°2022-02 relative à la constitution des provisions collectives.

La Banque s'est conformée, en matière de détermination des provisions aux règles de division, de couverture et de suivi des engagements édictées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991. Ainsi, la provision sur prêts est déterminée en appliquant les taux de provisions par classe au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties reçues.

Par ailleurs la banque a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté supérieure ou égale à 3 ans dans la classe de risque 4 et ce conformément aux dispositions de la circulaire 2013-21. Les provisions additionnelles constituées au 30 Juin 2024 s'élèvent à 99.296 KDT contre 99.683KDT au 30/06/2025.

AC3.3 - Ventilation des créances sur la clientèle (hors créances rattachées et provisions et agios réservés) par durée résiduelle

En K.TND

	Sans échéance	≤3mois	]3mois-1an]	]1an-5ans]	>5ans	juin-25
Comptes ordinaires débiteurs	-	479 386	78	-	-	479 464
Crédits sur ressources ordinaires	-	2 293 043	1 248 281	1 521 643	357 197	5 420 165
Créances sur crédit-bail	-	15 661	38 620	78 932	1 106	134 319
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	-	984	1 029	309	22	2 343
Crédits sur ressources spéciales	-	30 123	57 125	50 207	537	137 991
Créances impayés douteuses	371 777	-	-	-	-	371 777
Total	371 777	2 819 196	1 345 134	1 651 090	358 862	6 546 059

AC3.4 - Ventilation des créances sur la clientèle (hors créances rattachées et provisions et agios réservés) par type de contrepartie

En K.TND

	Entreprise s liées	Entrep rises associé es	Co- entrepri ses	Autre clientèle	juin-25
Comptes ordinaires débiteurs	-	-	-	479 465	479 465
Crédits sur ressources ordinaires	-	-	-	5 420 165	5 420 165
Créances sur crédit-bail	-	-	-	134 319	134 319
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	-	-	-	2 343	2 343
Crédits sur ressources spéciales	-	-	-	137 991	137 991
Créances impayés douteuses	-	-	-	371 777	371 777
Total	-	-	-	6 546 060	6 546 060

Note 2.5

AC5 - Portefeuille-titres d'investissement

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Titres de propriété	456 671	425 797	464 691
Titres de participation	54 141	51 549	51 181
Parts dans les entreprises associées	41 552	1 552	41 552
Parts dans les entreprises liées	50 462	50 462	50 462
Fonds gérés par des SICAR	310 516	322 234	321 496
Titres de créances	910 221	776 673	843 903
Emprunts nationaux	-	133 545	91 200
Obligations	9 000	6 000	4 000
Bons de trésor assimilables	901 221	637 128	748 703
Créances rattachées	77 423	70 747	51 183
Provisions pour dépréciations de titres	(69 150)	(65 239)	(67 150)
Prime et décote sur les BTA	(44 837)	(48 852)	(48 852)
Total	1 330 328	1 159 126	1 243 775

AC5.1 - Tableau de variation des Titres d'investissement

En K.TND

	Solde au 31.12.2024	Souscripti on	Cession ou remboursement	Solde au 30.06.2025
Titres de propriété	464 691	53 000	61 020	456 671
Titres de participation	51 181	3 000	40	54 141
Parts dans les entreprises associées	41 552	-	-	41 552
Parts dans les entreprises liées	50 462	-	-	50 462
Fonds gérés par des SICAR	321 496	50 000	60 980	310 516
Titres de créances	843 903	197 518	131 200	910 221
Emprunts nationaux	91 200	-	91 200	-
Obligations	4 000	5 000	-	9 000
Bons de trésor assimilables	748 703	192 518	40 000	901 221
Total	1 308 594	250 518	192 220	1 366 892

AC5.2 - Ventilation du portefeuille d'investissement selon le type de propriété

En K.TND

	Solde au 31.12.2024	Souscription	Cession/Rem boursement	Solde au 30.06.2025
Participations directes	20 290	3 000	40	23 250
Participations en rétrocession	30 891	-	-	30 891
Total	51 181	3 000	40	54 141

AC5.3 - Ventilation des parts dans les entreprises associées

En K.TND

	Solde au 31.12.2024	Souscriptio n	Cession/Rembou rsement	Solde au 30.06.2025
SICAV Croissance	952	-	-	952
SICAV Rendement	40 000	-	-	40 000
FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	100	-	-	100
Sicav Capitalisation Plus	500	-	-	500
Total	41 552	-	-	41 552

AC5.4 - Parts dans les entreprises associées, pourcentage de détention

	juin-25	juin-24	déc.-24
Sicav Rendement	6,71%	0,00%	6,89%
Sicav Croissance	6,02%	6,25%	6,24%
FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	0,34%	0,41%	0,40%
Sicav Capitalisation Plus	0,27%	50,00%	0,94%

AC5.5 - Ventilation des parts dans les entreprises liées

En K.TND

	Solde au 31.12.2024	Souscri ption	Cession/Remb oursement	Solde au 30.06.2025
Transport de Fonds de Tunisie	99	-	-	99
Placement Tunisie SICAF	5 345	-	-	5 345
Société de Bourse de Tunis	990	-	-	990
Banque de Tunisie SICAR	5 043	-	-	5 043
Société de Participation Promotion et d'Investissement	580	-	-	580
La Foncière des Oliviers	159	-	-	159
Astrée Assurance	18 624	-	-	18 624
SPFT Carthago	13 402	-	-	13 402
Société du Pôle de Compétitivité de Bizerte	6 220	-	-	6 220
La Générale de Participations de Tunisie SICAF	-	-	-	-
Total	50 462	-	-	50 462

AC5.6 - Parts dans les entreprises Liées, pourcentage de détention

	juin-25	juin-24	déc.-24
Transport de Fonds de Tunisie	99,94%	99,94%	99,94%
Société de Bourse de Tunis	98,99%	98,99%	98,99%
Banque de Tunisie SICAR	99,97%	99,97%	99,97%
Société de Participation Promotion et d'Investissement	76,82%	76,82%	76,82%
Astrée Assurance	50,32%	50,32%	50,32%
Société du Pôle de Compétitivité de Bizerte	41,47%	41,47%	41,47%
Placement Tunisie SICAF	37,98%	37,98%	37,98%
La Foncière des Oliviers	30,00%	30,00%	30,00%
SPFT Carthago	30,00%	30,00%	30,00%
La Générale de Participations de Tunisie SICAF	0,0005%	0,0005%	0,0005%

AC5.7 - Tableau de variation des stocks de provisions sur titres d'investissement

En K.TND

	Solde au 31.12.2024	Dotation	Reprise	Provision s au 30.06.202 5
Provisions sur titres d'investissement	-	-	-	-
Provisions sur titres de participation	34 941	2 000	-	36 941
Provisions sur fonds gérés	32 209	-	-	32 209
Provisions sur titres Co-Entre	-	-	-	-
Provisions sur titres Entrep Liées	-	-	-	-
Total	67 150	2 000	-	69 150

AC5.8 - Ventilation des titres d'investissement, cotés ou non cotés

En K.TND

	Titres cotés	Titres non cotés	juin-25
Titres de participation	5 152	48 989	54 141
Parts dans les entreprises associées	-	41 552	41 552
Parts dans les entreprises liées	23 968	26 494	50 462
Total	29 120	117 035	146 155

Note 2.6**AC6 - Valeurs immobilisées**

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Immobilisations incorporelles	26 611	24 074	26 075
Frais d'établissement	189	189	189
Logiciels informatiques	26 201	23 664	25 665
Fonds de commerce	221	221	221
Immobilisations corporelles	246 263	218 261	232 507
Immeubles d'exploitation	67 241	67 411	67 470
Immeubles hors exploitation	1 921	2 043	1 921
Terrains d'exploitation	257	257	257
Terrains hors exploitation	1 281	1 281	1 281
Agencements	27 260	22 101	25 486
Matériel informatique	50 762	48 692	48 881
Matériels bancaires	23 506	21 435	23 037
Matériel de transport	4 585	4 164	4 765
Immobilisations reprises / contrat de leasing	-	-	-
Immobilisations en cours	42 742	26 718	34 276
Autre matériel	26 708	24 159	25 133
Cumuls Amortissements	(168 586)	(161 769)	(164 285)
Amortissements des immobilisations incorporelles	(23 008)	(20 839)	(21 768)
Amortissements des immobilisations corporelles	(145 578)	(140 930)	(142 517)
Total	104 288	80 566	94 297

AC6.1 - Ventilation Valeurs immobilisées selon type d'opération

En K.TND

	Solde au 31.12.2024	Acquisition	Reclassement	Cessions	Valeur brute au 30.06.2025
Immobilisations incorporelles	26 075	536	-	-	26 611
Frais d'établissement	189	-	-	-	189
Logiciels informatiques	25 665	536	-	-	26 201
Fonds de commerce	221	-	-	-	221
Immobilisations corporelles	232 507	14 164	-	(408)	246 263
Immeubles d'exploitation	67 470	-	-	(229)	67 241
Immeubles hors exploitation	1 921	-	-	-	1 921
Terrains d'exploitation	257	-	-	-	257
Terrains hors exploitation	1 281	-	-	-	1 281
Agencements	25 486	1 774	-	-	27 260
Matériel informatique	48 881	1 880	-	-	50 761
Matériels bancaires	23 037	469	-	-	23 506
Matériel de transport	4 765	-	-	(179)	4 586
Immobilisations en cours	34 276	8 466	-	-	42 742
Autre matériel	25 133	1 575	-	-	26 708
Total	258 582	14 700	-	(408)	272 874

AC6.2 - Ventilation Valeurs immobilisées selon la valeur brute et nette

En K.TND

	Valeur brute au 30.06.2025	Amorts cumulés	Dotations	Reprise	Amorts cumulés	Valeur comptable nette au 30.06.2025
Immobilisations incorporelles	26 611	21 768	1 241	-	23 009	3 602
Frais d'établissement	189	189	-	-	189	-
Logiciels informatiques	26 201	21 579	1 241	-	22 820	3 381
Fonds de commerce	221	-	-	-	-	221
Immobilisations corporelles	246 263	142 517	3 440	380	145 577	100 686
Immeubles d'exploitation	67 241	51 438	558	225	51 771	15 470
Immeubles hors exploitation	1 921	747	44	-	791	1 130
Terrains d'exploitation	257	-	-	-	-	257
Terrains hors exploitation	1 281	-	-	-	-	1 281
Agencements	27 260	14 332	796	-	15 128	12 132
Matériel informatique	50 761	34 951	844	-	35 795	14 966
Matériels bancaires	23 506	18 291	353	-	18 644	4 862
Matériel de transport	4 586	2 688	311	155	2 844	1 742
Immobilisations en cours	42 742	-	-	-	-	42 742
Autre matériel	26 708	20 070	534	-	20 604	6 104
Total	272 874	164 285	4 681	380	168 586	104 288

Note 2.7

AC7 - Autres actifs

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Siège, succursales et agences ⁽¹⁾	11 754	1 443	2 906
Comptes de régularisation	10 151	9 405	15 634
Compensation reçue	1 099	4 006	9 390
Compte d'ajustement devises	2 291	(91)	763
Agios, débits à régulariser et divers	6 761	5 490	5 481
Débiteurs divers	22 377	33 564	13 251
Total	44 282	44 412	31 791

⁽¹⁾ Il s'agit des opérations de transferts dinars et devises en instance entre les différentes structures de la banque

Les Passifs

Notes aux états financiers
Juin 2025

Notes sur les Passifs

Note 3.1

PA1 - Banque centrale et CCP

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Dépôts à vue auprès de la Banque Centrale	-	-	-
Banque Centrale	-	-	-
CCP	-	-	-
Emprunts auprès de la Banque Centrale	-	60 000	-
Emprunts en dinars	-	60 000	-
Emprunts en devises	-	-	-
Dettes rattachées	-	67	-
Total	-	60 067	-

Note 3.2

PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Dépôts à vue des établissements financiers	44 371	38 640	50 625
Banques et correspondants étrangers	25 988	26 488	32 697
Organismes financiers spécialisés	18 383	12 152	17 928
Emprunts auprès des établissements financiers	-	-	-
Emprunts en dinars	-	-	-
Emprunts en devises	-	-	-
Dettes rattachées	104	57	50
Total	44 475	38 697	50 675

PA2.1 - Ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (hors dette rattachées) par durée résiduelle

En K.TND

	Sans échéance	≤ 3 mois	]3mois-1an]	]1an-5ans]	> 5 ans	juin-25
Dépôts à vue des établissements financiers	44 371	-	-	-	-	44 371
Banques et correspondants étrangers	25 988	-	-	-	-	25 988
Organismes financiers spécialisés	18 383	-	-	-	-	18 383
Total	44 371	-	-	-	-	44 371

Note PA2.2**Ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (hors dette rattachées) par type de contre partie**

En K.TND

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autre clientèle	juin-24
Dépôts à vue des établissements financiers	-	-	-	44 371	44 371
Banques et correspondants étrangers	-	-	-	25 988	25 988
Organismes financiers spécialisés	-	-	-	18 383	18 383
Total	-	-	-	44 371	44 371

Note 3.3**PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle**

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Comptes à vue	1 779 436	1 827 320	1 790 210
Comptes d'épargne	2 338 645	2 126 641	2 297 059
Comptes spéciaux d'épargne	2 325 020	2 111 694	2 282 167
Autres comptes d'épargne	13 625	14 947	14 892
Dépôts à terme	2 291 777	1 854 432	2 309 158
Comptes à terme	1 309 978	1 021 325	1 211 114
Bons de caisse	20 760	20 980	17 630
Certificats de dépôts	771 500	615 500	850 500
Pensions livrées	189 539	196 627	229 914
Autres sommes dues à la clientèle	308 384	226 137	227 624
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle	70 029	68 678	71 377
Total	6 788 271	6 103 208	6 695 428

PA3.1 - Ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle (hors dette rattachées) par durée résiduelle

En K.TND

	Sans échéance	≤ 3 mois	]3mois-1an]	]1an-5ans]	> 5 ans	juin-25
Comptes à vue	-	1 444 510	334 926	-	-	1 779 436
Comptes d'épargne	-	-	233 865	2 104 780	-	2 338 645
Comptes spéciaux d'épargne	-	-	232 503	2 092 517	-	2 325 020
Autres comptes d'épargne	-	-	1 362	12 263	-	13 625
Dépôts à terme	189 539	1 282 565	772 942	46 732	-	2 291 777
Comptes à terme	-	734 126	543 025	32 828	-	1 309 978
Bons de caisse	-	4 439	11 417	4 904	-	20 760
Certificats de dépôts	-	544 000	218 500	9 000	-	771 500
Pensions livrées	189 539	-	-	-	-	189 539
Autres sommes dues à la clientèle	-	60 971	247 413	-	-	308 384
Total	189 539	2 788 046	1 589 146	2 151 512	-	6 718 242

PA3.2 - Ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle (hors dette rattachées) par type de contrepartie

En K.TND

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co- entreprises	Autre clientèle	juin-25
Comptes à vue	3 591	3 189	-	1 772 656	1 779 436
Comptes d'épargne	-	-	-	2 338 645	2 338 645
Comptes spéciaux d'épargne	-	-	-	2 325 020	2 325 020
Autres comptes d'épargne	-	-	-	13 625	13 625
Dépôts à terme	69 150	81 886	-	2 140 741	2 291 777
Comptes à terme	62 650	30 386	-	1 216 942	1 309 978
Bons de caisse	-	-	-	20 760	20 760
Certificats de dépôts	6 500	51 500	-	713 500	771 500
Pensions livrées	-	-	-	189 539	189 539
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	-	308 384	308 384
Total	72 741	85 075	-	6 650 426	6 718 242

Note 3.4

PA4 - Emprunts et ressources spéciales

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Emprunts et ressources spéciales	149 009	222 851	178 976
Ressources extérieures	137 551	211 026	167 352
Ressources budgétaires	11 458	11 825	11 624
Dettes rattachées	1 700	3 012	2 048
Total	150 709	225 863	181 024

PA4.1 - Ventilation des Emprunts et ressources spéciales (hors dette rattachées) par durée résiduelle

En K.TND

	≤ 3 mois	]3mois-1an]	]1an-5ans]	> 5 ans	juin-25
Emprunts et ressources spéciales	14 472	35 917	83 669	14 951	149 009

PA4.2 - Ventilation des Emprunts et ressources spéciales par nature de la relation (hors dette rattachées)

En K.TND

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autre clientèle	juin-25
Emprunts et ressources spéciales	-	-	-	149 009	149 009

Note 3.5**PA5 - Autres Passifs**

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Comptes de régularisation	136 893	90 292	163 581
Compensation à régler	115 680	70 927	101 143
Comptes d'ajustement devises	1 323	365	2 388
Agios, crédits à régulariser et divers	19 299	16 062	59 304
Siège, succursales et agences	591	2 938	746
Provisions	30 147	17 635	16 212
Provisions pour risques et charges diverses (*)	18 172	6 506	6 678
Provisions pour congés payés	6 069	5 785	3 830
Provisions pour créances en hors bilan	5 906	5 344	5 704
Créditeurs divers	94 012	94 354	120 496
Créditeurs sur opérations d'impôt	59 117	46 060	65 630
Créditeurs sur opérations CNSS & Assurance	6 476	6 410	6 580
Créditeurs sur opérations BCT	400	397	405
Créditeurs sur opérations avec le personnel	9 841	9 729	19 160
Créditeurs sur opérations sur titres	2 128	1 985	1 983
Chèques à payer	15 190	28 737	25 761
Autres créditeurs	860	1 036	977
Total	261 052	202 281	300 289

(*) Contrôle Sociale et fiscal

La banque a fait l'objet d'un contrôle social portant sur les exercices 2020, 2021 et 2022. Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

En couverture des risques éventuels liés à ce contrôle, et sur la base des évolutions récentes, la banque a constaté une provision de 308 KDT.

La banque a reçu une notification de vérification fiscale approfondie en date du 24 décembre 2024 et couvrant la période allant du 1er janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2023. Les procédures liées à ce contrôle étant clôturé. La banque a constaté une provision de 12.894 KDT.

**Les Capitaux
Propres**

Notes aux états financiers
Juin 2025

Notes sur les Capitaux Propres

Note 3.6

Capitaux Propres

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Capital social	270 000	270 000	270 000
Réserves	1 045 783	951 783	951 782
Réserves légales	27 000	27 000	27 000
Réserves statutaires	525 932	444 664	444 663
Réserves à régime spécial	-	-	-
Réserves pour réinvestissements exonérés	492 851	480 119	480 119
Report à nouveau	1 143	1 228	1 228
Résultat de l'exercice	85 016	81 171	188 415
Total Capitaux Propres	1 401 942	1 304 182	1 411 425

Résultat par action

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Résultat net	85 016	81 171	188 415
Nombre moyen d'actions (en milliers)	270 000	270 000	270 000
Résultat de base / action ^(a)	0,315	0,301	0,698
Résultat dilué par action ^(b)	0,315	0,301	0,698

^(a) Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

^(b) Le résultat dilué par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires majoré du nombre moyen pondéré d'actions nouvellement émises lors de la conversion en actions ordinaires de toutes les actions potentielles dilutives.

En K.TND

En K.TND

	Capital social	Réserves légales	Réserves statutaires	Réserves à régime spécial	Réserves pour réinv. Exonérés	Report à nouveau	Autres réserves	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31.12.2023	270 000	27 000	377 039	-	455 744	1 200	-	170 327	1 301 310
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat N-1	-	-	42 000	-	50 000	78 328	-	(170 327)	-
Reclassement réserves	-	-	25 625	-	(25 625)	-	-	-	-
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	(78 300)	-	-	(78 300)
Résultat de l'exercice 2023	-	-	-	-	-	-	-	188 415	188 415
Capitaux propres au 31.12.2024	270 000	27 000	444 664	-	480 119	1 228	-	188 415	1 411 425
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat N-1	-	-	44 000	-	50 000	(85)	-	(188 415)	(94 500)
Reclassement réserves	-	-	37 268	-	(37 268)	-	-	-	-
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat au 30.06.2025	-	-	-	-	-	-	-	85 016	85 016
Capitaux propres au 30.06.2025	270 000	27 000	525 932	-	492 851	1 143	-	85 016	1 401 942

**Hors
Bilan**

Notes aux états financiers
Juin 2025

Notes sur les engagements hors bilan

Note 4.1

HB1 - Cautions, avals et autres garanties données

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
En faveur d'établissements bancaires et financiers	285 520	284 799	278 795
En faveur de la clientèle	683 026	545 481	623 749
Total	968 546	830 280	902 544

Toutes les opérations sont effectuées en hors groupe.

Note 4.2

HB2 - Crédits documentaires

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Ouverture de crédits documentaires	378 789	283 879	372 569
Acceptations à payer	156 759	210 181	172 528
Total	535 548	494 060	545 097

Toutes les opérations sont effectuées en hors groupe.

Note 4.3

HB3 - Actifs donnés en garantie

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Bons du Trésor et autres Titres de l'Etat donnés en garantie dans le cadre des opérations de refinancement	189 661	226 251	232 398
Autres actifs donnés en garantie dans le cadre des opérations de refinancement	-	30 047	-
Total	189 661	256 298	232 398

Note 4.4

HB4 - Engagements de financement donnés

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Crédits en TND notifiés et non utilisés	409 435	297 751	327 542
Crédits en devises à MLT notifiés et non utilisés	-	-	-
Crédits en devises à CT notifiés et non utilisés	-	-	-
Total	409 435	297 751	327 542

Toutes les opérations sont effectuées en hors groupe.

HB4.1 - Ventilation des engagements de financement donnés par type de contre partie

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
En faveur des établissements bancaires et financiers	-	-	-
En faveur de la clientèle	409 435	297 751	327 542
Total	409 435	297 751	327 542

Note 4.5**HB6 - Engagements de financement reçus**

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Emprunts en dinars notifiés non utilisés	-	-	-
Emprunts en devises à moyen et long terme notifiés non utilisés	-	-	-
Emprunts en devises à court terme notifiés non utilisés	232	-	13 892
Total	232	-	13 892

Toutes les opérations sont effectuées en hors groupe

HB6.1 - Ventilation des engagements de financement reçus par type de contre partie

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
En faveur des établissements bancaires et financiers	-	-	-
En faveur de la clientèle	232	-	13 892
Total	232	-	13 892

Note 4.6**HB7 - Garanties reçues**

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Garanties reçues de l'Etat	257 795	239 047	301 613
Garanties reçues du fonds national de garantie & SOTUGAR	3 218	4 172	3 250
Garanties reçues des organismes d'assurances et des banques	40 110	61 654	43 481
Garanties reçues sous forme d'actifs financiers	123 016	139 143	140 478
Garanties hypothécaires	2 956 548	2 666 116	2 925 978
Contre-garanties reçues des établissements financiers	125 065	124 061	124 351
Total	3 505 752	3 234 193	3 539 151

Il est à noter que les garanties reçues sous forme de dépôts affectés s'élèvent à 56.263 mille dinars au 30 Juin 2025 .

**Etat de
Résultat**

Notes aux états financiers
Juin 2025

Notes sur l'état de résultat

Note 5.1

PR1 - Intérêts et revenus assimilés

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Produits sur opérations interbancaires	19 404	8 240	25 350
Produits sur opérations avec la clientèle	312 449	318 737	640 648
Revenus des opérations de crédits	262 541	277 756	553 483
Revenus des comptes débiteurs	32 965	26 397	55 255
Commissions sur avals et cautions	4 847	4 325	9 119
Report déport sur change à terme	3 688	3 330	8 381
Produits sur opérations de leasing	7 582	6 929	14 336
Produits sur opérations de factoring	826	-	74
Total	331 853	326 977	665 998

Note 5.2

PR2 – Commissions

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Commissions sur comptes	8 822	8 040	16 773
Opérations guichet et opérations diverses	1 059	1 808	3 454
Opérations sur titres	2 435	2 387	5 143
Opérations avec l'étranger	5 952	5 513	10 951
Commissions sur moyens de paiement	13 024	12 362	26 723
Commissions de gestion	14 764	13 720	27 472
Total	46 056	43 830	90 516

Note 5.3

PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Gains nets sur titres de transaction	22	24	44
Intérêts sur titres de transaction	10	24	44
Plus-value de cession sur titres de transaction	12	-	-
Gains nets sur opérations de change	11 716	10 154	22 477
Différence de change sur opérations monétiques	(1 221)	(1 757)	(4 729)
Produits sur change manuel	1 300	1 489	3 400
Produits sur opérations de change en compte	11 637	10 422	23 806
Total	11 738	10 178	22 521

Note 5.4

PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Revenus des obligations et bons du trésor	41 227	34 639	79 618
Revenus des titres de participation	1 937	2 451	2 873
Revenus des parts dans les entreprises associées	9 749	8 099	8 099
Revenus des parts dans les co-entreprises	-	-	-
Revenus des parts dans les entreprises liées	14 727	13 325	13 362
Total	67 640	58 514	103 952

Note 5.5

CH 1 - Intérêts encourus et charges assimilées

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Charges sur opérations interbancaires	634	4 140	5 235
Intérêts sur les dépôts de la clientèle	186 336	164 529	343 097
Intérêts sur emprunts et ressources spéciales	4 188	6 699	11 606
Total	191 158	175 368	359 938

Note 5.6

CH2 - Commissions encourues

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Commissions d'aval sur opérations de refinancement	-	-	-
Charges sur opérations de retrait monétique	4 227	4 174	10 950
Frais d'interchange émis	504	700	1 499
Autres commissions	248	219	615
Total	4 979	5 093	13 064

Note 5.7

PR5/CH4 - Dotations aux provisions et corrections de valeurs sur créances et passifs

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des créances	15 654	29 266	32 675
Dotations nettes aux provisions pour passifs	17 865	-	173
Pertes sur créances irrécouvrables	327	292	400
Récupération sur créances comptabilisées en perte	(52)	(40)	(139)
Total	33 794	29 518	33 109

Note 5.8

PR6/CH5 - Dotations aux provisions et corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres en portefeuille	2 000	2 000	3 911
Pertes subies sur les titres en portefeuille	-	-	394
Plus-values réalisées sur titres en portefeuille	(140)	(434)	(3 152)
Frais de gestion du portefeuille	1 995	2 089	5 580
Total	3 855	3 655	6 733

Note 5.9

PR7 - Autres produits d'exploitation

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Revenus des immeubles	304	253	761
Autres	379	364	765
Total	683	617	1 526

Note 5.10

CH6 - Frais du Personnel

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Charges de fonctionnement	51 755	48 275	90 341
Masse salariale	41 001	38 862	71 579
Charges sociales	10 234	8 939	17 352
Charges fiscales	520	474	1 410
Avantages au Personnel	12 191	12 247	27 752
Dotation au régime d'intéressement	8 710	8 881	18 657
Prime de départ à la retraite	1 949	1 839	4 149
Autres charges sociales liées au Personnel	1 532	1 527	4 946
Récupération sur Personnel en détachement	(5 099)	(3 796)	(7 335)
Total	58 847	56 726	110 758

Note 5.11

CH7 - Charges générales d'exploitation

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Télécommunication & courriers	888	921	1 642
Maintenance et entretien	3 587	3 237	5 942
Services externes d'exploitation	6 661	5 797	11 428
Achat de biens consommables	1 344	1 544	3 153
Communication, marketing et documentation	551	576	1 545
Assurances, droits et taxes	9 362	8 467	16 915
Jetons de présence au conseil d'administration	343	278	539
Autres services extérieurs	2 966	1 842	4 055
Total	25 702	22 662	45 219

Note 5.12

CH7 -Défalcation entre frais d'exploitation non bancaire et autres charges générales d'exploitation

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Frais d'exploitation non bancaire	23 790	21 205	42 070
Autres charges générales d'exploitation	1 912	1 457	3 149
Total CH7 - Charges générales d'exploitation	25 702	22 662	45 219

Note 5.13

CH8 - Dotations aux amortissements

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	1 241	860	1 827
Dotations aux amortissements des immobilisations Corporelles	3 440	5 216	6 981
Total	4 681	6 076	8 808

Note 5.14

PR8/CH9 - Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Plus ou moins-value sur cession d'éléments d'actifs immobilisés	303	120	360
Autres gains ou pertes ordinaires	(724)	(446)	(398)
Total	(421)	(326)	(38)

Note 5.15

CH11 - Impôts sur les bénéfices

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Impôts sur les sociétés	40 071	51 036	98 104
Contribution sociale de solidarité	4 580	2 980	9 891
Contribution Fds Education	286	-	618
Total	44 937	54 016	108 613

Note 5.16

PR9/CH10 - Solde en gain / perte provenant des autres éléments extraordinaires

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Pertes provenant des éléments extraordinaires	4 580	5 505	9 818
Gain provenant des éléments extraordinaires	-	-	-
Total	4 580	5 505	9 818

Etat des
flux de
trésorerie

Notes aux états financiers
Juin 2025

Notes sur l'état des flux de trésorerie

Note 6.1

FL1 - Produits d'exploitation bancaire encaissés

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Intérêts et revenus assimilés	331 853	326 977	665 998
Commissions en produits	46 056	43 830	90 516
Gains sur portefeuille-titres commercial et autres produits financiers	11 738	10 178	22 521
Ajustement des comptes de bilan	(5 276)	(8 041)	28 658
Total	384 371	372 944	807 693

Note 6.2

FL2 - Charges d'exploitation bancaire décaissées

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Intérêts encourus et charges assimilées	(196 137)	(180 461)	(373 002)
Ajustement des comptes de bilan	(1 001)	2 274	5 937
Total	(197 138)	(178 187)	(367 065)

Note 6.3

Flux de trésorerie affectés à des activités de financement

En K.TND

Les dividendes versés par la Banque de Tunisie courant l'exercice 2024 ont été calculés conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Avril 2025. Ils se sont élevés à 94.500 mille dinars.

Note 6.4

Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	338 047	211 139	665 692
Créances sur les établissements bancaires et financiers	617 408	258 383	375 928
Portefeuille Titres commercial	-	-	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(44 370)	(38 640)	(50 625)
Total	911 085	430 882	990 995

Banque de
Tunisie

Autres notes aux états financiers Juin 2025

Notes complémentaires sur le bilan

Note 7.1

Défalcation entre créances sur les établissements bancaires et créances sur les établissements financiers

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	48 327	33 750	56 226
Prêts aux établissements bancaires	569 084	224 635	319 702
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	1 022	697	431
Total créances sur établissements bancaires	618 433	259 082	376 359
Prêts aux établissements financiers	197 643	150 588	156 394
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	4 212	4 367	3 273
Total créances sur établissements financiers	201 855	154 955	159 667
Total	820 288	414 037	536 026

Note 7.2

Ventilation des crédits leasing

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Crédit bail			
Leasing mobilier	129 114	122 416	119 654
Leasing immobilier	5 205	3 134	4 498
Total	134 319	125 550	124 152

Note 7.3

Ventilation des créances performantes / non performantes

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Engagements Bilan non performants	573 582	559 551	541 046
Engagements Hors bilan non performants	6 482	6 602	6 457
Total créances non performantes	580 063	566 153	547 503
Engagements Bilan performants	6 193 677	6 202 019	6 253 500
Engagements Hors bilan performants	1 212 093	1 032 938	1 162 388
Total créances performantes	7 405 770	7 234 957	7 415 888
Total créances	7 985 833	7 801 110	7 963 391
Taux des créances non performantes	7,26%	7,26%	6,88%
Provisions Bilan	404 525	412 979	389 073
Provisions Hors Bilan	5 906	5 344	5 704
Stock provisions fin d'exercice	410 431	418 323	394 777
Agios réservés	66 010	55 029	58 363
Taux de couverture par les provisions et agios réservé	82,14%	83,61%	82,76%

Note 7.4**Concentration des créances sur la clientèle au bilan, par secteur d'activité**

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Crédits aux professionnels	4 906 318	4 928 461	4 996 397
Agriculture	172 296	190 385	927 275
Industries mécaniques et électriques	96 717	139 588	858 485
Industries agroalimentaires y compris les oléifacteurs	504 323	543 233	611 394
Industries pharmaceutique	194 226	198 612	600 773
Autres industries	894 012	957 712	586 308
BTP	143 531	154 537	371 408
Tourisme y compris les agences de voyage	367 823	373 173	222 298
Autres services y compris les agences de location de voitures	555 190	567 160	200 270
Promotion immobilière	226 571	195 033	193 752
Commerce	979 714	855 237	151 611
Santé	119 291	138 182	140 119
Télécom et TIC	18 994	36 996	115 254
Contreparties publiques	633 629	578 613	17 450
Crédits aux particuliers	1 860 940	1 833 108	1 798 149
Total	6 767 258	6 761 570	6 794 546

Note 7.5**Concentration des créances sur la clientèle au bilan, par zone géographique**

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
- Zone Nord Est	4 625 174	4 724 514	4 627 687
- Zone Nord Ouest	377 825	364 600	1 531 633
- Zone Centre	1 470 785	1 411 031	363 721
- Zone Sud	293 475	261 424	271 505
Total	6 767 258	6 761 570	6 794 546

Note 7.6**Concentration des créances sur la clientèle en hors bilan, par secteur d'activité**

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Crédits aux professionnels	1 218 575	1 039 540	1 168 844
Agriculture	7 869	2 251	490 507
Industries mécaniques et électriques	36 426	37 581	196 627
Industries agroalimentaires y compris les oléifacteurs	30 578	33 171	181 453
Industries pharmaceutiques	8 517	8 969	159 966
Autres industries	150 156	149 558	42 581
BTP	254 339	152 113	30 038
Tourisme y compris les agences de voyage	15 334	14 768	26 949
Autres services y compris les agences de location de voitures	34 688	33 914	14 950
Promotion immobilière	5 736	3 453	9 975
Commerce	533 653	492 473	9 948
Santé	421	212	3 517
Télécom et TIC	14 591	13 755	1 770
Contreparties publiques	126 267	97 320	563
Crédits aux particuliers	-	-	-
Total	1 218 575	1 039 540	1 168 844

Note 7.7**Concentration des créances sur la clientèle en hors bilan, par zone géographique**

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
- Zone Nord Est	1 087 127	900 063	1 049 762
- Zone Nord Ouest	14 544	11 541	85 230
- Zone Centre	99 006	114 298	25 667
- Zone Sud	17 898	13 638	8 185
Total	1 218 575	1 039 540	1 168 844

Note 7.8

Engagements pour lesquels les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice et le montant de ces revenus

En K.TND

	Engagements Bilan	Engagements hors bilan	Total Engagements	Garanties Reçues	Revenus réservés
Engagements Classe 5 (contentieux)	254 100	3 920	258 020	62 633	22 119
Engagements Classe 4	252 416	1 507	253 923	91 351	40 627
Engagements Classe 3	39 684	894	40 578	18 427	2 466
Engagements Classe 2	27 383	160	27 543	1 364	799
Total des engagements non performantes	573 582	6 482	580 063	173 776	66 010
Engagements Classe 1	211 671	4 388	216 059	41 550	-
Engagements Classe 0	5 982 006	1 207 705	7 189 711	464 764	-
Total Engagements	6 767 258	1 218 575	7 985 833	680 090	66 010

Note 7.9

Ventilation des crédits sur ressources extérieures par risque

	juin-25	% Risque BT
Crédits sur ressources budgétaire	7 764	
Dotation Fonapra	551	0%
Crédit premier logement	7 213	0%
Crédits sur ressources extérieures	130 227	
47-LIGNE ITALIE-73M.EUR-C2013/06	355	100%
48-LIGNE BEI PGVI TR1-100M.EUR-FI	4 954	100%
49-LIGNE BERD-30M.EUR-CV.46342	103	100%
50-LIGNE KFW-50M.EUR-CV.2011-668-8	4 203	100%
53-LIGNE BEI PGVI TR2-100M.EUR-CV.	7 474	100%
52-LIGNE BEI-50M.EUR-CV85177	31 051	100%
54-LIGNE BERD 50M.EUR LOAN II-CV49	8 913	100%
52-LIGNE BEI PGVI TR3-100M.EUR	38 855	100%
52-LIGNE BEI PGVI TR4-100M.EUR	21 826	100%
RS 55-LIGNE FADES 20 MUSD	1 031	100%
60-LIGNE ITALIE-73M.EUR C2013/06RO	143	100%
62-LIGNE ESPAGNOLE NTX 25MEUR NTBC	1 276	100%
63-LIGNE-FIN-PRASOC-57M.EUR-NBCT-2	10 043	100%
Total	137 991	

La banque a obtenu l'accord de financement des bailleurs de fonds pour tous les encours de crédits

Note 7.10**Ventilation des créances sur la clientèle (hors créances rattachées et provisions et agios réservés) selon l'éligibilité au refinancement**

En K.TND

	juin-25	Refinancable	Non Refinancable
Comptes ordinaires débiteurs	479 465	-	479 465
Crédits sur ressources ordinaires	5 420 165	1 195 596	4 224 569
Créances sur crédit-bail	134 319	-	134 319
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	2 343	-	2 343
Crédits sur ressources spéciales	137 991	216	137 775
Créances impayés douteuses	371 777	-	371 777
Total	6 546 060	1 195 812	5 350 248

Note 7.11**Défalcation entre dépôts sur les établissements bancaires et dépôts sur les établissements financiers**

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Dépôts des établissements bancaires	26 092	26 545	32 747
Banques et correspondants étrangers	25 988	26 488	32 697
Emprunts auprès des établissements bancaires	-	-	-
Dettes rattachées	104	57	50
Dépôts des établissements financiers	18 383	12 152	17 928
Emprunts auprès des établissements financiers	18 383	12 152	17 928
Dettes rattachées	-	-	-
Total	44 475	38 697	50 675

Note 7.12**Ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers par type de dette (matérialisée par des titres ou non matérialisée)**

En K.TND

	juin-25	Matérialisées par des titres	Non matérialisées par des titres
Dépôts à vue des établissements financiers	44 371	-	44 371
Banques et correspondants étrangers	25 988	-	25 988
Organismes financiers spécialisés	18 383	-	18 383
Emprunts auprès des établissements financiers	-	-	-
Emprunts en dinars	-	-	-
Emprunts en devises	-	-	-
Total	44 371	-	44 371

Note 7.13**Ventilation des actifs donnés en garantie et dettes respectives**

En K.TND

	juin-25		
	Dettes - PA1	Dettes - PA3	Total
Créances refinançables données en garantie	-	-	-
Titres de l'état	-	189 661	189 661
Total	-	189 661	189 661

Note 7.14**Engagements en devises sur opérations de change**

En K.TND

	juin-25	juin-24	déc.-24
Devises vendues au comptant à livrer	44 270	44 052	56 096
Devises achetées au comptant à recevoir	33 002	46 811	42 748
Devises vendues à terme à livrer	-	-	-
Devises achetées à terme à recevoir	59 003	70 422	80 061
Total	136 275	161 285	178 905

**Transactions
avec les
parties liées**

Notes aux états financiers
Juin 2025

Note 8. Transactions avec les parties liées

Les parties liées sont définies comme :

→ Les entreprises qui directement, ou indirectement par le biais d'un ou de plusieurs intermédiaires, contrôlent, ou sont contrôlées par, ou sont placées sous contrôle conjoint de, l'entreprise présentant des états financiers. (Ceci comprend les sociétés holdings et les filiales directes et indirectes);

→ Les entreprises associées ;

→ Les personnes physiques détenant, directement ou indirectement, une part des droits de vote de l'entreprise présentant des états financiers, qui leur permet d'exercer une influence notable sur l'entreprise, et les membres proches de la famille de ces personnes ;

→ Les principaux dirigeants, c'est à dire les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de l'entreprise présentant les états financiers, y compris les administrateurs et les dirigeants de sociétés ainsi que les membres proches des familles de ces personnes ; et

→ Les entreprises dans lesquelles une part substantielle dans les droits de vote est détenue, directement ou indirectement, par toute personne citée dans (3) ou (4), ou sur lesquelles une telle personne peut exercer une influence notable. Ceci inclut les entreprises détenues par les administrateurs ou les actionnaires principaux de l'entreprise présentant les états financiers, et les entreprises qui ont un de leurs principaux dirigeants en commun avec l'entreprise présentant les états financiers.

Ala lumière de la définition des parties liées citée ci-dessus, et en application de ses dispositions, les principales transactions des parties ayant des effets sur les comptes de la Banque de Tunisie de l'exercice 2025 arrêtés au 30-06-2025 se présentent comme suit :

8.1-Transactions effectuées avec la Société de Bourse de Tunisie : SBT (Entité sous contrôle)

Des transactions significatives qui sortent du cadre ordinaire de la banque se sont effectuées entre la BT et ses filiales considérées comme ses parties liées, et qui se matérialisent par la signature des conventions entre les deux parties, dont notamment celle qui permet à la banque d'octroyer 50% des commissions de courtage comme une rémunération du service commercial rendu à la SBT.

La BT met à la disposition de la SBT des locaux et des moyens logistiques indispensables pour le fonctionnement de son activité.

Outre les transactions citées ci-dessus, la BT affecte au profit de la SBT son personnel salarié et lui refacture les charges qui en découlent semestriellement.

La Banque de Tunisie et la SBT ont conclu une nouvelle convention, en vertu de laquelle, la société de Bourse de Tunisie délègue à la Banque de Tunisie la centralisation des souscriptions aux emprunts obligataires, cette dernière agissant comme collecteur d'ordres pour son propre compte et pour celui de ses filiales. Les commissions de placement générées par ces souscriptions sont encaissées par la Banque de Tunisie.

En. TND / HT

	6 mois 2025
Service financier	4 500
Commission de courtage	89 739
Loyer matériel	14 682
Loyer locaux	8 979
Commission de dépôt (FCP)	27 893
Personnel en détachement	457 549
Commissions sur compte	100
Commissions sur moyens de paiement	80
Dividendes	494 938
Total produits	1 098 460
Intérêts sur dépôts	10 643
Assurance, Droits et taxes	6
Total charges	10 649

	juin-25
Compte à terme	200 000
Total passifs	200 000

	juin-25
Découvert en compte	33 601
Total actifs	33 601

8.2- Transactions effectuées avec la SICAV rendement (Entités sous influence notable)

La Banque de Tunisie est considérée comme le dépositaire exclusif des titres des fonds de ladite SICAV rendement.

En rémunération de ses prestations, la BT est rémunérée au taux de 0,6% TTC de l'actif net de la SICAV trimestriellement comme une commission de dépôt.

En. TND / HT

	6 mois 2025
Commission de dépôt	1 439 274
Commissions sur moyens de paiement	2
Dividendes	9 684 611
Total produits	11 123 886
Intérêts sur dépôts	5 158 839
Assurance, Droits et taxes	1
Total charges	5 158 840

	juin-25
Dépôts à vue	1 033 585
Compte à terme	22 805 000
Certificat de dépôt	43 000 000
Total passifs	66 838 585

8.3) Transactions effectuées avec la SICAV croissance (Entités sous influence notable)

La Banque de Tunisie est considérée comme le dépositaire exclusif des titres des fonds de ladite SICAV rendement. En rémunération de ses prestations, la BT est rémunérée au taux de 0,1% TTC de l'actif net de la SICAV trimestriellement comme une commission de dépôt.

En. TND / HT

	6 mois 2025
Commission de dépôt	8 156
Dividendes	59 125
Commissions sur moyens de paiement	11
Total produits	67 291
Intérêts sur dépôts	148 366
Assurance, Droits et taxes	1
Total charges	148 367

	juin-25
Dépôts à vue	4 800
Compte à terme	3 581 000
Certificat de dépôt	500 000
Total passifs	4 085 800

8.4) Transactions effectuées avec la SICAV capitalisation plus

La Banque de Tunisie est considérée comme le dépositaire exclusif des titres et des fonds détenus par la SICAV. En rémunération de ses prestations, la BT percevra une commission annuelle de 0,6% TTC de l'actif net de la SICAV. Le règlement effectif du dépositaire, se fait dans les 15 jours qui suivent la clôture de chaque trimestre.

En. TND / HT

	6 mois 2025
Commission de dépôt	315 549
Total produits	315 549
Assurance, Droits et taxes	1
Intérêts sur dépôts	2 905 981
Total charges	2 905 982

	juin-25
Dépôts à vue	276 716
Compte à terme	8 769 000
Certificat de dépôt	15 000 000
Total passifs	24 045 716

8.5) Transactions effectuées avec Foncière des Oliviers FOSA : (Entité sous contrôle)

La Banque de Tunisie a conclu avec FOSA une convention du service financier, en vertu de laquelle, la banque perçoit une rémunération brut annuelle payable d'avance à titre du service rendu.

Outre la convention citée ci-dessus, une autre s'est signée entre les deux parties permettant à la banque de recevoir une rémunération annuelle brute en contre partie de la location.

En. TND / HT

	6 mois 2025
Service financier	2 836
Loyer locaux	5 657
Dividendes	48 000
Commissions sur comptes	50
Opérations guichet et opérations diverses	10
Commissions sur moyens de paiement	29
Total produits	56 582

	juin-25
Dépôts à vue	64 865
Total passifs	64 865

8.6) Transactions effectuées avec Placement de Tunisie-SICAF (Entité sous contrôle)

La Banque de Tunisie assure la gestion du service financier pour le compte de Placement Tunisie-SICAF, moyennant une rémunération annuelle brut en contre partie du service rendu.

La Banque de Tunisie met à la disposition de Placement Tunisie-SICAF des locaux et des équipement nécessaires à son fonctionnement, et elle perçoit en contrepartie une commission annuelle à titre de cette location.

En. TND / HT	6 mois 2025
Service financier	41 067
Intérêts sur comptes débiteurs	324
Loyer locaux	6 173
Commissions sur comptes	109
Commissions sur moyens de paiement	21
Dividendes	1 139 256
Total produits	1 186 949
Intérêts sur dépôts	76 987
Total charges	76 987

	juin-25
Dépôts à vue	44 813
Certificat de dépôt	1 000 000
Total passifs	1 044 813

8.7) Transactions effectuées avec Astrée (Entité sous contrôle)

La BT a conclu une convention du service financier avec Astrée, moyennant une rémunération annuelle brute. De son côté, la BT loue à Astrée un local destiné à abriter son archive à Mateur.

La BT affecte au profit de Astrée son personnel salarié et lui refacture les charges qui en découlent semestriellement.

D'autre part, Astrée loue des locaux à la BT qu'elles les exploitent pour le fonctionnement de son activité commercial « agences ».

En. TND / HT	6 mois 2025
Service financier	24 952
Personnel en détachement	225 704
Loyer locaux archivage	8 552
Commissions sur compte	16
Intérêts sur comptes débiteurs	16
Commission sur contrat d'assurance-crédit	4 380 548
Commissions sur moyens de paiement	17 464
Opérations guichet et opérations diverses	255
Opérations avec l'étranger	1 124
Commissions sur avals et cautions	10 453
Dividendes	7 547 475
Divers produits	1 776
Total produits	12 218 334
Prime assurance multirisques	397 067
Prime assurance groupe/charge sociale	1 854 947
Prime épargne complémentaire retraités	149 446
Assurance vie pour le personnel	8 500 000
Divers	25
Loyer locaux agences bancaire	18 895
Prime assurance (Contrat de gestion des départs à la retraite)	2 289 854
Intérêts sur dépôts	1 255 323
Frais d'interchange émis	408
Assurance, Droits et taxes	1
Total charges	14 465 967

	juin-25
Dépôts à vue	3 270 398
Certificat de dépôt	1 500 000
Compte à terme	96 472 000
Total passifs	101 242 398

8.8) Transactions effectuées avec SPFT CARTHAGO (Entité sous contrôle)

La Banque de Tunisie a conclu une convention avec SPFT CARTHAGO en vertu de laquelle elle héberge le siège social de cette entité moyennant une rémunération annuelle brute à titre de cette location.

La BT assure également la gestion du service financier de SPFT CARTHAGO et elle percevoir une rémunération annuelle en contrepartie de son service rendu.

En. TND / HT

	6 mois 2025
Service financier	15 431
Loyer locaux	12 345
Commissions sur compte	50
Commissions sur moyens de paiement	352
Opérations guichet et opérations diverses	100
Opérations avec l'étranger	420
Dividendes	1 406 022
Divers produits	56
Total produits	1 434 776
Intérêts sur dépôts	130 128
Total charges	130 128

	juin-25
Dépôts à vue	49 370
Certificats de dépôt	4 000 000
Total passifs	4 049 370

8.9) Transactions effectuées avec CLUB ACQUARUS NABEUL : SCAN (Entité sous contrôle)

Deux conventions se sont conclues entre la banque et la SCAN, en vertu desquelles la banque assure la gestion du service financier de la SCAN, et elle met à sa disposition un local nécessaire pour le fonctionnement de son activité. La banque perçoit une rémunération annuelle en contre partie de ses services financiers rendus à la SCAN, ainsi que pour le loyer.

En. TND / HT

	6 mois 2025
Service financier	10 267
Loyer locaux	12 345
Commissions sur compte	50
Opérations guichet et opérations diverses	100
Commissions sur moyens de paiement	138
Total produits	22 900

	juin-25
Dépôts à vue	34 725
Total passifs	34 725

8.10) Transactions effectuées avec la société générale de participation de Tunis : GPT (Entité sous contrôle)

La BT a conclu avec la générale de participation de Tunis une convention du service financier en vertu de laquelle la banque assure la gestion du service financier de cette société moyennant une rémunération brute annuelle.

Une autre convention de loyer s'est conclue entre la BT et la GPT à travers laquelle la banque héberge le siège social de cette société contre une rémunération annuelle brute à titre de cette location.

En. TND / HT

	6 mois 2025
Service financier	41 067
Loyer locaux	6 173
Commissions sur comptes	63
Commissions sur moyens de paiement	114
Intérêts sur comptes débiteurs	90
Dividendes	9
Total produits	47 514

	juin-25
Dépôts à vue	983
Total passifs	983

8.11) Transactions effectuées avec la société générale immobilière de Tunis : GIT SA (Entité sous contrôle)

La BT a conclu une convention de service financier avec la GIT SA, en vertu de laquelle, la banque assure la gestion financière de cette société moyennant une rémunération annuelle brut.

La BT loue un local à la société GIT SA pour le besoin de fonctionnement de son activité, et elle perçoit en contrepartie de cette location, une rémunération annuelle brute.

En. TND / HT

	6 mois 2025
Service financier	9 435
Loyer locaux	11 314
Commission sur compte	100

Commissions sur moyens de paiement	35
Total produits	20 883

	juin-25
Dépôts à vue	479 132
Total passifs	479 132

8.12) Transactions effectuées avec la BT-SICAR (Entité sous contrôle)

Une convention de gestion de fonds à capital risque s'est signée entre la BT et la BT-SICAR, en vertu de laquelle, cette dernière assure pour le compte de la banque la gestion des fonds déposés auprès d'elles, moyennant la perception des commissions de gestion, de performance et de rendement.

D'un autre côté, la BT assure pour le compte de la BT-SICAR la gestion de son service financier, et elle perçoit en contrepartie une rémunération annuelle brute.

Une autre convention de loyer locaux signée entre la BT et la BT-SICAR, permet à cette société de bénéficier d'un local nécessaire pour le besoin de son activité, moyennant une rémunération brute versée au profit de la banque.

La BT affecte son personnel salarié au profit de la BT-SICAR et lui refacture les charges y afférentes semestriellement.

En. TND / HT

	6 mois 2025
Service financier	6 556
Loyer locaux	9 428
Personnel en détachement	189 175
Dividendes	3 998 720
Commissions sur comptes	299
Intérêts sur comptes débiteurs	1 437
Commissions sur moyens de paiement	45
Opérations guichet et opérations diverses	10
Plus-value sur cession des titres	139 480
Total produits	4 345 150
Assurance, Droits et taxes	2
Commission de gestion	925 245
Commission de performance	158 334
Commission de rendement	918 107
Total charges	2 001 689
	juin-25
Dépôts à vue	6 535 526

Total passifs	6 535 526

8.13) Transactions effectuées avec la Banque Fédérative du Crédit Mutuel : BFCM (entité exerçant une influence notable sur la BT)

La BT et la BFCM ont conclu le 17 juillet 2006 une convention de sous dépôt, en vertu de laquelle la banque agit en tant que dépositaire de titres et espèce pour le compte de certains clients de la BFCM ou pour son propre compte, ce qui permet à la banque de percevoir une rémunération calculée selon un barème convenu entre les deux parties.

En. TND / HT

	6 mois 2025
Droit de garde sur titres	37 135
Produits sur opérations interbancaires	702
Opérations avec l'étranger	15 515
Commissions sur moyens de paiement	100
Commissions sur comptes	36
Total produits	53 488
Charges sur opérations interbancaires	140 322
Total charges	140 322

	juin-25
Dépôts à vue	8 713 090
Total passifs	8 713 090

	juin-25
Garantie reçue	10 100 000

8.14) Transactions effectuées avec la société Transport de Fonds de Tunisie : TFT (Entité sous contrôle)

Aucune convention n'est en cours entre la BT et la société TFT. Cette société demeure une partie liée, vu le contrôle qu'exerce la banque sur elle.

En. TND / HT

	6 mois 2025
Commissions sur moyens de paiement	15
Total produits	15

	juin-25
Dépôts à vue	10 252
Total passifs	10 252

8.15) Transactions effectuées avec la Société de Participation et de Promotion des Investissement SICAR : SPPI-SICAR (Entité sous contrôle)

La BT assure pour le compte de SPPI-SICAR la gestion de son service financier, et elle perçoit en contrepartie une rémunération brut annuelle. Cette transaction est précédée par la signature d'une convention entre les deux parties. D'autre part, la BT loue un local à SPPI-SICAR suite à la signature d'une convention entre eux, et elle perçoit en contrepartie une rémunération annuelle brute à titre de cette location.

En. TND / HT

	6 mois 2025
Service financier	1 639
Dividendes	87 626
Loyer locaux	1 158
Commissions sur compte	50
Commissions sur moyens de paiement	13
Total produits	90 485

	juin-25
Dépôts à vue	28 006
Total passifs	28 006

8.16) Transactions effectuées avec la société Pôle de compétitivité de Bizerte : SPCB (Entité sous contrôle)

Aucune convention n'est en cours entre la BT et la société Pôle de compétitivité de Bizerte. Cette société demeure une partie liée, vu le contrôle qu'exerce la banque sur elle.

En. TND / HT

	6 mois 2025
Commissions sur comptes	51
Intérêts sur comptes débiteurs	4
Commissions sur moyens de paiement	707
Opérations guichet et opérations diverses	110
Jetons de présence	5 000
Total produits	5 872
Intérêts sur dépôts	6 857
Total charges	6 857

	juin-25
Dépôts à vue	798 386
Total passifs	798 386

Note 9

Eventualités et évènements postérieurs à la date de présentation des états financiers intermédiaires

Une affaire a été intentée par le Conseil de la Concurrence à l'encontre de plusieurs banques de la place, portant sur le report des échéances durant la période de la pandémie de COVID-19. Jusqu'à la date de présentation des états financiers intermédiaires, aucun jugement n'a été notifié à la banque. De ce fait, le risque encouru ne peut être évalué de manière fiable à ce stade.

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 22 juillet 2025. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus après cette date.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2025

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Banque de Tunisie

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 15 Avril 2024 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la Banque de Tunisie « BT », arrêtés au 30 juin 2025, et faisant apparaître à cette date des capitaux propres positifs de 1 401 942 KDT y compris un résultat bénéficiaire de 85 016 KDT.

Nous avons effectué un examen limité du bilan et de l'état des engagements hors bilan de la Banque de Tunisie « BT », arrêtés au 30 juin 2025, ainsi que de l'état de résultat, de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Les organes de direction et d'administration sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque de Tunisie, au 30 Juin 2025, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les situations décrites au niveau de :

- La note n° 3.5 qui précise que la banque a fait l'objet d'un contrôle social portant sur les exercices 2020, 2021 et 2022. Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport. En couverture des risques éventuels liés à ce contrôle, la banque a constaté une provision pour risques et charges à hauteur de 308 KDT.
- La note n° 3.5 indique que la banque a fait l'objet d'une notification de vérification fiscale approfondie, reçue le 24 décembre 2024 et portant sur la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2023. Les procédures liées à ce contrôle, clôturées en juillet 2025, ont conduit la banque à constituer au 30 juin 2025 une provision couvrant le règlement dû à l'administration fiscale.
- La note n° 9 « Eventualités et événements postérieurs à la date de présentation des états financiers intermédiaire » qui décrit qu'une affaire a été intentée par le Conseil de la Concurrence à l'encontre de la banque, portant sur le traitement du report des échéances durant la période de la pandémie de COVID-19. A la date du présent rapport, aucun jugement n'a été notifié à la banque. De ce fait, le risque encouru ne peut être évalué de manière fiable à ce stade. Aucune provision n'a été constatée à ce titre.

Ces points n'affectent pas notre conclusion.

Tunis, le 28 août 2025

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE

Orga Audit
Monoom BEN AHMED

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ATTIJARI LEASING

Siège social : Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis

La société Attijari Leasing, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025, Ces états sont accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Mr Jaouhar BEN ZID et Mr Nouredine HAJJI.

Bilan de la société Attijari Leasing
Arrêté au 30 juin 2025
(Exprimé en dinar tunisien)

ACTIFS	NOTE	30-06-2025	30-06-2024	31-12-2024
Caisses et avoirs auprès des banques	4	3 073 221	2 440 153	6 925 323
Créances sur la clientèle de Leasing	5	506 460 651	463 934 581	495 840 459
Acheteurs factorés	6	15 879 042	15 704 004	14 269 107
Portefeuille de placement	7	10 000 000	7 268 030	5 469 487
Portefeuille d'investissement	8	28 432 945	25 228 779	24 444 923
Valeurs immobilisées	9	4 505 484	4 373 842	4 638 903
Autres actifs	10	6 326 568	6 581 962	7 377 171
TOTAL DES ACTIFS		574 677 911	525 531 351	558 965 372
PASSIFS		30-06-2025	30-06-2024	31-12-2024
Concours bancaires	11	979 728	2 091 000	514
Dettes envers la clientèle	12	9 491 880	10 583 243	10 412 301
Comptes courants des adhérents	6	2 240 480	2 350 800	2 293 380
Emprunts et dettes rattachées	13	437 449 551	380 481 461	400 595 522
Fournisseurs et comptes rattachés	14	40 121 539	50 871 684	60 598 177
Autres passifs	15	9 846 397	8 534 441	8 523 216
TOTAL DES PASSIFS		500 129 574	454 912 628	482 423 109
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		27 500 000	27 500 000	27 500 000
Réserves		34 170 375	31 081 941	30 934 849
Résultats reportés		9 115 241	8 011 381	8 011 381
Subventions d'investissement		92 173	92 173	92 173
Résultat de la période		3 670 546	3 933 228	10 003 860
Total des capitaux propres	16	74 548 336	70 618 723	76 542 263
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		574 677 911	525 531 351	558 965 372

Etat des engagements hors bilan de la
Société Attijari leasing
Arrêté 30 juin 2025
(Montants exprimés en dinars)

	<u>30-juin</u>		<u>31 décembre</u>
	<u>2025</u>	<u>2024</u>	<u>2024</u>
ENGAGEMENTS DONNES	100 090 594	112 787 803	107 823 599
Engagements de financement en faveur de la clientèle	22 810 382	43 029 926	26 892 295
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	75 274 091	63 953 695	78 394 584
Engagements de factoring	2 006 121	5 804 182	2 536 720
ENGAGEMENTS RECUS	163 106 851	156 561 467	164 044 509
Garanties reçues	55 881 091	56 199 851	55 881 091
Intérêts à échoir sur contrats actifs	107 225 759	100 361 616	108 163 418
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	90 000 000	23 750 000	16 750 000
Emprunts obtenus non encore encaissés	90 000 000	23 750 000	16 750 000

Etat de résultat de la société Attijari Leasing
Période allant du 1er janvier au 30 juin 2025
(Exprimé en dinars)

	NOTE	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus de Leasing	17	34 341 217	31 540 625	64 832 804
Revenus de Factoring	18	1 247 941	1 250 387	2 591 783
<u>Total des revenus</u>		35 589 158	32 791 012	67 424 587
Autres produits d'exploitation	19	1 069 201	1 117 801	2 169 475
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		36 658 359	33 908 813	69 594 062
Charges financières nettes	20	(21 457 050)	(19 101 498)	(38 809 297)
Commissions encourues		(270 000)	(290 000)	(798 153)
Produits des placements	21	1 813 974	1 115 834	2 874 463
PRODUIT NET		16 745 282	15 633 149	32 861 075
Charges de personnel	22	(7 963 260)	(7 172 294)	(12 892 966)
Autres charges d'exploitation	23	(1 811 764)	(1 768 229)	(3 399 092)
Dotations aux amortissements	24	(273 803)	(273 512)	(572 178)
Total des charges d'exploitation		-10 048 826	-9 214 035	-16 864 236
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		6 696 456	6 419 114	15 996 839
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	25	(967 918)	(200 536)	(1 445 626)
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	26	(75 000)	(21 146)	(111 147)
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 653 539	6 197 432	14 440 066
Autres gains ordinaires	27	172 746	154 622	439 650
Autres pertes ordinaires	28	(21)	(8 138)	(8 848)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		5 826 264	6 343 916	14 870 867
Impôt sur les bénéfices		(1 747 879)	(1 903 175)	(4 055 839)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		4 078 385	4 440 741	10 815 028
Éléments extraordinaires		(407 838)	(507 513)	(811 168)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		3 670 546	3 933 228	10 003 860

État de flux de trésorerie de la société Attijari leasing
Période allant du 1er janvier au 30 juin 2025
(Montants exprimés en dinars)

	NOTE	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	30	182 753 127	172 313 375	355 550 155
Encaissements reçus des acheteurs factorés	31	18 264 901	18 448 314	35 467 985
Financements des adhérents		(18 465 725)	(17 441 518)	(31 913 080)
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	(176 037 678)	(143 159 931)	(314 853 960)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	33	(8 765 960)	(9 116 007)	(16 385 506)
Intérêts payés	34	(19 104 555)	(15 545 947)	(37 063 654)
Impôts et taxes payés	35	(5 827 859)	(7 202 041)	(11 377 993)
Autres flux de trésorerie	36	(3 626 885)	3 533 341	7 726 140
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(30 810 634)	1 829 586	(12 849 913)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations				
Corporelles et incorporelles	37	(140 384)	(296 573)	(860 300)
Encaissements provenant de la cession immobilisations				
Corporelles et incorporelles	38	25 250	2 760	2 760
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	39	(3 000 000)	(3 000 000)	(3 000 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(3 115 134)	(3 293 813)	(3 857 540)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	40	(5 664 473)	(4 275 877)	(4 422 970)
Encaissements provenant des emprunts		140 000 000	115 205 111	255 364 319
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		(102 741 076)	(110 519 410)	(224 712 643)
Flux liés au financement à court terme		(2 500 000)	(2 750 000)	(6 750 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		29 094 451	(2 340 176)	19 478 705
Variation de trésorerie		(4 831 316)	(3 804 403)	2 771 252
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		6 924 809	4 153 556	4 153 556
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	41	2 093 493	349 154	6 924 809

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 juin 2025

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SON REGIME FISCAL

1-1 Présentation de la société

La société « **ATTIJARI LEASING** » précédemment nommée « **GENERAL LEASING** » est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 13 Décembre 1994 avec un capital initial de 5.000.000DT, divisé en 500.000 actions de 10 DT chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 Mars 1999 a décidé de porter le capital à 7.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune, totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25 Avril 2000 a décidé de porter le capital à 10.000.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de 10 DT.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 Décembre 2005 a décidé de porter le capital à 12.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 Janvier 2008 a décidé de réduire le capital d'un montant de 3.750.000 DT, pour absorber partiellement les pertes enregistrées et ce, par réduction du nombre des titres existants en les portant de 1.250.000 actions à 875.000 actions.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 21.250.000 DT par l'émission au pair de 1.250.000 actions nouvelles de 10 dinars chacune et de modifier la dénomination sociale de la société de « **GENERAL LEASING** » à « **ATTIJARI LEASING** ».

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 28 avril 2017 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 6.250.000 DT pour le porter de 21.250.000 DT à 27.500.000 DT et ce, successivement, de la manière suivante :

- Par incorporation de réserves pour un montant de 3.750.000 DT (3 actions gratuites pour 17 actions anciennes) portant jouissance au 1^{er} janvier 2017.
- Par apport en numéraire pour un montant de 2.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles émises au prix de 18 DT l'action, soit 10 DT de nominal et 8DT de prime d'émission, portant jouissance au 1^{er} Janvier 2017.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2025, à 27.500.000 DT composé de 2.750.000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars, libérée en totalité.

La société a pour objet principal, la réalisation d'opérations de Leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers professionnels à usage industriel, agricole et de service.

En juillet 2002, un département de factoring est entré en exploitation. Cette activité a été agréée par la BCT en date du 18 Décembre 2000.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au Leasing.

1-2 Régime fiscal de la société

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt dû sur les sociétés, est décompté au taux de 40 % et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de Leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008, a abrogé ces dispositions et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de Leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de Leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

Ayant la qualité d'assujettie partielle, la société récupère, selon la règle de l'affectation ou selon le pourcentage de déduction, la TVA ayant grevé l'acquisition de ses immobilisations ou celle facturée par ses fournisseurs de biens et services.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant sur la loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de Leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA sur les opérations de Leasing comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de Leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

L'article 50 de la même loi, a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de Leasing, peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de Leasing, peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de Leasing et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

« **ATTIJARI LEASING** » est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local pour les contrats conclus avant 2008 et sur la base de 0,2% de sa marge pour les contrats conclus après 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versées aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS, calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versées aux salariés.

NOTE 2 : REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société « **ATTIJARI LEASING** », arrêtés au 30 Juin 2025, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la société « **ATTIJARI LEASING** », et les normes comptables tunisiennes, n'est à souligner.

NOTE 3 : BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers, peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure, celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la société « **ATTIJARI LEASING** » sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

Attijari leasing applique les mêmes principes et méthodes comptables dans les états financiers intermédiaires par rapport aux états financiers du 31 décembre.

Il n'y a pas eu des changements dans la structure de la société pendant la période intermédiaire, y compris les regroupements, et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité.

Il n'y a eu aucun élément inhabituel qui peuvent affecter certains postes d'actif, du passif, des capitaux propres, du résultat net ou des flux de trésoreries au 30/06/2025.

Absence des montants présentés dans les états financiers aux 30/06/2025 suite aux changements d'estimation par rapport à l'exercice précédents.

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de Leasing :

Les contrats de Leasing portent sur des biens mobiles (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail, varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location, sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de Leasing transfèrent au preneur, la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en Leasing, figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non-recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location à l'exclusion du loyer conditionnel, du coût des services et des taxes à payer par le bailleur ou à rembourser au bailleur, ainsi que :

- (a) du côté du preneur, tous les montants garantis par lui ou par une personne qui lui est liée ; ou
- (b) du côté du bailleur, toute valeur résiduelle dont le paiement lui est garanti par :
 - (i) le preneur

(ii) une personne liée au preneur ; ou

(iii) un tiers indépendant ayant la capacité financière d'assumer les obligations de garantie.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et

b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non-garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique d'Attijari Leasing :

a) La valeur résiduelle non garantie est nulle ;

b) Les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

La société Attijari Leasing vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de Leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de Leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing, sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du « cash-flow » compromettant le remboursement des dettes dans les

Délais,

- l'existence de retards de paiements des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiements en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiements en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société, correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en Leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les garanties reçues de l'État Tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les dépôts de garanties ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI, l'AFT;

La valeur du matériel donnée en Leasing, est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- **Matériel standard** : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge et 33% pour les biens donnés en location aux agences de location de voitures ;

- **Matériel spécifique** : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge, autre que les bateaux pour lesquels une décote de 10% est appliquée par année d'âge ;
- **Immeubles** : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge.

Les valeurs ainsi déterminées peuvent subir des ajustements, s'il s'avère qu'elles dépassent les valeurs de réalisation estimées.

Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$ tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêt des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de Leasing :

En application de la circulaire de la BCT n°2012-20 du 6 décembre 2012 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, la société en tant qu'établissement financier a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire de la BCT n°91-24.

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique « Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées » en tant que composante du coût du risque encouru par « **ATTIJARI LEASING** ».

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de Leasing, sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie de calcul desdites provisions a été modifiée par la circulaire de la BCT n°2024-01 du 19 janvier 2024. Cette méthodologie adaptée par « **ATTIJARI LEASING** » se présente comme suit :

1. La détermination de la population cible :

Les engagements bruts directs et par signature sur la clientèle, hors banques, établissements financiers et institutions de microfinance constituées sous forme de société anonyme, classés 0 et 1 à la fin de l'année de référence désignée « Nr »

2. Le regroupement du portefeuille par segment de clientèle et par secteur activité se détaillant comme suit :

- **Engagements sur les professionnels du secteur privé :**

- Agriculture
- Industries mécaniques et électriques
- Industries agroalimentaires y compris Oléifacteurs
- Industries pharmaceutiques
- Autres industries
- BTP
- Tourisme y compris les agences de voyage
- Promotion immobilière
- Commerce
- Santé
- Télécom et TIC
- Autres services y compris les agence de location de voitures

- **Contreparties publiques :**

- Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels
- Autres organismes publics

3. La détermination pour chaque groupe de contrepartie désigné « gi » d'un taux de migration moyen estimé sur un historique de 7 ans les plus récents y compris l'année de référence et compte non tenu de l'année 2020 :

$$TM_{gi}(N) = \frac{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Engagements 0 et 1 de l'année } (N-1) \text{ du groupe } i} \times 100$$

Avec :

$$TMM_{gi} = \sum_{N=1}^n TM_{gi}(N) / n$$

- $TM_{gi}(N)$: Taux de migration de l'année N du groupe de contreparties i.
- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année (N-1) du groupe i devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année (N).
- Les $TM_{gi}(N)$ doivent être ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais.
- TMM_{gi} : Taux de migration moyen du groupe de contreparties i.
- n : nombre d'années retenus dans le calcul du TMM_{gi} .

4. Majoration des taux de migration historiques. Les taux de migration historiques du groupe de contreparties « gi » sont majorés par les taux « Δgi » suivants :

Groupe de contreparties	Δgi
Professionnels du secteur privé	
Agriculture	6,75%
Industries mécaniques et électriques	2,75%
Industries agroalimentaires y compris Oléifacteurs	2,75%
Industries pharmaceutiques	0,5%
Autres industries	3,50%
BTP	6,25%
Tourisme y compris les agences de voyage	7,75%
Promotion immobilière	6,75%
Commerce	3,25%
Santé	1,00%
Télécom et TIC	0,75%
Autres services y compris les agence de location de voitures	4.25%
Contreparties publiques	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	6,00%
Autres organismes publics	2,50%

5. Application des taux de provisionnement standards « TPgi »

Les taux de provisionnement standards « TPgi » se présentent comme suit :

Groupe de contreparties	TPgi
Professionnels du secteur privé	
Agriculture	40%
Industries mécaniques et électriques	40%
Industries agroalimentaires y compris Oléifacteurs	40%
Industries pharmaceutiques	40%
Autres industries	40%
BTP	40%
Tourisme y compris les agences de voyage	40%
Promotion immobilière	30%
Commerce	40%
Santé	40%
Télécom et TIC	40%
Autres services y compris les agence de location de voitures	40%
Contreparties publiques	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	40%
Autres organismes publics	40%

Les établissements financiers peuvent retenir, après accord préalable de la Banque Centrale de Tunisie et sur la base d'un rapport motivé, des taux de majoration « Δgi » et/ou des taux de provisionnement « TPgi » inférieurs aux taux indiqués ci-dessus.

6. Calcul des provisions collectives du groupe i « PCgi », selon la formule suivante :

$$\text{Provision collective du groupe } i : PC_{gi} = \text{Engts } 0 \text{ et } 1_{gi} \times (TMM_{gi} + \Delta_{gi}) \times TP_{gi}$$

7. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PCgi.

$$\text{Provision collective globale : Somme des provisions collectives par groupe } i=1 \sum^n PC_{gi}$$

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de Leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figurait pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de Leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de Leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figurait en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de Leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de Leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement, sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés en produits trimestriellement et ce en remplacement de l'ancienne méthode de facturation à l'encaissement. (Voir note 3-3-8 Modification comptable)

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de Leasing ».

3-3-4 Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et, d'une manière générale, de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

3-3-5 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme :

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme :

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales.

Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme. Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût.

Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées. Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT. Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

-Au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.

-A la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements :

Les intérêts sur titres à revenu fixe, sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-6 Valeurs immobilisées :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation.

Les immobilisations de la société sont amorties linéairement, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement, se présentent comme suit :

• Logiciels	33,3%
• Construction	5,0%
• Matériel de transport	20,0%
• Mobilier et matériel de bureau	20,0%
• Matériel informatique	33,3%
• Installations générales	10,0%

3-3-7 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes :

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères, sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts, sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-8 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères :

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change en résultant sont comptabilisées, conformément à la norme 15 relatives aux opérations en monnaie étrangères, dans les comptes de résultat de l'exercice.

3-3-9 Les règles de prise en compte des gains et des pertes de change et de la couverture contre les risques de change conformément aux dispositions du paragraphe 82 de la NCT 01 norme générale :

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert par une convention avec TUNIS Ré.

NOTE 4 : CAISSES ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Le détail des caisses et avoirs auprès des banques est le suivant :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Banques	3 060 104	2 425 544	6 924 812
- Caisses	13 117	14 609	510
<u>Total</u>	3 073 221	2 440 153	6 925 323

NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Créances de leasing	500 149 343	462 596 760	492 626 949
- Impayés	37 766 802	34 236 996	33 028 542
- Effets impayés et à l'encaissement	34 249	44 249	44 249
- Intérêts échus et différés	(3 197 544)	(2 920 838)	(3 045 210)
- Produits à recevoir marge non facturer	77 307	229 368	75 813
- Créances sur contrats en instance de mise en force	3 161 713	974 964	2 839 233
- Créances radiées	184 066	184 066	184 066
<u>Total brut</u>	538 175 935	495 345 565	525 753 641
- Provisions pour dépréciation des encours	(5 264 620)	(6 233 644)	(5 079 803)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(13 749 541)	(14 535 599)	(12 775 117)
- Provisions additionnelles	(2 011 903)	(1 160 655)	(2 013 618)
- Provisions collectives	(5 509 318)	(4 949 150)	(5 509 318)
- Provisions pour différence d'encours	(168 401)	(168 401)	(168 401)
- Provisions pour Créances radiées	(184 066)	(184 066)	(184 066)
- Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)	(44 249)
- Produits réservés	(4 783 187)	(4 135 221)	(4 138 612)

Total des provisions et produits réservés

(31 715 285)

(31 410 985)

(29 913 183)

Total net

506 460 651

463 934 581

495 840 459

Les mouvements enregistrés sur les créances de leasing (y compris les créances en instance de mise en force), durant l'exercice sont indiqués ci-après :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Solde au début de période	495 466 182	458 701 699	458 701 699
<u>Additions de la période</u>			
- Investissements	134 314 143	122 026 141	278 977 584
- Relocations	2 819 459	3 854 887	5 262 474
- Consolidations	0	0	0
<u>Retraits de la période</u>			
- Remboursement des créances échues	(119 937 937)	(109 238 602)	(226 829 797)
- Remboursement anticipé de créances	(5 942 351)	(7 541 824)	(13 037 198)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(8 703)	(21 089)	(46 621)
- Relocations	(3 365 808)	(3 744 415)	(6 015 057)
- PV de carence	(33 927)	(465 073)	(1 546 903)
Total	503 311 056	463 571 724	495 466 182

Analyse par maturité :

L'encours des créances de leasing (y compris les créances en instance de mise en force), se détaille par maturité, comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Paielements minimaux sur contrats actifs (a)	592 826 787	549 027 815	586 929 641
A recevoir dans moins d'un an	244 710 459	225 188 163	226 119 031
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	346 159 221	322 070 741	358 295 181
A recevoir dans plus de 5 ans	1 957 108	1 768 911	2 515 430
Produits financiers non acquis (b)	107 225 759	100 361 616	108 163 418
A recevoir dans moins d'un an	53 951 253	49 859 797	53 399 326
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	53 155 594	50 313 643	54 526 898
A recevoir dans plus de 5 ans	118 913	188 176	237 195
Encours contrats actifs (1) = (a)- (b)	485 601 028	448 666 199	478 766 223
Créances en instance de mise en force (2)	3 161 713	974 964	2 839 233
Créances échues (3)	2 197 611	2 132 816	2 244 779
Contrats suspendus (ordinaire) (4)	663 196	830 296	746 648

Contrats suspendus (contentieux) (5)

11 687 509

10 967 448

10 869 298

Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)+(5)

503 311 056

463 571 724

495 466 182

Analyse par secteur d'activité :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Bâtiment et travaux publics	28 932 061	25 698 859	28 303 973
Industrie	64 195 167	60 518 603	64 465 691
Tourisme	10 871 587	10 239 278	10 739 109
Commerces et services	345 897 104	314 870 980	337 267 371
Agriculture	53 415 137	52 244 004	54 690 038
<u>Total</u>	503 311 056	463 571 724	495 466 182

Analyse par type de matériel

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Equipements	14 415 176	12 824 452	13 780 769
Matériel roulant	445 925 881	404 944 950	435 196 458
Matériel spécifique	21 870 702	24 114 249	23 589 645
<u>Sous Total</u>	482 211 759	441 883 651	472 566 872
Immobilier	21 099 297	21 688 073	22 899 310
<u>Total</u>	503 311 056	463 571 724	495 466 182

Par ailleurs, l'analyse de la classification des créances sur la clientèle de leasing se présente au 30 juin 2025 comme suit :

ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers (compte non tenu de la différence avec l'encours comptable) (*)	424 301 561	52 371 987	7 542 177	2 786 676	13 087 992	500 090 393
Impayés	3 156 853	9 190 929	2 937 717	1 662 240	20 819 062	37 766 802
Autres créances						-
Contrats en instance de mise en force	3 161 713	-	-	-	-	3 161 713
CREANCES LEASING	430 620 127	61 562 916	10 479 894	4 448 916	33 907 054	541 018 908
Avances reçues (**)	(8 529 837)	(323 900)	(8 772)	-	(629 371)	(9 491 880)
ENCOURS GLOBAL	422 090 290	61 239 016	10 471 123	4 448 916	33 277 683	531 527 028
ENGAGEMENTS HORS BILAN	22 810 382					22 810 382
TOTAL ENGAGEMENTS	444 900 672	61 239 016	10 471 123	4 448 916	33 277 683	554 337 410
Produits réservés	-	-	(699 023)	(402 874)	(3 681 289)	(4 783 186)
Provisions sur encours financiers	-	-	(6 867)	(42 322)	(5 215 432)	(5 264 621)
Provisions sur impayés	-	-	(352 191)	(571 555)	(12 825 795)	(13 749 541)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(2 011 903)	(2 011 903)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(1 058 081)	(1 016 751)	(23 734 419)	(25 809 251)
ENGAGEMENTS NETS	444 900 672	61 239 016	9 413 042	3 432 165	9 543 263	528 528 158

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)	1,89%	0,80%	6,00%
		8,69%	

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 30 JUIN 2025	8,69%

Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés	10,10%	22,85%	71,32%
		53,55%	
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 30 Juin 2025		53,55%	

(*) La différence de l'encours comptable avec l'encours financiers s'élève à 58 950DT est totalement provisionnée.

(**) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : ACHETEURS FACTORES

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Comptes des acheteurs factorés	2 156 468	16 518 059	7 439 811
- Effets à l'encaissement	14 806 779	270 150	7 913 501
- Intérêts échus et différés			
<u>Sous Total (A)</u>	<u>16 963 247</u>	<u>16 788 209</u>	<u>15 353 312</u>
- Provisions	(931 718)	(919 685)	(926 308)
- Agios réservés	(152 488)	(164 521)	(157 897)
<u>Total des provisions</u>	<u>(1 084 205)</u>	<u>(1 084 205)</u>	<u>(1 084 205)</u>
<u>Total net</u>	<u>15 879 042</u>	<u>15 704 004</u>	<u>14 269 107</u>
Comptes des adhérents			
- Fonds de garantie	2 240 480	2 350 800	2 293 380
<u>Sous total (B)</u>	<u>2 240 480</u>	<u>2 350 800</u>	<u>2 293 380</u>
<u>Encours de Financement des adhérents (A) - (B)</u>	<u>14 722 768</u>	<u>14 437 409</u>	<u>13 059 932</u>

ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES DE FACTORING

Rubrique	A	B 1	B 2	B 3	B 4	TOTAL
Comptes des acheteurs factorés (*)	697 100				1 459 393	2 156 493
Valeurs à l'encaissement	14 806 779					14 806 779
Fonds de garantie (**)	-1 866 650				-375 187	-2 241 837
ENGAGEMENTS BILAN	13 637 229	0	0	0	1 084 206	14 721 435
ENGAGEMENTS HORS BILAN	2 006 121					2 006 121
TOTAL ENGAGEMENTS	15 643 350	0	0	0	1 084 206	16 727 556
Produits réservés					152 488	152 488
Provisions					931 718	931 718
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-	-	0	0	1 084 206	1 084 206
ENGAGEMENTS NETS	15 643 350	0	0	0	0	15 643 350
Ratio des actifs non performants			0,00%	0,00%	6,48%	
Ratio des actifs non performants au 30 juin 2025				6,48%		
Ratio des actifs non performants au 31 décembre 2024					6,95%	
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 30 juin 2025				100,00%		
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2024				100,00%		

(**) Le total général des fonds de garantie excède celui comptable de 1 358 DT.

NOTE 7 : PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

L'analyse du portefeuille de placement se présente comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Titres SICAV	0	7 268 030	2 469 487
- Titres cotés	284 000	284 000	284 000
- Certificat de dépôt	10 000 000	0	3 000 000
<u>Total brut</u>	<u>10 284 000</u>	<u>7 552 030</u>	<u>5 753 487</u>
- Provisions pour dépréciation des titres cotés	(284 000)	(284 000)	(284 000)
<u>Total net</u>	<u>10 000 000</u>	<u>7 268 030</u>	<u>5 469 487</u>

Le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

Libellé	Nombre d'actions	Valeur nominale	Valeur d'acquisition	Provision
UADH	40 000	7,10	284 000	(284 000)

NOTE 8 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille d'investissement, se présente comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
-Titres immobilisés	426 400	176 400	176 400
-Fonds à capital risque	26 718 266	23 753 221	23 029 971
- Placement Assurance IDR	1 535 426	1 546 306	1 485 699
<u>Total brut</u>	<u>28 680 092</u>	<u>25 475 926</u>	<u>24 692 070</u>
- Provisions pour dépréciation des titres de participation	(247 147)	(247 147)	(247 147)
<u>Total net</u>	<u>28 432 945</u>	<u>25 228 779</u>	<u>24 444 923</u>

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2025 comme suit :

Émetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Pourcentage de détention
Attijari Sicar	1 764	100,000	176 400	0,67%
Attijari PREMIUM	2 500	100,000	250 000	25,00%

Attijari Leasing - Etats Financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025

Les emplois et les ressources des fonds à capital risque confiés en gestion pour compte à ATTIJARI SICAR totalisent, au 30 juin 2025, la somme de 26 718 266 DT et se présentent comme suit :

NOTE DES FONDS GERES AU 30-06-2025

Année de libération	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL
	FG 1	FG 2	FG 3	FG 4	FG 5	FG 6	FG 7	FG 8	FG 9	FG 10	FG 11	FG 12	FG 13	FG14	

Emplois sur fonds à capital risque

Participation		-	1 600 000	2 000 000	200 000	-	1 625 000	1 000 020	665 625	2 000 069	1 600 127	450 196	450 000	-	11 591 038
Disponibles	307 909	-	37 336	60 981	739 171	766 772	659 522	2 052 345	1 447 220	491 247	415 739	2 582 196	2 566 790	3 000 000	15 127 228
Total des emplois	307 909	-	1 637 336	2 060 981	939 171	766 772	2 284 522	3 052 365	2 112 845	2 491 316	2 015 866	3 032 393	3 016 790	3 000 000	26 718 266

Ressources des fonds à capital risque

Dotations initiales	1 000 000	-	2 000 000	2 500 000	1 000 000	2 000 000	2 500 000	2 500 000	2 000 000	2 500 000	2 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	29 000 000
Excédents antérieurs	(685 343)	(0)	(344 813)	(409 268)	(162 928)	(1 380 427)	(186 385)	35 766	61 245	12 216	26 773	42 868,71	20 266	0	-
Excédent de l'exercice	(6 160)	-	(17 851)	(29 751)	102 099,00	147 199,00	(28 900)	516 635	51 613	(20 900)	(10 040)	(8 337)	(900)	0	694 707
Retenues à la source (échelles d'intérêts)	- 588	-	-	-	-	-	(193)	(37)	(12)	-	(867)	(2 139)	(2 576)		- 6 413
Restitution partie du Fond	-		-	-	-	-	-		-						-
Remboursement liquidités	-				-	-			-						-
Dividendes									-						-
Total des ressources	307 909	- 0	1 637 336	2 060 981	939 171	766 772	2 284 522	3 052 365	2 112 845	2 491 316	2 015 866	3 032 393	3 016 790	3 000 000	26 718 266

Attijari Leasing - Etats Financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025

L'excédent des produits sur les charges, réalisé par fonds, au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025, s'analyse comme suit :

Année de libération	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL
	FG 1	FG 2	FG 3	FG 4	FG 5	FG 6	FG 7	FG 8	FG 9	FG 10	FG 11	FG 12	FG 13	FG14	
Plus-values réaliser	-	-	-	-	120 000	180 000	-	606 915	77 756	-	-	-	-	-	984 672
Intérêts comptes courants/échelle intérêts	2 941	-	-	-	-	-	964	183	62	-	4 335	10 696	12 881	-	32 063
Moins-values latentes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moins-values réaliser	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Commissions SICAR / Echelle Intérêts/COMM DE GESTION	(9 101)	-	(17 851)	(29 751)	(17 901)	(32 801)	(29 865)	(90 463)	(26 205)	(20 900)	(14 375)	(19 033)	(13 782)	-	(322 027)
Excédent de l'exercice	(6 160)	-	(17 851)	(29 751)	102 099	147 199	(28 900)	516 635	51 613	(20 900)	(10 040)	(8 337)	(900)	-	694 707

NOTE 9 : VALEURS IMMOBILISEES

Au 30 juin 2025, cette rubrique totalisant 4 505 485 DT contre 4 638 904 DT à l'issue de l'exercice précédent, s'analyse comme il est indiqué dans le tableau suivant :

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes					Amortissements & provisions					Provisions	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition s	Cessions	Reclassement	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Cessions	Fin de période		
Logiciels	33,3%	1 080 243	-	-	-	1 080 243	928 777	38 304	-	-	967 081	-	113 162
Logiciels en cours		184 751	-	-	-	184 751	-	-	-	-	-	-	184 751
		-				-							
<u>Total des immobilisations incorporelles</u>		<u>1 264 994</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 264 994</u>	<u>928 777</u>	<u>38 304</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>967 081</u>	<u>-</u>	<u>297 913</u>
Terrain	-	1 595 992	-	-	-	1 595 992	-	-	-	-	-	-	1 595 992
		-				-							
Construction	5,0%	4 373 276	-	-	-	4 373 276	3 212 413	63 220	-	-	3 275 632	-	1 097 644
		-				-							
Matériel de transport	20,0%	298 363	-	(22 171)	-	276 192	289 272	5 157	-	(22 171)	272 258	-	3 934
Installations générales	10,0%	1 831 529	41 791	-	-	1 873 320	1 075 564	57 295	-	-	1 132 859	-	740 461
Mobilier de bureau	20,0%	273 605	56 507	-	-	330 112	226 026	10 717	-	-	236 742	-	93 370
		-				-							
Matériel informatique	33,3%	502 115	10 498	-	-	512 613	402 010	25 353	-	-	427 364	-	85 250
		-				-							
Matériel de transport à statut juridique particulier	20,0%	840 620	-	-	-	840 620	537 940	73 756	-	-	611 696	-	228 924
		-				-							
Immobilisations hors exploitation		555 509	-	-	-	555 509	-	-	-	-	-	400 000	155 509
		-				-							
<u>Immobilisations corporelles en cours</u>		<u>174 901</u>	<u>31 587</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>206 488</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>206 488</u>
<u>Total des immobilisations corporelles</u>		<u>10 445 910</u>	<u>140 384</u>	<u>(22 171)</u>	<u>-</u>	<u>10 564 123</u>	<u>5 743 224</u>	<u>235 498</u>	<u>-</u>	<u>(22 171)</u>	<u>5 956 551</u>	<u>400 000</u>	<u>4 207 572</u>
TOTAUX		11 710 904	140 384	(22 171)	-	11 829 117	6 672 001	273 803	-	(22 171)	6 923 632	400 000	4 505 485

Attijari Leasing - Etats Financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025

(*) Pour la rubrique « Immobilisations incorporelles en cours » il s'agit d'un logiciel en cours de développement au 30-06-2025 et dont la valeur a été constaté selon une facture d'avance au démarrage des travaux comme convenue au contrat signé entre les deux parties. S'agissant de logiciel non encore en marche et compte tenue de la nature du bien, aucune dotation d'amortissement n'a été constatée au courant l'année 2024

(**) Les matériels de transport à statut juridique particulier se détaillent comme suit :

Matériel de transport a statut juridique particulier au 30 JUIN 2025

Date d'acquisition	Contrat N°	Equipement	Nature de l'équipement	Valeur d'acquisition	Date fin	Echéance a - 1ans/loyer	Emprunt/reste loyer
01/02/2021	LM01568490	03 POLO SEDAN	Voiture Tourisme	165 351	01/01/2024	0	0
01/12/2021	LM01590370	03 KIA	Voiture Tourisme	139 209	01/12/2024	0	0
01/12/2021	LM01591450	01 HONDA CITY	Voiture Tourisme	75 631	01/02/2025	0	0
01/12/2021	LM01591850	01 FIAT FIORINO	Voiture Utilitaire	34 070	01/12/2024	0	0
20/07/2022	LM01603300	01 HYUNDAI I20	Voiture Tourisme	62 039	20/06/2025	0	0
20/07/2022	LM01631970	01 MERCEDES C180	Voiture Tourisme	205 111	01/12/2026	72 423	39 772
01/06/2024	LM01646060	01 MG ONE	Voiture Tourisme	104 126	01/05/2027	34 890	36 024
05/12/2024	820090	01 FIAT DOBLO	Voiture Utilitaire	55 080	05/11/2027	17 418	28 394

(***) En référence à la note 9 « Valeurs immobilisés », les immobilisations hors exploitation, constituant un ensemble d'immobiliers et de terrains pour une valeur comptable nette de 156 KDT au 30/06/2025, ont été acquis dans le cadre de protocoles de recouvrement de créance (saisie d'un immeuble, qui fut donné en hypothèque au nom d'Attijari leasing) et non pas pour leur utilisation continue dans le cadre normal du cycle d'exploitation.

Il est à noter que la société a l'intention de céder lesdits immeubles dans un avenir proche. Le temps nécessaire correspond au délai habituel et nécessaire dans le cas d'une vente d'actifs de la même nature. Ainsi, un plan de vente de ces actifs est engagé par la Direction Générale et un programme est lancé pour trouver un acheteur et finaliser l'opération et qu'il est peu probable que des changements notables seront apportés à ce plan ou que celui-ci sera retiré.

Il s'agit d'un ensemble immobilier récupéré, vu la spécificité du matériel et les procédures juridiques relativement longue, action en justice en cours, la société a pris la décision de provisionner le matériel à concurrence de 100 KDT par an. Le total de la provision au 30-06-2025 est de 400 KDT.

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Frais d'émission des emprunts	792 817	1 122 214	1 050 209
- Frais d'augmentation du capital	0	0	0
- Dépôts et cautionnements versés	33 634	33 634	33 634
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	30 226	157 366	135 096
- Avances et acomptes au personnel	2 207 724	2 161 566	2 246 402
- Autres créances sur le personnel	3 010	3 010	3 010
- Etat, TCL en cours de restitution	0	0	0
- Etat, crédit de TVA	0	0	700 398
- Etat, crédit de IS	11 002	380	7 929
- TVA à facturer sur avances et acomptes reçus des clients	1 515 510	1 620 737	1 660 445
- Frais de syndic	1 389	1 389	1 389
- Prestataires Assurances	457 408	457 408	457 408
- Autres comptes débiteurs	380 451	380 451	380 451
- Produits à recevoir	173 460	70 458	142 547
- Compte d'attente	645 732	452 993	560 912
- Charges constatées d'avance	512 576	558 725	435 712
Total brut	6 764 938	7 020 332	7 815 542
A déduire			
- Provisions pour dépréciation	(438 371)	(438 371)	(438 371)
Total net	6 326 568	6 581 962	7 377 171

(1) Les charges reportées se présentent comme suit :

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute				Résorptions				Valeur Comptable Nette
		Début de Période	Addition	Reclassement	Fin de Période	Début de Période	Dotations de La période	Reclassement	Fin de Période	
Frais d'augmentation du capital (A)	33,33%	55 125	0	0	55 125	55 125	0	0	55 125	0
Frais d'émission des emprunts (B)	Durée de l'emprunt	5 339 815	0	0	5 339 815	4 289 606	257 391	0	4 546 997	792 817
TOTAUX		5 394 940	0	0	5 394 940	4 344 731	257 391	0	4 602 122	792 817

(A) Les frais d'augmentation du capital ainsi que les charges à répartir sont résorbés selon le mode linéaire.

(B) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 11 : CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Banques, découverts	979 728	2 091 000	514
<u>Total</u>	<u>979 728</u>	<u>2 091 000</u>	<u>514</u>

NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELLE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Avances et acomptes reçus des clients	9 491 880	10 583 243	10 412 301
<u>Total</u>	<u>9 491 880</u>	<u>10 583 243</u>	<u>10 412 301</u>

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et les dettes rattachées, se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Emprunts			
- Banques locales	293 212 691	239 233 967	286 414 454
- Banques étrangères	2 465 556	7 396 667	4 931 111
- Emprunts obligataires	112 000 000	97 800 000	79 000 000
- Certificats de Leasing	20 750 000	27 250 000	23 250 000
- Certificats de dépôt	0	0	0
- Crédits de leasing	228 923	251 637	302 680
<u>Total emprunts</u>	<u>428 657 169</u>	<u>371 932 270</u>	<u>393 898 245</u>
Dettes rattachées			
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	2 824 134	2 222 388	2 569 876
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	134 522	280 195	262 860
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	5 595 868	5 797 548	3 618 307
- Intérêts courus sur certificats de leasing	237 857	249 059	246 235
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>8 792 381</u>	<u>8 549 190</u>	<u>6 697 277</u>
<u>Total général</u>	<u>437 449 551</u>	<u>380 481 461</u>	<u>400 595 522</u>

Les mouvements enregistrés sur les emprunts sont récapitulés dans les tableaux suivants :

(1) Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques locales

DESIGNATION	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>BANQUES LOCALES</u>					<u>286 414 454</u>	<u>100 000 000</u>	<u>93 201 764</u>	<u>293 212 691</u>	<u>181 325 962</u>	<u>111 886 728</u>
* ATTIJARI BANK 21/01	11 000 000	DT	5 ANS	<u>9,00%</u>	3 300 000		1 100 000	2 200 000	0	2 200 000
* ATTIJARI BANK 21/02	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1%</u>	3 500 000		1 000 000	2 500 000	500 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 21/03	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1%</u>	3 500 000		1 000 000	2 500 000	500 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 21/04	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1%</u>	3 684 220		1 052 630	2 631 590	526 330	2 105 260
* ATTIJARI BANK 22/01	15 000 000	DT	5 ANS	<u>8,25%</u>	6 750 000		1 500 000	5 250 000	2 250 000	3 000 000
* ATTIJARI BANK 22/02	10 000 000	DT	5 ANS	<u>8,26%</u>	5 000 000		1 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 22/03	1 000 000	DT	5 ANS	<u>8,26%</u>	500 000		100 000	400 000	200 000	200 000
* ATTIJARI BANK 22/04	5 000 000	DT	5 ANS	<u>8,60%</u>	2 500 000		500 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
* ATTIJARI BANK 22/05	19 000 000	DT	5 ANS	<u>9,27%</u>	11 000 000		2 000 000	9 000 000	5 000 000	4 000 000
* ATTIJARI BANK 23/01	20 000 000	DT	5 ANS	<u>10,01%</u>	14 000 000		2 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
* ATTIJARI BANK 23/02	10 000 000	DT	5 ANS	<u>10,00%</u>	7 500 000		1 000 000	6 500 000	4 500 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 23/03	5 000 000	DT	5 ANS	<u>10,00%</u>	3 750 000		500 000	3 250 000	2 250 000	1 000 000
* ATTIJARI BANK 23/04	5 000 000	DT	5 ANS	<u>10,00%</u>	3 750 000		500 000	3 250 000	2 250 000	1 000 000
* ATTIJARI BANK 23/05	5 000 000	DT	5 ANS	<u>10,00%</u>	7 500 000		1 000 000	6 500 000	4 500 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 24/01	10 000 000	DT	5 ANS	<u>9,81%</u>	9 000 000		1 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 24/02	20 000 000	DT	5 ANS	<u>9,82%</u>	17 894 736		2 105 264	15 789 472	11 578 944	4 210 528
* ATTIJARI BANK 24/03	5 000 000	DT	5 ANS	<u>9,82%</u>	4 750 000		500 000	4 250 000	3 250 000	1 000 000
* ATTIJARI BANK 24/04	15 000 000	DT	5 ANS	<u>9,83%</u>	14 250 000		1 500 000	12 750 000	9 750 000	3 000 000
* ATTIJARI BANK 24/05	10 000 000	DT	5 ANS	<u>9,84%</u>	9 500 000		1 000 000	8 500 000	6 500 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 24/06	20 000 000	DT	5 ANS	<u>9,84%</u>	20 000 000		2 000 000	18 000 000	14 000 000	4 000 000
* ATTIJARI BANK 25/01	50 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1,85%</u>		50 000 000	2 500 000	47 500 000	37 500 000	10 000 000
* Crédits Directs, ATTIJARI BANK		(TMM+1%)			25 000 000	50 000 000	50 000 000	25 000 000	0	25 000 000
TOTAL ATTIJARI BANK					176 628 956	100 000 000	74 857 894	201 771 062	122 055 274	79 715 788
* BIAT 20-01	15 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+2,5%</u>	3 000 000		1 500 000	1 500 000	0	1 500 000
* BIAT 21-01	5 000 000	DT	4 ANS	<u>TMM+2,5%</u>	1 176 471		588 235	588 235	0	588 235
* BIAT 22-01	15 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+2,5%</u>	8 250 000		1 500 000	6 750 000	3 750 000	3 000 000
* BIAT 22-02	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+2,5%</u>	5 789 474		1 052 632	4 736 842	2 631 579	2 105 263
* BIAT 23-01	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+3%</u>	8 000 000		1 000 000	7 000 000	5 000 000	2 000 000
* BIAT 23-02	15 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+3%</u>	12 000 000		1 500 000	10 500 000	7 500 000	3 000 000
* BIAT 24-01	5 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+2,75%</u>	5 000 000		500 000	4 500 000	3 500 000	1 000 000
* BIAT 24-02	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+2,75%</u>	10 000 000		1 052 632	8 947 368	6 842 105	2 105 263
* BIAT 24-03	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+2,75%</u>	10 000 000		1 052 632	8 947 368	6 842 105	2 105 263
TOTAL BIAT					63 215 944	0	9 746 130	53 469 814	36 065 789	17 404 025

Attijari Leasing - Etats Financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025

DESIGNATION	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
AMEN BANK 21-01	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+3%</u>	2 000 000		500 000	1 500 000	500 000	1 000 000
AMEN BANK 22-01	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+3%</u>	2 105 263		526 316	1 578 947	526 316	1 052 632
AMEN BANK 23-01	10 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+3%</u>	6 500 000		1 000 000	5 500 000	3 500 000	2 000 000
AMEN BANK 24-01	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	4 500 000		500 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
AMEN BANK 24-02	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	4 750 000		500 000	4 250 000	3 250 000	1 000 000
AMEN BANK 24-03	10 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	10 000 000		1 000 000	9 000 000	7 000 000	2 000 000
TOTAL AMEN BANK					29 855 263	0	4 026 316	25 828 947	17 776 316	8 052 632
BANQUE DE TUNISIE 20/01	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	500 000		500 000	0	0	0
BANQUE DE TUNISIE 21/01	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	1 500 000		500 000	1 000 000	0	1 000 000
BANQUE DE TUNISIE 22/01	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	2 500 000		500 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
BANQUE DE TUNISIE 23/01	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	3 250 000		500 000	2 750 000	1 750 000	1 000 000
BANQUE DE TUNISIE 23/02	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	4 000 000		500 000	3 500 000	2 500 000	1 000 000
TOTAL BT					11 750 000	0	2 500 000	9 250 000	5 250 000	4 000 000
BH 18/01	10 000 000	DT	7ANS	<u>TMM+2,25%</u>	714 282		714 282	0	0	0
BH 19/01	5 000 000	DT	7ANS	<u>TMM+2,5%</u>	1 250 009		357 142	892 867	178 583	714 284
TOTAL BH					1 964 291	0	1 071 424	892 867	178 583	714 284
ATB 21/01	10 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,25%</u>	3 000 000		1 000 000	2 000 000	0	2 000 000
TOTAL ATB					3 000 000	0	1 000 000	2 000 000	0	2 000 000

(2) : Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques étrangères

DESIGNATION	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>BANQUES ETRANGERES</u>					<u>4 931 111</u>	<u>0</u>	<u>2 465 556</u>	<u>2 465 556</u>	<u>0</u>	<u>2 465 556</u>
* SANAD 20-01	22190000(dt)	EURO	5ANS	10,23%	4 931 111	0	2 465 556	2 465 556	0	2 465 556
TOTAL SANAD					4 931 111	0	2 465 556	2 465 556	0	2 465 556
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES					291 345 566	100 000 000	95 667 319	295 678 246	181 325 962	114 352 284

(3) : Mouvements enregistrés sur les emprunts obligataires

DESIGNATION	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>										
* Emprunt obligataire 2018-1 C	5 000 000	DT	7ANS	8,35%	1 000 000		1 000 000	0	0	0
* Emprunt obligataire 2020-1 sub	30 000 000	DT	5ANS	10,25%	6 000 000		0	6 000 000	0	6 000 000
* Emprunt obligataire 2022-1 A	28 088 000	DT	5ANS	10,00%	16 852 800		0	16 852 800	11 235 200	5 617 600
* Emprunt obligataire 2022-1 B	1 912 000	DT	5ANS	TMM+2,75%	1 147 200		0	1 147 200	764 800	382 400
* Emprunt obligataire 2023-1 A	30 000 000	DT	5ANS	10,70%	24 000 000		0	24 000 000	18 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2024-1 A	29 500 000	DT	5ANS	10,60%	29 500 000		5 900 000	23 600 000	17 700 000	5 900 000
* Emprunt obligataire 2024-1 B	500 000	DT	5ANS	TMM+2,5%	500 000		100 000	400 000	300 000	100 000
* Emprunt obligataire 2025-SUB	40 000 000	DT	5ANS	10,30%	0	40 000 000	0	40 000 000	32 000 000	8 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES					79 000 000	40 000 000	7 000 000	112 000 000	80 000 000	32 000 000

(4) : Mouvements enregistrés sur les certificats de leasing, les certificats de dépôt et les dettes de leasing :

DESIGNATION	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>AUTRES EMPRUNTS</u>										
* Certificats de Leasing										
CERTIFICAT LEASING AL BARAKA					23 250 000		2 500 000	20 750 000	9 500 000	11 250 000
* Contrat N°: BH LEASING LM01591450					4 922		4 922	0	0	0
* Contrat N°: BH LEASING LM01591850					0			0	0	0
* Contrat N°: BH LEASING LM01603300					12 030		12 030	0	0	0
* Contrat N°: BH LEASING LM01639700					145 133		32 938	112 195	39 772	72 423
* Contrat N°: BH LEASING LM01646060					86 800		15 885	70 915	36 024	34 890
* Contrat N°: HANNIBAL LEASE CTR N°820090					53 795		7 982	45 813	28 395	17 418
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS					23 552 680	0	2 573 757	20 978 924	9 604 192	11 374 732
TOTAL GENERAL					393 898 246	140 000 000	105 241 076	428 657 170	270 930 154	157 727 016

NOTE 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs de biens objet de contrats de leasing, se présente comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
<u>Fournisseurs d'exploitation</u>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	119 292	0	22 849
<u>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</u>			
- Factures d'achats	3 868 962	3 586 269	3 130 321
- Effets à payer	36 133 285	47 285 415	57 445 006
<u>Total</u>	40 121 539	50 871 684	60 598 177

NOTE 15 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Personnel, rémunérations dues	26 326	26 326	26 326
- Personnel, autres charges à payer	296 676	268 754	283 111
- Etat, retenues sur salaires	78 418	38 202	157 557
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	380 503	424 925	545 638
- Etat, impôts sur les bénéfices	531 128	768 576	652 041
- Contribution fond solidarité	102 756	84 106	99 126
- Contribution conjoncturelle	407 839	507 513	811 168
- Etat, autres impôts et taxes à payer	261 155	310 511	162 206
- Etat, TVA à payer	542 478	0	0
- Etat, TCL à payer	23 235	20 787	21 841
- CC ASSOCIER	1 897	1 515	1 515
- C.N.S.S	890 497	598 187	534 863
- CAVIS	212 900	133 825	97 587
- Autres comptes créditeurs	21 707	28 947	22 219
- Remboursement assurance groupe	38 608	36 499	11 711
- Remboursement assurance vie	22 580	2 870	3 133
- Provisions sur jetons de présence à payer	42 000	42 000	42 000
- Diverses charges à payer	1 796 991	1 094 966	1 212 615
- Compte d'attente	157 417	271 456	157 698
- Caisse de compensation	1 933	1 035	3 119
- Produits constatés d'avance	578 907	602 322	405 385
- Prestataires de services	22 124	101 651	22 124
- Retenue de garantie	5 799	5 799	5 799
- Provisions pour passifs et charges	1 881 191	1 716 191	1 806 191
- Provisions pour départ à la retraite	1 521 331	1 447 478	1 438 244
<u>Total</u>	9 846 397	8 534 441	8 523 216

(*) Attijari leasing comptabilise des provisions au titre des avantages post-emploi accordé à son personnel par référence à la norme internationale IAS 19. Ces engagements sont évalués en tenant compte du niveau de rémunération future, de la durée d'activité probable des salariés, de l'espérance de vie et de la rotation du personnel.

L'indemnité légale de départ à la retraite à payer à ses salariés lors de leur départ à la retraite conformément aux nouvelles conventions sectorielles en vigueur, Attijari leasing a conclu un contrat permettant la constitution d'un fonds collectif de placement avec Attijari assurance rentrant dans la catégorie 13-1-2-3 du règlement 1-2016 du Code Général des Assurances en date du 13/7/2016 régissant sur l'assurance vie et la capitalisation.

Que les modalités de calcul de cette provision tiennent compte de plusieurs paramètres :
salaire brut

du salarié, de son ancienneté, âge, espérance de vie selon statistiques au niveau des assurances, une actualisation de ces données par pour déterminer la prime annuelle, etc. Il est à noter qu'il n'a aucun avantage en nature accordé au personnel.

NOTE 16 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Capital social	27 500 000	27 500 000	27 500 000
- Primes d'émission	2 000 000	2 000 000	2 000 000
- Réserve légale	2 750 000	2 750 000	2 750 000
- Réserve spéciale de réinvestissement	29 000 000	26 000 000	26 000 000
- Réserve pour fonds social	420 375	331 941	184 849
- Résultats reportés	9 115 241	8 011 381	8 011 381
-Subventions d'investissement	92 173	92 173	92 173
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	70 877 790	66 685 495	66 538 402
Résultat de l'exercice	3 670 546	3 933 228	10 003 860
Total des capitaux propres avant affectation	74 548 336	70 618 723	76 542 263
<u>Résultat par action:</u>			
Résultat de la période (1)	3 670 546	3 933 228	10 003 860
Nombre d'actions (2)	2 750 000	2 750 000	2 750 000
Résultat par action (1) / (2)	1,335	1,430	3,638

Le capital social s'élève au 30 juin 2025, à 27.500.000 Dinars composé de 2.750.000 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars, libérée en totalité.

- **La réserve légale** a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.
- **La réserve spéciale de réinvestissement** a été constituée par prélèvement sur les résultats. Elle englobe les bénéfices réinvestis et ayant fait l'objet d'un dégrèvement fiscal.
- **La réserve pour fonds social** est destinée à financer des opérations, au profil du personnel, non remboursables.

Attijari Leasing - Etats Financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025

- **Le résultat par action**, est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé, correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tel que défini par les normes comptables.

Voir tableau de mouvements ci-dessous :

NOTE 16 (SUITE) : CAPITAUX PROPRES

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
ARRETE AU 30 JUIN 2025
(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve spéciale de réinvestissement	Fond Social	Effet des modifications comptables	Résultats Reportés	Subventions d'investissement	Résultat de l'exercice	Total
CAPITAUX PROPRES AU 31-12-2024	27 500 000	2 750 000	2 000 000	26 000 000	184 849	0	8 011 381	92 173	10 003 860	76 542 263
Affectation par l'A.G. O				3 000 000	400 000		6 603 860		(10 003 860)	(0)
Dividendes versés sur le bénéfice de 2024							(5 500 000)		0	(5 500 000)
Prélèvement sur fonds social					(164 473)					(164 473)
Subventions d'investissement										0
Résultat au 30/06/2025									3 670 546	3 670 546
CAPITAUX PROPRES AU 30-06-2025	27 500 000	2 750 000	2 000 000	29 000 000	420 376	0	9 115 241	92 173	3 670 546	74 548 336

NOTE 17 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Intérêts conventionnels	33 666 606	30 575 482	63 315 051
Intérêts intercalaires	4 753	708	1 934
Intérêts de retard	1 312 940	1 049 328	2 021 130
Marge non facturer	1 493	146 345	(7 210)
<u>Total intérêts de crédits bail</u>	34 985 792	31 771 863	65 330 904
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(1 148 707)	(868 471)	(1 529 020)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	504 132	637 233	1 030 920
. Intérêts de retard antérieurs			
<u>Variation des produits réservés</u>	(644 575)	(231 238)	(498 100)
<u>Total des revenus de leasing</u>	34 341 218	31 540 625	64 832 804

NOTE 18 : REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus de factoring, se présente ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Commissions de factoring	247 296	204 957	386 649
Intérêts de financement	1 000 644	1 045 430	2 205 133
<u>Total revenus de factoring</u>	1 247 941	1 250 387	2 591 783

NOTE 19 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation, se présente ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	260 443	322 213	552 397
- Frais divers sur dossiers	806 073	792 664	1 610 448
- Autres produits d'exploitation	2 685	2 924	6 630
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	1 069 201	1 117 801	2 169 475

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Intérêts des emprunts obligataires	4 931 263	4 113 952	8 298 534
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	16 075 558	14 132 965	28 841 870
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	129 507	381 698	745 167
- Autres charges financières et assimilés	21 474	19 009	39 356
- Dotations aux résorptions des frais d'émission d'emprunts	257 391	268 405	527 911
- Charge à répartir des frais d'émission d'emprunts	6 000	19 688	30 969
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	21 421 194	18 935 717	38 483 806
- Intérêts des comptes courants	20 000	148 033	287 984
- Intérêts sur opérations de financement	15 856	17 748	37 507
<u>Total des autres charges financières</u>	35 856	165 781	325 491
<u>Total général</u>	21 457 050	19 101 498	38 809 297

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Dividendes sur titres	37 926	104 071	47 195
- Plus-values sur cession de titres SICAV	123 772	125 478	166 559
- Plus-values sur cession de titres	984 172	0	2 221 170
- Commission sur cession de titres	(83 467)	0	(155 344)
- Plus-values latentes sur titres SICAV	0	0	3 503
- Moins-values latentes sur titres SICAV	(3 503)	0	0
- Revenus des certificats de dépôt	651 172	230 783	238 256
- Revenus placement "IDR"	49 728	0	149 071
- Intérêts sur emprunts obligataires	0	557 575	0
- Intérêts des comptes courants	54 175	97 927	204 054
<u>Total</u>	1 813 974	1 115 834	2 874 463

() Ces moins values ont été constatées sur les titres SICAV suite au détachement des coupons de dividendes y afférents.*

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme. Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport

Attijari Leasing - Etats Financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025

au coût ne sont pas constatées. Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT. Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise. Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue : - au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur. - à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Salaires et compléments de salaires	5 954 384	5 465 752	9 689 715
- Rémunérations du personnel détaché	548 306	452 741	880 422
- Charges connexes aux salaires	13 565	27 000	46 345
- Cotisations de sécurité sociale sur salaires	1 241 346	1 125 824	1 965 087
- Autres charges sociales	134 571	120 173	271 189
- Assurance IDR	83 087	0	97 798
- Transfert de charges	(12 000)	(19 198)	(57 590)
<u>Total</u>	7 963 260	7 172 294	12 892 966

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Achat de matières et fournitures	106 705	115 715	230 479
<u>Total des achats</u>	106 705	115 715	230 479
- Sous-traitance générale			
- Locations	93 136	75 534	186 857
- Charges locatives et de copropriété	22 296	26 585	61 403
- Entretien et réparations	88 649	68 299	142 647
- Primes d'assurances	234 878	220 018	459 430
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	20 621	16 955	36 766
<u>Total des services extérieurs</u>	459 579	407 392	887 104
- Formations	2 650	22 640	42 147
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	402 282	312 602	832 284
- Publicités, publications, relations publiques	235 420	250 785	339 119
- Transports	65 684	69 717	138 090
- Déplacements, missions et réceptions	4 388	20 153	33 209
- Frais postaux et de télécommunications	86 323	68 863	143 166
- Services bancaires et assimilés	49 768	113 499	110 441
- Documentations	5 551	5 476	5 476

Attijari Leasing - Etats Financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025

- Transfert de charges

<u>Total des autres services extérieurs</u>	852 067	863 735	1 643 933
- Jetons de présence	50 000	50 000	100 000
- Rémunération comité d'audit	9 375	9 375	18 750
- Rémunération comité de risque	9 375	9 375	18 750
- Rémunération comité CNR	9 375	9 375	18 750
<u>Total des charges diverses</u>	78 125	78 125	156 250
- Impôts et taxes sur rémunérations	176 400	162 906	213 586
- T.C.L	128 008	116 675	240 300
- Droits d'enregistrement et de timbres	7 836	19 249	20 609
- Autres impôts et taxes	3 045	4 432	6 831
<u>Total des impôts et taxes</u>	315 288	303 262	481 327
<u>Total général</u>	1 811 764	1 768 229	3 399 092

NOTE 24 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements, se détaillent ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	38 304	0	89 745
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	235 498	273 512	482 433
<u>Total</u>	273 803	273 512	572 178

NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR LA CLIENTELE ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions, se détaillent ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	2 986 887	2 440 166	3 990 166
- Dotations aux provisions additionnelles	0	0	1 040 753
- Reprise sur provisions additionnelles	0	0	(242 760)
- Dotations aux provisions collectives	0	100 000	660 168
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 823 950)	(3 267 856)	(3 935 541)
- Créances radiées	0	1 015 718	4 054 662
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	0	0	(3 735 045)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	0	(63 275)	(326 746)
- Encaissement sur créances radiées	(195 019)	(24 217)	(60 031)
<u>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées</u>	967 918	200 536	1 445 626

NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations nettes aux provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Dotations aux provisions pour passifs et charges	75 000	90 000	180 000
- Reprises sur provisions pour risques et charges	0	(68 854)	(68 853)
<u>Total</u>	75 000	21 146	111 147

NOTE 27 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires, est le suivant :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	25 250	2 760	2 760
- Revenus des immeubles	50 511	37 225	75 284
- Produits nets sur cessions d'immobilisations leasing	94 032	94 594	178 453
- Autres produits	2 954	20 043	183 153
<u>Total</u>	172 746	154 622	439 650

NOTE 28 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires, est le suivant :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Autres	21	8 138	8 848
<u>Total</u>	21	8 138	8 848

NOTE 29 : ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Impayés sur créances de leasing en début de période	33 028 542	34 035 930	34 035 930
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	(37 766 802)	(34 236 996)	(33 028 542)
- Effets impayés et à l'encaissement en début de période	44 249	44 249	44 249
- Effets impayés et à l'encaissement en fin de période	(34 249)	(44 249)	(44 249)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	(10 412 301)	(10 551 363)	(10 551 363)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	9 491 880	10 583 243	10 412 301
- Créances radiées en début de période	184 066	184 066	184 066
- Créances radiées en fin de période	(184 066)	(184 066)	(184 066)
- Plus ou moins-values sur relocation	546 349	(110 472)	752 584
- Intérêts constatés d'avance en début de période	(3 045 210)	(2 796 916)	(2 796 916)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	3 197 544	2 920 838	3 045 210
- Produit à recevoir en début de période	75 813	83 023	83 023
-Produit à recevoir en fin de période	(77 307)	(229 368)	(75 813)
- TVA collectée	26 336 660	23 794 229	49 649 916
- TVA à facturer sur avances et acomptes reçus des clients	(144 935)	(5 090)	(24 226)
- Loyers encaissés	153 609 296	139 814 792	290 146 781
- Intérêts de retard	1 312 940	1 049 328	2 021 130
-marge non facturer	1 493	146 345	(7 210)
- Créances virées en Pertes	0	(1 015 718)	(4 054 662)
- Encours financiers virées en pertes	33 927	465 073	1 546 903
- Commissions encourues	(270 000)	(290 000)	(798 153)
- Remboursement des valeurs résiduelles	8 703	21 089	46 621
- Encaissement sur créances radiées	(195 019)	(24 217)	(60 031)
- Remboursements anticipés	5 942 351	7 541 824	13 037 198
- Produits sur Cessions anticipées	260 443	322 213	552 397
- Autres produits d'exploitation	808 757	795 588	1 617 078
<u>Encaissements reçus des clients</u>	182 753 127	172 313 375	355 550 155

NOTE 30 : ENCAISSEMENTS RECUS DES ACHETEURS FACTORES

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Encours de Financement des adhérents en début de période	13 059 932	13 923 152	13 923 152
- Encours de Financement des adhérents en fin de période	(14 722 768)	(14 437 409)	(13 059 932)
- Produits constatés d'avance en début de période	(405 385)	(370 787)	(370 787)
- Produits constatés d'avance en fin de période	578 907	602 322	405 385
- Revenus du factoring	1 247 941	1 250 387	2 591 783
- Variations des agios réservés	(5 410)	233	(6 857)
- Financement des adhérents	18 465 725	17 441 518	31 913 080
- TVA collectée	45 958	38 897	72 161
<u>Encaissements reçus des acheteurs factorés</u>	18 264 901	18 448 314	35 467 985

NOTE 31 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	60 575 327	52 759 916	52 759 916
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	(40 002 247)	(50 871 684)	(60 575 327)
- Fournisseurs, avances en début de période	(135 096)	(81 972)	(81 972)
- Fournisseurs, avances en fin de période	30 226	157 366	135 096
- Investissements pour financement de contrats de leasing	134 314 143	122 026 141	278 977 584
- TVA sur Investissements	21 255 326	19 170 165	43 638 664
<u>Décaissements pour financement de contrats de leasing</u>	176 037 678	143 159 931	314 853 960

NOTE 32 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acompte en début de période	0	0	0
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acompte en fin de période	0	0	0
- Prestataires Assurances en début de période	(457 408)	(457 408)	(457 408)
- Prestataires Assurances en fin de période	457 408	457 408	457 408
- Avances et acomptes au personnel en début de période	(2 249 412)	(2 408 096)	(2 408 096)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	2 210 734	2 192 577	2 249 412
- Charges constatées d'avance en début de période	(435 712)	(471 749)	(471 749)
- Charges constatées d'avance en fin de période	512 576	558 725	435 712
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	22 849	0	0
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	(119 292)	0	(22 849)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	26 326	26 326	26 326
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	(26 326)	(26 326)	(26 326)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	283 111	241 754	241 754
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	(296 676)	(268 754)	(283 111)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	157 557	297 214	297 214
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	(78 418)	(38 202)	(157 557)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	545 638	444 928	444 928
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	(380 503)	(424 925)	(545 638)
- C.N.S.S en début de période	534 863	555 266	555 266
- C.N.S.S en fin de période	(890 497)	(598 187)	(534 863)
- CAVIS en début de période	97 587	119 642	119 642
- CAVIS en fin de période	(212 900)	(133 825)	(97 587)
- Diverses Charges à payer en début de période	1 212 615	1 117 271	1 117 271
- Diverses Charges à payer en fin de période	(1 796 991)	(1 094 966)	(1 212 615)
- TVA, payées sur biens et services	272 182	390 073	838 408
- Charges de personnel	7 880 173	7 172 294	12 902 201
- Autres charges d'exploitation	1 811 764	1 768 229	3 399 092
- Impôts et taxes	(315 288)	(303 262)	(481 327)
<u>Sommes versés aux fournisseurs et au personnel</u>	8 765 960	9 116 007	16 385 506

NOTE 33 : INTERETS PAYES

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Frais d'émission des emprunts	0	322 022	539 522
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	3 618 307	1 910 251	1 910 251
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	(5 595 868)	(5 797 548)	(3 618 307)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	2 569 876	2 248 150	2 248 150
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	(2 824 134)	(2 222 388)	(2 569 876)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	262 860	411 893	411 893
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	(134 522)	(280 195)	(262 860)
- Intérêts courus sur certificats de leasing en début de période	246 235	369 729	369 729
- Intérêts courus sur certificats de leasing en fin de période	(237 857)	(249 059)	(246 235)
- Intérêts courus sur certificats de dépôt en début de période	0	0	0
- Intérêts courus sur certificats de dépôt en fin de période	0	0	0
- Charges financières	21 457 050	19 101 498	38 809 297
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de Remboursement des emprunts	(257 391)	(268 405)	(527 911)
<u>Intérêts payés</u>	19 104 555	15 545 947	37 063 654

NOTE 34 : IMPOTS ET TAXES PAYES

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	751 166	1 074 141	1 074 141
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	(633 884)	(852 682)	(751 166)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	162 206	235 894	235 894
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	(261 155)	(310 511)	(162 206)
- Etat, Caisse de compensation en début de période	3 119	4 745	4 745
- Etat, Caisse de compensation en fin de période	(1 933)	(1 035)	(3 119)
- Etat, TVA à payer en début de période	0	0	0
- Etat, Tva à payer en fin de période	(542 478)	0	0

- Etat, TCL à payer en début de période	21 841	20 686	20 686
- Etat, TCL à payer en fin de période	(23 235)	(20 787)	(21 841)
- Contributions conjoncturelles en début de période	811 168	864 457	864 457
- Contributions conjoncturelles en fin de période	(407 839)	(507 513)	(811 168)
- Etat, report d'impôts sur les sociétés en début de période	(7 929)	(1 239)	(1 239)
- Etat, report d'impôts sur les sociétés en fin de période	11 002	380	7 929
- Etat, report TVA	0	(174 341)	(174 341)
- Etat, report TVA	0	0	0
- TVA payées	3 474 804	4 155 896	5 746 888
- Impôts et taxes	315 288	303 262	481 327
- Contribution conjoncturelle	407 838	507 513	811 168
- Impôts sur les bénéfices	1 747 879	1 903 175	4 055 839
<u>Impôts et taxes payés</u>	5 827 859	7 202 041	11 377 993

NOTE 35 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Placements en titres en début de période	5 753 487	8 284 000	8 284 000
- Placements en titres en fin de période	(10 284 000)	(7 552 030)	(5 753 487)
- Remboursement assurance groupe en début de période	(14 844)	(31 504)	(31 504)
- Remboursement assurance groupe en fin de période	61 189	39 369	14 844
- Produits à recevoir des tiers en début de période	142 547	101 278	101 278
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	(173 460)	(70 458)	(142 547)
- Autres comptes débiteurs en début de période	381 840	381 474	381 474
- Autres comptes débiteurs en fin de période	(381 840)	(381 840)	(381 840)
- Comptes d'attente en début de période	403 214	376 220	376 220
- Comptes d'attente en fin de période	(488 316)	(153 537)	(403 214)
- Provisions sur jetons de présence à payer en début de période	(42 000)	(42 000)	(42 000)
- Provisions sur jetons de présence à payer en fin de période	42 000	42 000	42 000

- Autres comptes créditeurs en début de période	(23 733)	(17 942)	(17 942)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	23 604	30 462	23 733
- Prestataires en début de période	(22 124)	(42 605)	(42 605)
- Prestataires en fin de période	22 124	101 651	22 124
- Dépôts et cautionnements en début de période	33 634	33 634	33 634
- Dépôts et cautionnements en fin de période	(33 634)	(33 634)	(33 634)
- Retenue de garantie en début de période	(5 799)	(5 799)	(5 799)
- Retenue de garantie en fin de période	5 799	5 799	5 799
- Produits des placements	825 952	2 325 080	4 867 565
- Autres gains ordinaires	147 496	151 862	436 890
- Autres pertes ordinaires	(21)	(8 138)	(8 848)
<u>Autres flux de trésorerie</u>	(3 626 885)	3 533 341	7 726 140

NOTE 36 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISTIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Investissements en Immobilisations incorporelles	0	42 040	51 191
- Investissements en Immobilisations corporelles	140 384	254 533	809 109
<u>Décaissements provenant de l'acquisition</u>			
<u>D'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	140 384	296 573	860 300

NOTE 37 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Cessions d'immobilisations corporelles	22 171	0	0
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	3 079	2 760	2 760
<u>Encaissements provenant de la cession</u>			
<u>D'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	25 250	2 760	2 760

NOTE 38 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	3 000 000	3 000 000	3 000 000
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>	<u>3 000 000</u>	<u>3 000 000</u>	<u>3 000 000</u>

NOTE 39 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Dividendes et tantièmes	5 500 000	4 125 000	4 125 000
- Prélèvement sur fonds social	164 473	150 877	297 970
-Subventions d'investissement	0	0	0
<u>Dividendes et autres distributions</u>	<u>5 664 473</u>	<u>4 275 877</u>	<u>4 422 970</u>

NOTE 40 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
- Banques	3 060 104	2 425 544	6 924 812
- Caisses	13 117	14 609	510
- Banques, découverts	(979 728)	(2 091 000)	(514)
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>	<u>2 093 493</u>	<u>349 154</u>	<u>6 924 809</u>

NOTE 41 : NOTE SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

A-Engagements donnés :

A 1 Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle

▪ Opérations de Leasing :

Les engagements de Financement en Faveur de la Clientèle s'élèvent au 30 juin 2025 à 22 810 382 DT et constituent des accords de financement en faveur de la clientèle, matérialisés par des contrats de leasing dûment signés et figurant parmi les Engagements hors bilan présentés au niveau du tableau de classification des créances sur la clientèle (voir note 5 Analyse et classification des créances sur la clientèle de Leasing).

▪ **Opérations de Factoring :**

Les engagements de Factoring s'élèvent au 30 juin 2025 à 2 006 121 DT et constituent des accords de financement en faveur de la clientèle (voir note 6 Analyse et classification des créances sur la clientèle de Factoring).

A 2 Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts

Les engagements sur intérêts et commissions sur emprunts s'élèvent à 75 274 091 DT et constituent le total des intérêts et commissions qui vont être supportés par Attijari Leasing sur les échéances futures des emprunts en cours au 30 juin 2025.

B Engagements reçus :

B 1 Garanties Reçues

Les garanties reçues s'élèvent au 30 juin 2025 à 55 881 091 DT et constituent des hypothèques reçues des clients, en garantie des financements accordés.

B 2 Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs

Les intérêts à échoir sur contrats actifs s'élèvent au 30 juin 2025 à 107 225 759 DT et constituent les intérêts inclus dans les loyers futurs (voir note 5 Analyse par maturité).

C Engagements réciproques :

C 1 Emprunts obtenus non encore encaissés :

Les financements obtenus et non encore encaissés s'élèvent au 30 juin 2025 à 90 000 000 DT et correspondent aux crédits suivants :

Banque	Montant
Attijari Bank	90 000 000
Total	90 000 000

NOTE 42 : LE REVENU SECTORIEL ET LE RESULTAT SECTORIEL :

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025 ne comprennent pas des renseignements relatifs au revenu sectoriel ou au résultat sectoriel de leasing ou de l'activité d'affacturage, que ce dernier n'est pas significatif.

NOTE 43 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Il n'y a eu aucun événement postérieur qui peuvent rendre nécessaires des modifications de certains postes d'actif ou du passif ou entraîner une information complémentaire, entre la date du 30/06/2025, jusqu'à ce jour.

Rapport d'examen limité sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2025

Messieurs les Actionnaires d'Attijari

Leasing, Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « Attijari Leasing » couvrant la période allant du 1er janvier au 30 juin 2025. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total de capitaux propres de **74 548 KDT** et un résultat bénéficiaire de la période s'élevant à **3 670 KDT**.

Ces comptes intermédiaires ont été arrêtés par le conseil d'administration du 05 Août 2025.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « Attijari Leasing », comprenant le bilan au 30 juin 2025, l'état des engagements hors bilan, ainsi que l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « Attijari Leasing » au 30 juin 2025, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Tunis le 27 août 2025

Les Commissaires aux Comptes

Société DATN – Membre de DTTL
Jaouhar BEN ZID

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

PLACEMENTS DE TUNISIE – SICAF

Siège social : 2, rue de Turquie - 1001 Tunis -

La Société Placement de Tunisie- SICAF- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025. Ces états financiers sont accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes Mr Fayçal DERBEL (FINOR).

Bilan arrêté au 30 Juin 2025

Notes	ACTIFS			
	30 juin	2025	2024	31 Décembre
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations financières	3	12 268 155	12 268 071	12 268 071
Total des actifs immobilisés		12 268 155	12 268 071	12 268 071
Total des actifs non courants		12 268 155	12 268 071	12 268 071
ACTIFS COURANTS				
Placements et autres actifs financiers		4 564 467	3 963 137	5 383 490
Moins : provisions		(192 289)	(245 604)	(177 523)
	4	4 372 178	3 717 533	5 205 967
Autres actifs courants	5	1 890 186	1 713 914	278 124
Liquidités et équivalents de liquidités	6	44 813	26 003	23 356

Total des actifs courants		6 307 177	5 457 450	5 507 447
TOTAL DES ACTIFS		18 575 332	17 725 521	17 775 518
Bilan arrêté au 30 Juin 2025				
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
(Montants exprimés en dinars)				
	Notes	30 juin	31 décembre	
		2025	2024	2024
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		10 000 000	10 000 000	10 000 000
Réserves		2 713 591	2 713 591	2 713 591
Résultats reportés		2 002 000	1 890 742	1 890 742
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		14 715 591	14 604 333	14 604 333
Résultat net de la période		3 701 461	2 971 944	3 111 258
Total capitaux propres avant affectation	7	18 417 052	17 576 277	17 715 591
PASSIFS COURANTS				
Autres passifs courants	8	158 280	149 244	59 927
Total des passifs courants		158 280	149 244	59 927
Total des passifs		158 280	149 244	59 927
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		18 575 332	17 725 521	17 775 518

Etat de résultat arrêté au 30 Juin 2025
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 juin 2025	30 juin 2024	31 décembre 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus des titres - droit de propriété	9	3 804 238	3 009 882	3 099 731
Revenus des placements	10	67 161	22 098	129 785
Reprises sur provisions	4	14 917	82 987	155 964
		3 886 316	3 114 967	3 385 480
Total des produits d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres charges d'exploitation	11	147 172	135 851	262 338
Dotations aux amortissements et aux provisions	4&12	29 683	-	4 897
Total des charges d'exploitation				
		176 855	135 851	267 235
Résultat d'exploitation				
		3 709 461	2 979 116	3 118 245
Charges financières nettes				
		-	(550)	-
Autres gains ordinaires				
		246	-	-
Résultat des activités ordinaires (avant impôt)				
		3 709 707	2 978 566	3 118 245
Impôt sur les sociétés				
	13	(7 746)	(6 122)	(6 487)
Contribution sociale de solidarité				
		(500)	(500)	(500)
Résultat des activités ordinaires (après impôt)				
		3 701 461	2 971 944	3 111 258
Résultat de la période				
		3 701 461	2 971 944	3 111 258

Etat de flux de trésorerie arrêté au 30 Juin 2025

(Montants exprimés en Dinars)

	Notes	30 Juin 2025	2024	31 Décembre 2024
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
Encaissements provenant de la cession de titres et de placements financiers	14	2 958 812	2 488 122	2 636 461
Dividendes et intérêts encaissés	15	2 250 350	1 513 814	3 128 375
Encaissements provenant des placements (CD)	4	5 000 000	5 000 000	14 000 000
Autres encaissements		246	-	-
Total des encaissements d'exploitation		10 209 408	9 001 936	19 764 836
Décaissements pour achats de titres et placements financiers	14	3 141 554	1 446 512	1 997 627
Distributions de dividendes	16	2 999 918	2 499 933	2 499 933
Décaissements provenant des placements (*)	4	4 000 000	5 000 000	15 000 000
Jetons de présence		-	2 743	21 943
Autres décaissements		46 479	47 631	242 863
Total des décaissements d'exploitation		10 187 951	8 996 819	19 762 366
		21 457	5 117	2 470
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'EXPLOITATION				
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT				
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'INVESTISSEMENT				
		-	-	-
Variation de trésorerie		21 457	5 117	2 470
Trésorerie au début de l'exercice		23 356	20 886	20 886
Trésorerie à la clôture de la période		44 813	26 003	23 356

Notes aux états financiers
Arrêtés au 30 Juin 2025

Note 1 : PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La société « Placements de Tunisie » a été créée en Décembre 1948 avec un capital initial de D : 18.000.

Ce capital a connu plusieurs augmentations successives, soit par attribution d'actions gratuites, soit par souscription en numéraire. Il s'élève actuellement à D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune et libérées en totalité.

La société a été transformée en 1989 en société d'investissement à capital fixe. Elle est ainsi régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988, sur les sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n°92-113 du 23 Novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 Octobre 1995 et la loi n° 2001- 83 du 24 juillet 2001, la loi n°2001-91 du 7 août 2001 et la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières et peut effectuer des opérations connexes et compatibles avec cet objet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

Note 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires par rapport aux états financiers annuels arrêtés au 31 Décembre 2024 et se résument comme suit :

2.1- Immobilisations financières

Cette rubrique se compose essentiellement des placements à long terme.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance.

Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage.

Les moins-values par rapport au coût, donnent lieu à la constatation de provision. Les plus-values ne sont pas constatées.

2.2- Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique est constituée par les placements à court terme.

Un placement à court terme est un placement que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Toutefois, le fait de détenir un tel placement pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, son classement parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date d'arrêté, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme, afin de constater toute dépréciation éventuelle.

2.3- Cession des placements et des droits attachés

En cas de cession d'un placement, la différence entre la valeur comptable et le produit de la vente, net des charges, est portée en résultat.

2.4- Revenus des placements

Les revenus des placements englobent principalement les dividendes et les intérêts. Ils sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

Note 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent, au 30 juin 2025 à D : 12.268.155 contre D : 12.268.071 au 30 juin 2024 et s'analysent comme suit :

Titres	Nombre	Coût moyen Unitaire	Valeur comptable au 30/06/2025	Valeur comptable au 30/06/2024	Valeur comptable au 31/12/2024
•ASTREE	471 000	13,387	6 305 067	6 305 067	6 305 067
•MARE ALB	13 924	119,262	1 660 604	1 660 604	1 660 604
• AIR LIQUIDE	66 805	64,400	4 302 215	4 302 081	4302 081
• ASTREE DA CP 27	40	2,500	100	100	100
• AIR LIQUIDE DA 1/30	8	-	-	50	50
• Nouveaux emballages tunisiens	2	84,500	169	169	169
Total			12 268 155	12 268 071	12 268 071

Note 4 : PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de cette rubrique, net de provisions, s'élève au 30 Juin 2025 à D : 4.372.178 et se détaille comme suit :

Titres	Nombre	Coût moyen Unitaire	Valeur comptable au 30/06/2025	Valeur comptable au 30/06/2024	Valeur comptable au 31/12/2024
¹ Certificat de dépôt	-	-	1000 000	1000 000	2 000 000
' SICAV- RENDEMENT	6 310	104,669	660 461	69 534	479 827
SICAV-CAPITALISATION PLUS	100	104.030	10 403	-	10 060
'ARTES	52 418	7,176	376 174	376 174	376 174
' SFBT	29 250	15,054	440 332	440 332	440 332
' CARTHAGE CEMENT	211 600	2,105	445 521	445 521	445 521
' SPDIT SICAF	47 985	5,999	287 864	287 864	287 864
' ATTIJARI BANK	12 202	14,078	171 781	171 781	171 781
' ENNAKL AUTOMOBILES	16 500	9,244	152 533	152 533	152 533
' ONE TECH HOLDING	30 000	4,333	130 000	130 000	130 000
UIB	10 000	12,153	121 530	121 530	121 530
SITEX	3 682	22,451	82 664	82 664	82 664
' POULINA GROUP HOLDING	12 000	6,648	79 775	79 775	79 775
Oil Libya Tunisie	231	119,606	27 629	27 629	27 629
Société de Gestion des exportations	100	100,000	10 000	10 000	10 000
SACEM	10 000	0,172	1 720	1 720	1 720
Société TFT	1	10,000	10	10	10
SAH	37 033	9,849	364 726	364 726	364 726
SOTUVER	31 908	5,714	182 337	182 337	182 337
LAND OR	2 290	8,300	19 007	19 007	19 007
Total brut			4 564 467	3 963 137	5 383 490
Provisions pour dépréciation des titres		(A)	(192 289)	(245 604)	(177 523)
Total net			4 372 178	3 717 533	5 205 967

Les principaux mouvements enregistrés sur ce compte se résument comme suit : <u>Solde au 31/12/2024</u>		5 205 967
		7 141 554
Achats		
* SICAV RENDEMENT	3 141 554	
* CD	4 000 000	
Ventes		
		(7 964 710)
* SICAV RENDEMENT	(2 964 710)	
* CD	(5 000 000)	
Plus-value latente sur titres SICAV Rendement		3 790
Plus-value latente sur titres SICAV Capitalisation Plus		343
Dotations aux provisions		(29 683)
Reprises sur provisions		14 917
Solde au 30/06/2025		4 372 178

(A) : Le compte provisions pour dépréciation de titres s'analyse comme suit :

Titres	Solde au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Solde au 30/06/2025
• SITEX	70 329	3 130	-	73 459
•SACEM	1 720	-	-	1 720
• Société de gestion des exportations	10 000	-	-	10 000
• CARTHAGE CEMENT	-	26 553	-	26 553
• SFBT	95 474	-	(14 917)	80 557
Total provisions	177 523	29 683	(14 917)	192 289

Note 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2025 à D : 1.890.186 contre D : 1.713.914 au 30 juin 2024 et se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
• Etat, excédent d'impôt à reporter		192 573	188 275
• Compte d'attente	(Voir note 13)	1 999	455
• Charge constatées d'avance	4 154	-	-
• Avance/acquisition immobilisation financière	-	10 000	
• Produits à recevoir (*)	1 691 915	1 529 656	89 849
Total	1 890 641	1 714 369	278 579
• Provision sur compte d'attente	(455)	(455)	(455)
Total	1 890 186	1 713 914	278 124

(*): Il s'agit des dividendes à recevoir dont la distribution est décidée avant le 30 Juin 2025.

Note 6 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique accuse, au 30 Juin 2025, un solde de D : 44.813 contre D : 26.003 au 30 juin 2024. Il s'agit du solde du compte courant bancaire ouvert auprès de la Banque de Tunisie.

Note 7 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
• Capital social	(A)	10 000 000	10 000 000	10 000 000
• Réserve légale	(B)	1 000 000	1 000 000	1 000 000
• Prime d'émission		340 000	340 000	340 000
• Autres réserves		1 373 591	1 373 591	1 373 591
• Résultat reportés		2 002 000	1 890 742	1 890 742
Total		14 715 591	14 604 333	14 604 333
Résultat net de l'exercice	(1)	3 701 461	2 971 944	3 111 258
Total des capitaux propres avant affectation	(C)	18 417 052	17 576 277	17 715 591
Nombre d'actions	(2)	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Résultat par action (1) / (2)		3,701	2,972	3,111

(A) Au 30 Juin 2025, le capital social est de D: 10.000.000 composé de 1.000.000 actions d'une valeur nominale de D: 10 chacune et libérées en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social, cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint :

Note 7 (suite) : Capitaux Propres

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
(Montants exprimés en dinars)

	Capital Social	Réserve Légale	Prime d'émission	Autres réserves	Résultat reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2023	10 000 000	1 000 000	340 000	1 373 591	2 963 582	1 427 160	17 104 333
Affectations approuvées par l'AGO du 30 Mai 2024					1 427 160	(1 427 160)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2023					(2 500 000)		(2 500 000)
Résultat net de l'exercice 2024						3 111 258	3 111 258
Soldes au 31 décembre 2024	10 000 000	1 000 000	340 000	1 373 591	1 890 742	3 111 258	17 715 591
Affectations approuvées par l'AGO du 08 Mai 2025					3 111 258	(3 111 258)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2024					(3 000 000)		(3 000 000)
Résultat de la période close le 30 juin 2025						3 701 461	3 701 461
Soldes au 30 Juin 2025	10 000 000	1 000 000	340 000	1 373 591	2 002 000	3 701 461	18 417 052

Note 8 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'élèvent au 30 juin 2025 à D : 158.280 contre D : 149.244 au 30 juin 2024 et se détaillent comme suit :			
	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Etat, retenues à la source	60	1 130	6 220
Etat, TCL à payer	3 623	5 993	20
Actionnaires dividendes à payer	1 199	1 050	1 117
Contribution Sociale de Solidarité	500	500	500
Produits constatés d'avance	8 554	1 237	17 258
Charges à payer	144 344	139 334	34 812
Total	158 280	149 244	59 927

Note 9 : REVENUS DES TITRES - DROITS DE PROPRIETE

Les revenus des titres englobent les dividendes constatés relatifs aux différents titres composant le portefeuille de la société. Ils s'élèvent au 30 juin 2025 à D : 3.804.238, contre D : 3.009.882 au 30 juin 2024. Ils se détaillent, par titre, comme suit :					
Titres	Nombre de coupons	Dividende par action	Dividendes au 30/06/2025	Dividendes au 30/06/2024	Dividendes au 31/12/2024
•ASTREE	471 000	2,500	1 177 500	1 036 200	1 036 200
• SICAV- RENDEMENT	5 335	6,805	36 305	66 308	66 308
• AIR LIQUIDE	66 805	7,500	501 038	420 865	420 865
•MARE ALB	13 924	134 000	1 865 816	1 289 362	1 289 362
• ARTES	52 418	0,800	41 934	26 209	26 209
• SPDIT SICAF	47 985	1,000	47 985	40 787	40 787
• ATTIJARI BANK	10 250	5,000	51 250	46 125	46 125
• SFBT	29 250	0,800	23 400	21 645	21 645
• UIB	10 000	0,850	8 500	8 500	8 500
• ONE TECH HOLDING	30 000	0,260	7 800	7 500	7 500
• ENNAKL AUTOMOBILES	16 500	0,880	14 520	11 550	11 550
• POULINA GROUP HOLDING	12 000	0,450	5 400	4 320	4 320
• SAH	37 033	0,400	14 813	12 962	12 962
• SOTUVER	31 908	0,250	7 977	17 549	17 549
• OLA ENERGY (EX OLIBYA)	231				89 849
Total			3 804 238	3 009 882	3 099 731

Note 10 : REVENUS DES PLACEMENTS

Cette rubrique se détaille comme suit:

Titres	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
• Plus-values réalisées sur titres SICAV RENDEMENT	-	91	2 633
• Moins-values réalisées sur titres SICAV RENDEMENT	(5 897)	(28 323)	(28 323)
Sous-Total	(5 897)	(28 232)	(25 690)

Titres	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
• Plus-values latentes sur titres SICAV RENDEMENT	3 790	-	14 470
• Moins-values-latentes sur titres SICAV-RENDEMENT	-	(505)	-
• Plus-values-latentes sur titres SICAV-CAPITALISATION +	342	-	60
• Intérêts des certificats de dépôt	68 926	50 835	140 945
Total	67 161	22 098	129 785

Note 11 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION
Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2025 à 147.172D, contre D : 135.851 au 30 juin 2024 il se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
• Location	7 346	6 801	13 603
• CMF	1 100	600	2 003
• TUNISIE CLEARING	3 110	3 134	6 085
• BVMT	1 202	2 357	2 357
• Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	9 854	8 819	18 357
• Publicité, publications, relations publiques	3 778	3 853	10 258
• Frais de garde	46 180	47 018	88 278
• Jetons de présence	17 500	12 000	24 000
• Impôts & taxes	7 796	6 019	6 898
• Frais de gestion Banque de Tunisie	48 870	45 250	90 499
• Autres charges	425	-	-
Total	147 172	135 851	262 338

Note 12 : DOTATIONS AUX PROVISIONS
Les dotations aux provisions se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
• Provisions pour dépréciation des titres	29 683	-	4 897
(cf. note 4)			
Total	29 683	-	4 897

Note 13 : IMPOT SUR LES SOCIETES ET CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE
L'impôt sur les sociétés, est estimé au 30 Juin 2025 à D : 7.746 contre D : 6.122 au 30 Juin 2024. Il est déterminé comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Résultat comptable avant impôt	3 709 707	2 978 566	3 118 245
Réintégrations			
* Provisions pour dépréciation des titres	29 683	-	4 897
* Plus-values latentes nettes sur titres SICAV, constatées à la clôture de l'exercice précédent	14 530	34 198	34 198
* Moins-values réalisées sur SICAV-RENDMENT après distribution des dividendes	5 897	28 323	28 323
* Moins-values latentes sur titres SICAV constatées à la clôture de la période en cours	-	505	-
* Pénalités de retard	10	-	-
Déductions			
* Reprise sur provisions pour titres	(14 917)	(82 987)	(155 964)
* Plus-values latentes nettes sur titres SICAV, constatées à la clôture de l'exercice en cours	(4 132)	-	(14 530)
Résultat fiscal avant déduction des dividendes	3 740 778	2 958 605	3 015 169
* Dividendes des actions	(3 740 778)	(2 958 605)	(3 015 169)
Résultat imposable	-	-	-
Impôt sur les Sociétés	7 746	6 122	6 487
Contribution sociale de solidarité instauré par l'article 53 la loi 2017-66 du 17 Décembre 2017 portant loi de finances de l'année 2018	500	500	500
A imputer			
* Excédent d'impôt antérieur	(188 275)	(165 139)	(165 139)
* Retenues à la source	(12 044)	(8 397)	(29 623)
<u>IS à reporter</u>	<u>192 573</u>	<u>167 414</u>	<u>188 275</u>

(**) Assiette :

*Dividendes : 3804 238

*Intérêts des certificats de dépôt : 68 926

3 873 164

Note 14 : ENCAISSEMENTS ET DECAISSEMENTS POUR OPERATIONS SUR TITRES ET SUR PLACEMENTS FINANCIERS

Les encaissements pour opérations sur titres et sur placements financiers s'analysent comme suit :

Cessions de titres en valeurs brutes	2 964 710
* Placements courants	2 964 710
* Moins-values réalisées sur cessions de titres	(5 897)
Plus-values réalisées sur titres SICAV RENDEMENT	-

Encaissements 2 958 812

Les décaissements pour opérations sur titres et sur placements financiers s'analysent comme suit :

Acquisitions de titres en valeurs brutes	
* SICAV RENDEMENT	3 141 554
<u>Décaissements</u>	<u>3 141 554</u>

Note 15 : DIVIDENDES ET INTERETS ENCAISSES

Les dividendes et intérêts encaissés s'analysent comme suit

- Revenus des titres-droits de propriété	3 804 238
- Produits à recevoir au 31 Décembre 2024	89 849
- Produits à recevoir au 30 juin 2025	(1 691 915)
<u>Valeur des Titres de propriété</u>	<u>2 202 172</u>
- Intérêts des Certificats de Dépôt au 30 Juin 2025	68 926
- Produits constatés d'avance au 31 Décembre 2024	(17 258)
- Produits constatés d'avance au 30 juin 2025	8 554
<u>Valeur brute des intérêts des Certificats de Dépôt</u>	<u>60 222</u>
- Retenues à la source / CD (20%)	(12 044)
<u>Intérêts nets des Certificats de Dépôt</u>	<u>48 178</u>
<u>Total encaissements dividendes et intérêts</u>	<u>2 250 350</u>

Note 16 : DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Les dividendes distribués au cours de l'exercice s'analysent comme suit :

- Décision de distribution de dividendes (AGO du 30 Mai 2024)	3 000 000
-	
Actionnaires, dividendes à payer au 31 Décembre 2024	1 117
Actionnaires, dividendes à payer au 30 Juin 2025	(1 199)
<u>Décaissement</u>	<u>2 999 918</u>

PLACEMENTS DE TUNISIE - SICAF
AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2025

Messieurs les Actionnaires de la société
Placements de Tunisie -SICAF

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « Placements de Tunisie-SICAF » pour la période allant du premier janvier au 30 Juin 2025.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de D : 18.575.332 et un bénéfice net de la période de D : 3.701.461.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société "Placements de Tunisie - SICAF", comprenant le bilan arrêté au 30 Juin 2025, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration réuni le 20 aout 2025.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Responsabilité de l'auditeur

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des affaires financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance

Que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit.

En conséquence, nous n'exprimons par une opinion d'audit.

Avis

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société « Placements de Tunisie-SICAF » arrêtés au 30 juin 2025, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financières de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 28 août 2025

FINOR

Fayçal DERBEL

بلاغ الشركات

القوائم المالية الفردية

الشركة العقارية التونسية السعودية

المقر الاجتماعي : المركز العمراني الشمالي- شارع 7 نوفمبر- مركز المدينة الدولي (برج المكاتب) - تونس-

تنشر الشركة العقارية التونسية السعودية قوائمها المالية الوسيطة للسنة المحاسبية 2025. هذه القوائم مصحوبة بتقرير مراقبي الحسابات : شريف بن زينة و محمد نجيب ذياب.

القوائم المالية المنتهية في 30 جوان 2025

الموازنة

(محتسب بالدينار التونسي)

2024 30جوان	2024 31ديسمبر	2025 30جوان	المذكرات التفسيرية	الأصول
				<u>الأصول غير الجارية</u>
				الأصول الثابتة
29 259	29 259	29 259		الأصول الثابتة غير المادية
-22 634	-23 719	-24 978		استهلاكات الأصول الثابتة غير المادية
6 625	5 540	4 280	4	
1 798 010	1 798 010	1 798 010		الأصول الثابتة المادية
-1 183 964	-1 236 353	-1 288 888		استهلاكات الأصول الثابتة المادية
614 046	561 657	509 122	4	
10 928 175	10 931 665	10 924 572		الأصول المالية
-62 460	-62 460	-62 460		مدخرات لإنخفاض قيمة الأصول المالية
10 865 715	10 869 205	10 862 112	5	
11 486 386	11 436 402	11 375 515		<u>مجموع الأصول الثابتة</u>
11 486 386	11 436 402	11 375 515		<u>مجموع الأصول غير الجارية</u>
				<u>الأصول الجارية</u>
				المخزون
39 977 174	43 762 466	46 897 384		مدخرات المخزونات
-	-	-		
39 977 174	43 762 466	46 897 384	6	
1 048 748	970 088	1 880 487		حرفاء والحسابات المتصلة بهم
-256 273	-256 273	-220 768		مدخرات الحرفاء
792 475	713 815	1 659 719	7	
8 521 210	12 454 008	14 492 698		أصول جارية أخرى
-26 684	-26 684	-26 684		مدخرات الأصول الجارية
8 494 526	12 427 324	14 466 014	8	
1 802 660	-	-	9	توظيفات وأصول مالية أخرى
2 572 010	670 007	542 016	9	السيولة وما يعادل السيولة
53 638 844	57 573 612	63 565 132		<u>مجموع الأصول الجارية</u>
65 125 231	69 010 014	74 940 647		<u>مجموع الأصول</u>

القوائم المالية المنتهية في 30 جوان 2025

الموازنة

(محتسب بالدينار التونسي)

2024 30 جوان	2024 31 ديسمبر	2025 30 جوان	المذكرات التفسيرية	
الأموال الذاتية والخصوم				
الأموال الذاتية				
15 600 000	15 600 000	15 600 000		رأس المال الاجتماعي
1 560 000	1 560 000	1 560 000		احتياطات قانونية
11 430 300	11 430 300	11 430 300		منح إصدار
25 454	24 242	19 022		احتياطات الصندوق الاجتماعي
4 436 921	4 436 921	4 436 921		احتياطات إعادة استثمار معفاة
9 800 960	9 800 960	10 836 071		النتائج المؤجلة
42 853 635	42 852 423	43 882 315		مجموع الأموال الذاتية قبل احتساب نتيجة السنة
683 415	1 035 112	1 170 472		نتيجة السنة
43 537 050	43 887 535	45 052 787	10	مجموع الأموال الذاتية قبل التخصيص
الخصوم الغير الجارية				
3 880 433	5 930 586	7 459 528		قروض بنكية
260 367	260 367	213 020		مدخرات للمخاطر والأعباء
4 140 801	6 190 954	7 672 548		مجموع الخصوم الغير الجارية
الخصوم الجارية				
3 527 418	3 641 041	3 981 751	11	المزودون والحسابات المتصلة بهم
12 923 457	14 349 641	17 170 596	12	الخصوم الجارية الاخرى
996 504	940 842	1 062 965	13	المساعدات البنكية وغيرها من الخصوم المالية
17 447 380	18 931 525	22 215 312		مجموع الخصوم الجارية
21 588 181	25 122 479	29 887 860		مجموع الخصوم
65 125 231	69 010 014	74 940 647		مجموع الأموال الذاتية والخصوم

القوائم المالية المنتهية في 30 جوان 2025

قائمة النتائج

(محتسب بالدينار التونسي)

2024 30 جوان	2024 31 ديسمبر	2025 30 جوان	المذكرات التفسيرية	
				إيرادات الاستغلال
3 420 017	5 008 710	4 557 695	14	مداخل
-	-	-	15	إيرادات الإستغلال الأخرى
3 420 017	5 008 710	4 557 695		مجموع إيرادات الاستغلال
				أعباء الاستغلال
2 177 094	3 119 011	2 862 444	16	كلفة المحلات المباعة
342 242	606 974	332 992	17	أعباء أعوان
53 353	106 827	53 795	18	مخصصات الإستهلاكات والمدخرات
-	-	(82 852)	19	استرداد على مدخرات
143 244	322 342	151 700	20	أعباء إستغلال أخرى
2 715 933	4 155 154	3 318 079		مجموع أعباء الاستغلال
704 084	853 555	1 239 616		نتيجة الاستغلال
-	-	-	21	أعباء مالية صافية
188 064	459 717	216 352	22	إيرادات التوظيفات
59 200	128 892	101 592	23	الأرباح العادية الأخرى
(96 762)	(97 436)	(47 905)	24	الخسائر العادية الأخرى
854 586	1 344 728	1 509 655		نتيجة الأنشطة العادية قبل احتساب الأداءات
(142 642)	(269 232)	(294 942)	25	الأداء على الشركات
(28 528)	(40 385)	(44 241)	25	المساهمة الظرفية
683 415	1 035 112	1 170 472		النتيجة الصافية
15 600 000	15 600 000	15 600 000		عدد الأسهم
0,044	0,066	0,075		نتيجة السهم الواحد

القوائم المالية المنتهية في 30 جوان 2025
جدول التدفقات النقدية

(محتسب بالدينار التونسي)

2024 30 جوان	2024 31 ديسمبر	2025 30 جوان	
683 415	1 035 112	1 170 472	<u>التدفقات النقدية المتصلة بالاستغلال</u>
			النتيجة الصافية
53 353	106 827	53 795	تسويات بالنسبة لـ :
-	-	(82 852)	▪ مخصصات الإستهلاكات والمدخرات
(5 066)	(6 278)	(5 220)	▪ استرداد على مدخرات
-	-	-	▪ فوائد لفائدة الصندوق الاجتماعي
			▪ الخسائر الناجمة من التفويت في أصول ثابتة مادية وغير مادية
			تغييرات:
(3 254 353)	(7 039 646)	(3 134 917)	▪ المخزونات
1 031 250	1 109 910	(910 400)	▪ الحرفاء والحسابات المتصلة بهم
(1 201 183)	(5 133 981)	(2 038 691)	▪ الأصول الجارية الأخرى
3 853 918	5 302 184	3 247 006	▪ المزودون والخصوم الجارية الأخرى
1 161 334	(4 625 871)	(1 700 807)	<u>التدفقات النقدية المتأتية من (المخصصة لـ) الاستغلال</u>
			<u>التدفقات النقدية المتصلة بأنشطة الاستثمار</u>
(9 692)	(9 692)	-	▪ الدفوعات المتأتية من اقتناء أصول ثابتة مادية وغير مادية
-	-	-	▪ المقايض المتأتية من التفويت في أصول ثابتة مادية وغير مادية
-	(10 000)		▪ الدفوعات المتأتية من اقتناء أصول مالية
3 843	10 353	7 093	▪ المقايض المتأتية من التفويت في أصول مالية
(5 849)	(9 339)	7 093	<u>التدفقات النقدية المتأتية من (المخصصة لـ) أنشطة الاستثمار</u>
			<u>التدفقات النقدية المتصلة بأنشطة التمويل</u>
0	2 500 000	2 000 000	▪ حصص الأرباح وغيرها من أنواع التوزيع
(399 321)	(813 289)	(434 277)	▪ المقايض المتأتية من القروض
(399 321)	1 686 711	1 565 723	▪ سداد القروض
-	-	-	<u>التدفقات النقدية المتأتية من (المخصصة لـ) أنشطة التمويل</u>
1 500 070	3 302 729	-	▪ الدفوعات المتأتية من توظيفات وأصول مالية أخرى
1 500 070	3 302 729	-	▪ المقايض المتأتية من توظيفات وأصول مالية أخرى
			<u>التدفقات النقدية المتأتية من أنشطة التوظيفات</u>
2 256 233	354 230	(127 991)	<u>تغير الخزينة</u>
315 776	315 776	670 006	الخزينة في بداية السنة
2 572 010	670 006	542 015	الخزينة في نهاية السنة

الايضاحات حول القوائم المالية

مذكرة 1 : تقديم الشركة

تأسست الشركة العقارية التونسية السعودية في 24 أبريل 1984 برأس مال قدره 5.000.000 دينار مقسم إلى 50.000 سهما بقيمة 100 دينار لكل سهم.

وقع الترفيع في رأس المال من 5.000.000 دينار إلى 7.500.000 دينار وذلك بقرار من الجمعية العامة الخارقة للعادة المنعقدة في 15 أبريل 1992.

قررت الجمعية العامة الخارقة للعادة المنعقدة في 5 جوان 2005 التخفيض في القيمة الاسمية للأسهم، وذلك من 100 دينار إلى 5 دنانير للسهم الواحد ليصبح عدد الأسهم المكوّنة لرأس المال 1.500.000 سهما. وقررت نفس الجمعية فتح رأس مال الشركة وإدراج أسهمها بالسوق الأولى لبورصة الأوراق المالية بتونس، وقد تمت عملية الإدراج في شهر فيفري 2006 بإحالة 240.000 سهم عن طريق عرض عمومي للبيع، وبإصدار 300.000 أسهم جديدة بسعر إصدار يساوي 11 دينار، نتج عنها الترفيع في رأس المال ليصبح 9.000.000 دينار، و تحصيل منحة إصدار قدرها 1.800.000 دينار.

كما قررت الجمعية العامة الخارقة للعادة المنعقدة في 2 جوان 2006 التخفيض في القيمة الاسمية للأسهم، وذلك من 5 دنانير إلى دينار واحد ليصبح عدد الأسهم المكونة لرأس المال 9.000.000 سهم.

هذا و قررت الجمعية العامة الخارقة للعادة المنعقدة في 8 ديسمبر 2006 الترفيع في رأس مال الشركة من 9.000.000 دينار إلى 13.000.000 دينار وذلك بإصدار 3.000.000 أسهم جديدة بسعر إصدار يساوي 2,5 دينار، نتج عن ذلك تحصيل منحة إصدار قدرها 4.500.000 دينار، وبإصدار 1.000.000 سهم جديد وقع اقتطاعها من مدخرات الشركة وإسنادها مجاناً للمساهمين.

و أخيرا قررت الجمعية العامة الخارقة للعادة المنعقدة في 15 جوان 2012 الترفيع في رأس مال الشركة من 13.000.000 دينار إلى 15.600.000 دينار وذلك بإصدار 2.600.000 أسهم جديدة وقع اكتتابها نقداً بسعر إصدار يساوي القيمة الاسمية وقدرها 1 دينار يضاف إليها منحة إصدار قدرها 2 دينار على أن تتمتع الأسهم الجديدة بالأرباح الموزعة اعتباراً من غرة جانفي 2012.

هذا وتم التصريح بالإكتتاب والدفع بتاريخ 17 جانفي 2013.

يتمثل غرض الشركة فيما يلي :

- 1- مباشرة جميع الأنشطة المتعلقة بالبعث العقاري من شراء وبناء وتجديد للعقارات من أراضي و عمارات فردية أو جماعية المعدة للسكن أو الإدارة أو ذات الصبغة التجارية أو السياحية أو الصناعية التقليدية أو غيرها سواء بالبلاد التونسية أو بالخارج.
- 2- تقسيم وتهيئة وتجهيز الأراضي المخصصة غاية إعدادها للسكن أو الإدارة أو كل غاية أخرى تجارية منها أو السياحية بدون تحديد.
- 3- إقتناء وبيع، سواء عن طريق المساهمة أو المبادلة أو الشراء أو الاكتتاب أو غيرها وبناء وهدم وتركيز وتهيئة وإدارة وإستئجار كل العقارات المبنية أو غير المبنية وكذلك كل الأصول التجارية والمعدات والمواد المنقولة من أي نوع كانت وكل المؤسسات الصناعية والتجارية.

- 4- تكوين الشركات والاكتتاب وشراء السندات وإكتساب مصالح والتجميع والمشاركة والمساهمة بالأثاث أو بالعقارات والإدماج والقرض وفتح الاعتمادات لكل المؤسسات الصناعية أو التجارية المرتبطة بغرض الشركة.
- 5- إقتناء الممتلكات المنقولة أو العقارية وشراء وتوريد كل المنتجات والمعدات والأجهزة والآلات والأدوات الصالحة والضرورية لإحدى العمليات المذكورة أعلاه.
- 6- وعلى وجه العموم القيام بكل العمليات المالية أو التجارية أو الصناعية أو المنقولة أو العقارية أو غير ذلك من العمليات المرتبطة بصفة مباشرة أو غير مباشرة بموضوع الشركة أو بأي موضوع مماثل أو متم له.

المرجع المحاسبي

مذكرة 2 : التصريح بالتقيد

ضبطت القوائم المالية وفقا لأحكام نظام المحاسبة للمؤسسات حيث أن الطرق والمبادئ المعتمدة لتقيد العمليات تتلاءم كليا مع الطرق والمبادئ المنصوص عليها ضمن المعايير المحاسبية المعمول بها.

مذكرة 3 : الطرق والمبادئ المحاسبية المطبقة

ضبطت القوائم المالية باعتماد المفهوم المالي لرأس المال مع الحفاظ بقاعدة التكلفة التاريخية كقاعدة للقياس. تتلخص الطرق والمبادئ المحاسبية الأكثر دلالة والمعتمدة لإعداد القوائم المالية كالآتي:

1.3 الوحدة النقدية

تحتسب الجداول المالية بالدينار التونسي.

2.3 المجمدات

لا تشمل المجمدات إلا على العناصر التي تتجاوب مع ضوابط الإقرار بالأصول. وتسجل المجمدات بسعر تكلفتها أو بقيمة اقتنائها. يدرج في التكلفة ثمن الشراء والمعاليم والأداءات المتحتملة والغير قابلة للإسترجاع والمصاريف المباشرة مثل مصاريف التسليم والتركيب.

تستهلك المجمدات عند بدء الاستعمال حسب طريقة الاستهلاك المتساوي الاقساط وعلى أساس النسب التالية:

- المنظومات الإعلامية	33%
- مبان	5%
- معدات نقل	20%
- معدات اعلامية	15%
- الأثاث والمعدات الإدارية	10%
- أشغال الترتيب والتهيئة والتركيب	10%

3-3 سندات المساهمة

تسجل سندات المساهمة في تاريخ دخولها بتكلفة الإقتناء.

عند تاريخ إقفال الحسابات يتم تقييم سندات المساهمات بحسب قيمتها الاستعمالية ويقع تكوين مدّخر لناقص القيمة بالنسبة للتكلفة. ولتحديد القيمة الاستعمالية، تؤخذ عدة عوامل في الاعتبار مثلا لقيمة السوقية و القيمة المحاسبية الصافية و المعدلة ونتائج وأفاق مردودية المؤسسة حسب آخر خطة عمل .

4.3 المخزونات

تقيم الأراضي والمحلات التجارية والشقق المعدة للبيع بسعر التكلفة.

إلا أنه وبالنسبة لمشروع برج خفشة 3 تضم قيمة المخزون نسبة من الهامش بعنوان القسط الذي تمت فيه وعود بيع رسمية وذلك وفقا لطريقة النسبة المئوية لتقدم الأشغال في إطار عقود البناء مثلما ورد بالفقرة 11 وما يليها من المعيار المحاسبي عدد 9 المتعلق بعقود البناء.

تسجل كل المصاريف المتعلقة بالأشغال الجارية في الشراءات. عند نهاية السنة تحول كل الشراءات والقسط الصحيح من التكاليف المباشرة والتكاليف غير المباشرة التي تتصل بصفة معقولة بكل مشروع إلى حساب المخزونات وتحول تكلفة المحل المباع من حساب المخزونات إلى حساب "كافة المحلات المباعة".

في صورة بدء المبيعات من خلال إبرام عقود قبل نهاية الأشغال، يعرض المخزون بالتكلفة التقديرية عند نهاية الأشغال. حيث يتم تسجيل الأشغال المزمع إنجازها عند نهاية الأشغال كل السنة ضمن الخصوم الجارية الأخرى تحت بند "مصاريف الأشغال المزمع إنجازها" وذلك بعنوان كل مشروع.

5.3 القروض

يتم احتساب أصل القروض التي يقع إسنادها من طرف البنوك ضمن الخصوم الغير الجارية. فيما تدرج الأقساط التي ستحل آجالها في أقل من سنة ضمن الخصوم الجارية.

هذا ويقع دمج فوائد القروض المخصصة لتمويل مشاريع معينة، ضمن كافة المخزونات.

6.3 المبيعات

تقوم الشركة بتدوين المبيعات في المحاسبة عند إمضاء عقود البيع النهائية.

هذا ويتم تسجيل مستحقات هذه المبيعات ضمن بند "الحرفاء والحسابات المتصلة بهم" وذلك إلى حين استخلاصها إما مباشرة من الحريف أو عن طريق التمويلات من مؤسسات القرض.

الايضاحات حول الموازنة

مذكرة 4 : الأصول الثابتة المادية وغير المادية

تحلل الأصول الثابتة المادية وغير المادية كما يلي:

2024 30 جوان	2024 31 ديسمبر	2025 30 جوان	
29 259	29 259	29 259	الأصول الثابتة غير المادية
1 798 010	1 798 010	1 798 010	الأصول الثابتة المادية
1 827 269	1 827 269	1 827 269	<u>القيمة الخام</u>
(22 634)	(23 719)	(24 978)	استهلاكات الأصول الثابتة غير المادية
(1 183 964)	(1 236 353)	(1 288 888)	استهلاكات الأصول الثابتة المادية
(1 206 598)	(1 260 071)	(1 313 866)	<u>قيمة الاستهلاكات</u>
620 671	567 197	513 402	

جدول الاصول الثابتة المادية وغير المادية والاستهلاكات

جوان 2025

(محتسب بالدينار التونسي)

القيمة الصافية المحاسبية	الاستهلاكات				القيمة الخام				نسبة الاستهلاكات	الأصول المادية وغير المادية
	30 جوان 2025	إلغاءات	استهلاكات	31 ديسمبر 2024	30 جوان 2025	إلغاءات	إقتناات	31 ديسمبر 2024		
										الأصول الثابتة غير المادية
4 280	24 978		1 260	23 719	استهلاكات برامج الاعلامية	29 259	-	29 259	33%	برامج إعلامية
4 280	24 978	-	1 260	23 719		29 259	-	29 259	-	المجموع
										الأصول الثابتة المادية
351 814	760 728		27 814	732 914	استهلاكات المباني	1 112 541		1 112 541	5%	مبان
-	74 400		-	74 400	استهلاكات معدات النقل	74 400		74 400	20%	معدات نقل
828	64 010		217	63 793	استهلاكات معدات مكتبية	64 838		64 838	10%	معدات مكتبية
149 879	379 048		23 429	355 619	استهلاكات الانشاءات العامة و عمليات	528 927		528 927	10%	تجهيزات عامة و عمليات تركيب و تهيئة
6 602	10 702		1 076	9 626	استهلاكات معدات اعلامية	17 303		17 303	15%	معدات اعلامية
509 122	1 288 888	-	52 535	1 236 353	المجموع	1 798 010	-	1 798 010	-	المجموع
513 402	1 313 866	-	53 795	1 260 071	المجموع العام	1 827 269	-	1 827 269	-	المجموع العام

مذكرة 5 : الأصول المالية

تحلل الأصول المالية كما يلي:

<u>2024</u> 30 جوان	<u>2024</u> 31 ديسمبر	<u>2025</u> 30 جوان		
10 916 459	10 916 459	10 916 459	(أ)	مساهمات
11 716	15 206	8 113	(ب)	قروض
10 928 175	10 931 665	10 924 572	<u>المجموع الخام</u>	الأصول المالية
(62 460)	(62 460)	(62 460)		مدخرات لإنخفاض قيمة الأصول المالية
10 865 715	10 869 205	10 862 112		

(أ)

تحلل المساهمات كما يلي:

5 233	5 233	5 233	الشركة المدنية " الأروقة 2 "
62 460	62 460	62 460	الشركة المدنية " نابل سنتر "
10 000	10 000	10 000	البنك التونسي للتضامن
10 838 766	10 838 766	10 838 766	شركة " إنترناشيونال سيتي سنتر "
10 916 459	10 916 459	10 916 459	

(ب)

15 559	15 559	15 206	
-	10 000	-	القروض الممنوحة
(3 843)	(10 353)	(7 093)	تسديدات
11 716	15 206	8 113	

مذكرة 6 : المخزونات

تحلل المخزونات كما يلي:

2024 30 جوان	2024 31 ديسمبر	2025 30 جوان	(أ)
34 682 603	39 709 813	45 707 175	(ب)
5 294 571	4 052 653	1 190 209	
39 977 174	43 762 466	46 897 384	

- أشغال قيد الإنجاز
- مخزون المحلات المدخرات

(أ) تتجزأ الأشغال قيد الإنجاز كما يلي:

70 684	70 684	70 684
15 596 766	15 596 766	15 596 766
3 479 808	4 936 195	7 176 848
15 535 345	19 106 168	22 862 876
34 682 603	39 709 813	45 707 175

- بيتش كليب نابل
- نزهة 544 رسم 27052 سوسة
- ارض المغرب 2030 رسم 66542
- مغرب 2034 رسم 66546 / زهرة سكره
- ارض حدائق قرطاج

(ب) يحلل مخزون المحلات كما يلي:

696 950	324 410	324 410
4 026 995	3 157 617	295 173
1	1	1
327 623	327 623	327 623
211 926	211 926	211 926
31 076	31 076	31 076
5 294 571	4 052 653	1 190 209

- مخزون محلات الخزامي " EHC المركز العمراني الشمالي "
- مغرب 2034 رسم 66546 / زهرة سكره
- مخزون محلات " ديار الرحاب 5 "
- مخزون محلات " النصر "
- مخزون محلات " شاطئ القنطاوي "
- مخزون محلات " برج خفشة 3 "

يمكن تقديم العمليات المسجلة ضمن المخزونات عبر الجدول التالي:

جدول التغييرات المسجلة على المخزونات
القوائم المالية للسنة المنتهية في 30 جوان 2025
(محتسب بالدينار التونسي)

الرصيد في 30/06/2025	كلفة المبيعات	الأشغال المزمع انجازها عند نهاية السنة المضمنه	شراءات المشاريع السنوية	الأشغال المزمع انجازها عند بداية السنة المضمنه	الرصيد في 31/12/2024	
						<u>أراضي وأشغال قيد الإنجاز والأراضي</u>
70 684	-	-	-	-	70 684	بيتش كليب نابل
15 596 766	-	-	-	-	15 596 766	نزهة 544 رسم 27052 سوسة
7 176 848	-	-	2 240 653	-	4 936 195	زهرة سكرة 2
22 862 876	-	-	3 756 709	-	19 106 168	لكسوريا
45 707 175	-	-	5 997 362	-	29 251 156	مجموع مخزون الأراضي
						<u>مخزون المحلات</u>
324 410	-	-	-	-	324 410	مخزون محلات " EHC المركز العمراني الشمالي "
295 173	2 862 444	-	236 117	(236 117)	3 157 617	زهرة سكرة 1
1	-	-	-	-	1	مخزون محلات " ديار الرحاب 5 "
327 623	-	-	-	-	327 623	مخزون محلات " النصر "
211 926	-	-	-	-	211 926	مخزون محلات " شاطئ القنطاري "
31 076	-	-	-	-	31 076	مخزون محلات " برج خفشة 3 "
1 190 209	2 862 444	-	236 117	(236 117)	7 471 664	مجموع مخزون المحلات
46 897 384	2 862 444	-	6 233 479	(236 117)	36 722 821	المجموع

مذكرة 7 : الحرفاء والحسابات المتصلة بهم

2024 30 جوان	2024 31 ديسمبر	2025 30 جوان
200 000	242 000	1 287 000
570 475	466 815	370 719
68 468	51 468	48 468
209 804	209 804	174 300
1 048 748	970 088	1 880 487
(256 273)	(256 273)	(220 768)
792 475	713 815	1 659 719

المجموع الخام

(أ)

مدخرات لإنخفاض قيمة حسابات الحرفاء

(أ)

تحلل المدخرات على حسابات الحرفاء كما يلي:

2024 30 جوان	2024 31 ديسمبر	2025 30 جوان
46 468	46 468	46 468
209 804	209 804	174 300
256 273	256 273	220 768

مدخرات على حرفاء ، مشكوك في ايفائهم

مدخرات على حرفاء ، مستحقات غير خالصة

مذكرة 8 : أصول جارية أخرى

تتجزأ الأصول الجارية الأخرى كالاتي:

2024 30 جوان	2024 31 ديسمبر	2025 30 جوان
11 597	11 597	11 597
1 262 713	3 956 944	5 357 694
9 811	12 955	14 160
2 261 977	2 990 528	3 465 374
488 390	702 872	434 690
4 236 455	4 509 674	4 958 937
84 906	97 204	82 401
993	7 865	3 477
115 951	115 951	115 951
48 418	48 418	48 418
8 521 210	12 454 008	14 492 698

المجموع الخام

(26 684)	(26 684)	(26 684)
8 494 526	12 427 324	14 466 014

(أ)

مدخرات

(ب) تحليل مدخرات الأصول الجارية كما يلي:

-	-	-
11 600	11 600	11 600
10 000	10 000	10 000
5 084	5 084	5 084
26 684	26 684	26 684

مدخرات على حساب مرتقب

مدخرات على أرصدة في حالة نزاع

مدخرات على تسبيقات للمزودين

مدخرات على تسبيقات للأعوان

مذكرة 9 : السيولة وما يعادل السيولة

تحلل أرصدة السيولة وما يعادل السيولة كما يلي:

2024 30 جوان	2024 31 ديسمبر	2025 30 جوان	
17 900	-	12 000	شيكات للقبض
1 802 660	-	-	توظيفات بنكية
2 552 288	669 375	528 775	بنوك
1 823	631	1 241	الخزينة
4 374 670	670 007	542 016	

(أ)

(أ)

تحلل البنوك كما يلي:

2024 30 جوان	2024 31 ديسمبر	2025 30 جوان	
2 350 794	89 462	424 258	بنك الامان
136 796	511 256	95 390	التجاري بنك
35 302	66 779	7 247	بنك تونس العربي الدولي
29 396	1 879	1 879	بنك الإسكان تونس
2 552 288	669 375	528 775	

مذكرة 10 : الأموال الذاتية

تحلل الأموال الذاتية كالآتي :

2024 30 جوان	2024 31 ديسمبر	2025 30 جوان	
15 600 000	15 600 000	15 600 000	- رأس المال الاجتماعي
1 560 000	1 560 000	1 560 000	(أ) - احتياطات قانونية
11 430 300	11 430 300	11 430 300	- منح إصدار
25 454	24 242	19 022	- احتياطات الصندوق الاجتماعي
4 436 921	4 436 921	4 436 921	- احتياطات اعادة استثمار معفاة
9 800 960	9 800 960	10 836 071	- النتائج المؤجلة
42 853 635	42 852 423	43 882 315	<u>مجموع الأموال الذاتية قبل احتساب نتيجة السنة</u>
683 415	1 035 112	1 170 472	نتيجة السنة
43 537 050	43 887 535	45 052 787	(ب)

(أ) وقع تكوين الإحتياطي القانوني وفقا لمقتضيات الفصل 287 من مجلة الشركات التجارية.

(ب) فيما يلي جدول العمليات المسجلة على الأموال الذاتية:

جدول العمليات المسجلة على الأموال الذاتية

في 30 جوان 2025

(محتسب بالدينار التونسي)

رأس المال الإجتماعي	الإحتياطي القانوني	منح إصدار	تخفيضات الصندوق الإجتماعي	إحتياطي إعادة استثمار مفعلة	النتائج الموجلة	نتائج في انتظار التخصيص	نتيجة السنة	المجموع

43 887 535	1 035 112	-	9 800 960	4 436 921	24 242	11 430 300	1 560 000	15 600 000	الرصيد في 31 ديسمبر 2024
-	(1 035 112)	-	1 035 112	-	-	-	-	-	التخصيصات المصادق عليها من طرف الجلسة العامة العادية المنعقدة في 03 جوان 2025
(5 220)					(5 220)				
1 170 472	1 170 472	-	-	-	-	-	-	-	النتيجة
45 052 787	1 170 472	-	10 836 072	4 436 921	19 022	11 430 300	1 560 000	15 600 000	الرصيد في 30 جوان 2025

مذكرة 11 : المزدون والحسابات المتصلة بهم

يحلل بند «المزدون والحسابات المتصلة بهم» كالآتي :

2024 30 جوان	2024 31 ديسمبر	2025 30 جوان
22 661	38 413	314 818
1 678 455	2 087 256	2 237 619
1 826 302	1 515 373	1 429 314
3 527 418	3 641 041	3 981 751

- مزودو استغلال
- مزودون، خصم بعنوان الضمان
- مزودون، سندات متعين دفعها

مذكرة 12 : الخصوم الجارية الأخرى

تحلل الخصوم الجارية الأخرى كما يلي:

2024 30 جوان	2024 31 ديسمبر	2025 30 جوان
8 219 192	9 854 479	12 780 873
3 488	3 488	1 810
84 341	41 608	81 388
28 528	309 617	339 183
57 359	41 992	74 277
494 706	485 956	497 206
3 235 479	3 235 479	3 235 479
30 521	14 067	12 317
753 843	358 957	148 064
16 000	4 000	-
12 923 457	14 349 641	17 170 596

- تسبيقات الحرفاء
- الأعوان - أجور مستحقة
- الدولة، الضرائب والأداءات
- الدولة، الضرائب والأداءات للدفع
- ضمان إجتماعي وهياكل إجتماعية أخرى
- الحساب الجاري للمساهمين
- حصص أرباح للدفع
- مختلف الدائنين
- أعباء أخرى للدفع
- إيرادات مسجلة مسبقا

مذكرة 13 : المساعدات البنكية وغيرها من الخصوم المالية

<u>2024</u> 30 جوان	<u>2024</u> 31 ديسمبر	<u>2025</u> 30 جوان
848 245	884 124	920 905
-	-	-
148 259	56 718	142 060
996 504	940 842	1 062 965

(أ)

- آجال أقل من سنة على قروض غير جارية
- بنك الامان 2
- فوائد مطلوبة

(أ) فيما يلي جدول القروض :

جدول القروض في 30/06/2025

المقرضون	مبلغ القرض	نسبة الفائدة	مدة التسديد	الرصيد في بداية الفترة	أكثر من سنة	أقل من سنة	التسديدات	الإضافات	الرصيد في نهاية الفترة	أكثر من سنة	أقل من سنة
بنك الأمان	5 128 531	TMM + 2%	كل ثلاثة أشهر (2021 - 2029)	4 314 711	3 430 586	884 124	434 277		3 880 434	2 959 528	920 905
بنك الأمان	1 500 000	TMM + 1,75%	كل ثلاثة أشهر (2024 - 2029)	1 500 000	1 500 000				1 500 000	1 500 000	
التجاري بنك	1 000 000	TMM + 1,75%	كل ثلاثة أشهر (2024 - 2027)	1 000 000	1 000 000				1 000 000	1 000 000	
بنك الأمان	2 000 000	TMM + 1,75%	كل ثلاثة أشهر (2025 - 2029)	-	-			2 000 000	2 000 000	2 000 000	
جملة القروض	9 628 531	-	-	6 814 711	5 930 586	884 124	434 277	2 000 000	8 380 434	7 459 528	920 905

الايضاحات حول قائمة النتائج

مذكرة 14 : المداخيل

تحلل المداخيل كما يلي:

2024 30 جوان	2024 31 ديسمبر	2025 30 جوان
13 274	13 274	-
-	-	-
17 168	575 929	-
3 322 347	4 352 279	4 557 695
67 227	67 227	-
3 420 017	5 008 710	4 557 695

مبيعات شاطئ القنطاوي

مبيعات النصر

مبيعات الخزامي

مبيعات زهرة سكرة

مبيعات خفشة 3

مذكرة 16: كلفة المحلات المباعة

تحلل كلفة المحلات المباعة كما يلي:

2024 30 جوان	2024 31 ديسمبر	2025 30 جوان
2 177 094	3 119 011	2 862 444
2 177 094	3 119 011	2 862 444

تغير مخزونات السلع

مذكرة 17: أعباء الأعوان

تحلل أعباء الأعوان كالتالي:

2024 30 جوان	2024 31 ديسمبر	2025 30 جوان
298 279	526 051	285 577
38 776	70 550	42 227
5 187	10 374	5 187
342 242	606 974	332 992

الرواتب ومستحقات الرواتب

أعباء إجتماعية قانونية

أعباء إجتماعية أخرى

مذكرة 18: مخصصات الإستهلاكات والمدخرات

تحلل مخصصات الإستهلاكات والمدخرات كما يلي:

<u>2024</u> 30 جوان	<u>2024</u> 31 ديسمبر	<u>2025</u> 30 جوان
985	2 070	1 260
52 368	104 757	52 535
53 353	106 827	53 795

مخصصات الإستهلاكات للأصول الثابتة غير المادية

مخصصات الإستهلاكات للأصول الثابتة المادية

مذكرة 19: استرداد على مدخرات

<u>2024</u> 30 جوان	<u>2024</u> 31 ديسمبر	<u>2025</u> 30 جوان
-	-	35 504
-	-	47 347
-	-	82 852

استرداد على مدخرات لإنخفاض قيمة المستحقات
على الحرفاء

استرداد على مدخرات المخاطر وأعباء

مذكرة 20 : أعباء الإستغلال الأخرى

تحلل أعباء الإستغلال الأخرى كما يلي:

2024 30 جوان	2024 31 ديسمبر	2025 30 جوان	
		-	<u>الخدمات الخارجية</u>
6 814	9 814	6 999	كراءات وأعباء أخرى
3 542	6 673	7 019	صيانة واصلاحات
589	1 169	554	أقساط التأمين
3 957	8 041	4 086	أخرى
14 902	25 696	18 659	<u>المجموع الجزئي (1)</u>
			<u>الخدمات الخارجية الأخرى</u>
51 756	107 932	44 845	مرتبات الوسطاء وأتعاب
6 701	26 792	39 630	إشهار ونشريات وعلاقات عامة
918	1 141	523	مهمات
560	1 670	-	استقبال
5 289	9 731	4 426	نفقات بريدية وهاتفية
2 058	5 147	2 200	كهرباء وماء
625	1 325	843	خدمات بنكية وخدمات مماثلة
35 765	85 206	9746	خدمات خارجية أخرى
103 672	238 944	102 213	<u>المجموع الجزئي (2)</u>
			<u>ضرائب وأداءات</u>
5 303	9 786	5 567	الأداء على التكوين المهني
2 652	4 893	2 783	صندوق النهوض بالمسكن لفائدة الأجراء
5 981	11 852	9 928	معلوم الجماعات المحلية
474	911	1 040	أداء التسجيل والطابع الجبائي
260	260	260	معلوم جولان السيارات
14 670	27 702	19 578	<u>المجموع الجزئي (3)</u>
10 000	30 000	11 250	مكافآت حضور
10 000	30 000	11 250	<u>المجموع الجزئي (4)</u>
143 244	322 342	151 700	

مذكرة 22 : إيرادات التوظيفات

تحلل إيرادات التوظيفات كما يلي:

<u>2024</u> 30 جوان	<u>2024</u> 31 ديسمبر	<u>2025</u> 30 جوان
160 000	329 125	201 745
28 064	48 440	14 608
-	82 152	-
188 064	459 717	216 352

فوائد على الحسابات الجارية للشركاء
إيرادات الأصول المالية الأخرى
إيرادات التوظيفات الأخرى

مذكرة 23 : الأرباح العادية الأخرى

تحلل الأرباح العادية الأخرى كما يلي:

<u>2024</u> 30 جوان	<u>2024</u> 31 ديسمبر	<u>2025</u> 30 جوان
29 430	55 520	33 780
29 750	36 500	37 050
20	36 872	30 762
59 200	128 892	101 592

الأرباح الأخرى
استرجاع مصاريف سكرة
تصفية أرصدة قديمة

مذكرة 24: الخسائر العادية الأخرى

تحلل الخسائر العادية الأخرى كما يلي:

<u>2024</u> 30 جوان	<u>2024</u> 31 ديسمبر	<u>2025</u> 30 جوان
151	151	553
400	-	-
96 211	97 285	47 352
96 762	97 436	47 905

خطايا تأخير
مصاريف أشغال لمشاريع تمت تصفيتها
خسائر أخرى

مذكرة 25 : الأداء على الشركات

يحلل الأداء على الشركات كالتالي:

<u>2024</u> 30 جوان	<u>2024</u> 31 ديسمبر	<u>2025</u> 30 جوان
142 642	269 232	294 942
28 528	40 385	44 241
171 171	309 617	339 183

الأداء على الشركات
المساهمة الطرفية

رأي مراقبي الحسابات حول القوائم المالية الوسيطة
المقفلة بتاريخ 30 جوان 2025

حضرات السادة المساهمين

للشركة العقارية التونسية السعودية،

1. تنفيذاً للمهمة التي أسندتها لنا جمعيتكم العامة العادية، قمنا بفحص محدود للقوائم المالية الوسيطة للشركة العقارية التونسية السعودية والمتعلقة بالفترة الممتدة من غرة جانفي إلى 30 جوان 2025 والتي تبرز جملة للموازنة بلغت 74.940.647 دينار تونسي، وربح قدره 1.170.472 دينار تونسي.

2. لقد قمنا بعملية الفحص المحدود للقوائم المالية الوسيطة للشركة العقارية التونسية السعودية والتي تحتوي على الموازنة في 30 جوان 2025 وكذلك على قائمة النتائج وجدول التدفقات النقدية للفترة المحاسبية المنتهية بذات التاريخ والإيضاحات التي تحتوي على ملخص للمبادئ والطرق المحاسبية المعتمدة وكذلك على بيانات تفصيلية.

3. يتحمل مجلس الإدارة مسؤولية الإعداد والتقديم النزيه لهذه القوائم المالية الوسيطة وفقاً لنظام المحاسبة للمؤسسات. إن مسؤوليتنا تتمثل في إبداء رأي حول هذه القوائم المالية بناء على فحصنا المحدود. لقد قمنا بهذا الفحص وفقاً للمعايير الدولية للتدقيق. تقتضي هذه المعايير القيام بتخطيط وتنفيذ عملية الفحص المحدود للوصول إلى درجة معتدلة من القناعة فيما إذا كانت القوائم المالية خالية من أي خطأ جوهري. تتضمن عملية الفحص المحدود بالأساس القيام باستفسارات مع موظفي الشركة والقيام بإجراءات تحليلية للمعطيات المالية، وهي إذن توفر مستوى من القناعة أقل من عملية التدقيق وبالتالي لا نبدي رأياً تدقيقياً.

4. استناداً لعملية الفحص المحدود، فإنه لم تصل إلى علمنا أشياء قد تسبب في اعتقادنا بأن البيانات المالية الوسيطة للشركة العقارية التونسية السعودية، المقفلة في 30 جوان 2025، لا تمثل بصدق من كافة النواحي الجوهرية الوضعية المالية للشركة وكذلك نتيجة عملياتها وتدفقاتها النقدية للفترة المنتهية بذات التاريخ، وفقاً لمبادئ المحاسبة المقبولة بالبلاد التونسية.

تونس، في 27 أوت 2025

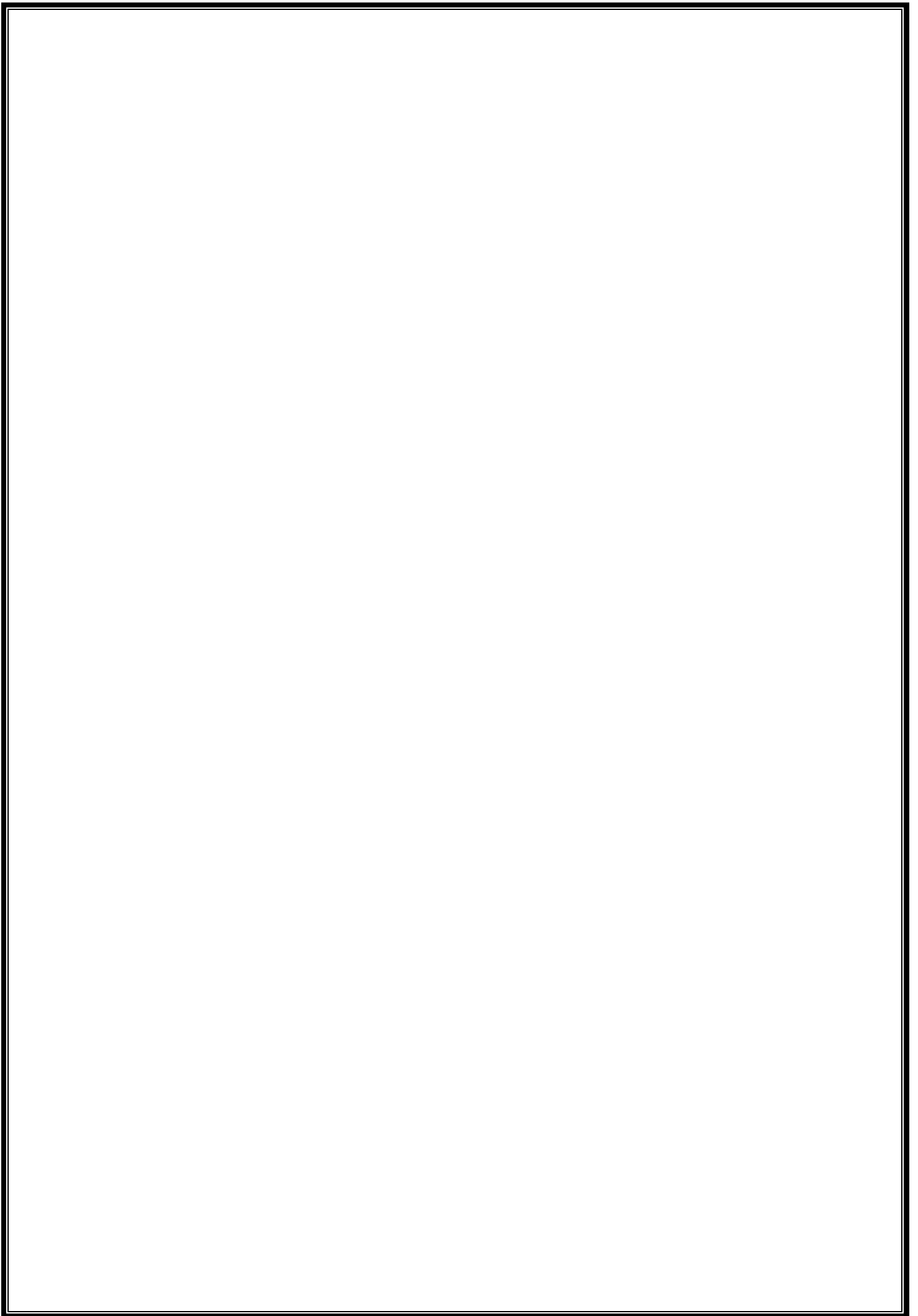
مراقبي الحسابات

العالمية لمراجعة المحاسبة و الإستشارة

محمد نجيب ذياب

مكتب س.م.س

شريف بن زينة



Avis des sociétés

ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES

Société Immobilière et de Participations - SIMPAR –

Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

La Société Immobilière et de Participations - SIMPAR - publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes : Mr Samir LAABIDI et Mr Anis SMAOUI.

BILAN - ACTIFS

(Montants exprimés en dinars)

Notes 30 juin 2025 30 juin 2024 31 décembre 2024

ACTIFS NON COURANTS

Actifs immobilisés	Immobilisations incorporelles	3	120 161	120 161	120 161
	Moins : amortissements		-118 168	-97 924	-111 915
			1 993	22 237	8 246
	Immobilisations corporelles	3	3 359 033	3 520 572	3 418 756
	Moins : amortissements		-1 643 853	-1 684 188	-1 649 728
			1 715 180	1 836 384	1 769 028
	Immobilisations financières	4	15 702 093	15 824 754	15 730 170
	Moins : provisions		-3 633 235	-3 383 732	-3 673 691
			12 068 858	12 441 022	12 056 479
	Total des actifs immobilisés		13 786 031	14 299 643	13 833 753
	Autres actifs non courants		-	-	-
	Total des actifs non courants		13 786 031	14 299 643	13 833 753

ACTIFS COURANTS

Stocks	5	85 067 786	65 079 585	76 662 878
Moins : provisions		-521 796	-521 796	-521 795
		84 545 990	64 557 789	76 141 083
Clients et comptes rattachés	6	318 554	875 849	377 715
Moins : provisions		-129 591	-129 591	-129 591
		188 963	746 258	248 124
Autres actifs courants	7	7 109 332	4 731 226	6 196 192
Moins : provisions		-5 250	-5 250	-5 250
		7 104 082	4 725 976	6 190 942
Placements et autres actifs financiers	8	99 335	87 663	88 958
Moins : provisions		-7 560	-7 560	-7 560
		91 775	80 103	81 398
Liquidités et équivalents de liquidités	9	134 823	199 941	224 628
Total des actifs courants		92 065 633	70 310 067	82 886 175
TOTAL DES ACTIFS		105 851 664	84 609 710	96 719 928

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

		Notes	30 juin 2025	30 juin 2024	31 décembre 2024
CAPITAUX PROPRES					
	Capital social		5 500 000	5 500 000	5 500 000
	Réserves		29 628 258	29 675 205	29 666 272
	Autres capitaux propres		3 041 071	3 041 071	3 041 071
	Résultats reportés		-13 617 957	-10 137 068	-10 137 068
	Total des capitaux propres avant résultat de la période		24 551 372	28 079 208	28 070 275
	Résultat net de la période	10	-2 585 834	-1 128 291	-3 480 889
	Total des capitaux propres avant affectation	11	21 965 538	26 950 917	24 589 386
PASSIFS					
Passifs non courants					
	Emprunts	12	27 607 499	33 223 269	34 976 060
	Autres passifs financiers	13	1 551 882	1 543 236	1 580 232
	Provisions	14	513 229	465 251	518 349
	Total des passifs non courants		29 672 610	35 231 756	37 074 641
Passifs courants					
	Fournisseurs et comptes rattachés	15	5 258 526	4 621 178	6 927 576
	Autres passifs courants	16	7 770 447	3 413 277	5 839 654
	Concours bancaires	17	1 541 100	1 119 948	2 540 355
	Autres passifs financiers	18	39 643 443	13 272 634	19 748 316
	Total des passifs courants		54 213 516	22 427 037	35 055 901
	Total des passifs		83 886 126	57 658 793	72 130 542
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		105 851 664	84 609 710	96 719 928

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DE RÉSULTAT

(Montants exprimés en dinars)

ÉTAT DE RÉSULTAT		Période close le			Exercice clos le
(Montants exprimés en dinars)		Notes	30 juin 2025	30 juin 2024	31 décembre 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de biens immobiliers	19	384 500	2 577 807	3 757 157
	Produits des participations	20	243 170	231 727	241 307
	Autres produits d'exploitation	21	99 291	129 094	173 217
	Total des produits d'exploitation		726 961	2 938 628	4 171 681
CHARGES D'EXPLOITATION	Variation des stocks de produits finis et des en-cours	22	8 395 344	8 805 487	20 370 484
	Achats de terrains		-	-	-
	Achats d'études et de prestations de services	23	-168 318	-359 342	-710 682
	Achats de matériels, équipements et travaux	24	-5 971 905	-8 498 391	-18 478 247
	Charges de personnel	25	-1 253 532	-1 204 694	-2 262 858
	Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes des reprises)	26	-4 959	228 025	-179 830
	Autres charges d'exploitation	27	-547 153	-754 313	-1 350 306
	Total des charges d'exploitation		449 477	-1 783 228	-2 611 439
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION		1 176 438	1 155 400	1 560 242
	Charges financières nettes	28	-3 777 168	-2 306 699	-5 019 616
	Autres gains ordinaires	29	15 779	28 987	36 233
	Autres pertes ordinaires	30	-	-	-49 085
	Résultat des activités ordinaires avant impôt		-2 584 951	-1 122 312	-3 472 226
	Impôt sur les sociétés	31	-883	-5 979	-8 663
Résultat des activités ordinaires après impôt		-2 585 834	-1 128 291	-3 480 889	
Éléments extraordinaires			-	-	-
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE			-2 585 834	-1 128 291	-3 480 889

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Montants exprimés en dinars)

		Notes	Période close le 30 juin 2025	30 juin 2024	Exercice clos le 31 décembre 2024
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	Résultat net		-2 585 834	-1 128 291	-3 480 889
	▪ Ajustements pour :				
	- Amortissements & provisions		4 959	-228 025	179 830
	▪ Variations des :				
	- Stocks		-8 404 908	-8 823 608	-20 406 901
	- Clients		59 161	1 711 442	2 209 576
	- Autres actifs		956 377	-2 115 692	-3 580 659
	- Fournisseurs et autres passifs		1 097 303	909 512	6 058 201
	▪ Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		-	-26 900	-26 900
	Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		-8 872 942	-9 701 562	-19 047 742
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		9 565	45 021	63 316
	Décaissements pour acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-	-8 306	-10 050
	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		47 503	40 400	65 263
	Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières		-29 800	-131 500	-63 074
	Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		27 268	-54 385	55 455
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	Dividendes et autres distributions		-	-	-16 968
	Encaissements provenant des emprunts		10 505 000	12 045 000	23 845 000
	Remboursements d'emprunts		-711 862	-4 173 297	-8 106 776
	Fonds social (variation)		-38 014	-31 532	-40 465
	Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		9 755 124	7 840 171	15 680 791
	VARIATION DE TRÉSORERIE		909 450	-1 915 776	-3 311 496
	Trésorerie au début de la période		-2 315 727	995 769	995 769
	Trésorerie à la clôture de la période	9 & 17	-1 406 277	-920 007	-2 315 727

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2025

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

Créée en 1973 sous l'égide de la Banque Nationale Agricole (BNA), la Société Immobilière et de Participations (SIMPAR) est une société anonyme au capital de 5 500 000 DT, divisé en 1 100 000 actions de valeur nominale de 5 DT chacune, admises à la cote permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Le siège social de la SIMPAR est sis à Tunis, 14 Rue Masmouda - Mutuelle ville. Elle est dirigée par un Conseil d'Administration.

Son activité principale est la promotion immobilière, en sa qualité de promoteur immobilier agréé par le Ministère de l'Équipement, et son activité accessoire est la prise de participations.

La structure du capital social de la SIMPAR se présente comme suit au 30 juin 2025 :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale en DT	% d'intérêt
Banque Nationale Agricole (BNA)	332 951	1 664 755	30,27%
Groupe des Assurances de Tunisie	302 444	1 512 200	27,49%
CTAMA	116 349	581 745	10,58%
ZIED SARL	112 281	561 405	10,21%
SOIVM SICAF	58 527	292 635	5,32%
SICAR INVEST	47 189	235 945	4,29%
AFRIQUE AUTOS	29 372	146 860	2,67%
Autres actionnaires	100 887	504 455	9,17%
TOTAL	1 100 000	5 500 000	100,00%

La SIMPAR est soumise au régime fiscal du droit commun en matière d'impôt sur les sociétés et ses ventes de biens immobiliers (locaux à usage commercial ou d'habitation, terrains lotis ...) sont assujetties à la TVA (au taux de 19% ou 13% ou 7% selon la catégorie de l'opération).

**NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES,
BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES**

Les états financiers de la SIMPAR ont été arrêtés, au 30 juin 2025, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.

Les bases de mesure et les principes comptables spécifiques adoptés pour l'élaboration de ces états financiers se résument comme suit :

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

À leur date d'entrée dans le patrimoine de la Société, les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition après déduction de la TVA récupérable conformément à la réglementation fiscale en vigueur.

Les immobilisations incorporelles et corporelles font l'objet d'un amortissement linéaire aux taux suivants :

- Logiciels	33,33%
- Bâtiments administratifs	5%
- Bâtiments de rapport	5%
- Matériel de transport	20%
- Agencements, Aménagements et Installations Divers	10%
- Équipements de bureaux	20%
- Équipements informatiques	33,33%

Les immobilisations dont le coût d'entrée ne dépasse pas 500 DT, font l'objet d'un amortissement intégral au cours de l'année de leur acquisition.

2. Titres de participation

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût, frais d'acquisition exclus. À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entité émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à la SIMPAR).

Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat.

Les dividendes relatifs aux titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue.

3. Stocks

3.1- Terrains à bâtir ou à lotir

Les terrains à bâtir ou à lotir sont comptabilisés au coût, qui se compose du prix d'acquisition, des droits d'enregistrement, des frais d'acte, des dépenses directement engagées pour rendre le terrain prêt à la construction ou à la vente et des charges d'emprunt éventuellement encourues durant la période de son acquisition, de son aménagement ou de sa détention en vue de sa construction ou de sa vente (élaboration des plans et obtention des autorisations de bâtir préalablement à la construction physique des biens immobiliers).

Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée pour l'excédent du coût d'entrée du terrain sur sa valeur nette de réalisation.

3.2- Travaux en cours

Les projets de promotion immobilière en cours d'achèvement sont évalués à leur coût de production à la date de clôture. Ce coût comprend, en plus de celui du terrain tel que décrit ci-haut, les rémunérations des architectes, des bureaux d'études et des géomètres, les coûts relatifs aux travaux de construction et d'équipement des biens immobiliers (confiés aux entrepreneurs ou engagés directement par la Société) et les charges financières encourues à la date de clôture et se rapportant aux emprunts spécifiques contractés pour le financement des différentes composantes du projet, y compris le terrain.

3.3- Travaux terminés

Les biens immobiliers achevés et non encore vendus à la date de clôture (lots de terrain viabilisé, locaux à usage commercial ou d'habitation, celliers, places de parking, etc.) sont évalués au plus faible de leur coût de production tel que déterminé par la comptabilité analytique de gestion et de leur valeur nette de réalisation.

Les frais d'administration générale et les frais de vente ne sont pas inclus dans le coût de production des biens immobiliers destinés à la vente. Il en est de même des charges financières encourues après l'achèvement des travaux de construction et d'équipement de ces biens immobiliers (devenus prêts à la vente).

4. Provision pour frais de réparation

Une provision pour frais réparation est constituée pour la meilleure estimation des dépenses de réparation qui seront éventuellement engagées par la Société sur les projets de promotion immobilière commercialisés et qui ne seront pas couvertes par les retenues de garantie opérées sur les facturations des entrepreneurs ou par les contrats d'assurance décennale (en tenant compte de la franchise).

5. Emprunts et coûts d'emprunt

Les emprunts contractés pour le financement des projets de promotion immobilière (y compris l'acquisition et l'aménagement des terrains en vue de leur construction ou de leur vente) sont comptabilisés initialement, parmi les passifs financiers, à leur valeur d'encaissement.

Les échéances à moins d'un an de ces emprunts de fonds portant intérêts sont reclassées des passifs financiers non courants aux passifs financiers courants.

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus, sauf à ce qu'ils soient incorporés dans le coût d'un actif qualifié qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu (cas des projets de promotion immobilière et des lotissements) et ce, conformément aux prescriptions de la norme comptable NCT 13 relative aux *Charges d'emprunt*.

Selon cette norme, l'incorporation des coûts d'emprunt dans le coût d'un actif qualifié commence lorsque des dépenses relatives à cet actif ont été réalisées, des coûts d'emprunt sont encourus et les activités indispensables à la préparation de cet actif (élaboration des plans, obtention des autorisations de bâtir, construction physique, etc.) préalablement à son utilisation ou à sa vente prévue sont en cours. Elle cesse lorsque ces activités sont pratiquement toutes terminées.

Ainsi, les coûts d'emprunt supportés pendant la phase d'aménagement d'un terrain sont incorporés dans le coût de cet actif dans la période au cours de laquelle les opérations relatives à ce développement sont menées. Toutefois, les charges d'emprunt encourues lorsque le terrain acquis à des fins de construction est détenu sans s'accompagner d'un aménagement ne sont pas incorporables.

6. Revenus

Les ventes de biens immobiliers sont comptabilisées, sur la base des contrats de vente conclus avec les clients, lorsque l'ensemble des conditions suivantes ont été satisfaites :

- a) La Société a transféré au client les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien immobilier ;
- b) La Société a cessé d'être impliquée dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, et dans le contrôle effectif du bien immobilier cédé ;
- c) Le produit de la vente peut être évalué de façon fiable ;
- d) Il est probable que des avantages économiques associés à la transaction iront à la Société (l'encaissement du produit de la vente est raisonnablement sûr) ; et
- e) Les coûts encourus ou restant à encourir concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Suite 3 Note N°2

En effet, les clients ne disposent que d'une possibilité limitée de modifier les plans - par exemple en sélectionnant une option parmi celles proposées par la Société - ou ne peuvent exiger que des variations mineures des plans d'origine.

Les conditions de comptabilisation de la vente d'un bien immobilier sont vérifiées lorsque le contrat de vente est signé par les deux parties et soumis à la formalité d'enregistrement, le bien immobilier est livré à l'acquéreur (établissement d'un procès-verbal de mise en possession et/ou de remise des clés) et le prix de vente est intégralement encaissé par la Société ou que cette dernière dispose de documents probants montrant clairement que l'encaissement intégral du prix de vente est raisonnablement sûr à court terme (attestation d'octroi d'un prêt pour le financement de l'acquisition du bien immobilier émanant d'un établissement de crédit, traites, etc.).

Les charges, y compris les garanties et autres coûts devant être encourus postérieurement à la livraison des biens immobiliers, sont évaluées de façon fiable et comptabilisées dans un compte de passif en contrepartie d'un compte de charge (constitution de provisions pour garantie conférée aux clients).

7. Provision pour avantages du personnel postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages du personnel postérieurs à l'emploi est comptabilisée par la Société pour faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés au titre de l'assistance médicale post retraite (sous forme de prise en charge des primes d'assurance groupe).

La provision résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la norme comptable internationale IAS 19, *Avantages du personnel*, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment l'espérance de vie des retraités, le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des frais médicaux, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES
(En DT)

	Valcurs brutes				Amortissements				Valcurs Nettes au	
	Soldes au 31/12/2024	Entrées 2025	Sorties 2025	Soldes au 30/06/2025	Soldes au 31/12/2024	Entrées 2025	Sorties 2025	Soldes au 30/06/2025	30/06/2025	31/12/2024
Logiciels	120 161	-	-	120 161	111 915	6 253	-	118 168	1 993	8 246
Total des immobilisations incorporelles	120 161	-	-	120 161	111 915	6 253	-	118 168	1 993	8 246
Terrains	1 416 600	-	-9 565	1 407 035	-	-	-	-	1 407 035	1 416 600
Bâtiments administratifs	524 942	-	-	524 942	437 562	5 533	-	443 095	81 847	87 380
Bâtiments de rapport	447 050	-	-37 339	409 711	447 050	-	-37 339	409 711	-	-
Matériel de transport	441 825	-	-	441 825	272 261	27 945	-	300 206	141 619	169 564
Installations générales, Agencements & Aménagements des constructions	151 085	-	-12 819	138 266	151 085	-	-12 819	138 266	-	-
Installations générales, Agencements & Aménagements divers	225 863	-	-	225 863	144 475	6 760	-	151 235	74 628	81 388
Equipements de bureaux	86 709	-	-	86 709	85 686	323	-	86 009	700	1 023
Equipements informatiques	124 682	-	-	124 682	111 609	3 722	-	115 331	9 351	13 073
Total des immobilisations corporelles	3 418 756	-	-59 723	3 359 033	1 649 728	44 283	-50 158	1 643 853	1 715 180	1 769 028
Total des immobilisations incorporelles et corporelles	3 538 917	-	-59 723	3 479 194	1 761 643	50 536	-50 158	1 762 021	1 717 173	1 777 274

Notes aux états financiers intermédiaires au 30 juin 2025

NOTE N°4 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Solde au 30 juin 2025	Solde au 30 juin 2024	Solde au 31 décembre 2024
Participations :	9 662 343	9 616 297	9 621 886
- Titres de participation	11 051 875	11 056 874	11 051 874
- Moins : Provisions	-1 389 532	-1 440 577	-1 429 988
Fonds gérés :	1 773 322	2 134 133	1 773 322
- Fonds gérés (par SICAR INVEST)	4 009 985	4 070 248	4 009 985
- Moins : Provisions	-2 236 663	-1 936 115	-2 236 663
Prêts au personnel :	502 854	560 254	530 933
- Échéances à plus d'un an sur prêts au personnel	509 894	567 294	537 973
- Moins : Provisions	-7 040	-7 040	-7 040
Dépôts et cautionnements versés	130 339	130 338	130 338
Total en DT	12 068 858	12 441 022	12 056 479

NOTE N°4-1 : TITRES DE PARTICIPATION

	Nombre de titres	% de participation	Soldes au 30/06/2025		
			<i>Valeur brute</i>	<i>Provision</i>	<i>Valeur nette</i>
Sociétés du Groupe SIMPAR :			5 887 109	364 420	5 522 689
- ESSOUKNA	3 516 863	69,63%	1 762 841	-	1 762 841
- SODET SUD	18 185	8,44%	1 930 125	-	1 930 125
- SICAR INVEST	85 000	8,50%	1 179 980	-	1 179 980
- SOIVM SICAF	40 000	10,00%	390 000	-	390 000
- Immobilière des Œillets	40 000	22,22%	200 000	200 000	-
- SIVIA	32 626	23,30%	209 743	-	209 743
- EL MADINA	12 143	13,49%	121 430	121 430	-
- T.I.S	500	20,00%	50 000	-	50 000
- SOGEST	6 971	69,71%	42 990	42 990	-
Sociétés hors Groupe SIMPAR :			5 164 765	1 025 112	4 139 653
- TUNIS RE	473 351	2,37%	3 506 808	-	3 506 808
- SOMOCER	134 619	0,58%	235 186	169 223	65 963
- STB	51 039	0,21%	501 582	358 672	142 910
- ATB	60 000	0,08%	365 619	162 819	202 800
- CIMENT DE BIZERTE	36 000	0,10%	286 653	266 133	20 520
- Autres	25 761	-	268 917	68 265	200 652
Total en DT			11 051 874	1 389 532	9 662 342

NOTE N°4-2 : PARTICIPATION DANS LE CAPITAL DE LA SODET SUD

La SIMPAR a procédé, en 2014, à l'acquisition de 4 465 actions SODET SUD, société du Groupe BNA, pour un montant de 558 125 DT (soit au prix de 125 DT l'action).

En 2015, la SODET SUD a procédé à l'augmentation de son capital social pour un montant de 15 049 800 DT, en le portant de 6 500 000 DT à 21 549 800 DT, et ce, par l'émission au pair de 150 498 actions de valeur nominale unitaire de 100 DT. Dans ce cadre, la SIMPAR a procédé à la souscription de 13 720 actions SODET SUD pour un montant global de 1 372 000 DT.

Après cette opération, la participation de la SIMPAR dans le capital de la SODET SUD remonte à 18 185 actions, ce qui correspond à un pourcentage d'intérêt de 8,44%.

Les états financiers de la SODET SUD pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 font apparaître une valeur mathématique de l'action de 17,654 DT, soit une moins-value potentielle de 1 609 KDT non comptabilisée par la SIMPAR.

En effet, un rapport d'évaluation des 12 lots de terrains à bâtir ou à lotir détenus par la SODET SUD, établi le 30 juin 2022 par un expert indépendant du Groupe BNA, fait apparaître une juste valeur globale de 40 832 KDT, contre une valeur comptable des mêmes actifs d'exploitation au bilan arrêté au 31 décembre 2024 de 13 888 KDT, soit une plus-value latente de 26 944 KDT.

En conclusion, la SIMPAR, tout en s'alignant aux sociétés du Groupe BNA, n'a pas comptabilisé de provision pour dépréciation sur les titres de participation SODET SUD lors de l'établissement des états financiers de la période close le 30 juin 2025, vu que leur valeur d'usage (ou valeur mathématique corrigée) est estimée être supérieure à leur coût d'acquisition.

NOTE N°4-3 : FONDS GÉRÉS

Les montants des participations en fonds gérés par SICAR INVEST, société du groupe BNA, non encore recouvrés au 30 juin 2025 se présentent comme suit :

Fonds gérés	Solde au 30 juin 2025	Solde au 31 décembre 2024
Fonds géré n°4	720 014	720 014
Fonds géré n°8	793 550	793 550
Fonds géré n°15	427 000	427 000
Fonds géré n°22	2 069 421	2 069 421
Total en DT	4 009 985	4 009 985

Les impayés relatifs aux contrats de portage liés à certains titres de participation à travers les fonds gérés ont connu une augmentation significative au cours des derniers exercices ; ils correspondent à la totalité du solde au 30 juin 2025, soit 4 009 985 DT.

Cependant, les provisions pour dépréciation des participations en fonds gérés totalisent un montant de 2 236 663 DT au 30 juin 2025 et représentent 56% de la valeur brute de ces actifs financiers. Elles ont été estimées sur la base des informations communiquées par SICAR INVEST qui dispose des dossiers physiques des participations (dont notamment les derniers états financiers disponibles) et compte tenu des garanties admises (contrat d'hypothèque, contrat d'assurance, etc.), régulièrement constituées et évaluées correctement.

NOTE N°5 : STOCKS

	Solde au 30 juin 2025	Solde au 30 juin 2024	Solde au 31 décembre 2024
Terrains à bâtir :	25 242 107	24 256 029	24 776 005
- Jardins de Carthage - HSC 1.1.3	12 861 585	12 333 572	12 618 909
- Ariana TF 60290	8 484 912	8 093 612	8 293 897
- Sousse - tranche 2	1 270 416	1 239 326	1 259 327
- Route de A593 Raoued	870 611	870 611	870 611
- Jardins d'El Menzah - El Houda	1 600 219	1 564 544	1 578 899
- Autres terrains à bâtir	154 364	154 364	154 362
Travaux en cours :	47 043 386	32 727 623	38 892 880
- Les Résidences du Parc - HSC 1.11.2 ET HSC 1.11.4	25 887 933	16 833 745	21 687 498
- Route de A593 Raoued tranche 2	15 004 966	7 692 443	11 899 427
- Chotrana TF 8735 - HSC 7	-	3 941 527	-
- Chotrana TF 8735 - HSC 8	6 150 487	4 259 908	5 305 955
Travaux terminés :	12 782 293	8 095 933	12 993 993
- Résidence Green Valley	5 635 344	-	5 635 344
- Résidence Le Patio	44 553	181 006	44 553
- Néapolis Center Nabeul	379 320	379 320	379 320
- Résidence Mimosas	13 742	13 742	13 742
- Résidence La Perle	111 963	111 963	111 963
- Lotissement Sousse - tranche 1	5 995 564	6 041 887	6 031 632
- Résidence du Parc	74 359	74 359	74 359
- Résidence Onyx	13 789	368 295	189 421
- Résidence Ranim	266 923	678 623	266 923
- Autres travaux terminés	246 736	246 738	246 736
Total brut en DT	85 067 786	65 079 585	76 662 878

Suite Note N°5

Moins : Provisions	-521 796	-521 796	-521 795
- Terrains à bâtir (*)	-9 776	-9 776	-9 775
- Travaux terminés (**)	-512 020	-512 020	-512 020
Total net en DT	84 545 990	64 557 789	76 141 083

(*) Une provision pour dépréciation d'une parcelle de terrain sise à Ksar Said, figurant parmi les éléments du stock de terrains à bâtir, a été constituée pour la totalité de son coût d'acquisition. Ce terrain a été exproprié pour cause d'utilité publique et ne pourrait plus être aménagé, ni vendu.

(**) Des provisions pour dépréciation de certains locaux (aux résidences Les Emeraudes, Les Orangers, Essafsaf et Le Diamant), figurant parmi les éléments du stock de travaux terminés, ont été constituées pour la totalité de leurs coûts de production. En outre, d'autres provisions pour dépréciation de certains locaux au Centre Commercial et Administratif Néapolis, figurant parmi les éléments du stock de travaux terminés, ont été constituées pour environ 75% de leurs coûts de production.

NOTE N°6 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

	Solde au 30 juin 2025	Solde au 30 juin 2024	Solde au 31 décembre 2024
Clients ordinaires - ventes de biens immobiliers	69 382	386 636	69 382
Clients - effets à recevoir	234 921	474 729	298 900
Clients locataires - Neapolis Center	14 251	14 484	9 433
<i>Total brut en DT</i>	318 554	875 849	377 715
Moins : Provisions	-129 591	-129 591	-129 591
<i>Total net en DT</i>	188 963	746 258	248 124

NOTE N°7 : AUTRES ACTIFS COURANTS

	Solde au 30 juin 2025	Solde au 30 juin 2024	Solde au 31 décembre 2024
Fournisseurs - comptes débiteurs :	263 840	489 104	321 109
- Entrepreneurs, avances et acomptes	165 472	390 736	222 741
- Bureaux d'études, avances et acomptes	6 025	6 025	6 025
- Autres fournisseurs, avances et acomptes	92 343	92 343	92 343
Personnel, avances et acomptes	138 528	104 131	127 571
État - comptes débiteurs :	5 858 593	2 810 241	4 651 039
- Report d'Impôt sur les Sociétés	625 157	601 422	604 816
- Retenues à la source	6 554	11 664	6 752
- TVA déductible ou à reporter	5 226 070	2 196 343	4 038 659
- Autres impôts et taxes	812	812	812
Charges constatées d'avance	3 029	561	7 693
Sociétés du Groupe (opérations faites en commun ...)	207 491	798 843	425 448
Produits à recevoir	130 737	123 018	156 559
Autres comptes débiteurs	507 114	405 328	506 773
<i>Total brut en DT</i>	7 109 332	4 731 226	6 196 192
Moins : Provisions	-5 250	-5 250	-5 250
<i>Total net en DT</i>	7 104 082	4 725 976	6 190 942

NOTE N°8 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	Solde au 30 juin 2025	Solde au 30 juin 2024	Solde au 31 décembre 2024
Prêts au personnel (échéances à moins d'un an ou impayées)	99 335	87 663	88 958
Moins : Provisions	-7 560	-7 560	-7 560
<i>Total net en DT</i>	91 775	80 103	81 398

NOTE N°9 : LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

	Solde au 30 juin 2025	Solde au 30 juin 2024	Solde au 31 décembre 2024
Chèques à l'encaissement	-	38 171	-
BNA Nord Hilton	132 779	134 830	218 790
BNA Avenue de Paris	-	-	-
BH Kheireddine Pacha	1 643	4 910	1 767
BT Agence Centrale	-	21 941	3 670
Caisse	401	89	401
<i>Total en DT</i>	134 823	199 941	224 628

NOTE N°10 : RÉSULTAT PAR ACTION

	Semestre clos le 30 juin 2025	Semestre clos le 30 juin 2024	Exercice clos le 31 décembre 2024
Résultat de la période en DT	-2 585 834	-1 128 291	-3 480 889
Nombre d'actions	1 100 000	1 100 000	1 100 000
Résultat par action de valeur nominale 5 DT	-2,351	-1,026	-3,164

NOTE N°11 : TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
(En DT)

	Capital social	Primes d'émission	Réserve légal	Réserve extraordinaire	Réserve pour fonds social	Réserve soumise à un régime fiscal particulier	Autres compléments d'apport	Bénéfices non répartis	Total
Soldes au 31 décembre 2023	5 500 000	3 000 000	550 000	28 431 642	725 095	-	41 071	-10 137 068	28 110 740
Affectation du résultat net de l'exercice 2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réaffectation réserve soumise à un régime fiscal particulier	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses fonds social	-	-	-	-	-40 465	-	-	-	-40 465
Perte de l'exercice 2024	-	-	-	-	-	-	-	-3 480 889	-3 480 889
Soldes au 30 juin 2024	5 500 000	3 000 000	550 000	28 431 642	684 630	-	41 071	-13 617 957	24 589 386
Affectation du résultat net de l'exercice 2024	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réaffectation réserve soumise à un régime fiscal particulier	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses fonds social	-	-	-	-	-38 014	-	-	-	-38 014
Perte du premier semestre 2025	-	-	-	-	-	-	-	-2 585 834	-2 585 834
Soldes au 30 juin 2025	5 500 000	3 000 000	550 000	28 431 642	646 616	-	41 071	-16 203 791	21 965 538

NB : *Bénéfices non répartis = Résultats reportés + Résultat net de la période*

Notes aux états financiers intermédiaires au 30 juin 2025



NOTE N°12 : EMPRUNTS (NON COURANTS)

	Solde au 30 juin 2025	Solde au 30 juin 2024	Solde au 31 décembre 2024
Échéances à plus d'un an sur emprunts BNA :	27 607 499	33 223 269	34 976 060
- Crédit pour acquisition du terrain Ariana	831 240	2 493 721	1 662 481
- Crédit pour acquisition du terrain Sousse	393 316	1 179 948	786 632
- Crédit pour acquisition du terrain Lac 1-11-2	-	549 945	-
- Crédit pour acquisition du terrain Lac 1-11-4	-	749 269	-
- Crédit pour acquisition du terrain Jardins de Carthage	1 250 000	3 750 000	2 500 000
- Crédit pour réalisation du projet Raoued	9 655 556	8 000 000	11 294 444
- Crédit pour réalisation du projet Lac 1-11-2 et 1-11-4	8 622 222	2 761 667	7 835 000
- Crédit pour réalisation du projet Sousse - Tranche 1	130 875	392 625	261 750
- Crédit pour réalisation du projet HSC 7 Chotrana	408 333	2 571 825	1 589 683
- Crédit pour réalisation du projet HSC 8 Chotrana	2 050 556	3 722 222	3 352 778
- Crédit COVID-19	350 000	550 000	450 000
- Autres crédits	3 915 401	6 502 047	5 243 292
Total en DT	27 607 499	33 223 269	34 976 060



SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE PARTICIPATIONS

23

NOTE N°13 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS

	Solde au 30 juin 2025	Solde au 30 juin 2024	Solde au 31 décembre 2024
Cautiounnements reçus	33 892	33 892	33 892
Dépôts reçus pour lotissements	1 012 603	1 018 294	1 016 856
Dépôts reçus pour enregistrement d'actes	288 993	277 148	312 860
Dépôts reçus pour rédaction d'actes	203 142	204 400	204 572
Dépôts reçus pour frais de syndic	13 252	9 502	12 052
Total en DT	1 551 882	1 543 236	1 580 232

NOTE N°14 : PROVISIONS

	Solde au 30 juin 2025	Solde au 30 juin 2024	Solde au 31 décembre 2024
Provisions pour frais de réparation (1)	58 106	88 997	72 607
Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi (2)	297 719	247 467	296 555
Provisions pour risques fiscal et social	123 234	94 617	115 016
Provisions pour litiges (ECF, prud'homme ...) (3)	34 170	34 170	34 171
Total en DT	513 229	465 251	518 349



Suite 1 Note N°14

1) Provisions pour frais de réparation

Des provisions pour garantie conférée aux clients sont constituées pour faire face aux dépenses de réparation futures qui seront éventuellement encourues sur les biens immobiliers vendus et qui ne sont pas couvertes par les retenues de garantie opérées sur les facturations des fournisseurs ou par les contrats d'assurance décennale (compte tenu de la franchise). Ces provisions sont constatées sur la base d'un pourcentage de 0,5% du prix de vente, et ce, suite à une décision prise au niveau du Conseil d'Administration.

Selon une Note de la Direction Générale en date du 30 juin 2016, chacune des provisions pour garantie conférée aux clients est reprise pour 100% de son montant après l'écoulement de quatre semestres suivant celui de sa constitution.

2) Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi

Les hypothèses appliquées par la SIMPAR pour la détermination de la provision pour avantages postérieurs à l'emploi (assistance médicale post retraite) se présentent comme suit :

- une prime d'assurance groupe annuelle égale à 700 DT par retraité ;
- un taux de croissance annuelle des primes d'assurance groupe de 5% ;
- une probabilité de départ préalable à la retraite de 5% ;
- un taux d'actualisation financière de 10% ; et
- une espérance de vie après l'âge de départ à la retraite de 15 ans.

Par ailleurs, à l'occasion de son départ en retraite, chaque salarié de la Société SIMPAR bénéficie d'une indemnité de 12 salaires. De ce fait, une provision pour IDR a été comptabilisée au 30 juin 2025 pour un montant de 193 999 DT qui a été estimé par la CTAMA en application des dispositions de la norme comptable internationale IAS 19, *Avantage du personnel*, et en tenant compte du contrat d'assurance conclu entre les deux parties, tel qu'amendé le 31 décembre 2021 pour prendre en considération l'amélioration du régime des IDR approuvée par le Conseil d'Administration. Cette estimation a été faite, au 30 juin 2025, sur la base d'un taux d'augmentation des salaires de 5% par an, d'un turn-over de 3% et de charges sociales de 23,07%.



SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE PARTICIPATIONS

25

NOTE N°15 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

	Solde au 30 juin 2025	Solde au 30 juin 2024	Solde au 31 décembre 2024
Entrepreneurs	1 053 976	1 459 341	1 799 886
Fournisseurs ordinaires	356 327	273 530	1 392 213
Architectes	18 662	15 895	15 895
Bureaux d'études	45 686	45 686	45 686
Fournisseurs, retenues de garantie	3 255 031	2 335 866	2 960 380
Fournisseurs, factures non parvenues	528 844	490 860	713 616
Total en DT	5 258 526	4 621 178	6 927 576



SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE PARTICIPATIONS

26

NOTE N°16 : AUTRES PASSIFS COURANTS

	Solde au 30 juin 2025	Solde au 30 juin 2024	Solde au 31 décembre 2024
Clients - avances et acomptes reçus	6 050 637	1 929 582	4 202 869
Personnel - comptes créditeurs :	605 669	570 111	555 411
- Personnel, charges à payer	566 356	569 773	496 773
- Personnel, rémunérations dues	39 313	338	58 638
État - comptes créditeurs :	60 353	64 290	123 566
- Retenues à la source	60 353	64 290	123 166
- TVA collectée ou à payer (sur livraison à soi même ...)	-	-	-
- Autres impôts et taxes à payer	-	-	400
Organismes sociaux :	344 544	277 359	312 756
- CNSS	42 689	31 018	46 438
- CNSS - régime complémentaire	7 622	6 402	7 408
- Assurance groupe	46 564	36 334	42 889
- Prêts CNSS (oppositions)	-	1 404	1 155
- Charges sociales à payer	247 669	202 201	214 866
Actionnaires - dividendes à payer	-	16 968	-
Charges à payer	519 698	386 082	476 102
Autres comptes créditeurs	189 546	168 885	168 950
Total en DT	7 770 447	3 413 277	5 839 654



SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE PARTICIPATIONS

27

NOTE N°17 : CONCOURS BANCAIRES

	Solde au 30 juin 2025	Solde au 30 juin 2024	Solde au 31 décembre 2024
Découverts bancaires - BNA	1 541 100	1 119 948	2 540 355
Total en DT	1 541 100	1 119 948	2 540 355

NOTE N°18 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS COURANTS

	Solde au 30 juin 2025	Solde au 30 juin 2024	Solde au 31 décembre 2024
Billets de trésorerie à court terme	5 000 000	-	-
Échéances à moins d'un an sur emprunts BNA :	29 747 227	11 471 798	17 585 500
- Crédit pour acquisition du terrain Sousse	1 179 948	393 316	786 632
- Crédit pour acquisition du terrain Ariana	2 493 721	831 240	1 662 481
- Crédit pour acquisition du terrain Lac 1-11-2	1 283 205	1 191 547	1 283 203
- Crédit pour acquisition du terrain Lac 1-11-4	1 748 294	1 623 416	1 748 295
- Crédit pour réalisation du projet HSC 8 Chotrana	3 349 444	327 778	1 647 222
- Crédit pour réalisation du projet Lac 1-11-2 et 1-11-4	3 377 778	83 333	960 000
- Crédit pour acquisition du terrain Lac 1-1-3	3 750 000	1 250 000	2 500 000
- Crédit pour réalisation du projet HSC 7 Choutrana	3 186 111	778 175	2 060 318
- Crédit pour réalisation du projet M41 Raoued	4 844 444	-	1 305 556
- Crédit pour réalisation du projet Sousse - Tranche 1	392 625	130 875	261 750
- Crédit pour réalisation du projet HSC 9 Chotrana	-	356 818	-
- Crédit pour réalisation du projet EHC 17 El Mourouj	455 556	1 755 556	672 222
- Crédit COVID-19	300 000	250 000	250 000
- Autres crédits	3 386 101	2 499 744	2 447 851
Intérêts courus sur emprunts	4 896 216	1 800 836	2 162 786

Rapport d'examen limité des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025

39 642 443 **13 272 634** **19 748 316**



SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE PARTICIPATIONS

28

NOTE N°19 : VENTES DE BIENS IMMOBILIERS

	Semestre clos le 30 juin 2025	Semestre clos le 30 juin 2024	Exercice clos le 31 décembre 2024
Vente de logements	265 500	1 298 300	2 325 400
Vente de magasins et autres immeubles	60 000	1 261 650	1 397 650
Ventes de terrains lotis	59 000	17 857	34 107
Total en DT	384 500	2 577 807	3 757 157

NOTE N°20 : PRODUITS DES PAPTICIPATIONS

	Semestre clos le 30 juin 2025	Semestre clos le 30 juin 2024	Exercice clos le 31 décembre 2024
Dividendes / titres de participation	243 170	231 727	231 727
Produits des fonds gérés	-	-	9 580
Total en DT	243 170	231 727	241 307



SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE PARTICIPATIONS

29

NOTE N°21 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	Semestre clos le 30 juin 2025	Semestre clos le 30 juin 2024	Exercice clos le 31 décembre 2024
Loyers magasins et bureaux	13 390	13 915	28 136
Cotisations syndics	-	14 200	23 121
Ventes dossiers d'appels d'offres	-	4 800	4 800
Frais de dossiers	1 922	1 625	3 360
Autres produits d'exploitation (jetons de présence ...)	83 979	94 554	113 800
Total en DT	99 291	129 094	173 217

NOTE N°22 : VARIATIONS DES STOCKS

	Semestre clos le 30 juin 2025	Semestre clos le 30 juin 2024	Exercice clos le 31 décembre 2024
Variation du stock de terrains à bâtir	466 102	493 119	1 013 095
Variation du stock de travaux en cours	8 150 506	9 942 996	16 108 253
Variation du stock de travaux terminés	-221 264	-1 630 628	3 249 136
Total en DT	8 395 344	8 805 487	20 370 484



SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE PARTICIPATIONS

30

NOTE N°23 : ACHATS D'ÉTUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

	Semestre clos le 30 juin 2025	Semestre clos le 30 juin 2024	Exercice clos le 31 décembre 2024
Achats d'études et de prestations de services : (*)			
- Projet HSC 8	8 289	41 339	52 046
- Projet HSC 7	-	22 328	121 366
- Projet Raoued - tranches 2&3	73 052	144 703	208 190
- Projet Jardins d'El Menzah - El Houda	21 319	18 350	32 705
- Projet Lac 1-11-2 et 1-11-4	65 658	132 622	260 442
- Projet Ariana	-	-	10 587
- Autres projets	-	-	25 396
Total en DT	168 318	359 342	710 682

(*) Il s'agit de l'ensemble des prestations fournies par les tiers en matière d'études techniques, d'architecture et de pilotage des projets de promotion immobilière réalisés ou en cours de réalisation.

NOTE N°24 : ACHATS DE MATÉRIEL, ÉQUIPEMENTS ET TRAVAUX

	Semestre clos le 30 juin 2025	Semestre clos le 30 juin 2024	Exercice clos le 31 décembre 2024
Achats de matériels, équipements et travaux : (*)			
- Projet Lac 1-11-2 et 1-11-4	3 259 229	2 693 072	6 838 088
- Projet HSC 8	484 040	1 404 034	2 206 175
- Projet HSC 7	3 078	895 445	2 313 225
- Projet Raoued - tranches 2&3	2 222 130	3 505 840	7 118 652
- Autres projets	3 428	-	2 107
Total en DT	5 971 905	8 498 391	18 478 247

(*) Il s'agit de l'ensemble des travaux et achats directs engagés au cours de la période pour la réalisation des projets de promotion immobilière.



SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE PARTICIPATIONS

31

NOTE N°25 : CHARGES DE PERSONNEL

	Semestre clos le 30 juin 2025	Semestre clos le 30 juin 2024	Exercice clos le 31 décembre 2024
Salaires et compléments de salaires	976 450	939 958	1 822 982
Charges sociales légales	209 127	204 144	375 365
Autres charges de personnel	67 955	60 592	64 561
Total en DT	1 253 532	1 204 694	2 262 858



SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE PARTICIPATIONS

32

NOTE N°26 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (NETTES DES REPRISES)

	Semestre clos le 30 juin 2025	Semestre clos le 30 juin 2024	Exercice clos le 31 décembre 2024
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	50 536	53 223	118 022
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	6 433	73 709	96 006
Dotations aux provisions pour dépréciation des fonds gérés	-	-	300 546
Dotations aux provisions pour risques et charges	9 543	24 690	80 441
Dotations aux provisions pour avantages postérieurs à l'emploi	1 164	-	60 255
Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de participation	-46 889	-286 923	-319 809
Reprises sur provisions pour avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-5 548
Reprises sur provisions pour risques et charges	-15 828	-92 724	-150 083
Total en DT	4 959	-228 025	179 830



SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE PARTICIPATIONS

33

NOTE N°27 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Semestre clos le 30 juin 2025	Semestre clos le 30 juin 2024	Exercice clos le 31 décembre 2024
Achats non stockés de matières et fournitures	47 582	44 783	77 166
Divers services extérieurs	249 733	312 040	659 815
Commissions des fonds gérés et services bancaires	92 547	190 337	423 961
Autres charges ordinaires	15 384	64 126	15 236
Jetons de présence (servis par la société)	108 000	108 000	108 000
Impôts, taxes et versements assimilés	33 907	35 027	66 128
Total en DT	547 153	754 313	1 350 306

NOTE N°28 : CHARGES FINANCIÈRES NETTES

	Semestre clos le 30 juin 2025	Semestre clos le 30 juin 2024	Exercice clos le 31 décembre 2024
Intérêts des emprunts relatifs aux projets (*)	3 647 443	2 235 983	4 824 857
Intérêts débiteurs des CCB	129 725	70 716	194 759
Total en DT	3 777 168	2 306 699	5 019 616

(*) Les intérêts relatifs aux projets, encourus durant le premier semestre 2025, s'élèvent à 3 647 443 DT et se ventilent comme suit :

- Intérêts incorporés dans le stock de terrains à bâtir	:	444 782 DT
- Intérêts incorporés dans le stock de travaux en cours	:	1 955 026 DT
- Intérêts non incorporés dans les coûts des projets	:	1 207 635 DT



SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE PARTICIPATIONS

34

NOTE N°29 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

	Semestre clos le 30 juin 2025	Semestre clos le 30 juin 2024	Exercice clos le 31 décembre 2024
Profits sur cessions d'immobilisations corporelles	-	26 900	26 900
Autres produits ordinaires	15 779	2 087	9 333
Total en DT	15 779	28 987	36 233

NOTE N°30 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

	Semestre clos le 30 juin 2025	Semestre clos le 30 juin 2024	Exercice clos le 31 décembre 2024
Pertes / redressement CNSS	-	-	-
Autres pertes ordinaires	-	-	49 085
Total en DT	-	-	49 085



SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE PARTICIPATIONS

35

NOTE N°31 : TABLEAU DE DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

	Semestre clos le 30 juin 2025
Résultat comptable avant impôt	-2 584 951
Réintégrations :	17 599
- Provisions pour dépréciation des titres de participation	6 433
- Provisions pour frais de réparation	1 327
- Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi	1 164
- Provisions pour risques et charges	8 216
- Charges non déductibles	459
Déductions :	22 261
- Provisions pour dépréciation des titres cotés	6 433
- Reprises sur provisions des titres non cotés	-
- Reprises sur provisions pour frais de réparation	15 828
- Dividendes	-
- Reprises sur provisions pour risques et charges	-
Résultat fiscal	-2 589 613
Min d'Impôt sur les Sociétés (0,2% du chiffre d'affaires brut local)	883



SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE PARTICIPATIONS

36

NOTE N°32 : TABLEAU DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

(En DT)

	Semestre clos le 30 juin 2025	Semestre clos le 30 juin 2024	Exercice clos le 31 décembre 2024
Ventes de biens immobiliers	384 500	2 577 807	3 757 157
Produits des participations	243 170	231 727	241 307
Autres produits d'exploitation	99 291	129 094	173 217
Production stockée ou déstockage	8 395 344	8 805 487	20 370 484
Achats consommés	-6 140 223	-8 857 733	-19 188 929
Services extérieurs et autres charges externes	-513 246	-719 286	-1 284 178
VALEUR AJOUTÉE BRUTE	2 468 836	2 167 096	4 069 058
Charges de personnel	-1 253 532	-1 204 694	-2 262 858
Impôts et taxes	-33 907	-35 027	-66 128
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 181 397	927 375	1 740 072
Charges financières nettes	-3 777 168	-2 306 699	-5 019 616
Autres gains ordinaires	15 779	28 987	36 233
Autres pertes ordinaires	-	-	-49 085
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes des reprises)	-4 959	228 025	-179 830
Impôts sur les Sociétés	-883	-5 979	-8 663
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE	-2 585 834	-1 128 291	-3 480 889

**NOTE N°33 : ENGAGEMENTS HORS BILAN****1. Hypothèques accordées à la BNA au titre des emprunts contractés :**

<i>Objet de l'hypothèque</i>	<i>Engagement</i>
Propriété sise à Sousse - titres fonciers n° 69346, 52195,44714, 106339, 42073, 84244, 85781,107269 et 200773 Sousse	3 000 000
Propriété sise à Sousse - titres fonciers n° 41239, 107204 et 105684 Sousse	700 000
Propriété sise à Sousse - titre foncier n° 105729 Sousse	100 000
Propriété sise au Lotissement AFH - EHC 18 - El Mourouj VI	1 200 000
Propriété sise au Lotissement AFH - EHC 17 - El Mourouj VI	900 000
Propriété sise au lotissement Les Résidences du Parc HSC 1.4.3 - Les Berges du Lac II	2 200 000
Propriété sise au lotissement Les Résidences du Parc HSC 1.11.4 - Les Berges du Lac II	3 300 000
Propriété sise au lotissement Les Résidences du Parc HSC 1.11.2 - Les Berges du Lac II	3 000 000
Propriété sise au Berges du Lac II - HSC 1-1-3	7 200 000
Propriété sise à El Mourouj VI - EHC 18	5 000 000
Propriété sise à El Mourouj V - EHC 25	7 400 000
Propriété sise aux Jardins du Lac - HSC 1.4.3	3 400 000
Propriété sise à Sousse - Tranche 1	1 530 000
Propriété sise à Choutrana HSC 9-10	2 800 000
Propriété sise à Mutuelleville (siège social)	1 000 000
Nantissement des titres cotés	10 300 000

Suite Avis des commissaires aux comptes

Propriété sise à Chotrana HSC 7	2 500 000
Propriété sise à Chotrana HSC 8	4 500 000
Propriété sise aux Jardin de Carthage HSC 1.11.2 et HSC 1.11.4	12 000 000
Propriété sise à Raoued M 41	14 500 000
<i>Total en DT</i>	<i>86 530 000</i>



Suite 1 Note N° 33

2. Hypothèques et nantissements obtenus du personnel au titre des prêts accordés :

<i>Objet de l'hypothèque ou du nantissement</i>	<i>Privilège</i>
Hypothèque de 2 ^{ème} rang sur le logement L 24 sis à la Rue 6712, Cité Ibn Khaldoun, à distraire du titre foncier n° 107264	15 000
Hypothèque de 1 ^{er} rang, en pari-passu avec la STB, sur le lot de terrain Slim et Zied 23 objets du titre foncier n° 7742 Ariana	35 310
Hypothèque du 1 ^{er} rang, en pari-passu avec l'UBCI, sur l'appartement C2 - résidence El Bousten IV	40 000
Hypothèque en rang utile sur titre foncier n° 70770 Tunis	19 000
Hypothèque de 2 ^{ème} rang sur l'appartement A14 - résidence Le Cristal	40 000
Hypothèque en 1 ^{er} rang sur l'appartement A2 - résidence La Couronne	70 000
Hypothèque en 2 ^{ème} rang sur l'appartement A8 - résidence El Bousten 8	70 000
Hypothèque en 2 ^{ème} rang sur l'appartement C22 - résidence Mariem El Mourouj 6	70 000
Privilège sur voiture SUZUKI Cellerio, 3953 TU 222	14 112
Privilège sur voiture DONGFENG DFM, 1983 TU 213	19 500
Hypothèque en 2 ^{ème} rang sur l'appartement C25 - Résidence le PATIO	70 000
Hypothèque en 2 ^{ème} rang sur l'appartement B17 - Résidence le PATIO	70 000
Hypothèque en 2 ^{ème} rang sur l'appartement C2 - Résidence ONYX	70 000
Total en DT	602 922

3. La SIMPAR a reçu des cautions bancaires de garantie de bonne exécution, auprès des entrepreneurs dont le montant global s'élève au 30 juin 2025 à 960 214 DT.

4. Les intérêts à échoir sur les crédits à moyen et court termes totalisent un montant de 10 104 383 DT au 30 juin 2025.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE PARTICIPATIONS (SIMPAR)

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ DES ÉTATS FINANCIERS
INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2025**

Messieurs les Actionnaires de la Société Immobilière et de Participations (SIMPAR),

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Immobilière et de Participations (SIMPAR) couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2025, et qui font apparaître un résultat déficitaire et des capitaux propres respectivement de (2.585.834) DT et 21.965.538 DT.

Ces états financiers intermédiaires comprennent le bilan au 30 juin 2025, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour le semestre clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société Immobilière et de Participations (SIMPAP) au 30 juin 2025 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 28 août 2025

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ CSL

Samir LABIDI

P/ ICCA

Anis SMAOUI

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE- TUNIS RE
Siège social : 12, Avenue du Japon-Montplaisir-BP29-1073 Tunis

La Société Tunisienne de Réassurance TUNIS RE publie ci-dessous ses Etats financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2025 accompagnés du rapport d'examen limité du commissaire aux comptes Mme Emna RACHIKOU représentant la société d'expertise comptable FMBZ-KPMG-Tunisie.

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis Re

ACTIFS DU BILAN COMBINE

RUBRIQUES	NOTES	30/06/2025			30/06/2024		EN DINARS
		BRUT	AMORT/PROV	NET	NET	NET	NET
AC1 ACTIFS INCORPORELS	(I)	9 617 258	2 722 493	6 894 765	5 881 649	6 334 962	
AC11 Investissements de recherche & développement	(I-1)	3 621 267	-	3 621 267	3 233 216	3 857 944	
AC12 Logiciels	(I-2)	5 995 990	2 722 493	3 273 497	2 648 434	2 477 018	
AC2 ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION	(II)	4 969 500	2 888 628	2 080 872	1 647 410	1 869 622	
AC21 Installations techniques & machines	(II-1)	4 398 532	2 504 865	1 893 667	1 500 462	1 732 536	
AC22 Autres installations, outillage & mobilier	(II-2)	570 968	383 763	187 205	146 948	137 086	
AC3 PLACEMENTS	(III)	564 203 001	12 339 651	551 863 351	494 158 054	548 234 861	
Réassurance Ordinaire		535 735 085	12 339 651	523 395 435	472 840 437	520 268 960	
Re Takaful		28 467 916	-	28 467 916	21 317 617	27 965 900	
AC31 Terrains & constructions	(III-1)	28 372 325	3 401 646	24 970 679	9 693 514	25 079 622	
AC311 Terrains & constructions d'exploitation		6 554 663	1 902 286	4 652 377	4 805 892	4 728 504	
AC312 Terrains & constructions hors exploitation		21 817 662	1 499 359	20 318 302	4 887 622	20 351 118	
AC33 Autres placements financiers	(III-2)	393 897 545	8 938 005	384 959 540	349 357 921	380 775 487	
Réassurance Ordinaire		374 077 506	8 938 005	365 139 501	336 014 627	361 498 876	
Re Takaful		19 820 039	-	19 820 039	13 343 294	19 276 611	
AC331 Actions, autres titres à revenu variable & parts dans des FCP		62 558 784	8 938 005	53 620 779	48 519 224	50 399 171	
AC332 Obligations & autres titres à revenu fixe		213 150 455	-	213 150 455	222 660 446	227 647 015	
Réassurance Ordinaire		204 420 455	-	204 420 455	215 260 446	219 487 015	
Re Takaful		8 730 000	-	8 730 000	7 400 000	8 160 000	
AC334 Autres prêts		1 412 218	-	1 412 218	1 277 803	1 344 819	
AC336 Autres		116 776 088	-	116 776 088	76 900 447	101 384 483	
Réassurance Ordinaire		105 686 049	-	105 686 049	70 957 153	90 267 872	
Re Takaful		11 090 039	-	11 090 039	5 943 294	11 116 611	
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	(III-3)	141 933 132	-	141 933 132	135 106 619	142 379 751	
Réassurance Ordinaire		133 285 255	-	133 285 255	127 132 296	133 690 462	
Re Takaful		8 647 877	-	8 647 877	7 974 323	8 689 289	
SOUS TOTAL 1		578 789 759	17 950 772	560 838 987	501 687 114	556 439 445	
AC5 PARTS DES REASSEUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	(IV)	216 216 282	-	216 216 282	210 863 048	219 963 543	
Réassurance Ordinaire		210 476 089	-	210 476 089	205 215 286	213 414 986	
Re Takaful		5 740 193	-	5 740 193	5 647 762	6 548 556	
AC510 Provision pour primes non acquises	(IV-1)	44 116 695	-	44 116 695	41 589 301	52 110 612	
Réassurance Ordinaire		43 872 061	-	43 872 061	41 477 273	52 023 405	
Re Takaful		244 634	-	244 634	112 028	87 207	
AC531 Provision pour sinistres	(IV-2)	172 099 587	-	172 099 587	169 273 747	167 852 931	
Réassurance Ordinaire		166 604 028	-	166 604 028	163 738 013	161 391 582	
Re Takaful		5 495 559	-	5 495 559	5 535 734	6 461 349	
AC6 CREANCES	(V)	132 470 655	12 661 725	119 808 930	136 881 408	141 081 586	
Réassurance Ordinaire		113 092 063	10 916 866	102 175 197	119 043 353	123 720 635	
Re Takaful		19 378 592	1 744 859	17 633 733	17 838 054	17 360 951	
AC65 Créances nées des opérations d'acceptation	(V-1)	82 229 481	12 152 076	70 077 405	73 687 385	74 340 675	
Réassurance Ordinaire		70 442 752	10 407 217	60 035 535	63 318 674	64 307 014	
Re Takaful		11 786 729	1 744 859	10 041 870	10 368 712	10 033 661	
AC66 Créances nées des opérations de rétrocession	(V-2)	36 648 963	509 649	36 139 314	52 140 780	58 411 885	
Réassurance Ordinaire		32 560 574	509 649	32 050 925	48 124 082	54 479 733	
Re Takaful		4 088 389	-	4 088 389	4 016 698	3 932 152	
AC63 Autres créances	(V-3)	13 592 211	-	13 592 211	11 053 243	8 329 025	
Réassurance Ordinaire		10 088 737	-	10 088 737	7 600 598	4 933 887	
Re Takaful		3 503 474	-	3 503 474	3 452 645	3 395 138	
AC631 Personnel		294 814	-	294 814	260 376	76 085	
AC632 Etat, organismes de sécurité sociales & collectivités publiques		9 604 299	-	9 604 299	7 479 008	4 625 696	
Réassurance Ordinaire		9 203 350	-	9 203 350	7 128 888	4 333 083	
Re Takaful		400 949	-	400 949	350 120	292 613	
AC633 Débiteurs divers		3 693 098	-	3 693 098	3 313 858	3 627 245	
Réassurance Ordinaire		590 573	-	590 573	211 333	524 720	
Re Takaful		3 102 525	-	3 102 525	3 102 525	3 102 525	
AC635 FPC		-	-	-	0	-	
SOUS TOTAL 2		348 686 937	12 661 725	336 025 212	347 744 456	361 045 129	
Réassurance Ordinaire		323 568 152	10 916 866	312 651 285	324 258 640	337 135 621	
Re Takaful		25 118 785	1 744 859	23 373 926	23 485 816	23 909 508	
AC7 AUTRES ELEMENTS D'ACTIF	(VI)	135 043 463	-	135 043 463	139 943 213	105 865 883	
AC71 Avoir en banques, chèques & caisse	(VI-1)	8 680 973	-	8 680 973	10 823 505	5 373 432	
Réassurance Ordinaire		2 299 157	-	2 299 157	3 940 140	3 316 731	
Re Takaful		6 381 816	-	6 381 816	6 883 365	2 056 702	
AC72 Charges reportées	(VI-2)	18 772 710	-	18 772 710	19 054 083	23 795 062	
Réassurance Ordinaire		17 854 332	-	17 854 332	17 977 650	21 739 737	
Re Takaful		918 379	-	918 379	1 076 432	2 055 325	
AC721 Frais d'acquisition reportés		18 772 710	-	18 772 710	19 054 083	23 795 062	
Réassurance Ordinaire		17 854 332	-	17 854 332	17 977 650	21 739 737	
Re Takaful		918 379	-	918 379	1 076 432	2 055 325	
AC722 Autres charges à répartir		0	-	0	0	0	
Réassurance Ordinaire		0	-	0	0	0	
Re Takaful		-	-	-	-	-	
AC73 Comptes de régularisation Actif	(VI-3)	72 487 831	-	72 487 831	75 057 365	42 770 373	
Réassurance Ordinaire		67 986 617	-	67 986 617	69 992 725	39 731 573	
Re Takaful		4 501 214	-	4 501 214	5 064 640	3 038 800	
AC731 Intérêts acquis non échus		10 698 071	-	10 698 071	13 279 578	8 775 611	
Réassurance Ordinaire		10 292 507	-	10 292 507	13 068 361	8 378 843	
Re Takaful		405 564	-	405 564	211 217	396 768	
AC732 Estimations d'éléments techniques-Acceptation		48 422 074	-	48 422 074	49 811 764	23 550 827	
Réassurance Ordinaire		44 683 226	-	44 683 226	45 230 023	21 128 691	
Re Takaful		3 738 848	-	3 738 848	4 581 741	2 422 136	
AC733 Autres comptes de régularisation		13 367 687	-	13 367 687	11 966 023	10 443 935	
Réassurance Ordinaire		13 010 885	-	13 010 885	11 694 341	10 224 039	
Re Takaful		356 802	-	356 802	271 682	219 896	
AC74 Ecart de conversion	(VI-4)	35 101 949	-	35 101 949	35 008 261	33 927 015	
Réassurance Ordinaire		30 133 505	-	30 133 505	30 352 055	29 263 026	
Re Takaful		4 968 444	-	4 968 444	4 656 206	4 663 989	
SOUS TOTAL 3		135 043 463	-	135 043 463	139 943 213	105 865 883	
Réassurance Ordinaire		118 273 611	-	118 273 611	122 262 570	94 051 067	
Re Takaful		16 769 852	-	16 769 852	17 680 643	11 814 816	
TOTAL DE L'ACTIF		1 062 520 159	30 612 497	1 031 907 662	989 374 782	1 023 350 457	
Réassurance Ordinaire		992 163 606	28 867 638	963 295 968	926 890 706	959 660 233	
Re Takaful		70 356 553	1 744 859	68 611 694	62 484 076	63 690 224	

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE

Tunis Re

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN COMBINE

EN DINARS

RUBRIQUES	NOTES	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES	(I)			
CP1 Capital social	(I-1)	100 000 000	100 000 000	100 000 000
CP2 Réserves & primes liées au capital	(I-2)	92 176 002	87 980 712	87 736 225
CP3 Rachats d'actions propres	(I-3)	0	223 825	223 825
CP4 Autres capitaux propres		11 442 641	10 942 641	10 942 641
CP5 Résultat reporté	(I-4)	45 274 167	38 514 000	38 514 000
Réassurance Ordinaire		59 275 173	52 504 624	52 504 624
Re Takaful		14 001 006	13 990 624	13 990 624
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		248 892 809	237 213 527	236 969 041
Réassurance Ordinaire		262 893 815	251 204 151	250 959 665
Re Takaful		14 001 006	13 990 624	13 990 624
CP6 Résultat de l'exercice	(I-5)	17 423 898	12 929 416	21 406 176
Réassurance Ordinaire		17 599 737	11 499 401	21 416 558
Re Takaful		175 839	1 430 015	10 382
Total capitaux propres avant affectation		266 316 707	250 142 944	258 375 216
PASSIFS				
PA2 PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES & CHARGES	(II)	9 640 835	6 955 595	7 407 508
Réassurance Ordinaire		6 024 657	3 853 587	4 412 784
Re Takaful		3 616 178	3 102 008	2 994 725
PA22 Provisions pour impôts		-	100 000	-
PA23 Autres provisions		5 664 371	2 979 130	3 431 044
Réassurance Ordinaire		2 748 193	577 122	1 136 319
Re Takaful		2 916 178	2 402 008	2 294 725
PA24 Provisions pour risques		3 976 465	3 876 465	3 976 465
Réassurance Ordinaire		3 276 465	3 176 465	3 276 465
Re Takaful		700 000	700 000	700 000
PA25 Provisions sur Augmentation Légales		-	-	-
PA3 PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	(III)	510 196 693	499 191 325	505 161 120
Réassurance Ordinaire		468 985 266	461 388 752	463 453 656
Re Takaful		41 211 426	37 802 573	41 707 465
PA310 Provisions pour primes non acquises	(III-1)	105 426 212	105 214 784	117 689 398
Réassurance Ordinaire		100 369 169	99 193 102	109 728 518
Re Takaful		5 057 043	6 021 682	7 960 881
PA331 Provisions pour sinistres	(III-2)	404 770 480	393 976 541	387 471 722
Réassurance Ordinaire		368 616 097	362 195 650	353 725 138
Re Takaful		36 154 383	31 780 891	33 746 584
PA361 Autres provisions techniques	(III-3)	-	-	-
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des rétrocessionnaires	(IV)	93 988 403	99 527 904	114 894 725
Réassurance Ordinaire		89 438 453	95 291 612	109 041 420
Re Takaful		4 549 950	4 236 292	5 853 306
PA6 AUTRES DETTES	(V)	95 489 119	75 941 213	85 041 876
PA621 Dettes nées d'opérations d'acceptation	(V-1)	29 607 417	27 561 490	25 232 521
Réassurance Ordinaire		28 220 256	26 994 355	24 669 237
Re Takaful		1 387 161	567 135	563 284
PA622 Dettes nées d'opérations de rétrocession	(V-2)	33 313 911	31 487 155	32 550 700
Réassurance Ordinaire		15 382 407	15 417 995	16 997 376
Re Takaful		17 931 503	16 069 160	15 553 324
PA63 Autres dettes	(V-3)	32 567 791	16 892 568	27 258 655
Réassurance Ordinaire		32 276 976	16 529 895	26 968 486
Re Takaful		290 815	362 674	290 168
PA632 Personnel		1 382 298	1 371 028	1 353 491
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		17 716 449	10 822 523	9 627 780
Réassurance Ordinaire		17 425 634	10 432 660	9 337 612
Re Takaful		290 815	389 863	290 168
PA634 Créanciers divers		13 464 200	4 694 173	16 272 539
Réassurance Ordinaire		13 464 200	4 721 363	16 272 539
Re Takaful		0	27 190	0
PA635 FGIC Créanciers		4 844	4 844	4 844
PA636 FPC		0	0	0
PA7 AUTRES PASSIFS	(VI)	56 275 904	57 615 801	52 470 011
PA71 Comptes de régularisation Passif	(VI-1)	26 838 326	25 586 671	21 974 039
Réassurance Ordinaire		15 089 086	14 936 026	13 614 345
Re Takaful		11 749 240	10 650 645	8 359 694
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs		10 579 275	9 945 942	10 450 865
Réassurance Ordinaire		10 567 275	9 931 655	10 434 595
Re Takaful		12 000	14 287	16 270
PA711 Estimation d'éléments techniques		3 750 170	4 652 109	1 180 191
Réassurance Ordinaire		3 690 985	4 594 810	1 159 270
Re Takaful		59 184	57 299	20 922
PA712 Autres comptes de régularisation Passif		12 508 882	10 988 619	10 342 982
Réassurance Ordinaire		830 826	409 561	2 020 480
Re Takaful		11 678 055	10 579 059	8 322 502
PA72 Ecart de conversion	(VI-2)	29 437 578	32 029 130	30 495 972
Réassurance Ordinaire		27 385 313	29 774 932	28 126 707
Re Takaful		2 052 266	2 254 198	2 369 264
Total passif		765 590 954	739 231 838	764 975 240
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		1 031 907 661	989 374 782	1 023 350 456
Réassurance Ordinaire		963 295 968	926 890 706	959 660 233
Re Takaful		68 611 693	62 484 076	63 690 223

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis Re

RESULTAT TECHNIQUE - VIE COMBINE

RUBRIQUES	NOTES	30/06/2025		30/06/2024		31/12/2024	
		ACCEPTATION	RETROCESSION	NET	NET	NET	NET
PRV1 PRIMES ACQUISES	(I)	4 194 626	57 190	4 137 436	3 764 000	8 559 991	
PRV11 Primes	(I-1)	4 555 051	57 190	4 497 861	5 042 725	9 545 620	
PRV111 Primes Ordinaire		4 616 727	56 922	4 559 806	4 865 402	9 131 958	
PRV112 Primes Re Takaful		61 677	268	61 945	177 324	413 662	
PRV12 Variation de la provision pour primes non acquises	(I-2)	360 425	-	360 425	1 278 726	985 628	
PRV121 Variation PPNA Ordinaire		516 637	-	516 637	1 553 530	1 454 517	
PRV122 Variation PPNA Re Takaful		156 212	-	156 212	274 804	468 889	
PRV4 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	(III)	133 329	-	133 329	111 289	2 515 450	
PRV41 Autres produits techniques Ordinaire		112 718	-	112 718	96 405	2 467 350	
PRV42 Autres produits techniques Re Takaful		20 611	-	20 611	14 884	48 100	
CHV1 CHARGES DE SINISTRES	(IV)	1 704 733	-	1 704 733	656 578	3 575 848	
CHV11 Sinistres payés	(IV-1)	756 974	-	756 974	652 861	4 639 604	
CHV111 Sinistres payés Ordinaire		589 518	-	589 518	307 048	3 688 059	
CHV112 Sinistres payés Re Takaful		167 456	-	167 456	345 813	951 546	
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	(IV-2)	947 759	-	947 759	3 718	1 063 757	
CHV121 Variation de la provision pour sinistres Ordinaire		1 089 683	-	1 089 683	500 566	359 827	
CHV122 Variation de la provision pour sinistres Re Takaful		141 924	-	141 924	496 848	703 930	
CHV4 FRAIS D'EXPLOITATION	(V)	3 313 266	21 271	3 291 995	3 151 045	4 130 598	
CHV41 Frais d'acquisition	(V-1)	3 146 243	-	3 146 243	3 012 152	3 857 947	
CHV411 Frais d'acquisition Ordinaire		3 136 124	-	3 136 124	2 678 258	3 502 218	
CHV412 Frais d'acquisition Re Takaful		10 119	-	10 119	333 894	355 730	
CHV43 Frais d'administration	(V-2)	167 022	-	167 022	241 152	471 949	
CHV431 Frais d'administration Ordinaire		145 726	-	145 726	138 874	272 591	
CHV432 Frais d'administration Re Takaful		21 297	-	21 297	102 278	199 358	
CHV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires	(V-3)	-	-	-	-	-	
CHV441 Commissions Ordinaire		-	-	-	-	-	
CHV442 Commissions Re Takaful		-	-	-	-	-	
CHV45 Wakala	(V-3)	-	21 271	21 271	102 259	199 298	
CHV5 AUTRES CHARGES TECHNIQUES	(VI)	400 474	-	400 474	96 556	457 083	
CHV51 Autres charges techniques Ordinaire		344 770	-	344 770	73 010	395 395	
CHV52 Autres charges techniques Re Takaful		55 704	-	55 704	23 546	61 688	
PRNT3 PRODUITS DE PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT	(II)	111 107	-	111 107	89 214	647 687	
PRNT31 Ordinaire		92 920	-	92 920	75 025	611 069	
PRNT32 Re Takaful		18 186	-	18 186	14 188	36 618	
RTV RESULTAT TECHNIQUE VIE		979 411	35 919	1 015 331	60 323	3 559 600	
RTV Résultat technique vie Ordinaire		1 000 092	35 651	1 035 744	112 195	3 456 722	
RTV Résultat technique vie Re Takaful		20 681	268	20 413	172 518	102 878	

F.M.B.Z - KPMG TUNISIE

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis Re

RESULTAT TECHNIQUE - NON VIE COMBINE

RUBRIQUES		NOTES	30/06/2025		NET	30/06/2024		EN DINARS	
			ACCEPTATION	RETROCESSION		NET	NET	31/12/2024	NET
PRNV1 PRIMES ACQUISES		(I)	131 407 053	33 544 812	97 862 241	91 245 959	170 203 186		
PRNV11 Primes			118 783 441	25 550 895	93 232 547	90 620 170	171 823 799		
PRNV111 Primes Ordinaire			107 268 467	24 346 844	82 921 623	78 363 276	148 712 132		
PRNV112 Primes Re Takaful		(I-2)	11 514 975	1 204 051	10 310 924	12 256 894	23 111 667		
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises			12 623 611	7 993 917	4 629 694	625 789	-	1 620 613	
PRNV121 Variation PPNA Ordinaire			9 875 986	8 151 344	1 724 642	87 670	-	627	
PRNV122 Variation PPNA Re Takaful			2 747 625	157 427	2 905 052	538 118	-	1 619 985	
PRNT3 PRODUITS DE PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT DE RESULTAT		(II)	3 679 399	-	3 679 399	3 021 765	8 188 936		
PRNT31 Ordinaire			3 149 143		3 149 143	2 640 838	7 344 098		
PRNT32 Re Takaful			530 256		530 256	380 927	844 838		
PRNV4 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES		(III)	4 033 197	-	4 033 197	3 366 502	10 002 640		
PRNV41 Autres produits techniques Ordinaire			3 409 709		3 409 709	2 916 258	8 547 605		
PRNV42 Autres produits techniques Re Takaful			623 488		623 488	450 244	1 455 035		
CHNV1 CHARGES DE SINISTRES		(IV)	42 113 453	7 627 502	34 485 952	51 935 467	101 168 239		
CHNV11 Sinistres payés		(IV-1)	25 762 454	3 380 846	22 381 608	22 340 315	75 589 616		
CHNV111 Sinistres payés Ordinaire			23 888 912	3 163 723	20 725 188	21 021 769	69 778 249		
CHNV112 Sinistres payés Re Takaful		(IV-2)	1 873 542	217 122	1 656 420	1 318 547	5 811 367		
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres			16 350 999	4 246 656	12 104 343	29 595 152	25 578 623		
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres Ordinaire			13 801 276	5 212 446	8 588 830	26 205 037	20 941 348		
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres Re Takaful			2 549 723	965 790	3 515 514	3 390 115	4 637 275		
CHV4 FRAIS D'EXPLOITATION		(V)	43 981 660	7 183 062	36 798 598	35 667 654	63 460 185		
CHNV41 Frais d'acquisition		(V-1)	33 331 279	-	33 331 279	32 269 865	54 233 804		
CHNV411 Frais d'acquisition Ordinaire			29 358 601		29 358 601	28 040 021	47 182 430		
CHNV412 Frais d'acquisition Re Takaful		(V-2)	3 972 678		3 972 678	4 229 843	7 051 374		
CHNV43 Frais d'administration			10 650 381	-	10 650 381	10 308 915	19 826 410		
CHNV431 Frais d'administration Ordinaire		(V-3)	7 452 211		7 452 211	7 112 279	14 328 644		
CHNV432 Frais d'administration Re Takaful			3 198 169		3 198 169	3 196 637	5 497 766		
CHNV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires			-	3 985 685	-	3 985 685	-	5 104 073	
CHNV441 Commissions Ordinaire			3 950 497	-	3 950 497	-	5 053 418		
CHNV442 Commissions Re Takaful		(V-3)	-	35 188	-	50 012	-	50 655	
CHNV45 Wakala			-	3 197 377	-	3 196 054	-	5 495 956	
CHNV5 AUTRES CHARGES TECHNIQUES		(VI)	11 809 226	-	11 809 226	2 565 006	13 302 195		
CHNV51 Autres charges techniques Ordinaire			10 124 191		10 124 191	1 852 744	11 436 126		
CHNV52 Autres charges techniques Re Takaful			1 685 036		1 685 036	712 262	1 866 068		
RTNV RESULTAT TECHNIQUE NON VIE			41 215 309	18 734 249	22 481 060	7 466 099	10 464 145		
RTNV Résultat technique non vie Ordinaire			39 078 114	16 974 145	22 103 970	6 637 307	11 485 785		
RTNV Résultat technique non vie Re Takaful			2 137 195	1 760 104	377 091	828 792	-	1 021 640	

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis Re

ETAT DE RESULTAT COMBINE

		EN DINARS		
RUBRIQUES	NOTES	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
RTNV RESULTAT TECHNIQUE NON VIE		22 481 060	7 466 099	10 464 145
Réassurance Ordinaire		22 103 970	6 637 307	11 485 785
Re Takaful		377 091	828 792	1 021 640
RTV RESULTAT TECHNIQUE VIE	-	1 015 331	60 323	3 559 600
Réassurance Ordinaire	-	1 035 744	112 195	3 456 722
Re Takaful		20 413	172 518	102 878
PRNT1 PRODUITS DES PLACEMENTS	(I)	16 830 572	16 659 220	35 071 874
Réassurance Ordinaire		16 119 238	16 073 604	33 824 235
Re Takaful		711 334	585 616	1 247 639
PRNT11 Revenus des placements	(I-1)	16 303 095	15 770 766	34 087 211
Réassurance Ordinaire		15 591 761	15 185 150	32 839 572
Re Takaful		711 334	585 616	1 247 639
PRNT12 Produits des autres placements	(I-1)	-	-	-
Réassurance Ordinaire		-	-	-
Re Takaful		-	-	-
S/Total 1a		16 303 095	15 770 766	34 087 211
Réassurance Ordinaire		15 591 761	15 185 150	32 839 572
Re Takaful		711 334	585 616	1 247 639
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements	(I-2)	185 040	694 604	617 040
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	(I-3)	342 436	193 850	367 624
S/Total 1		527 477	888 454	984 663
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique vie	(II)	111 107	89 214	647 687
Réassurance Ordinaire	-	92 920	75 025	611 069
Re Takaful	-	18 186	14 188	36 618
CHNT1 CHARGES DES PLACEMENTS	(III)	547 210	718 920	686 183
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	(III-1)	-	-	-
CHNT12 Correction de valeur sur placement	(III-2)	447 766	658 209	585 635
CHNT13 Pertes provenant de réalisation des placements	(III-3)	99 443	60 711	100 549
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique non vie		3 679 399	3 021 765	8 188 936
Réassurance Ordinaire	(IV)	3 149 143	2 640 838	7 344 098
Re Takaful	-	530 256	380 927	844 838
PRNT2 AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES		16 057 516	15 775 708	16 216 495
Réassurance Ordinaire	(V)	12 126 586	11 548 856	11 868 526
Re Takaful		3 930 930	4 226 851	4 347 969
CHNT3 AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES		19 985 733	16 153 416	20 399 072
Réassurance Ordinaire	(VI)	15 318 568	12 164 769	16 593 301
Re Takaful		4 667 165	3 988 647	3 805 771
RESULTAT PROVENANT DES ACTIVITES ORDINAIRES	(VI)	30 030 369	19 978 035	35 390 234
Réassurance Ordinaire		30 206 208	18 548 020	35 400 616
Re Takaful	-	175 839	1 430 015	10 382
CHNT4 IMPOTS SUR LE RESULTAT	(VII)	11 460 428	5 737 249	11 653 382
Réassurance Ordinaire		11 460 428	5 737 249	11 653 382
Re Takaful	-	-	-	-
RESULTAT PROVENANT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS		18 569 941	14 240 785	23 736 852
Réassurance Ordinaire		18 745 780	12 810 770	23 747 234
Re Takaful	-	175 839	1 430 015	10 382
PRNT4 GAINS EXTRAORDINAIRES		-	-	-
Réassurance Ordinaire		-	-	-
Re Takaful		-	-	-
CHNT5 PERTES EXTRAORDINAIRES	(VIII)	1 146 042,788	1 311 369	2 330 676
Réassurance Ordinaire		1 146 043	1 311 369	2 330 676
Re Takaful		-	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		17 423 898	12 929 416	21 406 176
Réassurance Ordinaire		17 599 737	11 499 401	21 416 558
Re Takaful	-	175 839	1 430 015	10 382
CHNT6/PRNT5 Effets des modifications comptables (nets d'impôts)		-	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		17 423 898	12 929 416	21 406 176
Réassurance Ordinaire		17 599 737	11 499 401	21 416 558
Re Takaful	-	175 839	1 430 015	10 382

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis Re

ETAT DE SURPLUS OU DEFICIT DU FONDS RE TAKAFUL FAMILIAL

RUBRIQUES		NOTES	30/06/2025		30/06/2024		31/12/2024	
			ACCEPTATION	RETROCESSION	NET	NET	NET	NET
PRF1 PRIMES ACQUISES		(I)	94 536	268	94 267	452 128	882 550	
PRF11 Primes émises et acceptées		(I-1)	61 677	268	61 945	177 324	413 662	
PRF12 Variation de la provision pour primes non acquises		(I-2)	156 212	-	156 212	274 804	468 889	
PRF2 PRODUITS DE PLACEMENTS			18 186	-	18 186	14 188	36 618	
PRF21 Revenus des placements			18 186		18 186	14 188	36 618	
PRF22 Produits des autres placements					-	-	-	
Sous total 1			18 186	-	18 186	14 188	36 618	
PRF23 Reprise de corrections de valeur sur placements					-	-	-	
PRF24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change					-	-	-	
Sous total 2			-	-	-	-	-	
PRF3 PLUS-VALUES NON REALISEES SUR PLACEMENTS								
PRF4 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES		(III)	20 611		20 611	14 884	48 100	
CHF1 CHARGES DE SINISTRES		(IV)						
CHF11 Montants payés		(IV-1)	167 456	-	167 456	345 813	951 546	
CHF12 Variation de la provision pour sinistres		(IV-2)	141 924	-	141 924	496 848	703 930	
Sous total 3			25 532	-	25 532	151 035	247 616	
CHF2 Variation des autres provisions techniques								
CHF3 FRAIS D'EXPLOITATION		(V)						
CHF31 Frais d'acquisition		(V-1)	10 119		10 119	333 894	355 730	
CHF33 Frais d'administration à la charge du fonds des adhérents		(V-2)	21 297		21 297	102 278	199 358	
CHF34 commissions reçues des réassureurs Re Takaful		(V-3)		-	-	-	-	
Sous total 5			31 416	-	31 416	436 172	555 087	
CHF4 CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS			4 402	-	4 402	3 177	10 267	
CHF41 Charges de gestion des placements			4 402	-	4 402	3 177	10 267	
CHF411 Commissions Moudharaba			4 381		4 381	3 161	7 037	
CHF412 Autres charges de gestion de placements			21		21	16	3 230	
CHF42 Correction de valeur sur placements					-	-	-	
CHF43 Pertes provenant de la réalisation des placements					-	-	-	
CHF5 AUTRES CHARGES TECHNIQUES		(VI)	51 302		51 302	20 369	51 421	
Sous total 6			55 704	-	55 704	23 546	61 688	
CHF6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage								
CHF7 Moins-values non réalisées sur placements					-	-	-	
RTF Surplus ou déficit de l'assurance Re Takaful Familial			20 681	268	20 413	172 518	102 878	

F.M.B.Z. - KPMG TUNISIE

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis Re

ETAT DE SURPLUS OU DEFICIT DU FONDS RE TAKAFUL GENERAL

RUBRIQUES		NOTES	30/06/2025			30/06/2024		31/12/2024	
			ACCEPTATION	RETROCESSION	NET	NET	NET	NET	
EN DINARS									
PRG1 PRIMES ACQUISES		(I)	14 262 600	1 046 624	13 215 976	12 795 012	21 491 682		
PRG11 Primes émises et acceptées		(I-1)	11 514 975	1 204 051	10 310 924	12 256 894	23 111 667		
PRG12 Variation de la provision pour primes non acquises		(I-2)	2 747 625	-	2 905 052	538 118	-	1 619 985	
PRG2 PRODUITS DE PLACEMENTS			1 153 744	-	1 153 744	831 171	2 299 873		
PRG21 Revenus des placements		(II)	530 256		530 256	380 927	844 838		
PRG22 Produits des autres placements					-	-	-		
Sous total 1			530 256	-	530 256	380 927	844 838		
PRG23 Reprise de corrections de valeur sur placements					-	-	-		
PRG24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change					-	-	-		
PRG3 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES		(III)	623 488		623 488	450 244	1 455 035		
PRG4 PLUS-VALUES NON REALISEES SUR PLACEMENTS					-	-	-		
Sous total 1a			623 488	-	623 488	450 244	1 455 035		
CHG1 CHARGES DE SINISTRES			4 423 266	748 668	5 171 934	4 708 662	10 448 642		
CHG11 Montants payés		(IV-1)	1 873 542	217 122	1 656 420	1 318 547	5 811 367		
CHG12 Variation de la provision pour sinistres		(IV-2)	2 549 723	965 790	3 515 514	3 390 115	4 637 275		
CHG2 Variation des autres provisions techniques					-	-	-		
Sous total 2			4 423 266	748 668	5 171 934	4 708 662	10 448 642		
CHG3 FRAIS D'EXPLOITATION			7 170 848	35 188	7 135 660	7 376 468	12 498 485		
CHG31 Frais d'acquisition		(V-1)	3 972 678		3 972 678	4 229 843	7 051 374		
CHG33 Frais d'administration à la charge du fonds des adhérents		(V-2)	3 198 169		3 198 169	3 196 637	5 497 766		
CHG34 commissions reçues des réassureurs Re Takaful		(V-3)		35 188	35 188	50 012	50 655		
CHG4 CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS			133 165	-	133 165	96 113	310 582		
CHG41 Charges de gestion des placements			133 165	-	133 165	96 113	310 582		
CHG411 Commissions Moudharaba			132 525		132 525	95 618	212 860		
CHG412 Autres charges de gestion de placements			640		640	495	97 722		
CHG42 Correction de valeur sur placements					-	-	-		
CHG43 Pertes provenant de la réalisation des placements					-	-	-		
CHG5 AUTRES CHARGES TECHNIQUES		(VI)	1 551 871		1 551 871	616 149	1 555 486		
CHG6 Variation de la provision pour égalisation					-	-	-		
Sous total 3			1 685 036	-	1 685 036	712 262	1 866 068		
CHG7 Moins valeurs non réalisées sur placements					-	-	-		
RTG Surplus ou déficit de l'assurance Re Takaful Général			2 137 195	1 760 104	377 091	828 792	-	1 021 640	

F.M.B.Z - KPMG TUNISIE

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis Re

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE COMBINE

EN DINARS

RUBRIQUE	NOTES	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
I- FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION :	X			
Encaissements des cédantes	X-1	55 675 086	42 923 369	102 115 377
Versements aux cédantes	X-2	- 10 975 475	- 24 946 022	- 52 941 459
Encaissements des rétrocessionnaires	X-3	12 739 200	8 442 523	22 824 579
Versements aux rétrocessionnaires	X-4	- 24 949 453	- 23 464 100	- 45 366 609
Encaissements liés à la cession de placements financiers	X-5	176 401 892	182 786 997	396 812 547
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	X-6	- 179 890 575	- 167 558 598	- 403 372 609
Produits financiers reçus	X-7	4 628 154	4 269 950	18 841 099
Encaissements des fournisseurs & du personnel	X-8	13 775 578	25 252 406	16 767 454
Décaissements aux fournisseurs & au personnel	X-9	- 21 221 917	- 33 104 621	- 38 322 594
Décaissements à l'Etat au titre des impôts & taxes	X-10	- 9 858 847	- 6 147 500	- 12 072 386
Flux provenant de la Gestion des Fonds		-	502 417	-
Flux provenant de l'exploitation		16 323 642	8 956 820	5 285 399
Flux affectés à l'exploitation		-	-	-
II- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	XI			
Encaissements provenant de la cession des imm. corporelles	XI-1	-	-	-
Décaissements provenant de l'acquisition des imm. corporelles	XI-2	- 2 702 580	- 10 428	- 1 334 227
Encaissements provenant de la cession des imm. financières	XI-3	-	-	-
Encaissements des revenus sur immob. financières	XI-4	-	115 307	-
Décaissements provenant de l'acquisition des imm. financières	XI-5	-	-	-
Décaissements provenant de l'acquisition des imm. Incorporelles	XI-6	- 372 392	-	- 92 211
Flux de Trésorerie affectés aux activités d'investissement		-	104 879	-
Flux de Trésorerie provenant des activités d'investissement		- 3 074 972	-	- 1 426 438
III- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENTS	XII			
Encaissements suite à l'émission d'actions	XII-1	-	-	-
Décaissements suite à l'augmentation du capital	XII-2	-	-	-
Dividendes & autres distributions	XII-3	- 9 599 993	- 8 999 994	- 8 999 994
Flux provenant des activités de financements		-	-	-
Flux affectés aux activités de financements		- 9 599 993	- 8 999 994	- 8 999 994
IV- INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES	XIII	- 341 136	78 037	- 169 298
VARIATION DE TRESORERIE	XIV-XV	3 307 540	139 742	- 5 310 331
Trésorerie au début de l'exercice		5 362 775	10 673 106	10 673 106
Trésorerie à la clôture de l'exercice		8 670 316	10 812 848	5 362 775

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30/06/2025 (montants exprimés en dinars)**1 PRESENTATION DE Tunis Re*****1.1 Création***

La Société Tunisienne de Réassurance Tunis Re, une société anonyme au capital social de 100.000.000 dinars dont le siège social, 12 Avenue du Japon Montplaisir 1002 Tunis, a été créée en 1981 à l'initiative des pouvoirs publics et avec l'adhésion des compagnies d'assurances et des banques.

1.2 Objet social

Tunis Re a pour activité principale les opérations de réassurance dans toutes les catégories, dans tous les risques et en tous lieux.

Cette activité consiste à accepter de couvrir des risques cédés ou rétrocédés par une entreprise d'assurance ou de réassurance moyennant le paiement par la cédante ou la rétro-cédante d'une prime appelée « prime de réassurance » et l'engagement du réassureur ou du rétrocessionnaire à apporter son concours financier en cas de réalisation du risque, c'est à dire en cas de survenance de sinistres.

Sur les risques acceptés, Tunis Re conserve des parts pour son propre compte et rétrocède la fraction qui dépasse sa capacité déterminée en fonction de la nature du risque accepté et de la structure de son portefeuille.

A côté des opérations de réassurance, elle a pour objet :

1. La réalisation des opérations de réassurance, de rétrocession, de rétakaful et de rétrotaakaful de toutes natures, dans toutes les branches, dans tous les risques et en tous lieux.
2. La reprise, sous quelque forme que ce soit, de traités, contrats ou engagements de Réassurance et Rétakaful de tous organismes, entreprises, sociétés, compagnies ou associations tunisiennes ou étrangères.
3. L'étude, la constitution, le contrôle et l'expertise de toutes sociétés d'assurance, de takaful, de réassurance ou de rétakaful.
4. L'étude, le contrôle et l'expertise de tous contrats, conventions et engagements d'assurance, de takaful, de réassurance, de rétakaful, de rétrocession ou de rétrotaakaful.
5. L'étude, le contrôle et l'expertise de tous risques et sinistres et de toute indemnisation.
6. La création, l'acquisition, la location, la prise à bail et la gestion de tout fonds de quelque nature et de quelque forme qu'ils soient, organismes, sociétés ou compagnies, associations, groupements et généralement toutes entreprises d'assurances, de takaful, de réassurance, de rétakaful ou de garantie.
7. La participation de la société par tous moyens, à toutes entreprises créées, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, fusions, alliances, souscriptions, ou

achats de titres et droits sociaux, ou encore en association, en participation quelconque et se rattachant à l'objet de la Société et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet Social, ainsi que toutes opérations annexes ou connexes pouvant présenter de l'utilité pour la Société, favoriser ou développer ses intérêts.

Le modèle Rétakaful choisi est le modèle Wakala qui consiste en la collecte et la gestion des primes sur la base de deux contrats distincts :

- ✓ Un contrat d'agent Wakala sous lequel l'opérateur gèrera les fonds et recevra un honoraire fixe (frais de wakalah). Il ne participera pas au bénéfice dégagé.
- ✓ Un contrat Tabarrou ou Ta'awoun par lequel les adhérents acceptent de réserver une partie de leurs primes en donation dans un fonds spécifique, qui permettra d'appliquer le concept d'entraide mutuelle et couvrira les pertes engendrées par un événement survenu à l'un des participants.

Le capital alloué ou « Seed Capital » à cette activité est de 1 MD placé selon les règles de la Shariaa.

1.3 Mission

Depuis sa création, Tunis Re s'est penchée sur le développement du marché de réassurance en Tunisie répondant au besoin du marché local en réassurance en créant un courant d'affaires avec l'étranger. Par ailleurs, elle s'est vue assignée, depuis sa création, plusieurs missions au niveau national et international notamment :

- ⇒ Réduire les flux de transfert de la réassurance à l'étranger pour alléger les charges du poste « Assurances » de la balance des paiements ;
- ⇒ Favoriser l'exportation des services ;
- ⇒ Contribuer à la mise en place et au développement des Pools de Réassurance nationaux dont la finalité est d'augmenter la rétention du marché.

1.4 Effectif et charges salariales

L'effectif employé par Tunis Re au cours de l'exercice 2025 se présente par catégorie comme suit :

Catégorie I	50
Catégorie II	30
Catégorie III	10
Catégorie IV	5
Catégorie V	4
Total	99

Les frais de personnel au titre de la même période ont atteint le montant de 6 230 140 dinars.

1.5 Autres informations

Tunis Re gère pour le compte de l'Etat les Fonds de Péréquation de Change depuis 1999 et ce en vertu d'une convention avec le ministère des Finances fixant les conditions et les rémunérations de cette gestion et les Fonds de Garantie des Assurés depuis 2011 et ce pour le remboursement des dégâts occasionnés par les mouvements populaires survenus entre le 17 décembre 2010 et le 28 février 2011.

2 LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2025 :

La fréquence et la gravité des événements assurés, qu'il s'agisse de catastrophes naturelles, d'accidents majeurs ou d'autres sinistres, ne cessent d'augmenter à l'échelle mondiale. Cette évolution met les compagnies d'assurance et de réassurance sous pression, tant sur le plan financier qu'en matière de solvabilité. Elle reflète l'aggravation des risques climatiques, la multiplication des aléas naturels, ainsi que les limites encore présentes dans les dispositifs de prévention et de gestion des risques. Par ailleurs, cette tendance accentue la pression sur les capacités de couverture, confrontées à des indemnités toujours plus élevées.

Tunis Re a clôturé le premier semestre 2025 avec une charge de sinistres de 43,818 MDT, en nette amélioration de 46 % par rapport à 81,633 MDT au 30 juin 2024 et 83,594 MDT en 2023. Cette évolution favorable s'est traduite par une amélioration significative du ratio S/P brut, qui s'est établi à 32 % contre 64 % une année auparavant, soit un recul de 32 points.

Cette baisse de la sinistralité reflète un retour progressif à une sinistralité plus « normale », après plusieurs exercices marqués par des événements exceptionnels. Elle témoigne également de l'efficacité des efforts déployés par Tunis Re en matière de gestion des risques et d'optimisation du portefeuille.

L'amélioration constatée s'explique en grande partie par la révision de la structure des programmes de réassurance, avec un recentrage stratégique sur la structure et la rentabilité de notre portefeuille. Ce repositionnement a permis de mieux répartir les charges sinistres, de renforcer la maîtrise des engagements et de consolider la rentabilité technique de l'activité.

A mi-parcours de l'année 2025, le marché étranger n'a enregistré la survenance d'aucun sinistre majeur susceptible d'impacter significativement les résultats de la compagnie. Cette stabilité a permis de préserver un équilibre technique favorable au niveau de ce marché.

En revanche, quelques sinistres importants à modérés ont été enregistrés sur le marché tunisien. Bien que notables, ces événements sont restés dans des proportions maîtrisables grâce à une politique rigoureuse de souscription, à une diversification adéquate du portefeuille local et à une gestion proactive des engagements.

Le détail de ces sinistres, qui ont concerné principalement la branche incendie, est présenté dans la section relative au marché tunisien de l'assurance. Le tableau ci-après en donne une synthèse.

En mDT	
SINISTRE	PART Tunis Re
STE CITY BOIS	2 877
OFFICE PLAST	718
SOCIETE SOUAD GOURMANDISE	620
TIFFERT	523

3 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

3.1 Cadre comptable

Les états financiers présentés au titre de la période allant du 01/01/2025 au 30/06/2025 sont établis conformément :

- Aux règles prévues par la norme comptable générale NC01 (telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des Finances du 30 décembre 1996) ;
- Aux normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurances et/ou de réassurances (telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des finances du 26 juin 2000) ;
- Aux normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurances Takaful et Retakaful (NCT N°43 et 44) entrées en vigueur le 1^{er} janvier de l'exercice 2020 ;
- Les conventions, méthodes et dérogations comptables généralement admises pour les entreprises de réassurance.

Pour l'arrêté des états financiers au 30/06/2025, la société a procédé à :

- La présentation du résultat technique consolidé (Ordinaire et Retakaful) par catégorie d'assurances vie et non vie.
- L'affectation des produits de placement alloués, transférés de l'état de résultat.

3.2 Les règles comptables :

- Tous les produits et les charges relatifs à l'exercice 2025 sont comptabilisés dans ce même exercice sans décalage.
- Les éléments comptables manquants relatifs aux acceptations de l'exercice 2025 font l'objet d'estimation lorsque les informations disponibles permettent de le faire. Les soldes positifs dégagés de ces estimations sont neutralisés par l'utilisation du compte de sinistres à payer. Cette charge est alors désignée « Provision de neutralisation ».

- Les soldes positifs des acceptations dont les comptes de l'année sont incomplets et qui n'ont pas fait l'objet d'estimation, ont été neutralisés en utilisant le compte de sinistres à payer. Cette charge est alors désignée « Provision de blanchiment ».
- La provision pour primes non acquises est calculée brute de charges d'acquisition ou de commissions de rétrocession lesquelles ont été reportées en inscrivant les premières à l'actif du bilan sous l'intitulé « Frais d'acquisition reportés » et les secondes au passif du bilan sous l'intitulé « Report de commissions reçues des rétrocessionnaires ».
- Dans le calcul et la détermination des provisions pour sinistres à payer, il a été tenu compte d'un chargement à titre de frais de gestion égal à 5% pour le marché tunisien, et de 7% pour le marché étranger.
- Tunis Re applique les règles de comptabilisation des opérations en monnaies étrangères telles qu'elles sont prévues par la norme comptable NC15 relative aux opérations en monnaies étrangères. Les modalités de conversion de ces opérations en dinars tunisien se traduisent par l'application des règles suivantes :
 - Les opérations comptabilisées au cours d'un mois sont intégrées en monnaie originale et converties en dinars tunisien sur la base du dernier cours moyens de change du mois précédent.
 - Une différence de change de ces opérations est calculée mensuellement sur la base des parités des mois M et M-1.
 - Les cours de change retenus pour l'exercice 2025 sont ceux publiés par la Banque Centrale de Tunisie pour les monnaies cotées et par la banque en ligne **boursorama.com** pour les monnaies non cotées en Tunisie.

3.3 Les modes et les méthodes d'évaluation appliquées aux états financiers de l'exercice 2025 :

3-3-1-ACTIFS INCORPORELS :

Sont inscrits au bilan à la valeur d'acquisition ou au coût de production pour les logiciels développés en interne, ils sont amortis sur 3 et 10 ans.

3-3-2-ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION :

Les immobilisations corporelles d'exploitation figurent au bilan à leur coût d'acquisition et elles ont fait l'objet d'un amortissement linéaire appliqué sur la base des taux suivants :

Matériel de transport (amortis sur 5 ans)	20%
Aménagements et Installations (amortis sur 10 ans)	10%
Mobilier et matériel de bureau (amortis sur 10 ans)	10%
Matériel électrique et électronique (amortis sur 8 ans)	12,5%
Matériel informatique (amortis sur 7 ans)	15%
Matériel de rayonnage (amortis sur 20 ans)	5%

3-3-3-LES PLACEMENTS :

Les placements figurant au bilan sont composés des :

Placements immobiliers :

Les placements immobiliers se composent des terrains et constructions d'exploitation et hors exploitation inscrits à l'actif du bilan au prix d'acquisition.

Une expertise réalisée au cours de l'année 2020 par l'expert immobilier M. Mouhddine DJERAD, a fait ressortir une juste valeur de 16,7 MD soit une plus-value estimée sur les constructions de 10 MD ;

Le nouveau terrain acquis en juin 2020 pour un montant de 2,7 MDT a été évalué à 3,2 MDT par l'expert immobilier M. Ali Taher MOULA, soit une plus-value de cinq cent mille dinars.

En août 2024, Tunis Re a procédé à l'acquisition d'un terrain sis à la perle du lac pour un montant total de 15,5 MD payable sur 8 trimestres à compter de août 2024. La partie qui a été réglé à fin juin 2025 s'élève à 6,9 MD

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport) à leur valeur comptable font l'objet de provision. Les plus-values par rapport à cette valeur ne sont pas constatées.

L'amortissement des constructions est pratiqué au taux de 2,5 %.

Placements financiers :

Les placements financiers se composent des :

- ❖ Participations ;
- ❖ Actions cotées ;
- ❖ Emprunts obligataires
- ❖ Parts d'OPCVM ;
- ❖ Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers ;
- ❖ Les créances pour espèces déposées auprès des cédantes en représentation des engagements techniques ;
- ❖ Prêts au personnel à plus d'un an.

Les placements sont inscrits au bilan pour leur valeur d'acquisition. Leur évaluation à la clôture de l'exercice est effectuée selon la nature de chaque type de placement.

Tunis Re utilise la méthode du CMP pour les placements à revenus fixes et variable

Les titres cotés de même nature ont été évalués au cours boursier moyen du mois de juin 2024 et les titres non cotés sont évalués à leur valeur d'usage correspondant à celle déterminée sur la base des états financiers les plus récents. La valeur des autres types de placements est déterminée par référence à leur valeur de remboursement.

L'évaluation du portefeuille placements financiers à la clôture de l'exercice a dégagé des plus-values non comptabilisées de 51,874 MDT et des moins-values provisionnées de 8,938 MDT.

Catégorie	Plus-value	Moins-value
Participations	47 032	2 826
Actions Cotées	2 934	5 070
OPCVM	1 134	106
FCPR	774	936
Total	51 874	8 938

Les créances pour espèces déposées auprès des cédantes et les dettes pour espèces retenues sur les soldes des rétrocessionnaires en représentation des engagements techniques figurent au bilan pour leur valeur d'inventaire exprimée en monnaie originale et convertie selon les cours de change retenus pour l'exercice 2025.

Les intérêts sur les dépôts auprès des cédantes sont comptabilisés dans l'état de résultat technique vie et non vie sous la rubrique « Produits de placement alloués » et ceux découlant des opérations de rétrocession figurent dans la rubrique « Autres charges techniques ».

3-3-4-LES PROVISIONS TECHNIQUES

Il s'agit des montants constitués pour constater le report de la portion de primes ne se rapportant pas à la période de l'arrêté des états financiers ou bien pour régler, ultérieurement à ladite période, des sinistres relatifs à des événements réalisés antérieurement à la date de l'arrêté des états financiers.

Les provisions techniques constatées au 30/06/2025 comprennent :

- ✓ Les provisions pour primes non acquises PPNA : c'est la portion de primes qui, ultérieurement à la date du 30/06/2025, continue à garantir le risque jusqu'à la prochaine échéance ;
- ✓ La provision mathématique vie enregistrée au 30/06/2025 ;
- ✓ Les provisions pour sinistres à payer PSAP qui correspondent aux montants des sinistres non payés à la date du 30/06/2025 ;

Le calcul de ces provisions s'effectue comme suit :

- Les PPNA et les provisions mathématiques vie sont systématiquement enregistrées pour les montants communiqués par les cédantes. A défaut de cette information, on procède à leur calcul sur la base des caractéristiques des traités et en appliquant la méthode de prorata temporis pour les acceptations facultatives. Le calcul s'effectue sur les primes acceptées.
- Les PSAP communiquées par les cédantes sont systématiquement comptabilisées. Pour les sinistres survenus et non comptabilisés à la clôture de ladite période, on procède à leur inventaire par des estimations calculées sur la base des informations disponibles les concernant tout en tenant compte de l'expérience du passé des acceptations sinistrées chaque fois où les résultats paraissent pouvoir être remis en cause par des liquidations dans le futur.

- Les provisions techniques des acceptations sont portées au passif du bilan sous la rubrique « PROVISIONS TECHNIQUES ACCEPTATIONS » ; la quote-part des rétrocessionnaires dans ces provisions est portée à l'actif du bilan sous la rubrique « PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES »

3-3-5-ECARTS DE CONVERSION

Les actifs et les passifs en monnaies étrangères relatifs à des exercices antérieurs et figurant au Bilan au 30 juin 2025, sont actualisés sur la base des cours de change retenus pour l'exercice 2025 (note 3.2).

Les différences de change constatées sont constituées des écarts de conversion figurant au bilan sous la rubrique « AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS » pour un montant de 35,101 MD et sous la rubrique « AUTRES PASSIFS » pour un montant de 29,437 MD.

3-3-6-LES PRODUITS TECHNIQUES

Les produits techniques sont constitués :

- Des primes acceptées augmentées ou diminuées de la variation des provisions pour primes non acquises ;
- Des intérêts sur dépôts reçus des cédantes ;
- Des commissions reçues des rétrocessionnaires ;
- Des produits de placement alloués à l'activité technique. Ces produits sont calculés sur la base de la rémunération des flux de trésorerie net de l'activité technique par le taux de rendement moyen des placements ;
- Des plus-values de changes.

3-3-7-LES CHARGES TECHNIQUES

Les charges techniques sont constituées :

- Des charges de sinistres ;
- Des frais d'exploitation ;
- Des autres charges techniques.

Les charges de sinistres se composent des sinistres payés augmentées ou diminuées de la variation des provisions pour sinistres à payer.

Les frais d'exploitation comprennent les charges d'acquisition versées aux cédantes et les charges d'administration initialement enregistrées par nature. Les charges par nature sont comptabilisées aux comptes de la classe 9 avant de les affecter aux comptes de la classe 6 ventilées en charges techniques et charges non techniques.

Par soucis d'affinement d'affectation des charges et des produits en éléments techniques et non techniques, une nouvelle méthode d'affectation des frais de gestion a été adoptée pour l'arrêté des

états financiers au 30/06/2025. Cette méthode consiste en l'affectation de tous les frais de gestion techniques sur les employés avant de les déverser sur les destinations et sur les catégories d'assurance.

Ce traitement s'effectue en quatre séquences :

1ère Séquence :

Affectations des frais de gestion par employé, directement si possible, sinon en fonction de clés d'affectation à savoir :

- ✓ Effectif ;
- ✓ Masse salariale ;
- ✓ Superficie occupée, et
- ✓ Parc informatique.

2ème Séquence :

Déversement du total des charges des employés fonctionnels sur les employés opérationnels en fonction de la clé effectif opérationnel.

3ème Séquence :

Répartition des charges des employés opérationnels sur les destinations analytiques, en fonction des comptes rendus d'activité.

4ème Séquence :

Affectation des destinations analytiques par catégorie d'assurances moyennant des clés d'affectation à savoir :

- ✓ Primes acceptées ;
- ✓ Primes rétrocédées ;
- ✓ Primes nettes de rétrocession ;
- ✓ Sinistres réglés acceptation ;
- ✓ Sinistres réglés rétrocession ;
- ✓ Nombre de traités acceptés ;
- ✓ Nombre de comptes transformés ;
- ✓ Nombre de comptes transformés pondéré par montant ;
- ✓ Nombre de comptes affectés ;
- ✓ Nombre de comptes affectés pondéré par montant ;
- ✓ Nombre d'acceptations facultatives ;
- ✓ Nombre de traités de rétrocession, et
- ✓ Nombre de notes de couverture.

LES CENTRES DE TRAVAIL ET LEURS NATURE D'ACTIVITE

CENTRES DE TRAVAIL	NATURE D'ACTIVITE
• Direction Générale + Direction Générale. + Bureau d'ordre central + Direction des Fonds.	Fonctionnelle/Opérationnelle Fonctionnelle Autres activités
• Département Audit et ERM + Direction Audit Interne et Organisation + ERM + Conformité	Fonctionnelle Fonctionnelle Fonctionnelle Opérationnelle
• Department Window Tunis Retakaful	Opérationnelle
• Département Développement et Production + Direction Acceptations conventionnelles Tunisie. + Direction Acceptations conventionnelles Etranger + Direction Acceptations facultatives + Direction Marketing et statistiques	Opérationnelle Opérationnelle Opérationnelle Fonctionnelle
• Département Exploitation et Rétrocession + Direction de Rétrocession + Direction de Recouvrement + Direction Gestion des Comptes : souscriptions conventionnelles	Opérationnelle Opérationnelle Opérationnelle
• Département Support Fonctionnel + Direction du Système d'Information + Direction Gestion des Ressources Humaines & des biens + Direction Financières & Comptable + Direction Contrôle de Gestion	Fonctionnelle Fonctionnelle Fonctionnelle/Opérationnelle Fonctionnelle

3-3-8-LES COMPTES DE L'ETAT DE RESULTAT

Les produits de placement affectés à l'activité technique sont venus en déduction dans le compte de résultat.

Une partie des charges par nature est imputée en **Autres Charges non techniques**. Il s'agit de la quote-part des charges par nature affectée à la gestion du Fonds FPC, des charges non incorporables et des dotations sur les provisions des éléments d'actif.

Une partie des produits est imputée en **Autres Produits non techniques** tel que les reprises sur provisions, la commission de gestion des fonds et les gains extraordinaires.

Les gains et les pertes extraordinaires dégagés des cessions d'éléments d'actif.

3-3-9-LES COMPTES HORS BILAN

Il n'existe aucun engagement donné ou reçu au cours de l'exercice 2025.

4 RESULTATS

4.1 Résultat technique

Le résultat des opérations techniques relatif à l'exercice 2025 arrêté au 30/06/2025 est soldé par un bénéfice de 21,465 MD représentant 21,04% des primes acquises nettes.

4.2 Résultat de l'exercice

Après intégration des éléments de la gestion financière, le résultat de l'exercice génère un bénéfice provenant des activités ordinaires de 30,030 MD. Conformément à la loi de finance et après la contribution conjoncturelle, le bénéfice net de l'exercice est de 17,423 MD dégageant un taux de 17,42% de rentabilité du capital social.

5 Transition aux normes IFRS

La mise en place des normes IFRS au cours des six premiers mois de l'année 2025 a enregistré une avancée notable, avec la finalisation du retraitement des états financiers 2023. Ces derniers ont été transmis au commissaire aux comptes, dont les recommandations ont été prises en considération. L'approbation définitive reste toutefois en attente.

Concernant IFRS 17, un examen est en cours pour arrêter le choix du modèle de segmentation de l'activité, incluant l'ajout de deux segments : RC décennale et Retakaful.

Un test d'éligibilité est également en préparation afin de déterminer le modèle le plus approprié pour les deux volets : acceptation et rétrocession.

6 NOTE SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 21/08/2025. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

ANALYSE DES ETATS FINANCIERS EXERCICE 30/06/2025 (Les montants sont exprimés en dinars)

NOTE I – ACTIFS INCORPORELS :

Le montant net des immobilisations incorporelles au 30/06/2025 est de 6 894 765 dinars contre un montant net au 30/06/2024 de 5 881 649 dinars soit une augmentation de 1 013 115 DT détaillée comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	Variation	31/12/2024
Recherche et Développement	3 621 267	3 233 216	388 052	3 857 944
Logiciel	5 995 990	4 936 967	1 059 023	4 964 913
Total brut	9 617 258	8 170 183	1 447 075	8 822 858
Amortissement logiciel	2 722 493	2 288 533	433 960	2 487 896
VALEUR COMPTABLE NETTE	6 894 765	5 881 649	1 013 115	6 334 962

NOTE II – ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION :

Le montant net des actifs corporels d'exploitation au 30/06/2025 est de 2 080 872 dinars contre un montant net au 30/06/2024 de 1 647 410 dinars soit une variation de 433 462 dinars.

Désignation	Installations techniques & machines	Autres installations, outillage & mobilier	Total
Valeur brute au 01/01/2025	3 977 343	506 374	4 483 717
Acquisitions de la période	421 189	64 593	485 783
Cessions de la période	-	-	-
Valeur brute au 30/06/2025	4 398 532	570 968	4 969 500
Amortissement au 01/01/2025	2 244 806	369 288	2 614 095
Dotation	260 059	14 475	274 533
Cessions et régularisation	-	-	-
Amortissement au 30/06/2025	2 504 865	383 763	2 888 628
VCN au 01/01/2025	1 732 536	137 086	1 869 622
VCN au 30/06/2025	1 893 667	187 205	2 080 872

NOTE II-1 : INSTALLATIONS TECHNIQUES & MACHINES :

Désignation	Installations & aménagement	Matériel de transport	Matériel électrique & électronique	Matériel inform.	Autres	Total
Valeur brute au 01/01/2025	239 077	1 117 753	335 438	2 271 463	13 612	3 977 343
Acquisitions de la période	32 000	107 991	-	281 199	-	421 189
Cessions de la période	-	-	-	-	-	-
Valeur brute au 30/06/2025	271 077	1 225 744	335 438	2 552 662	13 612	4 398 532
Amortissement au 01/01/2025	172 316	718 811	183 727	1 156 457	13 496	2 244 806
Dotations	6 941	92 523	18 599	141 881	116	260 059
Cessions et régularisation	-	-	-	-	-	-
Amortissement au 30/06/2025	179 257	811 333	202 325	1 298 338	13 612	2 504 865
VCN au 01/01/2025	66 760	398 943	151 711	1 115 006	116	1 732 536
VCN au 30/06/2025	91 820	414 411	133 113	1 254 324	-	1 893 667

NOTE II-2 : AUTRES INSTALLATIONS, OUTILLAGE & MOBILIER

Désignation	Mobilier de bureau	Autres installations & outillage	Total
Valeur brute au 01/01/2025	502 420	3 955	506 374
Acquisitions de la période	27 106	37 487	64 593
Cessions de la période	-	-	-
Valeur brute au 30/06/2025	529 526	41 442	570 968
Amortissement au 01/01/2025	368 637	651	369 288
Dotations	13 292	1 183	14 475
Cessions et régularisation	-	-	-
Amortissement au 30/06/2025	381 929	1 834	383 763
VCN au 01/01/2025	133 782	3 304	137 086
VCN au 30/06/2025	147 596	39 608	187 205

NOTE III – PLACEMENTS :

Les placements totalisent au 30/06/2025, un montant brut de 551 863 351 dinars contre un montant brut au 30/06/2024 de 494 158 054 dinars soit une variation de 57 705 296 dinars détaillée comme suit :

Désignation	Notes	30/06/2025	30/06/2024	Variation	31/12/2024
Terrains et Constructions	III-1	24 970 679	9 693 514	15 277 165	25 079 622
Autres placements financiers	III-2	384 959 540	349 357 921	35 601 619	380 775 487
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	III-3	141 933 132	135 106 619	6 826 513	142 379 751
Total		551 863 351	494 158 054	57 705 296	548 234 861

NOTE III-1 TERRAINS & CONSTRUCTIONS :

Les terrains et constructions totalisent au 30/06/2025 un montant net de 24 970 679 DT, contre un montant de 9 693 514 DT au 30/06/2024, soit une variation de 15 277 165 DT détaillée comme suit :

III-1-1 Terrains & constructions d'exploitation :

DESIGNATION	30/06/2025	30/06/2024	Variation	31/12/2024
Terrains et Constructions	6 554 663	6 554 663	-	6 554 663
Amortissements des constructions	1 902 286	1 748 771	153 515	1 826 160
VCN	4 652 377	4 805 892	- 153 515	4 728 504

III-1-2 Terrains & constructions hors exploitation :

DESIGNATION	30/06/2025	30/06/2024	Variation	31/12/2024
Terrains et Constructions	21 817 662	6 320 805	15 496 856	21 817 662
Amortissements des constructions	1 499 359	1 433 183	66 176	1 466 543
VCN	20 318 302	4 887 622	15 430 680	20 351 118

NOTE III-2 AUTRES PLACEMENTS FINANCIERS :

Les autres placements financiers totalisent au 30/06/2025 un montant brut de 393 897 545 DT contre un montant brut de 358 008 617 DT au 30/06/2024 soit une variation positive de 35 888 928 DT.

Il est à noter que Tunis Re n'a pas de participation dans des parties liées ou des entreprises avec lien de participation.

Les autres placements financiers totalisent au 30/06/2025 un montant brut de 393 897 545 DT contre un montant brut de 358 008 617 DT au 30/06/2024 soit une variation positive de 35 888 928 DT.

Il est à noter que Tunis Re n'a pas de participation dans des parties liées ou des entreprises avec lien de participation.

Les autres placements financiers se détaillent comme suit :

Désignation	Note	Brut	Provisions	Net
Actions & autres titres à revenus variables	III-2-1	62 558 784	8 938 005	53 620 779
Obligations & autres titres à revenus fixes	III-2-2	213 150 455	-	213 150 455
Prêts aux personnels	III-2-3	1 412 218	-	1 412 218
Autres	III-2-4	116 776 088	-	116 776 088
Total		393 897 545	8 938 005	384 959 540

III-2-1 Actions & autres titres à revenus variables :

La rubrique « Actions et autres titres à revenus variables » se détaille au 30/06/2025 comme suit :

Désignation	Note	30/06/2025		30/06/2024	
		Coût d'acquisition	Provisions	Coût d'acquisition	Provisions
Actions cotées	A	20 654 656	5 070 106	19 430 833	4 925 316
OPCVM obligataires	A	7 708 867	105 695	4 961 494	10 656
OPCVM mixtes	A	7 088 630	-	6 556 672	11 944
FCPR	A	10 530 000	935 969	10 030 000	876 969
Participations étrangères	B	11 286 994	1 310 935	11 286 994	1 310 509
Participations tunisiennes	C	5 289 638	1 515 302	4 903 928	1 515 302
Total		62 558 784	8 938 005	57 169 921	8 650 697

A. Actions cotées et titres d'OPCVM :

Cette rubrique fait ressortir une provision d'un montant total de 6 111 769 DT. La plus-value latente non comptabilisée est de 4 842 236 DT.

B. Participations étrangères :

Cette rubrique est détaillée au 30/06/2025 comme suit :

Titre	Siège social	Capital social en USD	Montant investi	Part	Juste valeur	Provisions	Plus value latente
Africa Re	Lagos – Nigéria	300 000 000	5 410 159	1,00%	41 235 786	-	35 825 627
Arab Re	Liban	75 000 000	2 185 887	2,39%	11 066 945	-	8 881 058
Titre	Siège social	Capital social en EUR	Montant investi	Part	Juste valeur	Provisions	Plus value latente
Aveni Re	Côte d'Ivoire	24 391 843	3 690 948	6,25%	2 380 018	1 310 935	-
TOTAL			11 286 994		54 682 749	1 310 935	44 706 686

Cette rubrique fait ressortir une plus-value latente non comptabilisée au 30/06/2025 d'un montant de 44 706 686 dinars.

C. Participations Tunisiennes :

Cette rubrique est détaillée au 30/06/2025 comme suit :

Titre	Siège social	Capital social	Montant investi	Part	Juste valeur	Provisions	Plus value latente
AI AMANA TAKAFUL	Montplaisir Tunis	20 145 010	1 285 710	6,38%	1 715 909	-	430 199
Attakafoulya	15, rue de Jérusalem Tunis	10 000 000	800 000	8,00%	753 920	46 080	-
COTUNACE	14, rue borjine Montplaisir Tunis	26 500 000	1 476 176	6,53%	3 371 317	-	1 895 141
I-CTAMA	3, rue Fatma Ennachi Menzah V Ariana	5 000 000	1 000 000	20,00%	174 800	825 200	-
SDA	13, rue Lénine Imm Maghrebja Tunis	219 050	7 500	3,42%	-	7 500	-
BTS	56, Avenue Mohamed V Tunis	40 000 000	100 000	0,25%	83 730	16 270	-
STAR PAPIER	3, rue Bab Laalouj Tunis	880 000	144 600	16,43%	-	144 600	-
AGRO FRESH	Masjed Issa Route de sahline Monastir	572 000	285 000	49,83%	-	285 000	-
AMS	Tunis	26 828 020	190 652	0,47%	-	190 652	-
TOTAL			5 289 638		6 099 676	1 515 302	2 325 340

Cette rubrique enregistre une moins-value provisionnée pour un montant de 1 515 302 DT et une plus-value latente non comptabilisée de 2 325 340 DT.

Les provisions et les plus-values latentes se détaillent comme suit :

Catégorie	Provisions	Reprises sur provisions	Dotations aux provisions	Plus value latente
Actions cotées	5 070 106	148 795	282 136	2 934 433
participation Tunisienne	1 515 302	-	-	2 325 340
Participation étrangère	1 310 935	25 594	-	44 706 685
OPCVM Mixtes	-	-	-	958 697
OPCVM Obligataires	105 695	-	105 695	174 981
FCPR	935 969	936	59 936	774 126
TOTAL	8 938 005	175 324	447 766	51 874 262

III-2-2 Obligations & autres titres à revenus fixes :

La rubrique « Obligations & autres titres à revenus fixes » se détaille au 30/06/2025 comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	Variation	31/12/2024
ORDINAIRE				
Emprunts Obligataires	128 973 545	118 713 536	10 260 008	127 740 105
BTA	4 046 910	4 046 910	-	4 046 910
Comptes à Terme court et moyen Terme	66 300 000	73 900 000	- 7 600 000	79 600 000
Comptes à Terme Long Terme	5 100 000	18 600 000	- 13 500 000	8 100 000
Total ORDINAIRE	204 420 455	215 260 446	- 10 839 992	219 487 015
RE TAKAFUL				
Titre participatif	300 000	300 000	-	300 000
Placements conformes aux normes sharaïques	8 430 000	7 100 000	1 330 000	7 860 000
Total RE TAKAFUL	8 730 000	7 400 000	1 330 000	8 160 000
TOTAL GENERAL	213 150 455	222 660 446	- 9 509 992	227 647 015

Pour l'activité Retakaful, la défalcation entre adhérents et opérateur se présente comme suit :

RUBRIQUES	Adhérents	Opérateur	Combiné
Titres participatifs	-	300 000	300 000
Placements conformes aux normes sharaïques	4 100 000	4 330 000	8 430 000
Total	4 100 000	4 630 000	8 730 000

III-2-3 Prêts au personnel :

Les prêts au personnel totalisent au 30/06/2025 un montant de 1 412 218DT se détaillant comme suit :

Désignation	30/06/2025
Solde des Prêts aux Personnels non échus au 31-12-2024	1 344 819
Prêts accordés en 2025	225 660
Remboursement de l'année	158 261
Solde des Prêts aux Personnels non échus	1 412 218

III-2-4 Autres :

Les autres placements totalisent au 30/06/2025 un montant de 76 900 447 DT et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	Variation	31/12/2024
Placements interbancaires en devises	105 609 726	70 730 830	34 878 896	90 041 549
Cautionnement	76 323	226 323	- 150 000	226 323
Placements en devises Retakaful	11 090 039	5 943 294	5 146 745	11 116 611
Total	116 776 088	76 900 447	39 875 641	101 384 483

Les placements interbancaires en devises Retakaful sont affectés pour leur totalité au fonds des Adhérents.

III-3 : CREANCES POUR ESPECES DEPOSEES AUPRES DES ENTREPRISES CEDANTES :

Ces créances totalisent au 30/06/2025 un montant de 141 933 132 DT contre un montant au 31/12/2024 de 142 379 751 DT soit une variation de -466 619 DT.

Le détail de ces créances est comme suit :

Par nature :

Désignation	30/06/2025
ORDINAIRE	
Prime non acquise	42 533 363
Sinistre à payer	88 851 756
Autres	1 900 136
Sous total ORDINAIRE	133 285 255
RE TAKAFUL	
Prime non acquise	1 215 597
Sinistre à payer	7 432 313
Autres	- 33
Sous total RE TAKAFUL	8 647 877
TOTAL	141 933 132

Par monnaie

Désignation	30/06/2025
ORDINAIRE	
TND	96 646 856
Autres monnaies	36 638 398
Sous total ORDINAIRE	133 285 255
RETAKAFUL	
TND	7 071 086
Autres monnaies	1 576 791
Sous total RETAKAFUL	8 647 877
TOTAL	141 933 132

Par zone :

Désignation	30/06/2025
ORDINAIRE	
Tunisie	96 762 272
Etranger	36 522 983
Sous total ORDINAIRE	133 285 255
RETAKAFUL	
Tunisie	7 071 086
Etranger	1 576 791
Sous total RETAKAFUL	8 647 877
TOTAL	141 933 132

Les créances pour espèce déposées auprès des entreprises cédantes Retakaful sont affectées pour leurs totalités au fonds des Adhérents.

SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis Re

ANNEXE 8

MOUVEMENTS AYANT AFFECTÉ LES ÉLÉMENTS DE L'ACTIF

30/06/2025

Désignation	Valeur brute			Amortissements & provisions						EN DINARS	
	A l'ouverture	Acquisitions	Cessions	A la clôture	A l'ouverture		Augmentation		Diminution		V.C.N à la clôture
					Amort	Prov	Amort	Prov	Amort	Prov	
ACTIFS INCORPORELS	8 822 858	1 541 353	746 953	9 617 258	2 487 896	-	234 598	-	-	2 722 493	6 894 765
Invest. de recherche & développement	3 857 944	510 276	746 953	3 621 267	-	-	-	-	-	-	3 621 267
Logiciel	4 964 913	1 031 077	-	5 995 990	2 487 896	-	234 598	-	-	2 722 493	3 273 497
ACTIFS CORPORELS	4 483 717	485 783	-	4 969 500	2 614 095	-	274 533	-	-	2 888 628	2 080 872
Inst. générales agenc. & aménagement	235 690	32 000	-	267 690	171 559	-	6 857	-	-	178 415	89 274
Rayonnage métallique	3 387	-	-	3 387	757	-	84	-	-	841	2 545
Matériel de transport	1 117 753	107 991	-	1 225 744	718 811	-	92 523	-	-	811 333	414 411
Matériel électrique & électronique	335 438	-	-	335 438	183 727	-	18 599	-	-	202 325	133 113
Matériel informatique	2 271 463	281 199	-	2 552 662	1 156 457	-	141 881	-	-	1 298 338	1 254 324
Autres	13 612	-	-	13 612	13 496	-	116	-	-	13 612	0
Mobilier	502 420	27 106	-	529 526	368 637	-	13 292,026	-	-	381 929	147 596,461
Climatisation	3 847	37 487	-	41 334	597	-	1 177	-	-	1 774	39 559,923
MATÉRIELS & OUTILLAGES INDUSTRIELS	108	-	-	108	54	-	5	-	-	59	48,200
PLACEMENTS	536 744 718	285 542 015	281 532 140	564 203 001	3 297 703	8 665 563	108 943	447 766	175 324	3 401 646	551 863 351
Terrains & const. d'exploit. et hors exploit.	28 372 325	-	-	28 372 325	3 297 703	-	108 943	-	-	3 401 646	24 970 679
Autres placements financiers	365 992 642	190 424 979	185 968 485	393 897 545	-	8 665 563	-	447 766	-	-	384 959 540
Actions, autres titres à revenu variable	59 064 734	10 255 343	6 761 293	62 558 784	-	8 665 563	-	447 766	-	-	53 620 779
Obligations & autres titres à revenu fixe	227 647 015	73 920 000	88 416 560	213 150 455	-	-	-	-	-	-	213 150 455
Autres prêts	1 344 819	225 660	158 261	1 412 218	-	-	-	-	-	-	1 412 218
Autres	101 384 483	106 023 976	90 632 371	116 776 088	-	-	-	-	-	-	116 776 088
Créances pour espèces déposées	142 379 751	95 117 036	95 563 656	141 933 132	-	-	-	-	-	-	141 933 132
TOTAL	550 051 293	287 569 150	282 279 093	578 789 759	8 394 693	8 665 563	618 074	447 766	175 324	9 012 767	560 838 987

ANNEXE 10 - WINDOW RETAKAFUL

Désignation	Valeur brute			Amortissements & provisions						EN DINARS	
	A l'ouverture	Acquisitions	Cessions	A la clôture	A l'ouverture		Augmentation		Diminution		V.C.N à la clôture
					Amort	Prov	Amort	Prov	Amort	Prov	
PLACEMENTS	27 965 900	27 791 252	27 289 236	28 467 916	-	-	-	-	-	-	28 467 916
Terrains & const. d'exploit. et hors exploit.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres placements financiers	19 276 611	19 866 412	19 322 984	19 820 039	-	-	-	-	-	-	19 820 039
Actions, autres titres à revenu variable	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sukuk, et autres titres à revenu assimilé	8 160 000	14 320 000	13 750 000	8 730 000	-	-	-	-	-	-	8 730 000
Autres plac. conformes aux normes charaïques	11 116 611	5 546 412	5 572 984	11 090 039	-	-	-	-	-	-	11 090 039
Créances pour espèces déposées	8 689 289	7 924 840	7 966 253	8 647 877	-	-	-	-	-	-	8 647 877
TOTAL	27 965 900	27 791 252	27 289 236	28 467 916	-	-	-	-	-	-	28 467 916

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE

Tunis Re

ANNEXE 9
ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS
30/06/2025

EN DINARS

Catégorie	Valeur brute	Valeur nette	Juste valeur	Plus ou moins value latente
Placements Immobiliers et placements immobiliers en cours	28 372 325	24 970 679	35 452 930	10 482 250
Actions et autres titres à revenu variable autres que les OPCVM	37 231 287	29 334 946	79 301 408	49 966 462
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	7 708 867	7 603 172	7 778 153	174 981
Autres parts d'OPCVM	17 618 630	16 682 661	18 415 484	1 732 823
Obligations et autres titres à revenu fixe	213 150 455	213 150 455	213 150 455	-
Prets hypothécaires	-	-	-	-
Autres prêts et effets assimilés	1 412 218	1 412 218	1 412 218	-
Dépôts auprès des cédantes	141 933 132	141 933 132	141 933 132	-
Autres dépôts	116 776 088	116 776 088	116 776 088	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes	-	-	-	-
TOTAL	564 203 001	551 863 351	614 219 867	62 356 516
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des	NA	NA	NA	NA
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques	NA	NA	NA	NA

ANNEXE 11 - WINDOW RETAKAFUL
ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS
30/06/2025

EN DINARS

Catégorie	Valeur brute	Valeur nette	Juste valeur	Plus ou moins value latente	Origine des fonds
Placements Immobiliers et placements immobiliers en cours					Adhérents
Actions et autres titres à revenu variable autres que les FCP					Adhérents
Parts dans les FCP islamiques dét. des titres à revenu fixe					Adhérents
Autres parts des FCP islamiques					Adhérents
Sukuks, bons et autres titres à revenu assimilé	4 100 000	4 100 000	4 100 000		Adhérents
Sukuks, bons et autres titres à revenu assimilé	4 630 000	4 630 000	4 630 000		Opérateur
Autres prêts et effets assimilés		-	-		Adhérents
Dépôts auprès des cédantes	8 647 877	8 647 877	8 647 877		Adhérents
Autres dépôts	11 090 039	11 090 039	11 090 039		Adhérents
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes					Adhérents
TOTAL	28 467 916	28 467 916	28 467 916	-	
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	NA	NA	NA	NA	
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	NA	NA	NA	NA	

NOTE IV – PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES :

Les parts des réassureurs dans les provisions techniques totalisent au 30/06/2025 un montant de 216 216 282 DT contre un montant de 210 863 048 DT au 30/06/2024 soit une variation de 5 353 234 DT détaillée comme suit :

Rubrique	30/06/2025	30/06/2024	Variation	31/12/2024
Provision pour primes non acquises	44 116 695	41 589 301	2 527 393	52 110 612
Provision pour sinistres	172 099 587	169 273 747	2 825 840	167 852 931
Totaux	216 216 282	210 863 048	5 353 234	219 963 543

Les provisions pour Primes Non Acquises et pour Sinistres Retakaful sont des éléments techniques et sont affectés à 100% au fonds des Adhérents.

NOTE IV-1 PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES :

Désignation	30/06/2025
ORDINAIRE	
Incendie	5 013 525
Accident et risques divers	635 388
Risques techniques	31 087 262
Transport	337 756
Aviation	6 798 130
Vie	-
Sous total ORDINAIRE	43 872 061
RE TAKAFUL	
Incendie	169 285
Accident et risques divers	14 350
Risques techniques	60 999
Transport	-
Aviation	-
Sous total RE TAKAFUL	244 634
TOTAL	44 116 695

NOTE IV-2 PROVISIONS POUR SINISTRES :

Désignation	30/06/2025
ORDINAIRE	
Incendie	80 761 928
Accident et risques divers	5 217 946
Risques techniques	14 483 830
Transport	51 229 490
Aviation	14 910 834
Sous total ORDINAIRE	166 604 028
RE TAKAFUL	
Incendie	3 430 861
Accident et risques divers	871 414
Risques techniques	960 914
Transport	232 370
Sous total RE TAKAFUL	5 495 559
TOTAL	172 099 587

NOTE V – CREANCES :

Les créances totalisent au 30/06/2025 un montant net de 119 808 930 DT contre un montant net de 136 881 408 DT au 30/06/2024 soit une variation de -17 072 478DT qui s'explique par le fait que Tunis Re ne comptabilise plus la créance et dette de l'FPC et se détaille comme suit :

Désignation	Note	30/06/2025			30/06/2024
		Brut	Provisions	VCN	
Créances nées des opérations d'acceptation					
Créances sur les cédantes		76 312 154	12 152 076	64 160 078	70 054 260
Avances sur acceptations (soldes débiteurs)		5 917 327	-	5 917 327	3 633 125
Sous total 1	V-1	82 229 481	12 152 076	70 077 405	73 687 385
Créances nées des opérations de rétrocession					
Créances sur les rétrocessionnaires		33 173 349	509 649	32 663 700	49 650 416
Avances sur rétrocessions (soldes débiteurs)		3 475 614	-	3 475 614	2 490 364
Sous total 2	V-2	36 648 963	509 649	36 139 314	52 140 780
Autres créances					
Personnel		294 814		294 814	260 376
Etat, organismes de sécurité sociales & collect. ivités Publiques		9 604 299		9 604 299	7 479 008
Débiteurs divers		3 693 098		3 693 098	3 313 858
FPC		-	-	-	-
Sous total 3	V-3	13 592 211	-	13 592 211	11 053 243
TOTAL		132 470 655	12 661 725	119 808 930	136 881 408

V-1 CREANCES NEES DES OPERATIONS D'ACCEPTATIONS :

Ordinaire		Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Créances sur les cédantes		54 501 253			54 501 253
Tunisiennes	Brut	24 852 303			24 852 303
	Provisions	-			-
Etrangères	Brut	40 056 168			40 056 168
	Provisions	- 10 407 217			- 10 407 217
Avances sur acceptations (soldes débiteurs)		5 534 282			5 534 282
Tunisiennes		3 787 503			3 787 503
Etrangères		1 746 778			1 746 778
TOTAL		60 035 535	-	-	60 035 535

Retakaful		Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Créances sur les cédantes		9 658 824			9 658 824
Tunisiennes	Brut	1 266 474			1 266 474
	Provisions	-			-
Etrangères	Brut	10 137 209			10 137 209
	Provisions	- 1 744 859			- 1 744 859
Avances sur acceptations (soldes débiteurs)		383 046			383 046
Tunisiennes		6 423			6 423
Etrangères		376 623			376 623
TOTAL		10 041 870	-	-	10 041 870

Les créances nées des opérations d'acceptation Retakaful sont des éléments techniques et sont affectés à 100% au fonds des Adhérents.

V-2 CREANCES NEES DES OPERATIONS DE RETROCESSION :

Désignation		Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Créances sur les rétrocessionnaires		32 663 700			32 663 700
Tunisiennes	Brut	763 430			763 430
	Provisions	- 79			- 79
Etrangères	Brut	32 409 919			32 409 919
	Provisions	- 509 570			- 509 570
Avances sur rétrocessions (soldes débiteurs)		3 475 614			3 475 614
Tunisiennes		29 714			29 714
Etrangères		3 445 901			3 445 901
TOTAL		36 139 314	-	-	36 139 314

V-3 AUTRES CREANCES :

Ordinaire	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Personnel	294 814			294 814
Etat, impôt et taxe organismes de sécurité sociale & collectivité publiques	9 203 350			9 203 350
Etat retenue à la source : IS	9 166 470			9 166 470
Autres impôts et taxes	36 880			36 880
Débiteurs divers	590 573			590 573
Brut	590 573			590 573
Provisions	-			-
TOTAL	10 088 737	-	-	10 088 737

Retakaful	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Etat, impôt et taxe organismes de sécurité sociale & collectivité publiques	400 949			400 949
Etat retenue à la source : IS	400 949		-	400 949
Autres impôts et taxes	-			-
Débiteur divers	3 102 525	-	-	3 102 525
Brut	3 102 525			3 102 525
Provision	-			-
TOTAL	3 503 474	-	-	3 503 474

Les autres Créances Retakaful se défalquent entre Adhérents et opérateur comme suit :

RUBRIQUES	Adhérents	Opérateur	Combiné
Etat, organismes de sécurité sociales & collectivités publiques	378 923	22 026	400 949
Débiteurs divers	-	3 102 525	3 102 525
TOTAL	378 923	3 124 551	3 503 474

NOTE VI – AUTRES ELEMENTS D'ACTIF :

Les autres éléments d'actifs totalisent au 30/06/2025 un montant de 135 043 463 DT contre un montant de 139 943 213 DT au 30/06/2024 soit une variation de -4 899 750 DT. Les autres éléments d'actifs se détaillent comme suit :

Rubrique	30/06/2025	30/06/2024	Variation	31/12/2024
Avoirs en banques, TGT, chèques & caisse	8 680 973	10 823 505	- 2 142 532	5 373 432
Charges reportées	18 772 710	19 054 083	- 281 372	23 795 062
Comptes de régularisation actif	72 487 831	75 057 365	- 2 569 533	42 770 373
Ecart de conversion	35 101 949	35 008 261	93 688	33 927 015
Totaux	135 043 463	139 943 213	- 4 899 750	105 865 883

NOTE VI-1 AVOIRS EN BANQUES, TGT, CHEQUES & CAISSE :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	Variation	31/12/2024
Ordinaire				
Avoirs en Caisse en TND	3 256	2 280	975	1 696
Avoirs en Banques en TND	838 562	2 054 113	- 1 215 551	1 132 678
Avoirs en banques en USD	- 317 203	1 585 775	- 1 902 979	1 012 510
Avoirs en banques en EUR	1 449 463	211 642	1 237 821	1 129 680
Avoirs en banques en GBP	314 422	75 673	238 749	29 510
Chèques Remis à l'Encaissement	10 657	10 657	-	10 657
Sous total Ordinaire	2 299 157	3 940 140	- 1 640 983	3 316 731
Retakaful				
Avoirs en Banques en TND	543 732	452 393	91 339	288 203
Avoirs en banques en USD	3 425 059	4 634 381	- 1 209 322	1 617 297
Avoirs en banques en EUR	2 413 024	1 796 590	616 434	151 202
Sous total Retakaful	6 381 816	6 883 365	- 501 549	2 056 702
TOTAL	8 680 973	10 823 505	- 2 142 532	5 373 432

La différence du solde de la trésorerie figurant au bilan 8 680 973 avec celui de l'Etat de Flux 8 670 316 représente le montant des chèques remis à l'encaissement 10 657 Ce montant n'est pas pris en compte dans l'Etat de Flux, puisqu'il n'est pas réellement encaissé au 30/06/2025.

Les avoirs en banques, CCP, chèques & caisse Retakaful se défalquent entre adhérents et opérateur comme suit :

RUBRIQUES	Adhérents	Opérateur	Combiné
Avoir en banques, CCP, chèques & caisse	6 361 660	20 156	6 381 816

NOTE VI-2 CHARGES REPORTEES :

Elles représentent les frais d'acquisition reportés relatifs aux PNA.

Les charges reportées ont atteint 18 772 710 DT au 30/06/2025 contre 19 054 083 DT à la même période en 2024 soit une variation de -281 372 DT détaillée comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	Variation
ORDINAIRE			
Frais d'acquisition reportés	17 854 332	17 977 650	- 123 319
Autres charges à répartir	-	-	-
Sous total ORDINAIRE	17 854 332	17 977 650	- 123 319
Retakaful			
Frais d'acquisition reportés	918 379	1 076 432	- 158 054
Autres charges à répartir	-	-	-
Sous total Retakaful	918 379	1 076 432	- 158 054
TOTAL	18 772 710	19 054 083	- 281 372

Les charges reportées Retakaful sont des éléments techniques et sont affectées à 100% au fonds des Adhérents.

NOTE VI-3 COMPTES DE REGULARISATION ACTIF :

Le détail de ces comptes se présente comme suit :

- Activité ORDINAIRE

Désignation	30/06/2025
Intérêts acquis et non échus plts	10 292 507
Estimation d'éléments techniques Acc	44 683 226
Estimation d'éléments techniques Rétro	-
Autres comptes de régularisation	13 010 885
<i>Produits à recevoir</i>	-
<i>Charges constatées d'avance</i>	13 010 885
TOTAL	67 986 617

- Activité RETAKAFUL

Désignation	Adhérents	Opérateur	combiné
Loyers acquis & non échus	359 089	46 475	405 564
Estimations d'éléments techniques Accp	3 738 848	-	3 738 848
Autres comptes de régularisation	-	356 802	356 802
<i>Produits à recevoir</i>	-	356 802	356 802
<i>Charges constatées d'avance</i>	-	-	-
TOTAL	4 097 937	403 277	4 501 214

A. Estimation d'éléments techniques acceptation :

Désignation	Ordinaire	Retakaful	Total
INCENDIE	24 408 925	1 924 970	26 333 895
ACC. RISQUES DIVERS	4 223 510	351 891	4 575 401
RISQUE TECHNIQUES	7 326 599	500 875	7 827 474
TRANSPORTS	5 779 689	852 544	6 632 233
AVIATION	696 043		696 043
VIE	2 248 459	108 569	2 357 027
Total	44 683 226	3 738 848	48 422 074

VI-4 ECARTS DE CONVERSION :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	Variation	31/12/2024
Ordinaire	30 133 505	30 352 055	- 218 549	29 263 026
Retakaful	4 968 444	4 656 206	312 237	4 663 989
Total général	35 101 949	35 008 261	93 688	33 927 015

Le détail de ces écarts se présente comme suit :

• Activité ORDINAIRE :

Désignation	30/06/2025	31/12/2024	Ecart
Avances acceptation	1 187 922	1 337 742	- 149 820
Avances rétrocession	186 575	61 212	125 363
Soldes à reporter acceptation	26 356 327	24 576 252	1 780 074
Soldes à reporter rétrocession	2 391 151	3 287 789	- 896 637
Dépôts espèces	11 530	31	11 499
TOTAL	30 133 505	29 263 026	870 479

• Activité RETAKAFUL :

Désignation	30/06/2025	31/12/2024	Ecart
Avances acceptation	193 198	182 220	10 978
Soldes à reporter acceptation	4 772 512	4 481 769	290 744
Dépôts espèces	2 733	-	2 733
TOTAL	4 968 444	4 663 989	304 455

Les écarts de conversion Retakaful sont des éléments techniques et sont affectés à 100% au fonds des Adhérents.

Le total des actifs arrêté au 30/06/2025 est de 1 031 907 662 dinars contre 989 374 782 dinars au 30/06/2024 soit une variation de 42 532 880 dinars (4,30%).

Composition des actifs en monnaie étrangère

<u>Actif:</u>	<u>devise:</u>	<u>montant:</u>	<u>contre-valeur:</u>
AC336- AUTRES PLACEMENTS			116 776 088
PLACEMENT DEVISE USD	USD	24 450 000	72 261 975
PLACEMENT DEVISE EUR	EURO	9 438 655	31 673 295
PLACEMENT DEVISE GBP	GBP	420 000	1 674 456
PLACEMENT DEVISE USD TAKAFUL	USD	3 298 000	9 747 239
PLACEMENT DEVISE EUR TAKAFUL	EURO	400 155	1 342 800
CAUTIONNEMENTS	TND	76 323	76 323
AC34-CREANCES POUR ESPECES DEPOSEES AUPRES DES CEDANTES			141 933 132
	TND	103 717 942	103 717 942
	USD	6 409 627	18 943 704
	XAF	1 139 185 410	5 774 531
	DZD	192 617 952	4 370 501
	OMR	221 548	1 686 843
	GBP	399 974	1 594 619
	MAD	4 738 682	1 531 921
	AED	1 772 024	1 430 946
	LYD	2 056 152	1 118 547
	EGP	8 081 531	466 943
	EUR	106 583	357 809
	JOD	74 574	307 931
	KWD	26 290	262 565
	CFA	230 859	117 030
	SDG	410 846 055	80 115
	GNF	98 371 469	33 250
	MRO	4 111 296	30 695
	DJF	1 412 287	23 236
	NOK	66 000	19 467
	BHD	2 197	17 278
	IRT	172 042	11 956
	BIF	9 827 354	9 660
	KRW	2 977 736	6 369
	MGA	9 634 118	6 320
	FNG	125 369	4 240
	MRU	56 173	4 194
	SDG	637 251	3 107
	KES	119 603	2 709
	SAR	2 126	1 681
	INR	9 000	304
	TRY	3 632	268
	JPY	5 709	116
	PHP	621	32
	AUD	14	28
	VND	147 040	16
	CNY	31	13
	BRL	5	3
	YER	123	1
	NPR	42	1
	CHF	-	0
	FRF	-	0
	BDT	12	0
	ITL	- 558	- 1

	DEM	-	51	-	89
	KRO	-	8 275	-	1 770
	ETB	-	87 716	-	1 903
AC51 PART DES REASS. DANS LES PROV. TECHNIQUES			-		216 216 282
AC510 PNA			-		44 116 695
	TND		44 116 695		44 116 695
AC531PROVISIONS SINISTRES			-		172 099 587
	CAD		4 638		10 017
	USD	-	182 397	-	539 074
	XAF		247 500		1 255
	FRF		84		41
	GBP		112 734		449 447
	EUR		279 800		939 289
	TND		171 238 613		171 238 613
AC65 CREANCES NEEES DES OPERATIONS D'ACCEPTATION			-		82 229 481
COMPTES COURANTS			-		76 312 154
	AED		3 379 191		2 728 764
	AOK		36 536		-
	BDT		14 193 597		339 894
	BHD		7 864		61 827
	BIF		238 821		235
	BWP		116 630		25 371
	CAD	-	19 195	-	41 457
	CFA		301 799		152 992
	CHF		85		309
	DAL	-	128 908	-	292 493
	DEM		1 404		2 422
	DJF		8 154 322		134 163
	DZD		66 886 311		1 517 650
	EGP	-	1 449 811	-	83 769
	ETB		38 206 626		828 816
	EUR		1 510 818		5 071 815
	FNG		799 502		27 040
	FRF		58 973		28 662
	GBP	-	465 015	-	1 853 922
	GHC		25 653 925		718
	GHS		14 232		4 043
	GMD		269 772		11 046
	GNF		84 221 466		28 467
	GRD		331 429		3 281
	INR		425 418		14 384
	IQD		44 841 079		100 220
	IRT		2 564 364		178 213
	ITL	-	2 734 274	-	4 763
	JOD		396 569		1 637 474
	JPY	-	5 213	-	106
	KES		39 876 952		903 293
	KWD		122 435		1 222 711
	LBP		200 855		7
	LKR		4 606 564		44 886
	LSM		8 805		1 429
	LYD		4 741 738		2 579 505
	MAD		1 029 346		332 767
	MGA		67 828 290		44 495

	MRO	40 904 196	305 391
	MRU	2 867 744	214 106
	MUR	1 681 957	107 931
	MVR	293 039	55 689
	MWK	2 841 399	4 791
	MZM	14 939	1
	MZN	9 738 563	446 260
	NAD	1 906 768	309 407
	NGN	168 903 432	318 721
	NNI	126 052	23 788
	NOK	2	1
	NPR	21 686 657	458 608
	OMR	74 371	566 254
	PHP	339	17
	PKR	112 253 774	1 158 571
	QAR	65 246	53 080
	RWF	24 801 716	50 943
	SAR	1 530 001	1 209 313
	SCR	625 681	124 821
	SDG	142 418 203	694 289
	SDP	135 320	1
	SFR	2 163	351
	SGD	20 575	46 886
	SYP	174 150 538	33 959
	SZL	82 139	13 327
	TAS	18 342	20 312
	TND	25 369 704	25 369 704
	TRL	44 680	-
	TRY	68 177 000	5 033 099
	TZS	1 122 236 492	1 242 316
	UGS	3 701 871	3 006
	USD	5 897 053	17 428 739
	VND	396 830 972	44 445
	XAF	1 019 951 406	5 170 134
	YER	2 221 401	26 788
	ZMK	67 937 451	8 560
	ZMW	143 600	18 158
	ZWD	- 15 950 435	-
AVANCES			5 917 327
	EUR	- 106 125	- 356 262
	GBP	281	1 122
	TND	2 931 816	2 931 816
	USD	1 130 317	3 340 651
AC66 CREANCES NEES DES OPERATIONS DE RETROCESSION			36 648 963
COMPTES COURANTS			33 173 349
	BEL	- 16 634	- 1 391
	DZD	17 908	406
	EUR	229 861	771 642
	FRF	- 13 451	- 6 537
	GBP	396 543	1 580 937
	LYD	17 584	9 566
	TND	31 588 574	31 588 574
	USD	- 260 480	- 769 848

AVANCES			3 475 614
	EUR	624 502	2 096 452
	GBP	17 251	68 778
	TND	- 2 525 626	- 2 525 626
	USD	1 297 922,84	3 836 011
AC71 AVOIR EN BANQUES, CHEQUES ET CAISSE			8 680 973
DEPOTS EN DINARS			1 385 550
DEPOTS EN DEVICES			7 284 766
	USD	1 051 550	3 107 856
	EUR	1 150 577	3 862 487
	GBP	78 866	314 422
CHEQUES A ENCAISSER			10 657
		10 657	10 657
		-	-
		-	-
AC731 INTERETS ACQUIS ET NON ECHUS			10 698 071
	USD	453 428	1 340 106
	GBP	2 694	10 742
	EUR	34 287	115 056
	TND	9 232 166	9 232 166
AC733 AUTRES COMPTES DE REGULARISATION			13 367 687
	USD		
	EUR		
	GBP		
	TND	13 367 687	13 367 687

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS**CAPITAUX PROPRES :****NOTE I – CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT**

Les capitaux propres avant résultat au 30/06/2025 totalisent un montant de 248 892 809 DT contre un montant de 236 969 040 DT au 31/12/2024, soit une augmentation de 11 923 769 DT.

Le tableau ci-après résume les mouvements des capitaux propres & réserves avant affectation du résultat :

Désignation	30/06/2024	31/12/2024	Variation	30/06/2025	Variation
I-1 Capital social :					
Capital social	100 000 000	100 000 000	-	100 000 000	-
I-2 Réserves et primes liées au capital :					
Réserve légale	19 740 160	19 740 160	0	22 736 169	2 996 009
Réserve générale	14 975 000	14 975 000	-	15 975 000	1 000 000
Fonds social	2 761 174	2 516 687	244 487	2 834 665	317 978
Prime d'émission	50 504 378	50 504 378	-	50 630 167	125 790
Réserves pour réinvestissement exonéré	10 942 641	10 942 641	-	11 442 641	500 000
I-3 Rachats d'actions propres	- 223 825	- 223 825	-	-	223 825
I-4 Résultat reporté :					
Résultat reporté	38 514 000	38 513 999	1	45 274 167	6 760 168
TOTAL AVANT RESULTAT	237 213 528	236 969 040	244 488	248 892 809	11 923 769
I-5 Résultat de l'exercice :					
Résultat de l'exercice	12 929 416	21 406 176	8 476 760	17 423 898	3 982 278
Total	250 142 944	258 375 216	8 232 271	266 316 707	7 941 491

NOTE I-1

Le capital social au 30/06/2025 est de 100 000 000 dinars divisés en 20 000 000 actions ordinaires de valeur nominale 5 dinars chacune.

NOTE I-2

Le fonds social enregistre en 2025 une augmentation de 317 978 dinars, résultat des mouvements suivants :

Désignation	Montant
Ressources	
Report de l'exercice précédent	2 516 687
Dotation de l'exercice	550 000
Intérêts sur prêts	14 116
Total ressources	3 080 804
Emplois	
Restauration	105 532
Subvention de scolarité	-
Subvention de garderie	29 400
Bons de fin d'année	-
Dons Aïd ALIDHA fitr	96 500
Prime d'assurance auto	9 706
Cadeaux employé exemplaire	
Cadeaux départ à la retraite	2 000
Cadeaux mariage & naissance	1 000
Amicale de Tunis Re	
FRAIS D'AIDE DECES	2 000
Total emplois	246 138
Solde	2 834 665

NOTE I-3

En 2025, Tunis Re a cédé, au cours du premier semestre, l'intégralité des 44 765 actions propres qu'elle détenait, au prix unitaire de 7,810 dinars, correspondant au cours du marché.

Le compte « actions propres » a été crédité pour un montant de 223 825 dinars, correspondant à la valeur nominale des actions cédées, tandis que la différence entre le prix de cession et la valeur nominale, soit 125 790 dinars, a été affectée au compte « prime d'émission ».

Il est à noter que cette opération n'a eu aucun effet sur le cours de l'action.

NOTE I-4

Le résultat reporté enregistre une augmentation de 6 760 167 dinars résultant de l'affectation du résultat 2024.

Désignation	30/06/2025	31/12/2024	Variation
Résultat reporté activité Ordinaire	59 275 173	52 504 624	6 770 549
Résultat reporté activité Retakaful	- 14 001 006	- 13 990 624	- 10 382
Total	45 274 167	38 514 000	6 760 167

Le résultat reporté de l'activité Retakaful se décompose entre adhérents et opérateur comme suit :

Désignation	Adhérent	Opérateur	Combiné
Déficit des adhérents des exercices antérieurs reportés	- 17 738 147	-	- 17 738 147
Résultat reporté	-	3 737 141	3 737 141
Total	- 17 738 147	3 737 141	- 14 001 006

NOTE I-5

Le résultat de l'exercice clos au 30/06/2025 est bénéficiaire de 17 423 898 dinars contre 12 929 416 dinars en 2024, soit une variation de 4 494 482 DT, sa défalcation entre ORDINAIRE et RETAKAFUL est la suivante :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	Variation
Résultat de l'exercice activité Ordinaire	17 599 737	11 499 401	6 100 336
Résultat de l'exercice activité Retakaful	- 175 839	1 430 015	- 1 605 854
Résultat consolidé global	17 423 898	12 929 416	4 494 482

Le résultat de l'activité Retakaful se décompose comme suit :

Désignation	Adhérent	Opérateur	Combiné
Surplus ou déficit de l'exercice	397 504	-	397 504
Résultat de l'exercice	-	- 573 343	- 573 343
Total	397 504	- 573 343	- 175 839

Le capital de Tunis Re est composé de 20.000.0000 actions d'une valeur nominale de cinq dinars chacune. Le résultat par action au 30/06/2025 est de 0,871 dinars pour chaque action constituant le capital social.

Les capitaux propres totalisent avant affectation du résultat 266 316 707 dinars contre 250 142 943 dinars au 30/06/2024 Soit une augmentation de 16 173 765 dinars (6,47%).

Le tableau de variation des capitaux propres au 30/06/2025, se présente ainsi :

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis ReTABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES
30/06/2025

DESIGNATION	Capital Social	Réserves Légales	Réserves Générales	Réserves pour reinv. Exon.	Primes d'Emission	Fonds Social	Rachat Actions Propres	Résultat Reporté	Résultat de l'Exercice	Total Capitaux Propres	EN DINARS
Solde au 31/12/2022	100 000 000	14 617 151	12 975 000	7 333 562	50 504 378	2 446 001	-	28 871 542	19 858 272	236 382 079	
Affectation du résultat 31/12/2022	-	2 436 491	1 000 000	1 609 079	-	550 000	-	14 262 702	-	-	
Distribution des dividendes 2022								8 000 000	-	8 000 000	
Correction rachat actions propres								17 906		17 906	
Rachat actions propres											
Mouvements Fonds Social						- 515 477				- 515 477	
Augmentation de capital											
Résultat au 31/12/2023									18 578 225	18 578 225	
Solde au 31/12/2023	100 000 000	17 053 641	13 975 000	8 942 641	50 504 378	2 480 524	-	35 152 149	18 578 225	246 462 733	
Affectation du résultat 31/12/2023	-	2 686 519	1 000 000	2 000 000	-	550 000	-	12 341 706	-	-	
Distribution des dividendes 2023								9 000 000	-	9 000 000	
Correction rachat actions propres								20 144		20 144	
Rachat actions propres											
Mouvements Fonds Social						- 269 350				- 269 350	
Augmentation de capital											
Résultat au 30/06/2024									12 929 415	12 929 415	
Solde au 30/06/2024	100 000 000	19 740 160	14 975 000	10 942 641	50 504 378	2 761 174	-	38 514 000	12 929 415	250 142 943	
Affectation du résultat 31/12/2023	-				-		-	-	-	-	
Distribution des dividendes 2023									12 929 415	12 929 415 230	
Correction rachat actions propres										-	
Rachat actions propres											
Mouvements Fonds Social						- 244 487				- 244 487	
Augmentation de capital											
Résultat au 31/12/2024									21 406 176	21 406 176	
Solde au 31/12/2024	100 000 000	19 740 160	14 975 000	10 942 641	50 504 378	2 516 687	-	38 514 000	21 406 176	258 375 217	
Affectation du résultat 31/12/2024	-	2 996 009	1 000 000	500 000	-	550 000	-	16 360 167	-	-	
Distribution des dividendes 2024								9 600 000	-	9 600 000	
Correction rachat actions propres										-	
Rachat actions propres											
Rachat/vente actions propres					125 790	-	223 825			349 615	
Mouvements Fonds Social						- 232 022				- 232 022	
Augmentation de capital											
Résultat au 30/06/2025									17 423 898	17 423 898	
Solde au 30/06/2025	100 000 000	22 736 169	15 975 000	11 442 641	50 630 167	2 834 665	-	45 274 167	17 423 898	266 316 707	

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE

Tunis Re

ANNEXE 8 - WINDOW RETAKAFUL
TABEAU DE VARIATION DES ACTIFS NETS DU FONDS DES ADHERENTS
30/06/2025

	EN DINARS				
	Actifs nets N-1 avant affectation	Affectations et imputations	Distributions	Surplus ou déficit N	Actifs nets N avant affectation
Déficit ou surplus des adhérents des exercices antérieurs	- 16 819 385	- 918 762			- 17 738 147
Provisions d'équilibrage pour fonds des adhérents	-				-
Qardh Hassan non remboursé	-				-
Surplus ou déficit de l'exercice N-1	- 918 762	918 762			-
Surplus ou déficit de l'exercice N				397 504	397 504
TOTAL	- 17 738 147	-	-	397 504	- 17 340 643

ANNEXE 9 - WINDOW RETAKAFUL
TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DE L'OPERATEUR
30/06/2025

	EN DINARS				
	Capitaux propres N-1	Affectations et imputations	Distributions	Surplus ou déficit N	Actifs nets N avant affectation
Capital social					-
Primes liés au capital					-
Réserves légales					-
Autres réserves					-
Résultats reportés	2 828 761	908 380			3 737 141
Résultat de l'exercice N-1	908 380	- 908 380			-
Résultat de l'exercice N				- 573 343	- 573 343
TOTAL	3 737 141	-	-	573 343	3 163 798

F.M.B.Z - KPMG TUNISIE

PASSIFS :

Cette rubrique totalise au 30/06/2025 un montant de 765 590 954 DT contre un montant de 739 231 838 DT au 30/06/2024 soit une variation de 26 359 116 DT expliquée par les notes suivantes :

NOTE II- PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES & CHARGES :

Les provisions pour autres risques et charges totalisent au 30/06/2025 un montant de 9 640 835 DT contre un montant de 6 955 595 DT au 30/06/2024 soit une variation de 2 685 240 DT.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	Variation
Provisions pour impôts	-	100 000	- 100 000
Ordinaire	-	100 000	- 100 000
Re Takaful	-	-	-
Autres provisions	5 664 371	2 979 130	2 685 240
Ordinaire	2 748 193	577 122	2 171 071
Re Takaful	2 916 178	2 402 008	514 170
Provisions pour risques	3 976 465	3 876 465	100 000
Ordinaire	3 276 465	3 176 465	100 000
Re Takaful	700 000	700 000	-
Total	9 640 835	6 955 595	2 685 240

La provision pour pertes et charges a été constituée au titre de la différence positive des écarts de conversion actif & passif

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	Variation
Ecart de conversion Actif	35 101 949	35 008 261	93 688
Ecart de conversion Passif	29 437 578	32 029 130	- 2 591 552
Provisions pour pertes et charges	5 664 371	2 979 130	2 685 240

Les provisions pour risques et charges se décomposent entre opérateur et adhérents Retakaful comme suit :

Désignation	Adhérents	Opérateur	Combiné
Autres provisions	-	2 916 178	2 916 178
Provisions pour risques	700 000	-	700 000
Total	700 000	2 916 178	3 616 178

NOTE III- PROVISIONS TECHNIQUES ACCEPTATIONS :

Les provisions techniques acceptations totalisent au 30/06/2025 un montant de 510 196 693 DT contre un montant de 499 191 325 DT au 30/06/2024 soit une variation de 11 005 368 DT.

Le détail de ces provisions se présente comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	Variation
Provisions pour primes non acquises	105 426 212	105 214 784	211 428
Provisions pour sinistres	404 770 480	393 976 541	10 793 939
Total	510 196 693	499 191 325	11 005 368

Note III-1 Provisions pour Primes Non Acquises :

Les provisions pour primes non acquises se présentent comme suit :

Désignation	Montant
Activité Ordinaire	
Incendie	27 235 608
Accident et risques divers	4 272 291
Risques techniques	40 625 135
Transport	5 032 402
Aviation	7 634 220
Vie	15 569 513
Sous total Ordinaire	100 369 169
Activité Retakaful	
Incendie	2 788 940
Accident et risques divers	425 521
Risques techniques	1 076 357
Transport	459 616
Aviation	-
Vie	306 609
Sous total Retakaful	5 057 043
Total	105 426 212

Les provisions pour primes non acquises Retakaful sont des éléments techniques et sont affectés à 100% au fonds des Adhérents.

Note III-2 Provisions pour Sinistres :

Le détail des provisions pour sinistres par branche au 30/06/2025 se présente ainsi :

Désignation	Montant
Activité Ordinaire	
Incendie	164 566 814
Accident et risques divers	52 957 525
Risques techniques	38 496 640
Transport	85 603 293
Aviation	21 009 459
Vie	5 982 365
Sous total Ordinaire	368 616 097
Activité Retakaful	
Incendie	14 923 101
Accident et risques divers	14 111 726
Risques techniques	4 256 072
Transport	2 033 458
Aviation	-
Vie	830 025
Sous total Retakaful	36 154 383
Total	404 770 480

Les Provisions pour Sinistres Retakaful sont des éléments techniques et sont affectés à 100% au fonds des Adhérents.

Compte tenu du comportement de la sinistralité de la période, Tunis Ré a procédé à un renforcement des provisions techniques complémentaires en prenant en compte un historique de 5 ans pour toutes les branches sauf la branche automobile avec un historique de 9 ans et en effectuant une projection sur une période de 3 ans.

NOTE IV- DETTES POUR DEPOTS EN ESPECES RECUS DES RETRO-CESSIONNAIRES :

Cette rubrique totalise au 30/06/2025 un montant de 93 988 403 DT contre 99 527 904 DT en 2024 et se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Activité Ordinaire	
Solde débiteur :	- 1 286 178 840
- Depot primes libérées	- 302 445 927
- Depot sinistres libérés	- 983 732 913
Solde créditeur :	1 375 617 293
- Solde d'ouverture	13 214 142
- Depot primes constituées	310 740 222
- Depot sinistres constituées	1 051 662 930
Solde Ordinaire	89 438 453
Activité Retakaful	
Solde débiteur :	- 40 742 110
- Depot primes libérées	- 6 708 848
- Depot sinistres libérés	- 34 033 263
Solde créditeur :	45 292 060
- Solde d'ouverture	-
- Depot primes constituées	6 883 037
- Depot sinistres constituées	38 409 023
Solde Retakaful	4 549 950
Solde consolidé	93 988 403

Les Dettes pour dépôts en espèce reçus des rétrocessionnaires Retakaful sont des éléments techniques et sont affectés à 100% au fonds des Adhérents.

NOTE V- AUTRES DETTES :

Les autres dettes totalisent au 30/06/2025 un montant de 95 489 119 DT contre un montant de 75 941 213 DT au 30/06/2024 soit une variation de 19 547 906 DT.

Les autres dettes sont détaillées comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	Variation
Dettes nées des opérations d'acceptation			
Dettes sur les cédantes	22 670 131	20 728 389	1 941 742
Avances sur acceptations (soldes créditeurs)	6 937 286	6 833 101	104 185
Sous total (Note V-1)	29 607 417	27 561 490	2 045 927
Dettes nées des opérations de rétrocession			
Dettes sur les rétrocessionnaires	35 650 153	36 710 477	- 1 060 324
Avances sur rétrocessions (soldes créditeurs)	- 2 336 242	- 5 223 322	2 887 080
Sous total (Note V-2)	33 313 911	31 487 155	1 826 756
Dettes diverses			
Personnel	1 382 298	1 371 028	11 270
Etat, organismes de sécurité sociales & collectivités Publiques	17 716 449	10 822 523	6 893 926
Créditeurs divers	13 464 200	4 694 173	8 770 027
FGIC créditeurs	4 844	4 844	-
FPC	0		0
Sous total (Note V-3)	32 567 791	16 892 568	15 675 223
Total	95 489 119	75 941 213	19 547 906

V-1 Dettes nées des opérations d'acceptation :

Désignation	Moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Activité Ordinaire				
Dettes sur les cédantes	21 070 517			21 070 517
Tunisiennes	3 485 239			3 485 239
Etrangères	17 585 278			17 585 278
Avances sur acceptations (soldes créditeurs)	7 149 739			7 149 739
Tunisiennes	2 963 907			2 963 907
Etrangères	4 185 831			4 185 831
Sous total Ordinaire	28 220 256	-	-	28 220 256
Activité Retakaful				
Dettes sur les cédantes	1 599 614			1 599 614
Tunisiennes	658 879			658 879
Etrangères	940 735			940 735
Avances sur acceptations (soldes créditeurs)	- 212 453			- 212 453
Tunisiennes	- 236 647			- 236 647
Etrangères	24 195			24 195
Sous total Retakaful	1 387 161	-	-	1 387 161
Activité consolidée				
Dettes sur les cédantes	22 670 131			22 670 131
Tunisiennes	4 144 118	-		4 144 118
Etrangères	18 526 013			18 526 013
Avances sur acceptations (soldes créditeurs)	6 937 286			6 937 286
Tunisiennes	2 727 260			2 727 260
Etrangères	4 210 026			4 210 026
Total consolidé	29 607 417	-	-	29 607 417

Les Dettes nées des opérations d'acceptations Retakaful sont des éléments techniques et sont affectés à 100% au fonds des Adhérents.

V-2 Dettes nées des opérations de rétrocession :

Désignation	Moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Activité consolidée				
Dettes sur les rétrocessionnaires	35 650 153			35 650 153
Tunisiennes	9 239 150	-		9 239 150
Etrangères	26 411 003			26 411 003
Avances sur rétrocessions (soldes créditeurs)	- 2 336 242			- 2 336 242
Tunisiennes	96 294			96 294
Etrangères	- 2 432 536			- 2 432 536
Total consolidé	33 313 911	-	-	33 313 911

Les Dettes nées des opérations de rétrocession Retakaful sont des éléments techniques et sont affectés à 100% au fonds des Adhérents.

V-3 Autres dettes :

Désignation	Moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Activité Ordinaire				
Personnel	1 382 298	-	-	1 382 298
Avance sur salaire	-	-	-	-
Retenue amicale	13 801	-	-	13 801
Retenue assurance groupe	-	-	-	-
Dettes provisionnées pour congé à payer	1 368 498	-	-	1 368 498
Etat, organismes de sécurité sociale &, collectivités publiques	17 425 634	-	-	17 425 634
Etat retenue à la source : Impôts sur les sociétés	15 594 784	-	-	15 594 784
Contribution sociale solidaire	7 193	-	-	7 193
Impôt sur le revenu	523 735	-	-	523 735
Autres Etat, impôts et taxes	1 150 743	-	-	1 150 743
Etat retenue à la source sur tiers	13 395	-	-	13 395
TVA Déductibles	-	-	-	-
TVA Collectée	135 784	-	-	135 784
Report TFP	-	-	-	-
Créditeurs divers	13 464 200	-	-	13 464 200
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	- 123 286	-	-	- 123 286
Dividendes	149	-	-	149
Dividendes C.I	3	-	-	3
Tantièmes	73 544	-	-	73 544
CAVIS	75 839	-	-	75 839
Retraite complémentaire	52 188	-	-	52 188
Assurance groupe	24 277	-	-	24 277
Assurance Vie Collective	5 671	-	-	5 671
CNSS	24 894	-	-	24 894
C.P.S (CNAM)	-	-	-	-
Retenue dépassement portable	0	-	-	0
Autres comptes créditeurs	1 546	-	-	1 546
Autres comptes créditeurs - Charges d'exploitation	13 329 376	-	-	13 329 376
FGIC Séminaire	4 844	-	-	4 844
Sous total Ordinaire	32 276 976	-	-	32 276 976
Activité Retakaful				
Etat, organismes de sécurité sociale &, collectivités publiques	290 815	-	-	290 815
Etat retenue à la source : Impôts sur les sociétés	180 662	-	-	180 662
Etat retenue à la source : Intérêts sur Rétro	107 375	-	-	107 375
Etat retenue à la source sur tiers	2 778	-	-	2 778
Créditeurs divers	- 0	-	-	- 0
Autres comptes créditeurs	- 0	-	-	- 0
Sous total Retakaful	290 815	-	-	290 815
Total consolidé	32 567 791	-	-	32 567 791

Les Autres dettes Retakaful se décomposent comme suit :

Désignation	Adhérents	Opérateur	Combiné
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	- 56 779	347 594	290 815
Créditeurs divers	- 0	0	- 0
Total	- 56 779	347 594	290 815

NOTE VI- AUTRES PASSIFS :

Les autres passifs totalisent au 30/06/2025 un montant de 56 275 904 DT contre un montant de 57 615 801 DT au 30/06/2024 soit une variation de – 1 339 897 DT détaillés comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	Variation
Comptes de régularisation passif	26 838 326	25 586 671	1 251 655
Ecart de conversion	29 437 578	32 029 130	- 2 591 552
Totaux	56 275 904	57 615 801	- 1 339 897

Note VI-1 Comptes de régularisation passif :

Les comptes de régularisations présentent un total au 30/06/2025 un montant de 26 838 326 DT détaillé comme suit

Désignation	Montant
Activité Ordinaire	
Report de commissions reçues des réassureurs	10 567 275
Estimation d'éléments techniques	3 690 985
Autres comptes de régularisation passif	830 826
Solde Ordinaire	15 089 086
RE TAKAFUL	
Report de commissions reçues des réassureurs	12 000
Estimation d'éléments techniques	59 184
Autres comptes de régularisation passif	11 678 055
Sous total RE TAKAFUL	11 749 240
Solde consolidé	26 838 326

Les Comptes de régularisation passif Retakaful se décomposent entre adhérents et opérateur comme suit :

Désignation	Adhérents	Opérateur	Combiné
Report de commissions reçues des réassureurs	12 000	-	12 000
Estimation d'éléments techniques	59 184	-	59 184
Autres comptes de régularisation Passif	11 672 500	5 556	11 678 055
Total	11 743 684	5 556	11 749 240

Note VI-2 Ecart de conversion

Le détail de ces écarts se présente comme suit :

- Activité ORDINAIRE :

Ordinaire	30/06/2025	31/12/2024	Ecart
Avances acceptation	1 776 042	2 207 864	- 431 822
Avances rétrocession	269 028	467 150	- 198 122
Soldes à reporter acceptation	22 619 859	22 230 745	389 114
Soldes à reporter rétrocession	2 613 447	2 972 096	- 358 649
Dépôts espèces	106 937	248 852	- 141 915
TOTAL	27 385 313	28 126 707	- 741 395

- Activité RETAKAFUL :

Retakaful	30/06/2025	31/12/2024	Ecart
Avances acceptation	123 830	173 955	- 50 125
Soldes à reporter acceptation	1 928 436	2 195 310	- 266 873
Dépôts espèces	-	-	-
TOTAL	2 052 266	2 369 264	- 316 999

L'Ecart de conversion Retakaful est un élément technique et il est affecté à 100% au fonds de l'opérateur.

Le total des capitaux propres & des passifs s'élève au bilan du 30/06/2025 à 1 031 907 661 dinars contre 989 374 782 dinars au 30/06/2024 soit une variation de 42 532 880 DT (4,30%).

Composition des passifs en monnaie étrangères

Passif:	devise:	montant:	contre-valeur:
PA3 PROVISIONS TECHNIQUES ACC			510 196 693
PA310 PNA			105 426 212
	AED	1 777 957	1 435 736
	AUD	15	28
	BDT	12	0
	BHD	2 199	17 287
	BRL	5	3
	CHF	169	612
	CNY	32	13
	DEM	10	16
	DJF	1 423 598	23 422
	DZD	31 071 366	705 009
	EGP	2 566 400	148 284
	EUR	219 533	736 971
	FRF	1	0
	GBP	111 320	443 810
	GMD	37 824	1 549
	GNF	28 695 070	9 699
	IRT	197 896	13 753
	ITL	7 632	13
	JOD	79 351	327 647
	JPY	5 733	117
	KES	236 005	5 346
	KRW	7 350 020	15 722
	KWD	26 891	268 553
	LBP	10	-
	LYD	941 417	512 131
	MAD	638 526	206 423
	MGA	11 741 627	7 703
	MRO	4 537 928	33 880
	MRU	195 373	14 587
	MVR	40 202	7 640
	MWK	10 627 802	17 918
	MZN	776 026	35 561
	NGN	24 889 107	46 966
	NPR	43	1
	OMR	88 496	673 799
	PHP	621	32
	PKR	227 891	2 352
	SAR	4 069	3 216
	SDG	434 523	2 118
	SDP	311 623 169	60 767
	TND	92 249 771	92 249 771
	TRY	3 031 200	223 775
	TZS	32 484 209	35 960
	USD	2 158 008	6 377 994
	VND	147 040	16
	XAF	149 933 167	760 011
	YER	124	1
PA331 SAP		-	404 770 480
	AED	40 320 585	32 559 679
	BEL	- 9 496	- 794

	BHD	4 174	32 815
	BWP	889	193
	CAD	5 503	11 886
	CFA	230 860	117 030
	CHF	779	2 827
	DEM	99	170
	DZD	225 075 421	5 106 961
	EGP	36 345 245	2 099 992
	ETB	866 909	18 806
	EUR	2 495 253	8 376 565
	FNG	125 369	4 240
	FRF	1 816	882
	GBP	2 100 810	8 375 509
	GNF	69 676 399	23 551
	INR	10 052	340
	IQD	219 951 452	491 591
	ITL	2 641 157	4 601
	JOD	904 172	3 733 416
	KES	33 687 225	763 083
	KWD	340 968	3 405 116
	LBP	209 200	7
	LKR	3 379 664	32 931
	LYD	3 027 524	1 646 973
	MAD	5 598 340	1 809 831
	MGA	9 857 951	6 467
	MRO	2 509 467	18 736
	MRU	9 923 926	740 920
	MUR	2 509 204	161 016
	NPR	8 689 685	183 761
	OMR	193 527	1 473 488
	PKR	70 923 311	731 999
	QAR	1 086 522	883 930
	SAR	5 845 051	4 619 928
	SCR	413	82
	SDG	9 227 418	44 984
	SYP	106 425 747	20 753
	TND	227 020 096	227 020 096
	TRY	42 239 061	3 118 256
	USD	25 513 807	75 406 055
	XAF	4 284 262 592	21 716 927
	XPF	110	3
	YER	395 372	4 768
	ZMW	875	111
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des rétrocessionnaires	TND	93 988 403	93 988 403
PA621 DETTES NEES DES OPERATIONS D'ACCEPTATION		-	29 607 417
COMPTES COURANTS ACC		-	22 670 131
	AED	2 733 177	2 207 095
	BHD	3 048	23 967
	BIF	-	7 251
	CAD	24 483	52 878
	CFA	-	77 752
	DEM	1 496	2 580

	DKK	-	0	-	0
	DZD		62 047 910		1 407 867
	EGP		4 278 518		247 209
	ESP		736 273		14 929
	ETB		526 227		11 415
	EUR		27 976		93 915
	FRF		342 628		166 526
	GBP		302 513		1 206 058
	GNS		4 780 874		4 733
	INR		8 852 577		299 314
	IRR		22 914 358		1 581
	JOD		144 252		595 632
	JPY		673 071		13 721
	KES		2 740 262		62 072
	KRO	-	8 486	-	1 815
	KRW		98 894 156		211 535
	KWD		90 174		900 537
	LKR		297 300		2 897
	LYD		3 876 866		2 109 015
	MGA	-	39 706 418	-	26 047
	MGR		6 640 721		435 611
	MRO	-	16 487 031	-	123 092
	MRU		3 588 452		267 914
	MUR		1 256 965		80 659
	MWK		34 286 656		57 807
	MZN		69 391		3 180
	NAD		884		143
	NOK	-	0	-	0
	NPR		35 316 776		746 844
	OMR		3 459		26 334
	PKR		2 811 361		29 016
	QAR		251 953		204 974
	SAR		389 337		307 732
	SDD	-	282 671	-	14
	SDG		18 439 221		89 891
	SDP		100 151 647		19 530
	SZL	-	9 639	-	1 564
	TAS	-	48 320	-	53 511
	TND		4 761 025		4 761 025
	TRY		10 590 770		781 853
	TZS		354 472 503		392 401
	USD		1 470 400		4 345 767
	USH		330		268
	VND		231 666 438		25 947
	VTD		243 051		27 219
	XAF		138 129 033		700 176
	YER		534 456		6 445
	ZMW		118 339		14 964
AVANCES SUR ACC			-		6 937 286
	EUR	-	368 464	-	1 236 933
	FRF	-	64 611	-	31 403
	GBP		13 223		52 719

	TND	4 869 619	4 869 619
	USD	1 110 906	3 283 284
PA622 DETTES NEES DES OPERATIONS DE RETROCESSION		-	33 313 911
COMPTES COURANTS RETRO		-	35 650 153
	BEL	1 798	150
	CAD	- 15 843	- 34 218
	DZD	3 313 823	75 191
	EUR	639 574	2 147 050
	FRF	35 042	17 031
	GBP	- 357 069	- 1 423 562
	LYD	3 693	2 009
	TND	27 201 230	27 201 230
	USD	2 593 562	7 665 272
		-	
AVANCES SUR RETRO		-	- 2 336 242
	EUR	- 940 936	- 3 158 721
	GBP	132 221	527 139
	TND	- 5 558 287	- 5 558 287
	USD	1 980 588	5 853 626

ANALYSE DE L'ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE.

NOTE I – PRIMES ACQUISES :

Les primes acquises nettes ont augmenté de 6 989 718 DT soit 7,36% passants de 95 009 958 DT à 101 999 676 DT.

Note I-1 Primes :

Les primes acceptées ont atteint 123 338 492 DT contre 118 558 194 DT au 30/06/2024, soit une variation de 4%. La répartition par marché se présente comme suit :

Désignation	30/06/2025	Struct	30/06/2024	Struct	Evolution
Tunisie	51 055 957	41%	50 245 972	42%	2%
Maghreb	5 891 359	5%	4 506 026	4%	31%
Pays arabes	21 378 773	17%	23 600 905	20%	-9%
Afrique	15 682 558	13%	13 368 565	11%	17%
Europe	613 636	0%	728 791	1%	-16%
Asie & reste du monde	28 716 209	23%	26 107 934	22%	10%
TOTAL	123 338 492	100%	118 558 194	100%	4%

Les primes rétrocédées sont de 25 608 085 dinars contre un montant de 22 895 299 dinars au 30/06/2024, soit une augmentation de 12%. La répartition par branches se présente comme suit :

Désignation	30/06/2025	Struct	30/06/2024	Struct	Evolution
INCENDIE	15 379 211	60%	13 108 534	57%	17%
ARD	934 968	4%	1 444 486	6%	-35%
RISQUES TECHNIQUES	6 206 371	24%	6 533 506	29%	-5%
TRANSPORTS	1 782 665	7%	1 687 272	7%	6%
AVIATION	1 247 679	5%	65 965	0%	0%
VIE	57 190	0%	55 535	0%	3%
Total	25 608 085	100%	22 895 299	100%	12%

Le montant des primes nettes est de 97 730 408 dinars contre 95 662 895 dinars en 2024 soit une augmentation de 2.16%.

Note I-2 Variation de la Provision pour Primes Non Acquises :

La variation de la provision pour Primes Non Acquises nette est de 4 269 269 dinars contre -652 937 DT en 2024. Cette variation s'explique par ce qui suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	Variation
Provisions pour primes non acquises acceptation			
Ordinaire	9 359 349	7 657 498	1 701 851
Retakaful	2 903 838	779 592	2 124 246
Total	12 263 186	8 437 089	3 826 097
Parts des réassureurs dans les provision pour primes non acquises			
Ordinaire	8 151 344	9 123 358	- 972 013
Retakaful	- 157 427	- 33 331	- 124 095
Total	7 993 917	9 090 026	- 1 096 109
Provisions pour primes non acquises nettes			
Ordinaire	1 208 005	- 1 465 860	2 673 864
Retakaful	3 061 264	812 923	2 248 341
Total	4 269 269	- 652 937	4 922 206

NOTE II – PRODUITS DE PLACEMENT ALLOUES TRANSFERE DE L'ETAT DE RESULTAT :

Les produits de placement alloués totalisent un montant total de 3 790 506 DT au 30/06/2025 contre un montant de 3 110 979 DT au 30/06/2024 soit une variation de 679 527 DT.

Ce montant se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	Variation
Ordinaire	3 242 064	2 715 863	526 200
Intérêts sur dépôts chez les cédantes	552 562	408 710	143 851
Revenus des comptes en devises	2 188 560	2 069 093	119 467
Rémunération des flux techniques	500 942	238 060	262 882
Retakaful	548 442	395 116	153 327
Intérêts sur dépôts chez les cédantes	115 364	14 185	101 180
Revenus des comptes en devises	256 279	215 006	41 273
Rémunération des flux techniques	176 799	165 925	10 875
TOTAL	3 790 506	3 110 979	679 527

NOTE III – AUTRES PRODUITS TECHNIQUES :

Les autres produits techniques sont composés des produits de changes qui représentent un produit affecté à l'activité technique.

Ces produits totalisent 4 166 525 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	Variation
Produits de changes Ordinaire	3 522 427	3 012 663	509 763
Produits de changes Retakaful	644 099	465 128	178 971
Total	4 166 525	3 477 791	688 735

NOTE IV – CHARGES DE SINISTRES :

Les charges de sinistres ont diminué de 16 401 361 DT passant de 52 592 046 DT à 36 190 685 DT.

Note IV-1 Sinistres payés :

Désignation	30/06/2025			30/06/2024	Variation
	Acceptation	Rétrocession	Net		
INCENDIE	17 000 771	2 770 482	14 230 289	9 525 046	4 705 243
ARD	3 607 459	- 147 558	3 755 018	4 827 664	- 1 072 646
RISQUES TECHNIQUES	3 739 039	502 904	3 236 134	1 560 352	1 675 782
TRANSPORTS	926 971	8 235	918 736	3 017 948	- 2 099 212
AVIATION	488 213	246 782	241 431	3 409 305	- 3 167 873
VIE	756 974	-	756 974	652 861	104 113
TOTAL	26 519 428	3 380 846	23 138 582	22 993 176	145 406

Note IV-2 Variation de la Provision pour Sinistres A Payer :

Désignation	30/06/2025			30/06/2024	Variation
	Acceptation	Rétrocession	Net		
INCENDIE	- 1 311 750	- 4 022 583	2 710 833	23 689 067	- 20 978 234
ARD	4 203 921	463 448	3 740 472	4 461 202	- 720 729
RISQUES TECHNIQUES	1 272 188	- 309 468	1 581 655	- 73 252	1 654 908
TRANSPORTS	12 093 424	7 512 097	4 581 327	4 690 748	- 109 420
AVIATION	93 218	603 162	- 509 945	- 3 172 612	2 662 667
VIE	947 759	-	947 759	3 718	944 041
Total	17 298 758	4 246 656	13 052 102	29 598 869	- 16 546 767

Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer 2025 :

ANNEE D'INVENTAIRE	2020 et antérieur	2021	2022	2023	2024	2025
Règlements cumulés	3 604 114	383 651	2 523 934	7 971 098	11 991 466	45 165
Provisions pour sinistres	- 7 136 997	- 2 558 639	- 6 488 922	- 22 580	- 1 809 950	35 315 846
Total des Charges des Sinistres	- 3 532 883	- 2 174 988	- 3 964 988	7 948 518	10 181 516	35 361 011
Primes acquises	2 293 521	425 612	3 029 475	4 403 727	54 759 016	70 690 327
% Sinistres/Primes Acquises	-154%	-511%	-131%	180%	19%	50%

Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer 2024 :

ANNEE D'INVENTAIRE	2019 et antérieur	2020	2021	2022	2023	2024
Règlements cumulés	21 245 771	5 500 063	9 217 121	11 581 413	39 228 156	20 796 585
Provisions pour sinistres	- 14 621 032	- 2 319 197	- 10 714 697	- 11 138 103	12 934 332	72 970 291
Total des Charges des Sinistres	6 624 739	3 180 866	- 1 497 576	443 310	52 162 488	93 766 876
Primes acquises	5 456 884	932 758	5 580 678	6 391 553	89 171 447	129 698 046
% Sinistres/Primes Acquises	121%	341%	-27%	7%	58%	72%

Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer 2023 :

ANNEE D'INVENTAIRE	2018 et antérieur	2019	2020	2021	2022	2023
Règlements cumulés	11 608 719	9 702 279	17 162 523	11 909 944	46 922 055	26 370 303
Provisions pour sinistres	- 15 956 375	- 13 499 068	- 28 657 983	1 117 308	2 189 014	69 543 176
Total des Charges des Sinistres	- 4 347 656	- 3 796 789	- 11 495 460	13 027 252	49 111 069	95 913 479
Primes acquises	6 924 716	1 309 702	4 242 176	6 592 540	77 165 001	118 046 648
% Sinistres/Primes Acquises	-63%	-290%	-271%	198%	64%	81%

NOTE V – FRAIS D'EXPLOITATION :

Note V-1 Frais d'acquisition :

Les frais d'acquisition composées des commissions, courtages & participations bénéficiaires ont atteint au 30/06/2025, 36 477 522 DT contre 35 282 017 DT en 2024 d'où une variation de 1 195 506 DT soit 3.39%.

Note V-2 Frais d'administration :

Le total des charges par nature soit 10 817 403 dinars se répartit comme suit :

Ordinaire	
Total des frais de fonctionnement	11 478 086
Charges non incorporables	2 051 043
Reste à affecter	9 427 044
Frais de gestion du fonds FPC	136 746
Frais de gestion retakaful opérateur	1 227 445
Frais de gestion des placements	464 916
Frais d'administration Ordinaire	7 597 937
Retakaful	
Commission WAKALA	3 218 647
Frais bancaires adhérents	819
Frais d'administration Retakaful	3 219 466
Total des frais d'administration	10 817 403

Les charges non incorporables et les frais de gestion des fonds FPC et Retakaful sont des charges non techniques et figurent parmi les autres charges non techniques (poste CHNT3)

Les frais d'administration au 30/06/2025 sont défalqués par nature comme suit :

Nature du compte comptable	Frais d'administration des contrats	Frais de gestions des placements	TOTAL	Clés d'affectation
Services extérieurs	961 778	59 004	1 020 781	Combinaison de clé
Autres services extérieurs	1 329 928	77 293	1 407 221	Combinaison de clé
Charges divers ordinaires	-	-	-	Combinaison de clé
Charges de personnel	4 684 531	292 203	4 976 733	Combinaison de clé
Impôts, taxes & versements assimilés	160 781	9 785	170 566	Combinaison de clé
Dotations aux amortissements d'exploitation	460 920	26 632	487 552	Combinaison de clé
Intérêts sur dépôts rétro	-	27 362	27 362	Affectation directe
Pertes de changes	-	9 976 682	9 976 682	Affectation directe
Sous total Ordinaire	7 597 937	10 468 961	18 066 898	
Wakala	3 218 647	-	3 218 647	Affectation directe
Autres services extérieurs	819	-	819	Combinaison de clé
Moudharaba	-	136 906	136 906	Affectation directe
Intérêts sur dépôts rétro	-	661	661	Affectation directe
Pertes de changes	-	1 603 172	1 603 172	Affectation directe
Sous total Retakaful	3 219 466	1 740 739	4 960 205	
TOTAL	10 817 403	12 209 700	23 027 103	

Pour la consultation de la combinaison des clés, se référer à la note 3-3-7 de la partie présentation.

Note V-3 Commissions reçues des rétrocessionnaires :

Les commissions reçues des rétrocessionnaires totalisent au 30/06/2025 un montant de 3 985 685 DT contre un montant de 3 715 072 DT en 2024 soit une variation de -270 612 DT.

NOTE VI – AUTRES CHARGES TECHNIQUES :

Les autres charges techniques sont composées des pertes de changes qui représentent une charge affectée à l'activité technique majorées des charges de placements.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	Variation
Ordinaire	10 468 961	1 925 754	8 543 207
Intérêts sur dépôts rétro	27 362	29 043	- 1 681
Autres charges de placement	464 916	316 265	148 651
Pertes de changes	9 976 682	1 580 445	8 396 237
Retakaful	1 740 739	735 808	1 004 932
Intérêts sur dépôts rétro	661	511	150
Moudharaba	136 906	98 779	38 127
Pertes de changes	1 603 172	636 517	966 655
Total general	12 209 700	2 661 561	9 548 139

Le résultat technique s'élève à 21 465 730 DT au 30/06/2025 contre un montant de 7 526 422 DT au 30/06/2024 dégageant une variation de 13 939 308 DT (185%) et représentant 21.5% du capital social de Tunis Re.

RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE :

Etant donné que l'activité vie n'est pas significative au sein de la société TUNIS Ré et conformément au paragraphe 89 de la NCT 26, un seul tableau englobe l'état de résultat technique par catégorie d'assurance.

Tunis Re

RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE

30/06/2025

RUBRIQUES	NON MARINES				RISQUE TECH.		TOTAL NON MARINES		MARINES		TOTAL MARINES	TOTAL NON VIE	VIE	EN DINARS TOTAL GENERAL
	INCENDIE	ARD							TRANSPORT	AVIATION				
PRIMES ACQUISES														
Primes émises	68 015 296	18 853 440			18 995 462		105 864 198		15 175 831	10 367 024	25 542 855	131 407 053	4 194 626	135 601 678
Variation des PPNA	69 436 877	17 298 699			17 380 513		104 116 089		13 028 530	1 638 822	14 667 353	118 783 441	4 555 051	123 338 492
	- 1 421 581	1 554 741			1 614 949		1 748 109		2 147 300	8 728 202	10 875 502	12 623 611	- 360 425	12 263 186
CHARGES DE PRESTATIONS														
Prestations et frais payés	15 689 021	7 811 380			5 011 226		28 511 628		13 020 395	581 431	13 601 826	42 113 453	1 704 733	43 818 186
Charges des provisions pour prestations diverses	17 000 771	3 607 459			3 739 039		24 347 269		926 971	488 213	1 415 185	25 762 454	756 974	26 519 428
	- 1 311 750	4 203 921			1 272 188		4 164 358		12 093 424	93 218	12 186 641	16 350 999	947 759	17 298 758
SOLDE DE SOUSCRIPTION	52 326 275	11 042 060			13 984 236		77 352 570		2 155 436	9 785 593	11 941 029	89 293 599	2 489 893	91 783 492
Frais d'acquisition	19 188 739	4 010 017			6 044 591		29 243 347		3 975 721	112 211	4 087 932	33 331 279	3 146 243	36 477 522
Autres charges de gestion nettes	5 192 698	1 528 350			1 764 090		8 485 138		1 516 492	648 750	2 165 242	10 650 381	167 022	10 817 403
CHARGES D'ACQUISITION ET DE GESTION NETTES	24 381 437	5 538 367			7 808 681		37 728 486		5 492 213	760 961	6 253 174	43 981 660	3 313 266	47 294 925
Produits nets de placements	- 466 140	- 2 220 187			- 493 793		- 3 180 120		- 58 231	- 858 280	- 916 511	- 4 096 631	- 156 038	- 4 252 669
Participation aux résultats														
SOLDE FINANCIER	27 478 698	3 283 506			5 681 761		36 443 965		3 395 008	8 166 352	4 771 344	41 215 309	979 411	40 235 898
Part des rétrocessionnaires dans les primes acquises	12 170 124	923 324			6 362 205		19 455 653		3 785 054	10 304 105	14 089 159	33 544 812	57 190	33 602 002
Part des rétrocessionnaires dans les prestations payées	2 770 482	- 147 558			502 904		3 125 828		8 235	246 782	255 017	3 380 846	-	3 380 846
Part des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	- 4 022 583	463 448			- 309 468		- 3 868 602		7 512 097	603 162	8 115 259	4 246 656	-	4 246 656
Part des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats														
Commissions reçues des rétrocessionnaires	2 084 699	240 229			1 524 537		3 849 465		103 344	32 876	136 220	3 985 685	-	3 985 685
Wakala	1 675 659	496 870			640 698		2 813 227		384 150	-	384 150	3 197 377	21 271	3 218 647
SOLDE DE RETROCESSION	9 661 868	- 129 666			4 003 533		13 535 735		4 222 771	9 421 285	5 198 514	18 734 249	35 919	18 770 168
RESULTAT TECHNIQUE	17 816 850	3 413 171			1 678 229		22 908 230		827 763	- 1 254 932	427 169	22 481 060	- 1 015 331	21 465 730

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

PROVISIONS ACCEPTATIONS

Provisions pour primes non acquises clôture	30 024 548	4 697 812			41 701 492		76 423 852		5 492 018	7 634 220	13 126 238	89 550 090	15 876 122	105 426 212
Provisions pour primes non acquises ouverture	28 602 967	6 252 554			43 316 441		78 171 961		7 639 318	16 362 422	24 001 740	102 173 702	15 515 697	117 689 398
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	179 489 916	67 069 251			42 752 712		289 311 879		87 636 751	21 009 459	108 646 210	397 958 090	6 812 391	404 770 480
Provisions pour sinistre à payer à l'ouverture	180 801 666	62 865 331			41 480 525		285 147 521		75 543 327	20 916 242	96 459 569	381 607 090	5 864 632	387 471 722

PROVISIONS RETROCESSIONS

Provisions pour primes non acquises clôture	5 182 810	649 738			31 148 261		36 980 809		337 756	6 798 130	7 135 886	44 116 694	-	44 116 694
Provisions pour primes non acquises ouverture	1 973 724	638 093			31 304 094		33 915 911		2 340 145	15 854 557	18 194 701	52 110 612	-	52 110 612
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	84 192 789	6 089 360			15 444 744		105 726 893		51 461 860	14 910 834	66 372 694	172 099 587	-	172 099 587
Provisions pour sinistre à payer à l'ouverture	88 215 372	5 625 911			15 754 212		109 595 496		43 949 764	14 307 672	58 257 435	167 852 931	-	167 852 931

F.M.B.Z - KPMG TUNISIE

ANALYSE DE L'ETAT DE RESULTAT

RESULTAT TECHNIQUE

Le résultat technique de la période arrêté au 30/06/2025 s'établit comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	Variation
Résultat technique Non Vie	22 481 060	7 466 099	15 014 962
Résultat technique Vie	- 1 015 331	60 323	- 1 075 654
Résultat technique Global	21 465 730	7 526 422	13 939 308

NOTE I- PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements totalisent au 30/06/2025 un montant de 16 830 572 DT contre un montant au 30/06/2024 de 16 659 220 DT soit une variation de 171 352 DT. Ces revenus se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	Variation
Revenus des placements	16 303 095	15 770 766	532 329
Reprise de correction de valeurs sur placements	185 040	694 604	- 509 564
<i>Reprise sur provision</i>	175 324	684 834	- 509 510
<i>Amortissement BTA</i>	9 716	9 770	- 54
Profits provenant de la réalisation des placements	342 436	193 850	148 586
Totaux	16 830 572	16 659 220	171 352

La reprise de correction de valeurs sur les placements est composée uniquement par une reprise sur provision.

NOTE II- PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES A L'ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE VIE

Les produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat vie totalisent au 30/06/2025 un montant de -111 107 DT contre un montant de -89 214 DT au 30/06/2024 soit une variation de -21 893 DT.

NOTE III- CHARGES DES PLACEMENTS

Ces charges totalisent au 30/06/2025 un montant de 547 210 DT contre un montant de 718 920 DT au 30/06/2024, soit une variation de -171 710 DT.

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	Variation
charges d'intérêts servis sur les dépôts reçus des rétrocessionnaires	-	-	-
Correction de valeur sur placement	447 766	658 209	- 210 443
Pertes provenant de la réalisation des placements	99 443	60 711	38 732
Totaux	547 210	718 920	- 171 710

La correction de valeur sur placement de 447 766 DT n'est autre que la dotation aux provisions pour provision de la période :

Provisions	30/06/2025
sur portefeuille actions cotées	282 136
sur portefeuille participations	-
sur portefeuille OPCVM MIXTES	-
sur portefeuille OPCVM OBLIGATION	105 695
sur portefeuille FCPR	59 936
TOTAL	447 766

NOTE IV- PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT DE RESULTAT NON-VIE :

Les produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat non-vie totalisent au 30/06/2025 un montant de -3 679 399 DT contre un montant de -3 021 765 DT au 30/06/2024 soit une variation de -657 634 DT.

NOTE V- AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES :

Les autres produits non techniques totalisent au 30/06/2025 un montant de 16 057 516 DT contre un montant de 15 775 708 DT au 30/06/2024 soit une variation de 281 808 DT.

Les autres produits non techniques sont détaillés comme suit :

Désignation	Ordinaire	Retakaful	Global
Autres produits non techniques	223 826	136 906	360 732
Autres gains	-	-	-
Reprise sur provisions pour aug salariale	-	-	-
Reprise sur provisions pour risques & charges	1 136 319	2 294 725	3 431 044
Reprise sur provisions pour créances douteuses	10 766 440	1 499 300	12 265 740
TOTAL	12 126 586	3 930 930	16 057 516

NOTE VI- AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES :

Les autres charges non techniques totalisent au 30/06/2025 un montant de 19 985 733 DT contre un montant de 16 153 416 DT au 30/06/2024 soit une variation de 3 832 317 DT.

Les autres charges non techniques sont détaillées comme suit :

Désignation	Ordinaire	Retakaful	Global
Charge non incorporable	289 318	6 129	295 447
Unite de gestion des fonds	136 746	-	136 746
Autres pertes	-	-	-
Frais d'administration à la charge de l'opérateur	1 227 445	-	1 227 445
Rs sur placements libératoire	-	-	-
Dotation aux provisions	13 665 059	4 661 037	18 326 096
Totaux	15 318 568	4 667 165	19 985 733

VENTILATION DES CHARGES ET DES PRODUITS DES PLACEMENTS :

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis Re

ANNEXE 11
VENTILATION DES CHARGES ET DES PRODUITS DE PLACEMENT
30/06/2025

	Revenu et frais financiers concernant les placements dans les Eses liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total	EN DINARS Raccordement
Revenu des placements immobiliers	-	697 651	697 651	PRNT11 + PRV21
Revenu des participations	-	-	-	PRNT11 + PRV21
Revenu des autres placements	-	-	-	PRN12 + PRV22
Autres revenus financiers	-	15 775 708	15 775 708	PRNT2
Total produits des placements	-	16 473 359	16 473 359	
Intérêts	-	-	-	CHNT11 + CHV9
Frais externes	-	-	-	CHNT3
autres frais	-	16 153 416	16 153 416	CHNT3
Total charges des placements	-	16 153 416	16 153 416	

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis Re

ANNEXE 13 - WINDOW RETAKAFUL
VENTILATION DES CHARGES ET DES PRODUITS DE PLACEMENT
30/06/2025

	Revenu et frais financiers concernant les placements dans les Eses liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total	EN DINARS Raccordement
Revenu des placements immobiliers	-	-	-	PRNT11 + PRV21
Revenu des participations	-	-	-	PRNT11 + PRV21
Revenu des autres placements	-	-	-	PRN12 + PRV22
Autres revenus financiers	-	4 226 851	4 226 851	PRNT2
Total produits des placements	-	4 226 851	4 226 851	
Charges de gestion des placements	-	-	-	CHNT11 + CHV9
Commissions Moudharaba	-	3 988 647	3 988 647	CHNT3
Total charges des placements	-	3 988 647	3 988 647	

NOTE VII- IMPOTS SUR LE RESULTAT :

Désignation	30/06/2025
Résultat comptable	30 030 369
Réintégrations des charges non déductibles	19 702 081
Déductions des réintégrations de l'exercice précédent	17 003 687
Déduction des produits non imposables	4 077 693
<u>Bénéfice brut fiscal</u>	<u>28 651 070</u>
Investissements exonérés	-
IS 40%	11 460 428
Contribution solidaire sociale 4%	1 146 043
Contribution au budget de l'état 4%	-
RESULTAT NET	17 423 898

NOTE VIII- PERTES EXTRA-ORDINAIRES :

Ce poste enregistre un montant de 1 146 043 TND qui n'est autre que la contribution de 4% du résultat imposable pour alimenter les caisses sociales et le budget de l'état.

NOTE IX- RESULTAT NET DE L'EXERCICE :

Le résultat net de l'exercice clos au 30 juin 2025 est bénéficiaire de 17 423 898 DT contre 12 929 416 DT au 30/06/2024 soit une variation de 4 494 482 DT (34,76%) et représente 17,42% du capital social de la société.

ANALYSE DE L'ETAT DE SURPLUS OU DEFICIT DU FOND RETAKAFUL

NOTE I – PRIMES ACQUISES :

Les primes acquises nettes ont augmenté de 0.48 % passant de 13 247 140 DT à 13 310 243 DT.

Note I-1 Primes :

Les primes acceptées ont atteint 11 453 298 DT contre 13 881 617 DT au 30/06/2024, soit une variation de -17 %. La répartition par marché se présente comme suit :

Désignation	30/06/2025	Struct	30/06/2024	Struct	Evolution
Tunisie	2 331 342	20%	2 191 084	16%	6%
Maghreb	166 824	1%	155 619	1%	7%
Pays arabes	5 568 179	49%	7 132 078	51%	-22%
Afrique	183 709	2%	216 170	2%	-15%
Europe	-	0%	-	0%	0%
Asie & reste du monde	3 203 244	28%	4 186 664	30%	-23%
TOTAL	11 453 298	100%	13 881 617	100%	-17%

Les primes rétrocédées sont de 1 204 319 dinars contre un montant de 1 447 400 dinars au 30/06/2024, soit une variation de -17%. La répartition par branches se présente comme suit :

Désignation	30/06/2025	Struct	30/06/2024	Struct	Evolution
INCENDIE	893 154	74%	822 705	57%	9%
ARD	42 457	4%	32 335	2%	31%
RISQUES TECHNIQUES	186 280	15%	441 041	30%	-58%
TRANSPORTS	82 160	7%	148 964	10%	-45%
AVIATION	-	0%	-	0%	0%
VIE	268	0%	2 355	0%	-89%
Total	1 204 319	100%	1 447 400	100%	-17%

Le montant des primes nettes est de 10 248 979 dinars contre 12 434 217 dinars en 2024 soit une variation de -2 185 238 soit -18%.

Note I-2 Variation de la Provision pour Primes Non Acquises :

La variation de la provision pour Primes Non Acquises nette est de 3 061 264 dinars contre 812 923 en 2024. Cette variation s'explique par ce qui suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	Variation
Provisions pour primes non acquises acceptation	2 903 838	779 592	2 124 246
Parts des réassureurs dans les provision pour primes non acquises	- 157 427	- 33 331	- 124 095
Total	3 061 264	812 923	2 248 341

NOTE II – PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits de placement alloués totalisent un montant total de 1 192 541 DT au 30/06/2025 contre un montant de 860 243 DT soit une variation de 332 298 DT.

Ce montant se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	Variation
Intérêts sur dépôts chez les cédantes	115 364	14 185	101 180
Revenus des comptes en devises	256 279	215 006	41 273
Rémunération des flux techniques	176 799	165 925	10 875
Revenus des placements	548 442	395 116	153 327
Produits de changes	644 099	465 128	178 971
TOTAL	1 192 541	860 243	332 298

Les autres produits techniques sont composés des produits de changes qui représentent un produit affecté à l'activité technique.

NOTE IV – CHARGES DE SINISTRES :

Les charges de sinistres ont augmenté de 639 839 DT passant de 4 557 627 DT à 5 197 466 DT.

Note IV-1 Sinistres payés :

Désignation	30/06/2025			30/06/2024	Variation
	Acceptation	Rétrocession	Net		
INCENDIE	798 579	114 737	683 842	500 573	183 270
ARD	418 034	-	418 034	418 885	- 851
RISQUES TECHNIQUES	481 079	100 283	380 796	225 632	155 164
TRANSPORTS	175 851	2 102	173 748	173 457	291
AVIATION	-	-	-	-	-
VIE	167 456	-	167 456	345 813	- 178 357
TOTAL	2 040 999	217 122	1 823 877	1 664 360	159 517

Note IV-2 Variation de la Provision pour Sinistres A Payer :

Désignation	30/06/2025			30/06/2024	Variation
	Acceptation	Rétrocession	Net		
INCENDIE	971 240	- 813 858	1 785 098	1 838 882	- 53 784
ARD	931 576	- 318	931 895	1 855 731	- 923 836
RISQUES TECHNIQUES	372 936	- 73 624	446 559	- 79 801	526 361
TRANSPORTS	273 971	- 77 990	351 961	- 224 696	576 657
AVIATION	-	-	-	-	-
VIE	- 141 924	-	- 141 924	- 496 848	354 924
Total	2 407 799	- 965 790	3 373 589	2 893 267	480 322

Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer 2025 :

ANNEE D'INVENTAIRE	2020 et antérieur	2021	2022	2023	2024	2025
Règlements cumulés	219 675	184 296	184 991	819 560	695 126	- 62 649
Provisions pour sinistres	- 608 633	- 170 419	- 1 007 048	- 385 394	1 939 379	2 639 914
Total des Charges des Sinistres	- 388 958	13 877	- 822 057	434 166	2 634 505	2 577 265
Primes acquises	10 318	15 580	343 977	895 245	7 218 076	5 873 940
% Sinistres/Primes Acquises	-3770%	89%	-239%	48%	36%	44%

Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer 2024 :

ANNEE D'INVENTAIRE	2019 et antérieur	2020	2021	2022	2023	2024
Règlements cumulés	457 669	49 155	63 917	321 650	831 968	- 108 808
Provisions pour sinistres	880 258	- 27 421	- 583 414	- 233 620	171 050	2 863 575
Total des Charges des Sinistres	1 337 927	21 734	- 519 497	88 030	1 003 018	2 754 767
Primes acquises	440 009	- 21 893	55 975	191 299	7 730 993	6 264 826
% Sinistres/Primes Acquises	304%	-99%	-928%	46%	13%	44%

Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer 2023 :

ANNEE D'INVENTAIRE	2018 et antérieur	2019	2020	2021	2022	2023
Règlements cumulés	481 079	483 307	265 483	675 007	3 925 192	1 966 318
Provisions pour sinistres	272 812	- 689 026	- 1 138 746	- 481 515	- 1 055 559	11 765 187
Total des Charges des Sinistres	753 891	- 205 719	- 873 263	193 492	2 869 633	13 731 505
Primes acquises	485 429	205 062	94 337	533 931	5 887 406	12 695 738
% Sinistres/Primes Acquises	155%	-100%	-926%	36%	49%	108%

NOTE V – FRAIS D'EXPLOITATION :

NOTE V-1 FRAIS D'ACQUISITION :

Les frais d'acquisition composées des commissions, courtages & participations bénéficiaires ont atteint au 30/06/2025 un montant de 3 982 798 DT contre 4 563 737 DT en 2024 d'où une variation de -580 939 DT.

Note V-2 Frais d'administration :

Il s'agit de la commission Wakala à la charge des adhérents et des frais directement affectés au compte de résultat des adhérents.

Rubriques	MONTANT
Wakala	3 218 647
Frais affectés aux adhérents	819
Frais d'administration Retakaful	3 219 466

Les frais d'administration sont défalqués comme suit :

Nature du compte comptable	Frais d'administration des contrats	Frais de gestions des placements	Total
Wakala	3 218 647	-	3 218 647
Autres services extérieurs	819	-	819
Moudharaba	-	136 906	136 906
Intérêts sur dépôts rétro	-	661	661
Pertes de changes	-	1 603 172	1 603 172
Total	3 219 466	1 740 739	4 960 205

Note V-3 Commissions reçues des rétrocessionnaires :

Les commissions reçues des rétrocessionnaires totalisent au 30/06/2025 un montant de 35 188 DT contre un montant de 50 012 DT en 2024 soit une variation de 14 824 DT (30%).

NOTE VI – CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS :

Les charges de gestions des placements se composent de la Moudharaba et des intérêts sur les dépôts chez les rétrocessionnaires et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	Variation
Moudharaba	136 906	98 779	38 127
Intérêts sur dépôts rétro	661	511	150
Total general	137 567	99 290	38 277

NOTE VII – AUTRES CHARGES TECHNIQUES :

Les autres charges techniques sont composées des pertes de changes qui représentent une charge affectée à l'activité technique et qui ont totalisé au 30/06/2025 1 603 172 contre 636 517 au 30/06/2024 soit une variation de 966 655 dinars.

RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE :

Etant donné que l'activité vie n'est pas significative au sein de la société TUNIS Ré et conformément au paragraphe 99 de la NCT 43, un seul tableau englobe l'état de résultat technique par catégorie d'assurance.

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE

Tunis Re

29/07/2025

RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE - ACTIVITE RETAKAFUL
30/06/2025

RUBRIQUES	NON MARINES			RISQUE TECH.	TOTAL NON MARINES	TOTAL NON MARINES	MARINES		TOTAL MARINES	TOTAL NON VIE	VIE	TOTAL GENERAL
	INCENDIE	ARD	TRANSPORT				AVIATION					
PRIMES ACQUISES												
Primes émises	7 457 474	2 221 316	2 866 167		12 544 957	1 717 643	-		1 717 643	14 262 600	94 536	14 357 136
Variation des PPNA	6 397 703	1 713 696	1 886 396		9 997 795	1 517 180	-		1 517 180	11 514 975	-	11 453 298
	1 059 771	507 620	979 771		2 547 162	200 463	-		200 463	2 747 625	156 212	2 903 838
CHARGES DE PRESTATIONS												
Prestations et frais payés	1 769 819	1 349 610	854 015		3 973 444	449 822	-		449 822	4 423 266	25 532	4 448 798
Charges des provisions pour prestations diverses	798 579	418 034	481 079		1 697 691	175 851	-		175 851	1 873 542	167 456	2 040 999
	971 240	931 576	372 936		2 275 752	273 971	-		273 971	2 549 723	-	2 407 799
SOLDE DE SOUSCRIPTION	5 687 655	871 706	2 012 153		8 571 513	1 267 821	-		1 267 821	9 839 334	69 004	9 908 338
Frais d'acquisition	2 061 062	380 238	970 719		3 412 020	560 659	-		560 659	3 972 678	10 119	3 982 798
Autres charges de gestion nettes	1 675 741	497 312	640 805		2 813 858	384 155	157		384 312	3 198 169	21 297	3 219 466
CHARGES D'ACQUISITION ET DE GESTION NETTES	3 736 803	877 550	1 611 524		6 225 877	944 813	157		944 970	7 170 848	31 416	7 202 264
Produits nets de placements	-	54 830	-	78 159	-	188	-	127 404	-	531 292	-	548 198
Participation aux résultats												
SOLDE FINANCIER	1 896 021	-	322 469		1 941 936	322 820	-	127 561	195 258	2 137 195	20 681	2 157 876
Part des rétrocessionnaires dans les primes acquises	752 145	38 413	173 907		964 465	82 160	-	-	82 160	1 046 624	268	1 046 892
Part des rétrocessionnaires dans les prestations payées	114 737	-	100 283		215 020	2 102	-	-	2 102	217 122	-	217 122
Part des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	-	318	-	73 624	-	77 990	-	-	77 990	965 790	-	965 790
Part des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats					-	-	-	-	-	-	-	-
Commissions reçues des rétrocessionnaires	22 526	9 282	3 381		35 188	-	-	-	-	35 188	-	35 188
SOLDE DE RETROCESSION	1 428 741	29 450	143 867		1 602 057	158 047	-	-	158 047	1 760 104	268	1 760 372
RESULTAT TECHNIQUE	467 281	306 004	178 603		339 879	164 773	-	127 561	37 211	377 091	20 413	397 504

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

PROVISIONS ACCEPTATIONS												
Provisions pour primes non acquises d'ouverture	2 788 940	425 521	1 076 357		4 290 818	459 616	-	-	459 616	4 750 434	306 609	5 057 043
Provisions pour primes non acquises d'ouverture	3 848 711	933 141	2 056 127		6 837 979	660 080	-	-	660 080	7 498 059	462 821	7 960 881
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	14 923 101	14 111 726	4 256 072		33 290 899	2 033 458	-	-	2 033 458	35 324 358	830 025	36 154 383
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	13 951 861	13 180 150	3 883 136		31 015 147	1 759 487	-	-	1 759 487	32 774 634	971 950	33 746 584
PROVISIONS RETROCESSIONS												
Provisions pour primes non acquises d'ouverture	169 285	14 350	60 999		244 634	-	-	-	-	244 634	-	244 634
Provisions pour primes non acquises d'ouverture	28 276	10 306	48 625		87 207	-	-	-	-	87 207	-	87 207
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	3 430 861	871 414	960 914		5 263 189	232 370	-	-	232 370	5 495 559	-	5 495 559
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	4 244 719	871 732	1 034 538		6 150 990	310 360	-	-	310 360	6 461 349	-	6 461 349

F.M.B.Z - KPMG TUNISIE

L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
AU 30/06/2025
(en dinars)

NOTE X

Les flux de trésorerie affectés à l'exploitation ont atteint

Le montant de	16 323 642
Contre en 30/06/2024	8 956 820
Soit une variation de	7 366 822

Ils résultent des mouvements suivants :

X-1 Encaissements des cédantes	55 675 086
Contre en 30/06/2024	42 923 369
Soit une variation de	12 751 717

X-2 Versements aux cédantes	-	10 975 475
Contre en 30/06/2024	-	24 946 022
Soit une variation de		13 970 546

X-3 Encaissements des rétrocessionnaires	12 739 200
Contre en 30/06/2024	8 442 523
Soit une variation de	4 296 678

X-4 Versements aux rétrocessionnaires	24 949 453
Contre en 30/06/2024	23 464 100
Soit une variation de	1 485 353

X-5 Encaissements en capital provenant des placements		
Courants ont atteint		176 401 892
Contre en 30/06/2024		182 786 997
Soit une variation de	-	6 385 105

L'importance de ces encaissements provient du revolving
Des capitaux placés sous forme de Bons de trésor à court terme.

X-6 Des décaissements en capital provenant des placements	
Courant	179 890 575
Contre en 30/06/2024	167 558 598
Soit une variation de	12 331 977

L'importance de ces décaissements provient du revolving
Des capitaux placés sous forme de Bons de trésor à court terme.

X-7 Produits financiers reçus	4 628 154
Contre en 30/06/2024	4 269 950
Soit une variation de	358 204

X-8 Encaissements des fournisseurs et du personnel	13 775 578
Contre en 30/06/2024	25 252 406
Soit une variation de	- 11 476 828

X-9 Décaissements aux fournisseurs et au personnel	21 221 917
Contre en 30/06/2024	33 104 621

Soit une variation de	-	11 882 704

Les décaissements au personnel sont relatifs aux prêts

Les décaissements aux fournisseurs concernent les dépenses
D'exploitation.

X-10 Décaissements à l'état au titre des impôts et taxes	-	9 858 847
Contre en 30/06/2024	-	6 147 500
Soit une variation de	-	3 711 347

Les flux provenant de la Gestion des Fonds ont atteint	-	
Contre en 30/06/2024		502 417
Soit une variation de	-	502 417

Ces décaissements sont relatifs aux retenues à la source
Et aux diverses taxes.

NOTE XI

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		
Ont atteint	-	3 074 972
Contre en 30/06/2024		-
Soit une variation de	-	3 074 972

Qui s'explique par les mouvements suivants :

XI-1 Encaissements provenant de la cession des immobilisations		
Corporelles		-
Contre en 30/06/2024		-
Soit une variation de		-

XI-2 Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations		
Corporelles		2 702 580
Contre en 30/06/2024		10 428
Soit une variation de		2 692 152

XI-3 Encaissement provenant de la cession des imm. Financières		-
Contre en 30/06/2024		-
Soit une variation de		-

XI-4 Encaissements provenant des revenus des immobilisations		
Financières		-
Contre en 30/06/2024		115 307
Soit une variation de	-	115 307

XI-5 Décaissements provenant de l'acquisition des imm. Financières		-
Contre en 30/06/2024		-
Soit une variation de		-

XI-6 Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations		
Incorporelles		372 392
Contre en 30/06/2024		-
Soit une variation de		372 392

NOTE XII

XII-3 Dividende & autres distributions		9 599 993
Contre en 30/06/2024		8 999 994
Soit une variation de		600 000

NOTE XIII

XII-1 L'incidence des variations des taux de change sur

Les liquidités	-	341 136
Contre en 30/06/2024		78 037
Soit une variation de	-	419 173

NOTE XIV

La composition des liquidités

La trésorerie totalise à la clôture de

	8 670 316
Contre en 30/06/2024	10 812 848
Soit une variation de	- 2 142 532

NOTE XV

La composition des liquidités de Tunis-Re

En banques en TND est comme suit :

	1 385 550
Contre en 30/06/2024	2 508 786
Soit une variation de	- 1 123 236

Liquidité en devises

	7 284 766
Contre en 30/06/2024	8 304 062
Soit une variation de	- 1 019 296

NOTES COMPLEMENTAIRES

NOTE I- TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCES AUX ETATS FINANCIERS – VIE

	Raccordement
Primes	PRV1 1° colonne
Charges de prestations	CHV1 1° colonne
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	CHV2 1° colonne
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	CHV10 - PRV3 1° colonne
Solde de souscription	
Frais d'acquisition	CHV41 + CHV42
Autres charges de gestion nettes	CHV43 +CHV5 - PRV4
Charges d'acquisition et de gestion nettes	
Produits nets de placements	PRV2 - CHV9
Participation aux résultats et intérêts techniques	CHV3 1° colonne
Solde financier	
Primes cédés et / ou rétrocédés	PRV1 2° colonne
Part des réassurances et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	CHV1 2° colonne
Part de réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	CHV2 2° colonne
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHV3 2° colonne
Commission reçues des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires	CHV44 2° colonne
Solde de réassurance et / ou de rétrocession	
Résultat technique	
Informations complémentaires	
Montant des rachats	
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	
Provisions techniques brutes à l'ouverture	
A déduire :	
Provisions devenues exigibles	

NOTE II- TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCES AUX ETATS FINANCIERS – NON VIE

	Raccordement
Primes acquises	
Primes émises	PRNV11 1° colonne
Variation des primes non acquises	PRNV12 1° colonne
Charges de prestations	
Prestations et frais payés	PRNV11 1° colonne
Charges des provisions pour prestations et diverses	CHNV12 + CHNV6 1° colonne
	Solde de souscription
Frais d'acquisition	
Autres charges de gestion nettes	CHNV41 + CHNV 42
	CHNV43 +CHNV5 - PRNV2
Produits nets de placements	
Participation aux résultats	PRNT3
	CHNV3 1° colonne
	Solde financier
Part des réassurances et / ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	PRNV1 2° colonne
Part de réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	CHNV11 2° colonne
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	CHNV12 +CHNV2 +
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHNV6 2° colonne
Commissions reçues des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires	CHNV3 2° colonne
	CHNV44
	Solde de réassurance et / ou de rétrocession
	Résultat technique
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises clôture	
Provisions pour primes non acquises ouverture	
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	
Autre provisions techniques clôture	
Autre provisions techniques ouverture	
A déduire :	
Provisions devenues exigibles	

Annexe 16 : Modèle de Tableau de raccordement du surplus ou déficit par catégorie d'assurance aux états financiers

	Raccordement
Primes	PRF11 (1ère colonne)
Charges de prestations	CHF11 (1ère colonne)
Charges des provisions d'assurance takaful familial et des autres provisions techniques	CHF2 + CHF6 (1ère colonne)
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	CHF7 – PRF3 (1ère colonne)
Solde de souscription	
Frais d'acquisition	CHF31 + CHF32
Autres charges de gestion nettes	CHF31 + CHF32
Charges d'acquisition et de gestion nettes	
Produits nets de placements	PRF2 – CHF4
Solde financier	
Primes cédées et / ou rétrocédées	PRF1 (2ème colonne)
Part des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	CHF1 (2ème colonne)
Part de réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	CHF2 (2ème colonne)
Commission reçues des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires	CHF 34 (2ème colonne)
Solde de rétakaful et / ou de rétrocession	
surplus ou déficit du fonds	
Informations complémentaire	
Montant des rachats	
Commissions techniques brutes de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	
Provisions techniques brutes à l'ouverture	
A déduire :	
Provisions devenues exigibles	

Annexe 17 : Modèle de Tableau de rattachement du surplus ou déficit par catégorie d'assurance aux états financiers

	Rattachement
Primes acquises	
Primes émises	PRG11 (1ère colonne)
Variation des primes non acquises	PRG12 (1ère colonne)
Charges de prestations	
Prestations et frais payés	CHG11 (1ère colonne)
Charges des provisions pour prestations et diverses	CHG12 + CHG6 (1° colonne)
Solde de souscription	
Frais d'acquisition	CHG31 + CHG 32
Autres charges de gestion nettes	CHG33 + CHG5 – PRG3
Charges d'acquisition et de gestion nettes	
Produits nets de placements	PRG2 – CHG4
Solde financier	
Part des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	PRG1 (2ème colonne)
Part des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	CHG11 (2ème colonne)
Part des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	CHG12 + CHG2 + CHG 6 (2ème colonne)
Commissions reçues des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires	CHG34
Solde de réassurance et / ou de rétrocession	
Surplus ou déficit du fonds	
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises clôture	
Provisions pour primes non acquises ouverture	
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	
Autres provisions techniques clôture	
Autres provisions techniques ouverture	
A déduire :	
Provisions devenues exigibles	



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : + (216) 71 19 43 44
Fax : + (216) 71 19 43 20
www.kpmg.com/tn

TUNIS, le 25/08/2025

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE
« TUNIS RE »**

12, Avenue du Japon, Tunis 1073

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2025**

Introduction

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires de la société TUNIS RE, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total net de bilan de 1 031 907 662 DT et un résultat bénéficiaire après impôt de 17 423 898 DT.

Ces états financiers intermédiaires ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de votre société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ».

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes internationales d'audit.

En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Conclusion sur les comptes

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société tunisienne de réassurances « TUNIS RE » arrêtés au 30 juin 2025, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

P/ F.M.B.Z -KPMG TUNISIE

Emna RACHIKOU



FMBZ KPMG TUNISIE
IMMEUBLE KPMG

6, Rue de Riyal-Les Berges du Lac II-1053-Tunis
MF.: 810563 T / A / M / CC0
Tel.: 71.194.344

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025. Ces états sont accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Mr Adnéne Zghidi (BDO) et Mr Lamjed Ben Mbarek (Cabinet Lamjed Ben Mbarek).

Bilan
Arrêté au 30 Juin 2025
Chiffres présentés en milliers de dinars

		Notes	30 Juin 2025	30 Juin 2024	31 Décembre 2024
Actif					
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	317 144	82 795	627 728
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	1 137 355	723 206	728 107
AC3	Créances sur la clientèle	3	6 341 904	6 509 056	6 212 577
AC4	Portefeuille-titres commercial	4	39 398	61 799	34 768
AC5	Portefeuille d'investissement	5	525 364	455 222	497 059
AC6	Valeurs immobilisées	6	79 442	72 076	79 584
AC7	Autres actifs	7	66 545	70 375	55 697
Total Actifs			8 507 152	7 974 529	8 235 520
Passif					
PA1	Banque Centrale et CCP	8	-	15 386	-
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	343	5 862	2 045
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	10	7 078 700	6 576 496	6 859 967
PA4	Emprunts et ressources spéciales	11	134 287	168 858	147 879
PA5	Autres passifs	12	267 471	254 076	219 149
Total Passifs			7 480 801	7 020 678	7 229 040
Capitaux propres					
CP1	Capital		172 800	172 800	172 800
CP2	Réserves	13	799 750	743 358	743 550
CP5	Résultats reportés		4 753	4 422	4 423
CP6	Résultat de l'exercice		49 048	33 271	85 707
Total capitaux propres		14	1 026 351	953 851	1 006 480
Total capitaux propres et passifs			8 507 152	7 974 529	8 235 520

Etat des engagements hors bilan
Arrêté au 30 Juin 2025
Chiffres présentés en milliers de dinars

		Notes	30 Juin 2025	30 Juin 2024	31 Décembre 2024
Passifs éventuels					
HB1	Cautions, avals et autres garanties données	15	519 021	526 963	539 739
HB2	Crédits documentaires	16	359 094	338 534	440 997
Total des passifs éventuels			878 115	865 497	980 736
Engagements donnés					
HB4	Engagements de financements donnés	17	161 479	183 582	153 405
HB5	Engagements sur titres		-	7 500	-
Total des engagements donnés			161 479	191 082	153 405
Engagements reçus					
HB7	Garanties reçues	18	2 457 116	2 303 590	2 232 582
Total des engagements reçus			2 457 116	2 303 590	2 232 582

Etat de résultat
Période du 1er Janvier au 30 Juin 2025
Chiffres présentés en milliers de dinars

		Notes	Du 1er Janvier au 30 Juin 2025	Du 1er Janvier au 30 Juin 2024	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2024
Produits d'exploitation bancaire					
PR1	Intérêts et revenus assimilés	19	332 287	335 095	680 772
PR2	Commissions (en produits)	20	83 095	80 559	161 127
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	21	19 232	18 798	43 801
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	22	20 370	17 638	35 834
Total des produits d'exploitation bancaire			454 984	452 090	921 534
Charges d'exploitation bancaire					
CH1	Intérêts courus et charges assimilées	23	(190 106)	(180 188)	(371 891)
CH2	Commissions encourues	24	(5 796)	(4 902)	(11 888)
Total charges d'exploitation bancaire			(195 902)	(185 090)	(383 779)
Produit net bancaire			259 082	267 000	537 755
PR5-CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	25	(27 244)	(32 454)	(71 171)
PR6-CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	26	(113)	(1 248)	(1 150)
PR7	Autres produits d'exploitation		226	595	551
CH6	Frais de personnel	27	(107 413)	(99 027)	(197 942)
CH7	Charges générales d'exploitation	28	(32 480)	(30 388)	(60 828)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(6 664)	(6 129)	(12 549)
Résultat d'exploitation			85 394	98 349	194 666
PR8-CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		625	463	390
CH11	Impôt sur les bénéfices	29	(36 971)	(37 498)	(74 205)
Résultat des activités ordinaires			49 048	61 314	120 851
PR9-CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	30	-	(28 043)	(35 144)
Résultat net de l'exercice			49 048	33 271	85 707
Résultat par action (en DT)		31	1,419	0,963	2,480

Etat de flux de trésorerie
Période du 1er Janvier au 30 Juin 2025
Chiffres présentés en milliers de dinars

	Notes	Du 1er Janvier au 30 Juin 2025	Du 1er Janvier au 30 Juin 2024	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2024
Flux d'exploitation				
Produits d'exploitation bancaires encaissés		435 548	438 319	898 245
Charges d'exploitation bancaires décaissées		(202 016)	(191 169)	(400 511)
Dépôts/retrait de dépôts des établissements bancaires		-	(26)	(27)
Dépôts/retrait de dépôts des autres établissements financiers		(1 500)	2 000	2 500
Prêts, Avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(159 667)	(12 810)	257 036
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		214 407	287 804	573 715
Titres de placements, titres de transaction		(5 000)	35 000	63 870
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(125 479)	(134 836)	(277 773)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		45 855	(3 869)	(32 713)
Impôts sur les bénéfices		(45 202)	(36 193)	(72 851)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		156 946	384 220	1 011 491
Flux d'investissement				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		11 126	13 091	32 827
Acquisition / Cession portefeuille d'investissement		(19 174)	(59 769)	(103 048)
Acquisition / Cession immobilisations		(6 523)	(7 051)	(21 037)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		(14 571)	(53 729)	(91 258)
Flux de financement				
Emission / Remboursement d'emprunts		(12 861)	(31 914)	(52 210)
Augmentation / diminution ressources spéciales		(1 309)	2 762	3 111
Dividendes versés		(29 376)	(29 376)	(29 376)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		(43 546)	(58 528)	(78 475)
Variation des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		98 829	271 963	841 758
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice		1 344 343	502 583	502 585
Liquidités et équivalents de liquidités fin de l'exercice	32	1 443 173	774 545	1 344 344

Notes aux états financiers arrêtés au 30 Juin 2025

1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés au 30 Juin 2025 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1er Janvier 1999.

2- Méthodes comptables appliquées

Les états financiers intermédiaires sont établis selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des états financiers annuels et sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Toutefois, en vertu de l'article 2 de la circulaire BCT N° 2012-02, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier (classe B1) ayant fait l'objet de rééchelonnement dans le cadre de la circulaire N° 2011-04.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "**actifs incertains**" (classe B2) ou parmi les "**actifs préoccupants**" (classe B3) ou parmi les "**actifs compromis**" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en intérêts et agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 30 Juin 2025, et au sens de la circulaire 91 – 24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à cette date.

Pour ces actifs, la banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé, est déduit des résultats.

Dans un souci de prudence, les règlements des échéances des crédits, dans le système d'information Delta mis en place en 2006, sont affectés prioritairement au paiement du capital puis aux intérêts.

Le même traitement comptable a été adopté après la migration au nouveau système d'information Amplitude et ce, à partir de juillet 2019.

2.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

2.2.1 Provisions individuelles

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, la circulaire N°2012-09 du 29 juin 2012 et la circulaire N°2013-21 du 31 décembre 2013. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

B2 – Actifs incertains	20%
B3 – Actifs préoccupants	50%
B4 – Actifs compromis	100%

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré une obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction :

- des agios réservés ;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

En application de ces dispositions, la banque procède, à la clôture de chaque exercice, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés.

2.2.2 Provisions collectives

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements post révolution qu'a connus le pays, les règles ci-dessous ont été adoptées en vertu de la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution ;
- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants (classe A) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe B1) à fin Décembre 2010, ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

En application de la circulaire de la BCT n°2012-20 du 6 décembre 2012 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire de la BCT n°91-24.

La méthodologie de calcul desdites provisions a été modifiée par les circulaires de la BCT n° 2022-02 du 04 mars 2022, n° 2023-02 du 24 février 2023, n° 2024-01 du 19 janvier 2024 et n°2025-01 du 29 janvier 2025.

Ainsi, le stock de provisions collectives constituées par la banque s'élève à 94 266 KTND au 30 juin 2025.

2.3- Traitement des intérêts impayés sur crédits

Les intérêts impayés sur crédits ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés.

Les impayés sur créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont réservés et présentés en net à l'actif du bilan.

2.4- Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...).

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 573 782 KTND au 30/06/2025 contre 553 586 KTND au 30/06/2024 et se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Provision pour risque de contrepartie créances douteuses Bilan	373 339	330 622	350 058
Provisions sur décotes de garanties	69 773	72 099	71 885
Provisions à caractère générale dite collective	94 266	94 569	90 916
Provision pour passifs et charges	18 439	39 459	20 945
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	8 781	8 741	8 571
Provision pour risques de contre partie hors bilan douteux	5 777	5 103	5 825
Provision pour dépréciation de titres	2 146	2 179	2 243
Provision pour risques sur autres postes d'actifs	1 252	800	1 162
Provision pour risques de contrepartie hors bilan additionnelle	9	14	14
Total	573 782	553 586	551 619

2.5- Immobilisations et Amortissements

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant pas droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	14%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%, 16.66%, 20%, 25% et 33.33%
Logiciel	10%, 20%
Agencement, aménagement et installation	7%
Matériel et équipement de l'amicale UIB	10%

2.6- Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

Les règles de constatation du portefeuille « titres de participation » sont :

- Règles de classification : il s'agit de titre de placements dont l'intention de détention est à long terme.
- Méthodes d'évaluation : les participations sont comptabilisées à la valeur nominale d'acquisition. Une évaluation extracomptable est faite chaque année sur la base des états financiers en se référant à la situation nette réelle (fonds propres minorés des non valeurs), et ce pour calculer le besoin en provisionnement/reprise sur provisions du titre.
- Règles de constatation du revenu : les revenus des participations, les dividendes, sont constatés dès la réception du PV signé et enregistré de l'AGO statuant sur la clôture de l'exercice précédent, sur la base de la clause de répartition du capital et du nombre d'actions détenus par la banque.

2.7- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

1-Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères et de constatation des résultats de change :

Conformément à la réglementation comptable en vigueur, l'UIB tient une comptabilité multidevise ; ce mode de comptabilité permet à la banque la détermination périodique de la position de change.

Pour assurer la tenue de comptabilité autonome par devise, il est fait usage des comptes techniques à savoir :

- « Positions de change »
- « Contre-valeur position de change »
- « Ajustement devises ».

Ainsi les opérations effectuées en devises sont enregistrées dans la comptabilité ouverte dans chacune des devises. Elles sont ensuite converties et reversées dans la comptabilité en monnaie de référence à savoir le TND.

Le processus de tenue d'une comptabilité multidevises comporte les étapes suivantes :

- Comptabilisation dans la devise d'origine.
- Conversion des charges et produits libellés en devises au moment de leur versement au niveau de compte de résultat de la Banque
- Réévaluation des comptes de position de change par référence au cours fixing de la BCT.

2. Base de conversion des charges et produits libellés en devises :

Les charges et produits libellés en devises sont convertis dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base des cours de change au comptant propre à chaque opération et sont comptabilisés au jour le jour.

Les charges et produits libellés en devises courus et non échus à la date de l'arrêté comptable sont convertis sur la base du cours fixing BCT à la date d'arrêté comptable.

3. Bases utilisées pour la réévaluation des positions en devises :

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actifs, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis en monnaie de référence (en dinar) en utilisant le cours fixing BCT.

L'écart de réévaluation, entre le cours de référence utilisé au moment de la comptabilisation des éléments d'actif, de passif et du hors bilan et le cours fixing de la BCT, est comptabilisé en gains ou pertes de change au niveau du compte de résultat de la Banque.

4. Règles de prise en compte des différences de change en résultat :

A chaque arrêté comptable, les différences entre, d'une part, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan réévalués selon les cours de change en vigueur à la même date, et d'autre part, les montants correspondants dans les comptes de contre-valeur de position de change sont prises en compte en résultat de la période considérée.

5. Montant global de la contre-valeur en monnaie de référence de l'actif et du passif en devises :

La méthode adoptée pour la comptabilisation des opérations en devises consiste à décomposer l'opération en deux transactions séparées réalisées contre la monnaie de référence. Cette dernière joue le rôle de monnaie pivot.

La contre-valeur dans la monnaie de référence est déterminée sur la base du cours de change sur le marché pour une des deux devises considérées (appelée devise directrice). Le cours de change relatif à l'autre devise est déduit de façon à équilibrer les contre-valeurs de chacune des deux devises dans la monnaie de référence.

6. Valeur des opérations de change au comptant non dénouées à la date de clôture de l'exercice :

Les opérations de change au comptant avec délai d'usage sont comptabilisées en hors bilan dès la date d'engagement et au bilan à la date de mise à disposition. Le délai d'usage correspond au délai nécessaire à la mise en œuvre de la livraison des devises qui est généralement de 2 jours ouvrables. A la fin de l'exercice, les opérations de change au comptant non dénouées sont déclarées en hors bilan.

7. Valeur des opérations de change à terme non dénouées à la date de clôture de l'exercice:

Les opérations de change à terme sont les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que les délais d'usance. Elles se traduisent ainsi par un engagement d'acheter ou de vendre une certaine quantité de devises, à un cours déterminé, à une date future donnée.

Les opérations de change à terme sont exclusivement réalisées à des fins de couvertures. Ces opérations sont converties, à la date de leur engagement, et réévaluées à la date de chaque arrêté comptable sur la base du cours de change utilisé pour la conversion et l'évaluation des éléments couverts (le cours fixing de la date d'arrêté). Les différences positives et négatives résultant de cette réévaluation sont prises en compte de façon symétrique en compte de résultat avec la constatation symétrique des comptes d'ajustements de devises Bilan et Hors bilan.

**Notes aux états financiers arrêtés au
30 Juin 2025**

Chiffres présentés en milliers de dinars

3.1 Notes sur les postes de l'actif

Note 1 : Caisse, BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 30/06/2025 un solde de 317 144 KTND contre 82 795 KTND au 30/06/2024. Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Banque Centrale comptes ordinaires	263 358	42 205	567 325
Caisse espèces en dinars	27 749	19 061	24 948
Alimentation GAB	15 239	10 084	19 933
Remise des fonds à IBS	7 448	7 600	12 835
Caisse espèces en devises	4 147	3 883	3 120
Espèces en route	(592)	120	(264)
CCP et TGT comptes ordinaires	14	14	14
Sous total	317 363	82 967	627 911
Provisions sur suspens caisse, CCP, BCT	(219)	(172)	(183)
Total Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	317 144	82 795	627 728

Note 2 : Créances sur les Etablissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 137 355 KTND au 30/06/2025 contre 723 206 KTND au 30/06/2024 et se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Placement dinars chez la BCT	902 000	547 000	490 000
Placement devises chez la BCT	213 994	144 470	220 414
Créances sur autres établissements financiers	11 000	10 000	9 500
Autres concours	7 931	5 219	5 562
Comptes ordinaires chez des correspondants étrangers	2 431	16 543	2 631
Sous total	1 137 356	723 232	728 107
Provisions sur suspens correspondants locaux et étrangers	(1)	(26)	-
Total Créances sur les établissements bancaires et financiers	1 137 355	723 206	728 107

Les créances sur les établissements bancaires et financiers hors provisions se détaillent comme suit :

	Entreprise liée		Autres	
	30/06/2025	30/06/2024	30/06/2025	30/06/2024
Créances sur les établissements bancaires	-	-	1 126 356	713 232
Créances sur les établissements Financiers	-	-	11 000	10 000
Total Créances sur les établissements bancaires et Financiers	-	-	1 137 356	723 232

La ventilation des créances brutes envers les établissements de crédit par maturité se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Placements chez la BCT& les correspondants	1 134 925	-	-	-	1 134 925
Comptes ordinaires auprès des correspondants étrangers	2 431	-	-	-	2 431
Total des créances brutes sur les étab. de crédit	1 137 356	-	-	-	1 137 356

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la BCT.

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres.

Note 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 30/06/2025 un solde de 6 341 904 KTND contre 6 509 056 KTND au 30/06/2024, soit une variation de -167152 KTND et se détaillent ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Comptes ordinaires débiteurs	423 844	443 138	397 044
Autres concours à la clientèle	6 545 441	6 636 693	6 407 305
Crédits sur ressources spéciales	64 091	70 474	67 980
Sous total	7 033 376	7 150 305	6 872 329
Agios et intérêts réservés	(154 094)	(143 959)	(146 893)
Provisions sur créances douteuses	(373 339)	(330 622)	(350 058)
Provisions sur créances douteuses décotes des garanties	(69 773)	(72 099)	(71 885)
Provisions à caractère générale dite collective	(94 266)	(94 569)	(90 916)
Total Créances sur la clientèle	6 341 904	6 509 056	6 212 577

La ventilation des créances brutes sur la clientèle par maturité se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	5 ans à 7 ans	Plus de 7 ans	Total
Comptes ordinaires débiteurs	423 844	-	-	-	-	423 844
Autres concours à la clientèle	1 747 619	1 131 698	2 654 661	412 417	599 046	6 545 441
Crédits sur ressources spéciales	3 517	10 454	38 725	6 832	4 563	64 091
Total des créances brutes sur la clientèle	2 174 980	1 142 152	2 693 386	419 249	603 609	7 033 376

La ventilation des créances sur la clientèle par nature de relation se détaille comme suit :

Désignation	Filiales	Autres	Total
Comptes ordinaires débiteurs	1	423 843	423 844
Autres concours à la clientèle	-	6 545 441	6 545 441
Crédits sur ressources spéciales	-	64 091	64 091
Sous total	1	7 033 375	7 033 376
Agios et intérêts réservés	-	(154 094)	(154 094)
Provisions sur créances douteuses	-	(373 339)	(373 339)
Provisions sur créances douteuses décotes des garanties	-	(69 773)	(69 773)
Provisions à caractère générale dite collective	-	(94 266)	(94 266)
Total Créances sur la clientèle	1	6 341 903	6 341 904

Les agios réservés et provisions sur la clientèle se détaillent ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Provisions sur créances douteuses	(373 339)	(330 622)	(350 058)
Provisions sur décotes de garanties	(69 773)	(72 099)	(71 885)
Total Provisions risque de contrepartie	(443 112)	(402 721)	(421 943)
Provisions à caractère générale dite collective	(94 266)	(94 569)	(90 916)
Total Provisions sur créances sur la clientèle	(537 378)	(497 290)	(512 859)
Agios sur comptes non mouvementés	(54 079)	(52 966)	(52 885)
Intérêts réservés sur consolidations	(8 724)	(8 893)	(8 744)
Intérêts réservés sur crédits à court terme	(10 286)	(9 311)	(9 468)
Intérêts réservés sur crédits moyen terme	(64 471)	(56 141)	(59 968)
Intérêts réservés/crédits sur ressources spéciales	(2 688)	(2 588)	(2 691)
Commissions réservées sur cautions dinars	(8)	(8)	(7)
Autres commissions réservées	(13 838)	(14 052)	(13 130)
Total agios et intérêts réservés	(154 094)	(143 959)	(146 893)
Total Agios et provisions sur clientèle	(691 472)	(641 249)	(659 752)

La ventilation des engagements bruts de la banque par classe de risques se présente ainsi:

	Actifs Classés 0 & 1		Actifs Classés 2, 3 & 4		Totaux	
	30/06/2025	30/06/2024	30/06/2025	30/06/2024	30/06/2025	30/06/2024
Engagements bilan	6 255 191	6 403 225	756 328	717 416	7 011 519	7 120 640
Engagements hors bilan	613 293	612 770	10 062	10 210	623 355	622 981
Sous-total	6 868 484	7 015 995	766 390	727 626	7 634 874	7 743 621
Autres engagements**		-		-	21 857	29 665
Total	6 868 484	7 015 995	766 390	727 626	7 656 731	7 773 286

** Dont 25 968 KTND d'intérêts courus non échus et (7 901) KTND d'intérêts perçus d'avance.

L'évolution des provisions sur créances douteuses se détaille ainsi :

Stock de départ au 31/12/2024	(421 943)
Dotations aux provisions	(33 246)
Reprises sur provisions	9 441
Reprises sur provisions sur décotes des garanties	2 111
Utilisations	525
Stock de clôture au 30/06/2025	(443 112)

Note 4 : Portefeuille-Titres commercial

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2025 à 39 398 KTND contre 61 799 KTND au 30/06/2024.

Le détail de cette rubrique est le suivant :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Bons de trésors à court terme	40 000	45 000	35 000
Créances rattachées	(602)	(2 071)	(232)
Titres en pension	-	18 870	-
Total Portefeuille-titres commercial	39 398	61 799	34 768

Les titres de placement sont répartis comme suit:

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Bons de trésors à court terme	40 000	45 000	35 000
TITRE GREEN LABEL OIL	-	4 500	-
TITRE SAOUF	-	6 370	-
TITRE BBM	-	8 000	-
Total Portefeuille-titres commercial	40 000	63 870	35 000

Note 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2025 à 525 364 KTND contre 455 222 KTND au 30/06/2024.

Le détail de cette rubrique est le suivant :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Titres d'investissement	498 855	436 206	470 437
Part dans les entreprises liées	34 016	26 516	34 016
Titres de participations	3 420	3 420	3 420
Sous total	536 291	466 142	507 873
Provisions sur parts dans les entreprises liées	-	(73)	(73)
Provisions pour dépréciation titres	(2 146)	(2 106)	(2 170)
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	(8 781)	(8 741)	(8 571)
Total Portefeuille d'investissement	525 364	455 222	497 059

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	Valeurs brutes au 30/06/2024	Créances rattachées	Provision	Total net au 30/06/2024
Titres d'investissement - BTA	212 743	70	-	212 813
Emprunt National	113 500	6 268	-	119 768
FCPR TANMYA	2 600	-	-	2 600
FCPR RELANCE +	10 000	-	-	10 000
Titres d'investissement - FG SICAR	76 418	1 861	(8 741)	69 538
Titres d'investissement - EMPRUNT OBLIGATAIRE	12 228	518	-	12 746
Titres de participation	3 420	-	(2 106)	1 314
Part dans les entreprises liées	26 516	-	(73)	26 443
Total	457 425	8 717	(10 920)	455 222

Désignation	Valeurs brutes au 30/06/2025	Créances rattachées	Provision	Total net au 30/06/2025
Titres d'investissement - BTA	252 917	6 015	-	258 932
Emprunt National	136 500	7 854	-	144 354
FCPR TANMYA	2 600	-	-	2 600
FCPR RELANCE +	10 000	-	-	10 000
Titres d'investissement - FG SICAR	76 418	2 548	(8 781)	70 185
Titres d'investissement - EMPRUNT OBLIGATAIRE	4 000	3	-	4 003
Titres de participation	3 420	-	(2 146)	1 274
Part dans les entreprises liées	34 016	-	-	34 016
Total	519 871	16 420	(10 927)	525 364

Le tableau des mouvements du portefeuille titres d'investissement se présente comme suit :

Désignation	Total net au 30/06/2024	Acquis	Cession/ Reclass	Créances rattachées	Dotation	Reprise	Total net au 30/06/2025
Titres d'investissement - BTA	212 813	55 174	(15 000)	5 945	-	-	258 932
Emprunt National	119 768	25 000	(2 000)	1 586	-	-	144 354
FCPR TANMYA	2 600		-	-	-	-	2 600
FCPR RELANCE +	10 000		-	-	-	-	10 000
Titres d'investissement- FG SICAR	69 538	-	-	687	(40)		70 185
Titres d'investissement - EMPRUNT OBLIGATAIRE	12 746	-	(8 228)	(515)	-	-	4 003
Titres de participation	1 314	-	-	-	(64)	24	1 274
Part dans les entreprises liées	26 443	7 500		-	-	73	34 016
Total	455 222	87 674	(25 228)	7 703	(104)	97	525 364

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Bons de trésor et assimilables (BTA)	252 917	212 743	227 742
Emprunt National	136 500	113 500	138 500
FCPR TANMYA	2 600	2 600	2 600
FCPR RELANCE +	10 000	10 000	10 000
Placement Fonds Gérés SICAR	76 418	76 418	76 418
Emprunts obligataires	4 000	12 228	8 000
Créances rattachés sur BTA	6 015	70	1 395
Créances rattachées sur emprunt national	7 854	6 268	3 846
Créances rattachées sur fonds gérés SICAR	2 548	1 861	1 387
Créances rattachés sur emprunts obligataires	3	518	549
Total Titres d'investissement	498 855	436 206	470 437

La part dans les entreprises liées se détaille comme suit:

En
KTND

Titres	Nombre d'actions	% de détenion	Valeur brute 30/06/2025	Prov 30/06/2025	Valeur nette 30/06/2025	Valeur brute 31/12/2024	Provision 31/12/2024	Valeur nette 31/12/2024
UIB Assurances	299 994	99,998%	30 168	-	30 168	30 168	-	30 168
L'Internationale de Recouvrement	199 940	99,97%	1 000	-	1 000	1 000	-	1 000
UIB Finance	45 563	99,92%	1 133	-	1 133	1 133	-	1 133
Internationale Sicar	169 990	34,00%	1 715	-	1 715	1 715	(73)	1 642
Parts dans les entreprises liées			34 016	-	34 016	34 016	(73)	33 943

La subdivision des titres de participations selon qu'ils soient cotés ou non cotés se présente comme suit:

	30/06/2025	30/06/2024
Titres non cotés	3 420	3 420
Provisions sur titres non cotés	(2 146)	(2 106)
Total	1 274	1 314

Les titres de participations se détaillent comme suit:

En KTND

Titre	Nombre d'actions	% de détention	Valeur brute 30/06/2025	Provision 30/06/2025	Valeur nette 30/06/2025	Valeur brute 31/12/2024	Provision 31/12/2024	Valeur nette 31/12/2024
Compagnie Touristique Arabe	127 755	8,461%	1 278	1 278	-	1 278	1 278	-
Maison du Banquier	526 100	5,921%	497	187	310	497	211	286
Sté El Mansoura Tabarka	24 000	1,525%	240	240	-	240	240	-
Monétique Tunisie	4 274	8,548%	231	-	231	231	-	231
Carthago	2 922	0,642%	208	-	208	208	-	208
SIBTEL	2 787	5,530%	194	-	194	194	-	194
TP STE GAMMARTH	280	0,376%	3	3	-	3	3	-
Sototel.H.Président	1 350	3,154%	135	135	-	135	135	-
Société tunisienne de Garantie	1 300	4,333%	130	-	130	130	-	130
Société tunisienne de Lubrifiant	2 513	2,290%	126	-	126	126	-	126
Industrie mécanique maghrébine	2 000	0,333%	100	100	-	100	100	-
Ste Dev.Parc.Act Eco.Zarzis	750	1,255%	75	-	75	75	-	75
Sté Inter Bank Services IBS	43 252	3,103%	73	73	-	73	73	-
Sté.Khadamet	50	0,010%	49	49	-	49	49	-
S. El Fouledh	30 000	0,281%	25	25	-	25	25	-
S.F.C.J.F.Shems fruits	4 950	15,000%	25	25	-	25	25	-
Sté de Gestion à l'exportation	200	10,000%	20	20	-	20	20	-
Sté.Istikhlass	60	0,002%	6	6	-	6	6	-
S.Tun.Coord.Techn.	333	1,959%	5	5	-	5	5	-
S.W.I.F.T.**	3	0,001%	-	-	-	-	-	-
S.T.A.M.	1 815	0,033%	-	-	-	-	-	-
Internationale Obligataire Sicav	1	0,000%	-	-	-	-	-	-
Titres de participations			3 420	2 146	1 274	3 420	2 170	1 250

** Attribution de 3 actions gratuites

Les renseignements sur les entreprises filiales de la banque se présentent comme suit:

En
KTND

Filiale	Adresse	Activité	Nombre d'actions	Participation détenue (%)	Capitaux propres 2024	Résultat net 2024
Internationale de Recouvrement de Créances	19, Rue Mustafa Abdeslam – EL Menzah 5 -1002 TUNIS	Recouvrement des créances	199 940	99,97%	2 611	1 409
UIB Finance	Rue lac Toba, 1053 Les berges du Lac, Tunis	Intermédiaire en bourse	45 563	99,92%	2 954	338
Internationale SICAR	61.Bis Rue Bab Jedid, 1008 Tunis	SICAR	169 990	34,00%	5 129	301
UIB Assurances	Rue lac Toba, 1053 Les berges du Lac, Tunis	Assurance	299 994	99,998%	19 162	(6 486)

Note 6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 79 442 KTND au 30/06/2025 contre un solde de 79 584 KTND au 31/12/2024. Le solde de ce compte se détaille ainsi :

	V. Brute au 31/12/2024	Acquis	Cessions/ Sorties	Reclassement	V. Brute au 30/06/2025	Amort. Cumulé 30/06/2025	VCN Au 30/06/2025
Logiciels informatiques	50 830	1 862	(19)	1 205	53 879	(35 345)	18 534
Matériel pour traitements informatiques	2 408	-	-	-	2 408	(2 408)	-
Autre matériel informatique	47 137	957	(93)	278	48 278	(39 934)	8 344
Immeubles d'exploitation	18 641	-	-	2 198	20 839	(7 185)	13 654
Immeubles hors exploitation	635	-	-	-	635	(365)	270
Agencement aménagement installation	72 377	469	-	194	73 040	(52 486)	20 554
Terrains	989	-	-	-	989	-	989
Fonds de commerce	277	-	-	-	277	(275)	2
Matériel roulant	6 662	-	-	-	6 662	(4 136)	2 526
Matériel et mobilier de bureau	11 046	657	-	-	11 702	(6 930)	4 772
Immobilisations incorporelles en cours	7 250	2 451	-	(1 205)	8 496	-	8 496
Immobilisations corporelles en cours	3 370	339	(100)	(2 670)	939	-	939
Droit au bail	72	-	-	-	72	-	72
Autres immobilisations corporelles	55	-	-	-	55	-	55
Immobilisations hors exploitation	372	-	-	-	372	(137)	235
TOTAL	222 121	6 735	(212)	-	228 643	(149 201)	79 442

	Amort. Cumulé 31/12/2024	Dotation	Rep	Sortie	Reclass	Amort. Cumulé 30/06/2025
Logiciels informatiques	(32 522)	(2 836)	-	13	-	(35 345)
Matériel pour traitements informatiques DELTA	(2 408)	-	-	-	-	(2 408)
Autre matériel informatique	(38 029)	(1 936)	-	31	-	(39 934)
Immeubles d'exploitation	(6 999)	(186)	-	-	-	(7 185)
Immeubles hors exploitation	(359)	(6)	-	-	-	(365)
Agencement aménagement installation	(51 432)	(1 054)	-	-	-	(52 486)
Fonds de commerce	(273)	(2)	-	-	-	(275)
Matériel roulant	(3 837)	(299)	-	-	-	(4 136)
Matériel et mobilier de bureau	(6 560)	(370)	-	-	-	(6 930)
Immobilisations hors exploitation	(118)	(19)	-	-	-	(137)
TOTAL	(142 537)	(6 708)	-	44	-	(149 201)

Note 7 : Autres Actifs

Le poste des Autres Actifs accuse un solde de 66 545 KTND au 30/06/2025 contre 70 376 KTND au 30/06/2024 et se détaille ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Crédits aux personnels	28 893	29 459	29 733
Comptes d'attente et de régularisation actifs	17 956	18 903	12 832
Créances prises en charge par l'Etat	-	1 746	-
Action en défense	7 709	3 675	3 947
Divers autres actifs	12 453	16 623	10 071
Etat impôts et taxes	567	571	94
Sous total Autres actifs	67 578	70 977	56 677
Provisions sur autres actifs	(1 033)	(602)	(980)
Total Autres actifs	66 545	70 376	55 697

Les comptes d'attente et de régularisation se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Débit à régulariser et divers	367	1 896	1 673
Produits à recevoir	3 644	3 870	2 261
Autres comptes de régularisation actif	4 301	4 427	3 407
Charges payées ou comptabilisées d'avance	9 644	8 710	5 491
Total Comptes d'attente et de régularisation actifs	17 956	18 903	12 832

3.2 Notes sur les postes du passif

Note 8 : Banque Centrale de Tunisie, CCP

L'encours de la rubrique banque centrale de Tunisie & CCP présente un solde nul au 30/06/2025 contre 15 386 KTND au 30/06/2024.

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Banque Centrale comptes ordinaires passif	-	15 386	-
Total Banque Centrale et CCP	-	15 386	-

Note 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 30/06/2025 à 343 KTND contre 5 862 KTND au 30/06/2024 se détaillant comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	305	5 536	924
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	38	326	1 121
Total	343	5 862	2 045

La rubrique « dépôts et avoirs des établissements bancaires » accuse un solde de 305 KTND au 30/06/2025 se détaillant comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Dépôts et avoirs des établissements bancaires non-résidents	305	5 535	924
Dettes rattachés sur les établissements bancaires	-	1	-
Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires	305	5 536	924

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers se présente ainsi :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	305	-	-	-	305
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	38	-	-	-	38
Total	343	-	-	-	343

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

	Entreprises liées		Autres	
	30/06/2025	30/06/2024	30/06/2025	30/06/2024
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	-	-	305	5 536
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	-	-	38	326
Total	-	-	343	5 862

Au 30/06/2025 les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisés par des titres de marché interbancaires.

Note 10 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 7 078 700 KTND au 30/06/2025 contre 6 576 496 KTND au 30/06/2024. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Dépôts à vue	1 935 333	1 782 420	1 884 425
Comptes d'épargne	2 590 322	2 382 266	2 498 829
Comptes à terme et bons de caisse	2 253 549	2 198 516	2 262 212
Certificats de dépôts	163 178	72 507	96 869
Autres dépôts et avoirs	134 839	139 308	116 153
Compte de recouvrement SG (*)	1 479	1 479	1 479
Total Dépôts et avoirs de la clientèle	7 078 700	6 576 496	6 859 967

(*) Le compte de recouvrement SG est en rapport avec l'appel de la garantie donnée par la SG dans le cadre du plan d'assainissement UIB – 2008. La restitution des montants dus par l'UIB est en cours.

La ventilation des dépôts de la clientèle par maturité se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue	1 935 333	-	-	-	1 935 333
Comptes d'épargne	2 590 322	-	-	-	2 590 322
Comptes à terme et bons de caisse	1 564 757	604 285	84 507	-	2 253 549
Certificats de dépôts	143 178	20 000	-	-	163 178
Autres dépôts et avoirs	134 839	-	-	-	134 839
Comptes de recouvrement SG	1 479	-	-	-	1 479
Total	6 369 908	624 285	84 507	-	7 078 700

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par nature de la relation hors dettes rattachées se présente comme suit :

	Entreprises liées		Autres		Total	
	30/06/2025	30/06/2024	30/06/2025	30/06/2024	30/06/2025	30/06/2024
Dépôts à vue	1 944	1 560	1 933 389	1 780 860	1 935 333	1 782 420
Comptes d'épargne	-	-	2 590 322	2 382 266	2 590 322	2 382 266
Comptes à terme et bons de caisse	16 630	8 720	2 236 919	2 189 796	2 253 549	2 198 516
Certificats de dépôts	-	-	163 178	72 507	163 178	72 507
Autres dépôts et avoirs	-	-	134 839	139 308	134 839	139 308
Comptes de recouvrement SG	1 479	1 479	-	-	1 479	1 479
Total Dépôts et avoirs de la clientèle	20 054	11 758	7 058 646	6 564 738	7 078 700	6 576 496

Note 11 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente un solde de 134 287 KTND au 30/06/2025 contre 168 858 KTND au 30/06/2024 ; il se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Emprunts obligataires	22 617	28 148	22 640
Emprunts subordonnés	40 000	40 000	40 000
Ressources spéciales	32 752	33 761	34 083
Emprunt en devises	36 948	64 575	49 786
Dettes rattachées	1 970	2 374	1 370
Total Emprunts et ressources spéciales	134 287	168 858	147 879

	jusqu'à 3mois	3mois à 1 an	1 an à 5 ans	5 ans à 7 ans	plus de 7 ans	Durée Indeterminée	Total
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	-	40 000	40 000
Ressources spéciales	1 839	4 740	16 120	3 859	6 194	-	32 752
Emprunts obligataires	3 853	22	15 500	3 220	23	-	22 617
Emprunt en devise	14 376	14 376	8 196	-	-	-	36 948
Dettes rattachées	1 970	-	-	-	-	-	1 970
Total Emprunt et ressources spéciales	22 037	19 138	39 816	7 079	6 217	40 000	134 287

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées		Autres	
	30/06/2025	30/06/2024	30/06/2025	30/06/2024
Emprunts obligataires	-	-	22 617	28 148
Emprunts subordonnés	-	-	40 000	40 000
Emprunt en devises	-	-	36 948	64 575
Dettes rattachées emprunts en devise	-	-	156	286
Dettes rattachées emprunts matérialisés	-	-	1 648	1 971
Total Emprunts matérialisés et non matérialisés	-	-	101 369	134 980
Ressources spéciales	-	-	32 752	33 761
Dette rattachée Ressources spéciales	-	-	166	117
Total ressources spéciales	-	-	32 918	33 878
Total Emprunts et ressources spéciales	-	-	134 287	168 858

Le tableau des mouvements des emprunts matérialisés au 30/06/2025 se détaille comme suit:

	Solde d'ouverture au 31/12/2024	Emissions	Ecart de change	Remb	Solde de clôture au 30/06/2025
Emprunt obligataire	22 640	-	-	(23)	22 617
Dette rattachée	564	-	-	668	1 232
Total	23 204	-	-	645	23 849

Emprunts obligataires:

(en KTND)

Libellés de l'emprunt	Montant Initial	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années	Nominal en Dinars	Nombre d'obligations	Montant Souscrit	Encours au 30/06/2025
UIB 2009-2	70,3 MDT	Cat C 5,85%	20	100	453 000	45 300	11 325
UIB 2011-1	31,75 MDT	Cat B 6,3%	20	100	317 500	31 750	11 112
UIB 2012-1	0,45 MDT	Cat C 6,7%	20	100	4 500	450	180
Total							22 617

Emprunts subordonnés Société Générale:

	Montant Initial	Taux d'intérêt brut	Durée en années
Emprunt subordonné	40 000	T.A.O	Durée indéterminée

Note 12 : Autres passifs

Les Autres Passifs présentent un solde de 267 471 KTND au 30/06/2025 contre 254 076 KTND au 30/06/2024 et se détaillant ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Comptes d'attente et de régularisation passif	62 940	40 391	45 556
Etat impôts et taxes	41 423	47 879	46 557
Sommes dues au personnel	35 650	39 919	31 379
Valeurs exigibles après encaissement	26 874	18 953	10 646
Provision pour passifs et charges	18 439	39 459	20 945
Provision sur engagement hors bilan	5 786	5 117	5 839
Saisies arrêts clients	19 592	15 936	17 688
Provision sur chèques certifiés	31 962	24 038	17 193
Charges provisionnées pour congé à payer	10 612	9 769	9 304
Cotisation CNSS	12 498	11 625	9 079
Fournisseurs factures à payer	1 695	990	4 963
Total Autres passifs	267 471	254 076	219 149

Les provisions pour passifs et charges se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Provision pour risques divers*	12 466	2 542	14 201
Provision pour avantages post emploi**	-	34 225	-
Provision sur action en défense	2 246	1 254	3 131
Provision pour action en justice	3 727	1 438	3 613
Total Provision pour passifs et charges	18 439	39 459	20 945

(*) : dont : - une provision d'un montant de 4 602 KTND en couverture d'un risque social. En effet, la banque a fait l'objet d'un contrôle social couvrant la période allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2021, dont les résultats ont été notifiés le 23 janvier 2023, réclamant à la banque un complément de cotisations sociales de 7 400 KTND, dont 2 065 KTND de pénalités. Au cours de mois de décembre 2023, la CNSS avait pratiqué une saisie arrêt sur le compte de l'UIB ouvert chez la BCT d'un montant de 5 335 KTND qui a été par la suite annulée par un jugement rendu en date du 06 mars 2024. Au cours de mois d'août et octobre 2024 la CNSS a envoyé 15 autres états de liquidations à l'UIB pour un montant total de 5 335 KTND que la banque n'a pas accepté et une deuxième action en justice a été lancée. En date du 30 janvier 2025, la CNSS a pratiqué une saisie arrêt d'un montant de 4 602 KTND ce qui a donné lieu à un complément de provision de 2 327 KTND a été constaté par prélèvement des résultats de l'exercice 2024.

(**) : une reprise de provision pour avantage postemploi en lien avec l'indemnité de fin de carrière a été constatée en 2024, suite à l'externalisation des engagements IFC par le biais de la souscription d'un Contrat d'assurance IFC avec la filiale UIB Assurances.

Le poste « Comptes d'attentes et de régularisation » se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Créditeurs divers	2 963	1 869	1 334
Charges à payer	38 090	29 931	37 157
Divers comptes de suspens	18 082	4 263	2 564
Prime d'assurance crédit à reverser	-	38	-
Commission de garantie et de péréquation change	1 160	802	1 276
Autres produits perçus d'avance	1 517	1 994	1 604
Produits perçus d'avance	660	788	1 252
Fournisseurs bons de carburant	211	211	211
Assurance vie personnel	69	70	3
Dividendes à payer	188	156	155
Sommes à régler liées aux op avec clientèle	-	269	-
Total Comptes d'attente et de régularisation passif	62 940	40 391	45 556

3.3 Notes sur les capitaux propres

Note 13 : Réserves

Les réserves s'élèvent à 799 750 KTND au 30/06/2025 contre 743 358 KTND au 30/06/2024 soit une augmentation de 56 392 KTND.

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Primes liées au capital	24 800	24 800	24 800
Réserve légale	17 280	17 280	17 280
Autres réserves	735 255	680 255	680 255
Fonds social	22 415	21 023	21 215
Total Réserves	799 750	743 358	743 550

Note 14 : Capitaux Propres

Au 30/06/2025, le capital social s'élève à 172 800 KTND composé de 32.560.000 actions ordinaires et 2.000.000 certificats d'investissement d'une valeur nominale de 5 dinars.

Le total des capitaux propres de la Banque, s'élève à 1 026 351 KTND au 30/06/2025 contre 1 006 480 KTND au 31/12/2024, soit une variation 19 871 KTND.

La variation des capitaux propres se détaille comme suit :

	Capital social	Résultats reportés	Réserve légale	Autres réserves	Fonds social	Prime d'émission	Résultat de la période	Total des Capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice 2025	172 800	4 423	17 280	680 255	21 215	24 800	85 707	1 006 480
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	29 707	-	55 000	1 000	-	(85 707)	-
Distribution de dividendes	-	(29 376)	-	-	-	-	-	(29 376)
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	49 048	49 048
Autres mouvements sur Fonds social	-	-	-	-	199	-	-	199
Situation au 30 juin 2025	172 800	4 753	17 280	735 255	22 415	24 800	49 048	1 026 351

Note 15 : Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 519 021 KTND au 30/06/2025 contre 526 963 KTND au 30/06/2024. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Cautions données sur ordre correspondants étrangers	237 820	232 695	231 787
Avals donnés en devises	49 739	34 946	66 437
Cautions émises en faveur de la clientèle	220 079	234 249	217 319
Avals donnés en dinars	11 383	25 073	24 196
Total Cautions, avals et autres garanties données	519 021	526 963	539 739

La ventilation des cautions par nature de la relation se présente comme suit:

	Entreprises liées		Autres	
	30/06/2025	30/06/2024	30/06/2025	30/06/2024
Cautions, avals et autres garanties d'ordre de la clientèle	-	-	519 021	526 963
Cautions, avals et autres garanties donnés	-	-	519 021	526 963

Note 16: Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 359 094 KTND au 30/06/2025 contre 338 534 KTND au 30/06/2024.
Le solde se détaille ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Ouverture de Credoc import confirmé	266 510	218 671	321 789
Ouverture Credoc import non confirmé	74 498	107 327	114 510
Sous total credoc import	341 008	325 998	436 299
Confirmation de Credoc export	17 957	12 015	4 196
Acceptation et paiement différé sur Credoc export	129	521	502
Sous total credoc export	18 086	12 536	4 698
Total Crédits documentaires	359 094	338 534	440 997

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation se présente comme suit:

	Entreprises liées		Autres	
	30/06/2025	30/06/2024	30/06/2025	30/06/2024
Ouverture de Credoc import confirmé	-	-	266 510	218 671
Ouverture Credoc import non confirmé	-	-	74 498	107 327
Sous total Credoc import	-	-	341 008	325 998
Confirmation de Credoc export	-	-	17 957	12 015
Acceptation et paiement différé sur Credoc export	-	-	129	521
Sous total Credoc export	-	-	18 086	12 536
Total Crédits documentaires	-	-	359 094	338 534

Note 17 : Engagements de financements donnés

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu et aux autorisations de découvert autorisé et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêt.

Les engagements donnés présentent un solde de 161 479 KTND au 30/06/2025 contre 183 582 KTND au 30/06/2024.

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Engagements de financements donnés aux clientèles	161 479	183 582	153 405
Total Engagements de financements donnés	161 479	183 582	153 405

La ventilation des engagements de financements donnés selon la nature de la relation se présente comme suit:

	Entreprises liées		Autres	
	30/06/2025	30/06/2024	30/06/2025	30/06/2024
Engagements de financements donnés aux clientèles	-	-	161 479	183 582
Total Engagements de financements donnés	-	-	161 479	183 582

Note 18 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent un solde de 2 457 116 KTND au 30/06/2025 contre 2 303 590 KTND au 30/06/2024 et se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Garanties reçues des autres établissements de crédit	296 360	343 826	292 386
Compagnies d'assurance	3 136	840	2 443
Garanties reçues de la clientèle	2 051 823	1 822 332	1 822 020
Garanties reçus de l'Etat	104 089	118 891	114 025
Garantie ARIZ	1 708	17 701	1 708
Total Garanties reçues	2 457 116	2 303 590	2 232 582

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 296 360 KTND au 30/06/2025 contre 343 826 KTND au 30/06/2024 et se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Cautions reçues des correspondants sur engagements donnés à leurs clients	237 820	232 695	231 787
Garanties données par la Société Générale	218	18	218
Garanties reçues des correspondants étrangers	39 733	96 780	53 499
Confirmation banque Credoc export	18 086	12 536	4 698
Garanties reçues des correspondants locaux	503	1 797	2 184
Total Garanties reçues des autres établissements de crédit	296 360	343 826	292 386

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 2 051 823 KTND au 30/06/2025 contre 1 822 332 KTND au 30/06/2024 et se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Garanties hypothécaires	1 970 305	1 696 716	1 707 538
Nantissement d'actions et valeurs mobilières	81 518	125 616	114 482
Total Garanties reçues de la clientèle	2 051 823	1 822 332	1 822 020

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 104 089 KTND au 30/06/2025 contre 118 891 KTND au 30/06/2024 et se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Autres garanties reçues de l'Etat	45 690	50 494	49 115
SOTUGAR	41 474	51 030	48 449
FNG ,FOPRODI & FONAPRA	16 925	17 367	16 461
Total Garanties reçues de l'Etat	104 089	118 891	114 025

Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures :

Les opérations d'achat et de vente de devises (en rapport avec le délai d'usance des opérations de change au comptant) au 30/06/2025 se détaillent comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024
Achat au comptant	42 066	25 593
Vente au comptant	42 277	32 064

Les opérations d'achat et de vente de devises (dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usance ayant une date d'échéance supérieure à deux jours) constituent des opérations de change à terme et sont ventilées au 30/06/2025 comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024
Achat à terme *	6 560	29 488
Vente à terme *	69 839	45 438

(*) Note retraitée pour les besoins de la comparabilité

Les opérations de changes à terme sont contractés à des fins de couverture dûment ordonnées par la clientèle et ayant un sous-jacent une opération commerciale.

3.5- Notes sur l'état de résultat

Note 19 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 332 287 KTND au 30/06/2025 se détaillant ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Opérations avec les étab. bancaires et financiers	44 242	20 449	53 583
Opérations avec la clientèle *	282 221	309 778	616 854
Autres intérêts et revenus assimilés	5 824	4 868	10 335
Total Intérêts et revenus assimilés	332 287	335 095	680 772

(*) En application des dispositions de l'article 412 ter de la loi n°41-2024 du 02 Août 2024 portant amendement du Code de Commerce, les opérations avec la clientèle ont été impactées de - 12,1 millions de dinars pour 24 253 dossiers traités à la suite des demandes éligibles reçues jusqu'au 30 juin 2025,

Note 20 : Commissions perçues

Les commissions totalisent 83 095 KTND au 30/06/2025 se détaillant ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Commissions sur comptes	14 533	15 567	31 013
Commissions sur opérations de caisse	1 197	1 163	2 372
Commissions sur crédits	29 867	27 436	53 496
Commissions sur monétique banque à distance	21 492	19 836	41 300
Autres commissions	5 272	4 958	10 095
Commissions sur moyens de paiement	7 488	7 685	16 142
Autres produits sur services financiers	3 246	3 914	6 709
Total Commissions (en produits)	83 095	80 559	161 127

Note 21 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières totalisent 19 232 KTND au 30/06/2025 se détaillant ainsi :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Gain net sur titres de placement	1 316	3 089	12 090
Gain net sur opérations de change	17 916	15 709	31 711
Total Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	19 232	18 798	43 801

Note 22 : Revenus du portefeuille investissement

Les gains sur portefeuille investissement totalisent 20 370 KTND au 30/06/2025 se détaillant ainsi:

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Intérêts sur autres titres d'investissement	297	768	1 311
Intérêts sur obligations	-	10	20
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	1 573	2 345	2 867
Intérêts sur bons de trésor assimilables	10 790	8 375	18 190
Intérêts et revenus sur emprunt national	6 548	5 122	11 209
Revenus titres d'investissement SICAR	1 162	1 018	2 237
Total Revenus du portefeuille d'investissement	20 370	17 638	35 834

Note 23 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 190 106 KTND au 30/06/2025 se détaillant ainsi:

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	427	506	1 017
Emprunts et ressources spéciales	4 171	5 423	10 294
Opérations avec la clientèle	185 445	173 959	359 910
Autres intérêts et charges	63	300	670
Total Intérêts courus et charges assimilées	190 106	180 188	371 891

Note 24 : Commissions encourues

Les commissions encourues totalisent 5 796 KTND au 30/06/2025 se détaillant ainsi:

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Commissions monétiques	4 291	3 467	8 742
Redevances et prestations	150	215	417
Autres commissions	195	170	576
Rémunération du fonds géré SICAR	584	571	1 181
Frais de confection carnet de chèques	58	102	183
Frais télégrammes télex	314	183	370
Règlement télécom SMS Banking	204	194	419
Total Commissions encourues	5 796	4 902	11 888

Note 25 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances couvertes ou non par des provisions totalisent 27 244 KTND au 30/06/2025 se détaillant ainsi:

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Cout net du risque clientele	25 124	31 911	54 195
Cout net du risque divers	2 120	543	16 976
Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	27 244	32 454	71 171

Le coût net du risque de clientèle se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie	33 246	35 016	65 870
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles	(9 441)	(6 710)	(12 557)
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles provenant de la décote	(2 111)	(161)	(375)
Dotations aux provisions collectives	3 350	3 653	-
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie sur engagements hors bilan	78	191	846
Reprise sur provision sur risque de contrepartie sur engagements hors bilan	(131)	(177)	(110)
Reprise sur provisions hors bilan sur décote	-	(5)	(5)
Pertes couvertes sur provisions utilisées	524	42	474
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées	(524)	(42)	(474)
Pertes couverte sur agios réservés sur créances passées par pertes	417	199	1 514
Reprises sur agios réservés sur créances passées par perte	(417)	(199)	(1 514)
Pertes couverte sur agios réservés sur créances cédées	-	-	2 760
Reprises sur agios réservés sur créances cédées	-	-	(2 760)
Reprises sur provisions sur créances cédées	-	-	(4 939)
Pertes couvertes sur créances cédées	-	-	4 939
Pertes non couvertes de contrepartie	186	4	955
Gain de cession	-	-	(2)
Récupération sur créances amorties	(53)	100	(427)
Total Cout net du risque clientèle	25 124	31 911	54 195

Le coût net des risques divers se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 800	411	16 122
Reprises sur provisions pour risques et charges	(4 307)	-	-
Reprise de provision sur comptes d'actifs	(4)	(17)	(154)
Dotations aux provisions sur comptes d'actifs	94	181	681
Perte sur éléments hors exploitation	4 297	-	94
Gain sur éléments hors exploitation	(9)	(87)	(208)
Perte sur autres éléments d'exploitation	249	55	441
Total Cout net du risque divers	2 120	543	16 976

Note 26 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement totalisent 113 KTND au 30/06/2025 se détaillant ainsi:

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Dotation aux provisions sur titres de participation	-	-	65
Dotation aux provisions sur fonds géré SICAR	310	1 296	1 133
Pertes sur titres d'investissement	-	-	35
Reprise de provisions sur titres de participation	(97)	(48)	(48)
Reprise provisions sur fonds géré SICAR	(100)	-	(35)
Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	113	1 248	1 150

Note 27: Frais de personnel

Les frais de personnel totalisent 107 413 KTND au 30/06/2025 se détaillant ainsi:

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Rémunération du personnel	80 496	73 393	147 823
Charges sociales	21 401	19 233	38 442
Autres charges de personnel	5 516	5 318	44 819
Dotation au provision sur indemnité fin de carrière	-	1 083	-
Reprise provision sur indemnité fin de carrière	-	-	(33 142)
Total Frais de personnel	107 413	99 027	197 942

Note 28 : Charges générales d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 32 480 KTND au 30/06/2025 se détaillant ainsi:

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Frais d'exploitation non bancaires	12 728	11 682	24 167
Autres charges générales d'exploitation	19 752	18 706	36 661
Total Charges générales d'exploitation	32 480	30 388	60 828

Les autres charges générales d'exploitation totalisent 19 752 KTND au 30/06/2025 se détaillant ainsi:

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Loyers commerciaux	2 667	2 644	5 390
Maintenance logiciel informatique	2 648	2 559	4 728
Autres services extérieurs	701	531	1 263
Assurance globale banque	445	443	866
Maintenance matériel informatique	633	668	807
Entretien et nettoyage immeubles	510	467	956
Loyer personnel logements de fonction	164	159	338
Gardiennage et surveillance	488	483	948
Assurance immeubles et voitures	290	301	583
Honoraires commissaires aux comptes	325	289	593
Rémunération d'intermédiaires	855	697	1 226
Sous-traitance archives	57	60	120
Frais judiciaires	148	92	248
Entretien et réparation divers	172	510	989
Sous- traitance informatique	14	14	28
Commissions Fond de garantie des Dépôts bancaires *	9 635	8 789	17 578
Total Autres charges générales d'exploitation	19 752	18 706	36 661

*Contribution au Fonds de Garantie des Dépôts prévue par le décret gouvernemental N° 2017-268 du 1er février 2017.

Note 29 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés totalise 36 971 KTND se détaillant ainsi:

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Résultat comptable avant dotations aux provisions et impôt	124 595	119 891	257 298
(+) Déductions nets Réintégrations	(1 098)	23 130	(9 594)
Résultat fiscal avant provisions	123 497	143 020	247 704
- Déduction provisions	33 323	38 860	66 716
Résultat fiscal	90 174	104 161	180 988
Réinvestissement	-	-	-
Résultat fiscal après réinvestissement	90 174	104 161	180 988
Taux d'impôt	40,00%	35,00%	40,00%
Impôt sur les sociétés	36 069	36 456	72 395
Taux de la contribution sociale de solidarité	1,00%	1,00%	1,00%
Contribution Sociale de Solidarité permanente	902	1 042	1 810
Impôt sur les sociétés	36 971	37 498	74 205

Note 30: Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires

Le Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires présente un solde nul au 30/06/2025 :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Résultat fiscal après réinvestissement	90 174	104 161	180 988
Taux de la contribution sociale de solidarité	-	3%	3%
Contribution Sociale de Solidarité exceptionnelle	-	3 125	5 430
Taxe Conjoncturelle au profit du Budget de l'Etat	-	4 166	7 240
Total Solde Contributions Fiscales exceptionnelles	-	(7 291)	(12 669)
Autres éléments extraordinaires	-	(20 752)	(22 475)
Total Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	-	(28 043)	(35 144)

Note 31 : Résultat par Action

Le résultat par action au 30/06/2025 est de 1,419 DT.

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Résultat de la période	49 048	33 271	85 707
Capital social - nombre de titres	34 560 000	34 560 000	34 560 000
Résultat par action en DT	1,419	0,963	2,480

Le résultat par action ainsi déterminé en 2025 correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat de la période attribuable aux actions ordinaires et aux certificats d'investissement par le nombre moyen pondéré d'actions et de certificats d'investissement en circulation au cours de l'exercice.

3.6- Notes sur l'état de flux de trésorerie**Note 32 : Liquidités et équivalents de liquidités**

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	317 363	82 967	627 911
Créances sur les établissements bancaires et financiers	1 126 153	712 825	718 478
Emprunts auprès de la banque centrale	-	(15 386)	-
Dépôts des établissements bancaires	(305)	(5 535)	(924)
Dépôts des établissements financiers *	(38)	(326)	(1 121)
Total	1 443 173	774 545	1 344 344

*En application du paragraphe 27 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires "Constituent des équivalents de liquidités ... les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers payables dans un délai inférieur à 3 mois à partir de leur octroi en sont déduits."

Note 33: Evènements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 28 Août 2025. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

AVIS D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2025

Mesdames et Messieurs les actionnaires de l'Union Internationale de Banques - UIB

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 26 Avril 2024 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de l'Union Internationale de Banques « UIB », arrêtés au 30 juin 2025, et faisant apparaître à cette date des capitaux propres positifs de **1.026.351 KDT** y compris un résultat bénéficiaire de **49.048 KDT**.

Nous avons effectué un examen limité du bilan et de l'état des engagements hors bilan de l'Union Internationale de Banques « UIB », arrêtés au 30 juin 2025, ainsi que de l'état de résultat, de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Les organes de direction et d'administration sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Union Internationale de Banques « UIB », au 30 Juin 2025, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- La banque fait l'objet d'un contrôle social couvrant 2019-2021, ayant conduit à un redressement de 7.400 KDT, dont 2 065 KDT de pénalités, notifié en janvier 2023. Après contestation partielle, une première saisie arrêt de 5.335 KDT en décembre 2023 a été annulée par jugement en mars 2024. Toutefois, 15 nouveaux états de liquidation pour le même montant (5.335 KDT) ont été émis en 2024, entraînant l'ouverture d'une seconde procédure judiciaire. Le 30 janvier 2025, la CNSS a procédé à une saisie arrêt de 4.602 KDT, montant déjà provisionné par la banque depuis 2024 et maintenu au 30 juin 2025.
- En vertu d'un jugement rendu le 29 mai 2024, le Conseil de la Concurrence a jugé que le processus de traitement ayant trait aux intérêts intercalaires au titre du report d'échéances durant la période du Covid est contraire aux dispositions de la loi relative à la concurrence et aux prix. Il a condamné, à ce titre, l'UIB au paiement d'une amende de Neuf Millions Neuf Mille Deux Cent Cinquante Huit Dinars (9.009.258 DT). Ce jugement n'a pas été assorti d'exécution provisoire. Le recours en appel sera donc suspensif d'exécution. Et le risque ne peut être cerné de manière précise à ce stade.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 28 Août 2025

Les Commissaires aux Comptes

BDO Tunisie

Adnéne Zghidi

Cabinet Lamjed Ben Mbarek

Lamjed Ben Mbarek

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

HANNIBAL LEASE

Siège social : Rue, du Lac Léman, immeuble Hannibal Lease, Les Berges du Lac 1053

La société Hannibal Lease publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025. Ces états sont accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, M. Tarek SAHLI et M. Nouredine BEN ARBIA.

BILAN ARRETE AU 30 juin 2025 (exprimé en dinar tunisien)

ACTIFS	Notes	30 Juin 2025	2024	31 Décembre 2024
Liquidités et équivalents de liquidités	4	18 921 344	31 460 542	20 893 313
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	660 797 145	579 085 734	618 182 848
Portefeuille-titres de placement	6	4 893 160	13 267 006	5 110 100
Portefeuille d'investissement	7	30 011 700	21 650 116	21 650 116
Valeurs Immobilisées	8	19 458 584	20 267 596	19 908 527
Autres actifs	9	8 482 259	6 667 521	6 371 703
TOTAL DES ACTIFS		<u>742 564 192</u>	<u>672 398 514</u>	<u>692 116 606</u>
PASSIFS	Notes	30 Juin 2025	2024	31 Décembre 2024
Concours bancaires	10	120 829	2 741	7 266
Dettes envers la clientèle	11	12 054 710	9 361 464	10 611 178
Emprunts et dettes rattachées	12	541 764 985	493 920 803	502 522 401
Fournisseurs et comptes rattachés	13	95 315 417	77 165 631	83 089 975
Autres passifs	14	6 942 564	8 193 933	8 274 005
TOTAL DES PASSIFS		<u>656 198 505</u>	<u>588 644 572</u>	<u>604 504 824</u>
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		55 000 000	55 000 000	55 000 000
Réserves		20 164 264	16 557 379	16 465 761
Résultats reportés		7 396 020	5 923 522	5 923 522
Résultat de la période		3 805 403	6 273 041	10 222 498
Total des capitaux propres	15	<u>86 365 687</u>	<u>83 753 942</u>	<u>87 611 781</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>742 564 192</u>	<u>672 398 514</u>	<u>692 116 606</u>

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AU 30 JUIN 2025
(Exprimé en dinars)

	30 Juin <u>2025</u>	<u>2024</u>	31 Décembre <u>2024</u>
<i>ENGAGEMENTS DONNES</i>	156 924 364	167 568 522	139 314 883
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	50 353 618	63 735 363	31 673 563
Garanties réelles	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	97 379 454	92 259 282	96 067 443
Engagements sur titres	1 191 292	3 573 877	3 573 877
<i>ENGAGEMENTS RECUS</i>	691 915 028	627 006 581	665 713 628
Cautions Reçues	493 322 030	434 430 452	469 153 449
Avals reçus	53 224 901	64 423 079	58 823 990
Garanties Reçues	6 291 188	6 291 188	6 291 188
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	139 076 908	121 861 861	131 445 000
<i>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</i>	148 372 127	97 140 000	69 700 000
Emprunts obtenus non encore encaissés	148 100 000	97 100 000	69 700 000
Effets escomptés sur la clientèle	272 127	40 000	-

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2025
(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	30 Juin 2025	2024	31 Décembre 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	44 185 316	40 859 789	83 706 627
Intérêts et charges assimilées	17	(25 592 156)	(21 961 560)	(46 320 093)
Produits des placements	18	447 593	561 321	863 861
Autres produits d'exploitation	19	67 362	53 166	84 716
Produits nets		19 108 114	19 512 716	38 335 110
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	20	7 052 294	6 511 977	13 125 245
Dotations aux amortissements et aux résorptions	21	685 034	681 244	1 385 848
Autres charges d'exploitation	22	2 702 981	2 502 024	4 882 821
Total des charges d'exploitation		10 440 310	9 695 246	19 393 914
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		8 667 804	9 817 470	18 941 197
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	23	2 290 069	(212 883)	1 804 703
Dotations nettes aux autres provisions	24	676 404	326 753	470 981
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 701 331	9 703 600	16 665 513
Autres pertes ordinaires	25	(1 086)	(2 253)	(2 616)
Autres gains ordinaires	26	50 269	43 724	85 072
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		5 750 514	9 745 071	16 747 969
Impôts sur les bénéfices	27	(1 897 670)	(2 826 071)	(5 437 893)
Contribution sociale de solidarité		(47 442)	(322 979)	(543 789)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		3 805 403	6 596 021	10 766 287
Contribution conjoncturelle		-	(322 979)	(543 789)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		3 805 403	6 273 041	10 222 498
Résultat par action		0,346	0,574	0,932

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2025
(exprimé en dinar tunisien)

		30 Juin	31 Décembre	
	Notes	2025	2024	
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	28	245 674 005	223 515 019	464 580 974
Décaissements pour financement de contrats de leasing	29	(228 165 578)	(196 129 512)	(423 409 303)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	30	(9 866 688)	(9 937 463)	(18 580 679)
Intérêts payés	31	(30 760 605)	(26 030 192)	(46 977 095)
Impôts et taxes payés	32	(10 269 699)	(11 704 649)	(20 166 547)
Autres flux liés à l'exploitation	37	707 252	1 944 558	10 674 586
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(32 681 312)	(18 342 239)	(33 878 065)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(208 518)	(197 038)	(426 622)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	40 198	290 452	370 452
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	35	(8 361 585)	(3 000 012)	(3 000 012)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(8 529 905)	(2 906 598)	(3 056 182)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements suite à la cession d'actions propres	15	-	407 169	407 169
Dividendes et autres distributions	36	(5 050 507)	(4 455 136)	(4 546 754)
Encaissements provenant des emprunts	12	223 300 000	204 150 000	357 250 000
Remboursements d'emprunts	12	(179 123 809)	(160 071 162)	(307 965 887)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		39 125 684	40 030 871	45 144 528
Variation de trésorerie		(2 085 532)	18 782 034	8 210 280
Trésorerie au début de l'exercice	4 & 10	20 886 047	12 675 767	12 675 767
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 & 10	18 800 515	31 457 801	20 886 047

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION
(exprimé en dinars)

[illegible]

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

1-1 Présentation générale

La société Hannibal Lease est une société anonyme de droit tunisien constituée le 30 Juillet 2001 avec un capital initial de 5.000.000 Dinars divisé en 500.000 actions de 10 Dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 2005 a décidé de réduire le capital d'un montant de 168.750 Dinars, correspondant à la partie non libérée à cette date, et ce pour le ramener de 5.000.000 Dinars à 4.831.250 Dinars, par l'annulation de 16.875 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 10.000.000 Dinars par l'émission et la création de 516.875 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, souscrites en numéraire et libérées à concurrence de 61,30 % lors de la souscription. Le reliquat a été libéré au cours du 2^{ème} semestre 2007.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 24 juin 2008 a décidé de porter le capital de 10.000.000 Dinars à 20.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 d'actions nouvelles, au prix de 11 Dinars, correspondant à la valeur nominale de 10 Dinars, majoré d'une prime d'émission de 1 Dinar par action.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 juillet 2012 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de 10 Dinars à 5 Dinars et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2013, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des valeurs mobilières et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 8.700.000 dinars en numéraire pour le porter de 20.000.000 dinars à 28.700.000 dinars par l'émission de 1.740.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 dinars chacune.

Le prix d'émission a été fixé à 9,500 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 4,500 dinars de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription, avec jouissance à compter du 1^{er} janvier 2013.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 17 mai 2017 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 11.480.000 dinars pour le porter de 28.700.000 dinars à 40.180.000 dinars et ce, simultanément, de la manière suivante :

- Par apport en numéraire pour un montant de 13.776.000 dinars par la création de 1.722.000 actions nouvelles à émettre au prix de 8 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 3 dinars de prime d'émission (3 actions nouvelles pour 10 actions anciennes). Les nouvelles actions sont à souscrire en numéraire et à libérer intégralement lors de la souscription. Elles porteront jouissance à compter du 1^{er} Janvier 2017.
- Par incorporation de réserves pour un montant de 2.870.000 dinars (1 action gratuite pour 10 actions anciennes) portant jouissance au 1^{er} janvier 2017.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire réunie le 16 juin 2020 a décidé de procéder à des opérations d'augmentation et de réduction du capital de la société pour le porter de 40.180.000 dinars à 55.000.000 dinars et ce, simultanément, de la manière suivante :

- Augmentation du capital social d'une somme de 14.866.600 dinars par incorporation de réserves prélevées sur les comptes « Primes d'émissions » et « Résultats reportés » pour respectivement 13.996.000 dinars et 870.600 dinars. Cette augmentation de capital est

réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 14.866.600 dinars à la création et à la libération intégrale de 2.973.320 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 8.036.000 actions, à raison de 37 actions nouvelles pour 100 actions anciennes. Au terme de cette augmentation, le capital d'Hannibal Lease est porté à 55.046.600 dinars divisé en 11.009.320 actions de 5 dinars chacune. Elles portent jouissance à compter du 1^{er} Janvier 2020.

- Réduction de capital social d'un montant de 46.600 dinars par l'annulation de 9.320 actions rachetées conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117. Au terme de cette réduction, le capital d'Hannibal Lease est ramené à 55.000.000 dinars divisé en 11.000.000 actions de 5 dinars chacune.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2025, à 55.000.000 dinars composé de 11.000.000 actions d'une valeur nominale de 5 dinars libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

L'activité de la société est régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que par la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 40% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Toutefois et en vertu des dispositions de la loi n° 2010-29 du 7 juin 2010 relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la bourse, la société a bénéficié de la réduction du taux d'imposition de 35% à 20% pendant une période de cinq ans à partir de l'année d'admission.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, Hannibal Lease est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007 ; et

- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

Hannibal Lease est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des loyers pour les contrats conclus avant 2008, et des marges pour les contrats conclus à partir de janvier 2008.

- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

- La contribution au FOPROLOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2. Référentiel comptable

Les états financiers d'Hannibal Lease, arrêtés au 30 juin 2025, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Les principes comptables utilisés pour ces états financiers intermédiaires sont identiques à ceux appliqués par la société pour ses états financiers annuels au 31 décembre.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et la circulaire 2018-06 du 5 juin 2018.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par Hannibal Lease et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Au cours du premier semestre, la société Hannibal Lease a procédé à la création d'une nouvelle filiale dénommée HL SICAR dont elle détient désormais 98,94%.

Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers d'Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

En vertu de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a) la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b) la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de Hannibal Lease :

- a) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

Hannibal Lease vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que modifiée par la circulaire n°2025-01 du 29 Janvier 2025, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Hannibal Lease.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie adoptée par Hannibal Lease se présente comme suit :

1. Regroupement des engagements classés A et B1 par groupes homogènes par secteur d'activité :
 - a. Agriculture
 - b. Autres industries
 - c. Autres services y compris les agences de location de voitures
 - d. BTP
 - e. Commerce
 - f. Industries agroalimentaires y compris les oléifacteurs
 - g. Industries mécaniques et électriques
 - h. Industries pharmaceutiques
 - i. Promotion immobilière
 - j. Santé
 - k. Télécom et TIC
 - l. Tourisme y compris les agences de voyage
2. La détermination pour chaque groupe de créances i, d'un taux de migration moyen du groupe sur les années 2017 à 2024 TMM_{gi} (l'année 2020 étant exclue par la circulaire n°2025-01) selon la formule suivante :

$$TM_{gi}(N) = \frac{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Engagements 0 et 1 de l'année } (N-1) \text{ du groupe } i} \times 100$$

$$TMM_{gi} = \sum_{N=1}^n TM_{gi}(N) / n$$

Avec :

- TM_{gi} (N) : Taux de migration de l'année N du groupe de contreparties i.
- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année (N-1) du groupe i devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année (N).
- Les TM_{gi} (N) doivent être ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais.
- TMM_{gi} : Taux de migration moyen du groupe de contreparties i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMM_{gi}.

Les TM_{gi} ainsi déterminés sont ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais consistant en un comportement exceptionnel d'une ou plusieurs relations ou à un domaine d'activité particulier différent de ceux des autres relations du même secteur.

3. Majoration des taux de migration historiques

Les taux de migration historiques du groupe de contreparties « gi » ont été majorés par les taux « Δgi » déterminés selon une méthode basée sur les écarts types.

L'approche adoptée repose sur une analyse statistique des taux de migration observés sur les sept dernières années, avec exclusion de l'année 2020. Conformément aux principes méthodologiques définis par la BCT, la même logique de classification a été appliquée aux secteurs, en utilisant les écarts types des taux de migration (10 ans) comme base de calcul des majorations, et en appliquant la classification des secteurs en trois catégories :

- Secteurs à haut risque : majoration égale à 3 fois l'écart-type des taux de migration.
- Secteurs à risque moyen : majoration égale à 2 fois l'écart-type des taux de migration.
- Secteurs à faible risque : majoration égale à 1 fois l'écart-type des taux de migration.

Les principales bases de cette méthode :

- Alignement avec les recommandations de la BCT en adoptant la même catégorisation des secteurs ;
- Approche fondée sur des données historiques propres à Hannibal Lease, garantissant une meilleure représentativité des risques réels encourus par notre établissement ainsi que les spécificités du produit leasing ; et
- Prise en compte de la volatilité sectorielle via une mesure statistique objective (écart-type).

Conformément au principe de prudence et dans une logique de cohérence méthodologique, tous les taux recalculés ont été appliqués, qu'ils soient inférieurs ou supérieurs aux taux proposés par la BCT, afin d'assurer :

- Une application cohérente et systématique de la méthodologie à l'ensemble des secteurs sans ajustement subjectif ; et
- Une approche prudente et transparente, alignée avec les principes de gestion des risques et de conformité réglementaire.

4. Détermination du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPM_{gi} » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions. La période retenue étant 2017-2024 (l'année 2020 étant exclue par la circulaire n°2025-01) :

$$TP_{gi}(N) = \frac{\text{Montant des proviosns sur le Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)} \times 100$$

$$TPM_{gi} = \sum_{N=1}^n TP_{gi}(N) / n$$

Avec :

- TP_{gi}(N) : Taux de provisionnement de l'année N du groupe de contreparties i
- TPM_{gi} : Taux de provisionnement moyen du groupe de contreparties i
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TPM_{gi}

Il est à noter que les TP_{gi} historiques ont été ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais. En effet, les biais sont constitués essentiellement par des relations ayant un comportement exceptionnel au cours de cette année ou un domaine d'activité particulier différent de ceux des autres relations du même secteur.

Par référence aux taux de provisionnement moyen « TPM_{gi} » observés durant la période retenue (2017-2024), HL a retenu des taux de provisionnement désignés « TPR_{gi} » inférieurs aux taux de provisionnement standards édictés au niveau de l'annexe III de la circulaire n°2025-01.

5. Calcul des provisions collectives du groupe i « PC_{gi} », selon la formule suivante :

$$\text{Provision collective du groupe } i : PC_{gi} = \text{Engts } 0 \text{ et } 1_{gi} \times (TMM_{gi} + \Delta_{gi}) \times TPR_{gi}$$

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PC_{gi}.

$$\text{Provision collective globale : Somme des provisions collectives par groupe : } \sum_{i=1}^n PC_{gi}$$

Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$ tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêté des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Les intérêts des contrats de location-financement, correspondant aux marges financières brutes, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Ils sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

- Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

- Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les fonds, confiés en gestion pour compte, sont évalués à la clôture de l'exercice à la valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

- Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage.

Lesdites dettes sont admises à la garantie du "fonds de péréquation des changes" institué par l'article 18 de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998 portant loi de finances pour l'année 1999 et dont la gestion est confiée à la société "Tunis Ré" en vertu d'une convention conclue avec le ministère des finances.

La garantie au titre de la couverture des pertes résultant de la fluctuation des taux de change des emprunts étrangers est accordée contre le versement par Hannibal Lease d'une contribution au profit du fonds dont le niveau et les modalités de perception sont décidées par une commission interministérielle conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 99-1649 du 26 juillet 1999 fixant les modalités de fonctionnement dudit fonds.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels	33,3%
- Immeuble	4,0% & 5,0%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	33,3%
- Installations générales	10,0%
- Autres matériels	10,0%

3-3-7 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères :

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change en résultant sont comptabilisées, conformément à la norme 15 relatives aux opérations en monnaie étrangères, dans les comptes de résultat de l'exercice.

3-3-8 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-9 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-10 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

NOTE 4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Ce poste se détaille comme suit :

	30 juin 2025	30 juin 2024	31 Décembre 2024
- Banques	18 915 175	31 455 197	20 893 099
- Caisses	6 169	5 344	214
Total	18 921 344	31 460 542	20 893 313

NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

	30 juin 2025	30 juin 2024	31 Décembre 2024
Créances sur contrats mis en force	699 492 995	615 846 976	654 128 407
Encours financiers	641 580 787	567 877 585	603 592 050
Impayés	59 464 394	48 779 028	52 812 839
Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnés	326 616	1 169 276	458 695
Intérêts échus différés	(3 452 468)	(3 047 598)	(3 050 238)
Valeurs à l'encaissement	1 573 667	1 068 686	315 060
Créances sur contrats en instance de mise en force	14 085 613	9 772 422	13 123 550
Total brut des créances leasing	713 578 608	625 619 398	667 251 957
A déduire couverture			
Provisions pour dépréciation des encours	(7 293 278)	(6 351 647)	(7 101 527)
Provisions pour dépréciation des impayés	(31 296 421)	(28 096 842)	(29 382 687)
Provisions collectives	(7 746 274)	(7 705 937)	(7 746 274)
Provisions additionnelles	(239 636)	(239 415)	(239 636)
Produits réservés	(6 205 855)	(4 139 823)	(4 598 985)
Total net des créances leasing	660 797 145	579 085 734	618 182 848

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2024	616 715 600
Addition de la période	
- Investissements	206 688 207
- Relocations	6 749 303
Retraits de la période	
- Remboursement du capital	(160 101 682)
- Relocations	(6 373 361)
- Cessions à la valeur résiduelle	(503 253)
- Cessions anticipées	(7 508 415)
Solde au 30 juin 2025	655 666 399

L'analyse des contrats actifs par maturité se présente comme suit :

	30 juin 2025	30 juin 2024	31 Décembre 2024
- Créance à plus de cinq ans	1 141	1 219 744	371 437
- Créance à plus d'un an et moins de cinq ans	451 331 736	389 330 537	419 196 185
- Créance à moins d'un an	316 265 159	286 277 965	303 244 856
Paie ment minima ux sur con tra ts actifs	767 598 036	676 828 245	722 812 478
- Revenus à plus de cinq ans	-	41 276	5 681
- Revenus à plus d'un an et moins de cinq ans	67 187 689	58 474 680	64 020 567
- Revenus à moins d'un an	71 889 219	63 345 905	67 418 752
Total des produits financiers non acquis	139 076 908	121 861 861	131 445 000
- Valeurs résiduelles	6 730 519	7 010 931	7 078 863
- Contrats suspendus	6 329 140	5 900 270	5 145 709
- Contrats en cours	14 085 613	9 772 422	13 123 550
<u>Encours financiers des contrats de leasing</u>	655 666 399	577 650 006	616 715 600

(6)=(1)-(2)+(3)+(4)+(5)

Note 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)

		ANALYSE PAR CLASSE					
		A	B 1	B 2	B 3	B 4	TOTAL
		Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers		535 669 331	76 256 139	5 552 882	8 952 023	15 150 411	641 580 787
Impayés		2 581 408	10 809 803	2 407 013	5 655 234	38 010 936	59 464 393
Contrats en instance de mise en force		14 085 613	-	-	-	-	14 085 613
CREANCES LEASING		552 336 351	87 065 943	7 959 895	14 607 257	53 161 346	715 130 793
Avances reçues (*)		(11 297 772)	(369 210)	-	-	(381 728)	(12 048 710)
ENCOURS GLOBAL		541 038 579	86 696 733	7 959 895	14 607 257	52 779 618	703 082 082
ENGAGEMENTS HORS BILAN		50 315 686	37 932	-	-	-	50 353 618
TOTAL ENGAGEMENTS		591 354 265	86 734 665	7 959 895	14 607 257	52 779 618	753 435 700
Produits réservés		-	-	(367 919)	(1 671 169)	(4 166 767)	(6 205 855)
Provisions sur encours financiers		-	-	-	(1 974 982)	(5 318 296)	(7 293 278)
Provisions sur impayés		-	-	(159 690)	(830 897)	(30 305 834)	(31 296 421)
Provisions additionnelles		-	-	-	-	(239 636)	(239 636)
TOTAL DE LA COUVERTURE		-	-	(527 609)	(4 477 047)	(40 030 533)	(45 035 189)
ENGAGEMENTS NETS		591 354 265	86 734 665	7 432 286	10 130 210	12 749 085	708 400 511

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)		1,06%	1,94%	7,01%
		10,00%		
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2024		8,40%		
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 30 juin 2024		9,07%		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés		6,63%	30,65%	75,84%
		59,77%		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2024		71,26%		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 30 juin 2024		62,85%		

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	30 juin 2025	30 juin 2024	31 Décembre 2024
- Actions cotées	2 391 513	2 119 892	2 197 184
- Certificats de dépôts	2 500 000	11 000 000	3 000 000
- Titres SICAV	1 648	306 642	-
Total brut	4 893 160	13 426 534	5 197 184
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	-	(159 528)	(87 084)
Total net	4 893 160	13 267 006	5 110 100

Le portefeuille des actions cotées se présentent comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation HL	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Valeur du marché	pourcentage de détention
Délíce Holding	107 500	10,000	13,052	1 403 125	23,000	0,196%
CITY CARS	66 070	100,000	14,960	988 388	16,600	0,367%
Total				2 391 513		

Les titre SICAV se présentent comme suit :

Libellé	Nombre de titres chez HL	Coût Moyen Pondéré	Valeur liquidative	Total
FIDELITY SICAV PLUS	1	156,700	158,230	158
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	14	113,164	106,387	1 489
Total				1 648

NOTE 7 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	30 juin 2025	30 juin 2024	31 Décembre 2024
- Titres de participation	20 611 248	17 142 848	17 142 848
- Titres immobilisés	10 591 744	8 081 144	8 081 144
Montant brut	31 202 993	25 223 993	25 223 993
A déduire :			
- Versements restant à effectuer sur titres	(1 191 292)	(3 573 877)	(3 573 877)
Montant net	30 011 700	21 650 116	21 650 116

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Solde au 31 Décembre 2024	17 142 848	13 568 972	3 573 877
Souscription de la période			
- Société AMILCAR LLD	2 479 000	2 479 000	-
- Société HL SICAR	989 400	989 400	-
Libération de la période			
- Société NIDA	-	2 382 585	(2 382 585)
Solde au 30 Juin 2025	20 611 248	19 419 956	1 191 292

Les titres de participation s'analysent au 30 Juin 2025 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Date de souscription
- Société Amilcar LLD	99,16%	49 580	100	3 718 500 (*)	2014-2025
- Société immobilière ECHARIFA	19,00%	23 104	100	2 200 000 (**)	2010-2012
- Société NIDA	45,99%	11 382 653	1	13 703 348 (***)	2010-2013-2014- 2016-2022-2023
- Société HL SICAR	98,94%	9 894	100	989 400 (****)	2025
Total				20 611 248	

(*) Au cours du premier semestre 2025, Amilcar LLD a réalisé deux augmentations de capital, la première par incorporation de réserves avec l'émission de 25.000 actions attribuées gratuitement aux actionnaires à raison de 2 actions nouvelles pour deux anciennes et la deuxième par apport en numéraire et la création de 12.500 actions émises au prix de 200 dinars dont 100 dinars de prime d'émission.

(**) L'acquisition des 22.000 actions de la société immobilière ECHARIFA a été réalisée au prix de 100 dinars par action. Par ailleurs, cette dernière a réalisé une augmentation de capital par incorporation des réserves, la part de Hannibal Lease est de 1.104 actions gratuites.

(***) L'acquisition des 5.443.986 actions de la société NIDA SA a été réalisée à raison de 2.606.011 actions au prix de 1 dinar par action, 1.333.331 actions au prix de 1.6 dinars par action, 754.644 actions au prix de 2 dinars par action et 750.000 actions au prix de 1.680 dinar l'action.

Par ailleurs, cette dernière a réalisé une augmentation de capital par incorporation des réserves, la part de Hannibal Lease est de 1.173.498 actions gratuites. Ensuite une augmentation de capital en numéraire dans laquelle Hannibal Lease a souscrit à 4.765.169 actions à titre réductible et irréductible.

(****) Au cours du premier semestre 2025, la société Hannibal Lease a procédé à la souscription et à la libération de 9.894 actions du capital de la société HL SICAR, d'une valeur nominale de 100 dinars chacune, soit un montant total de 989.400 dinars.

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Solde au 31 Décembre 2024	8 081 144	8 081 144	-
Additions de la période			
HL SICAR Fonds géré	2 510 600	2 510 600	-
Solde au 30 Juin 2025	10 591 744	10 591 744	-

Les titres immobilisés s'analysent au 30 Juin 2025 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût unitaire d'acquisition	Montant Total	Date de souscription
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100,000	102,889	11 112	2005-2008
- FCPR TANMYA	1,72%	500	1 000,000	1 000,000	500 000	2023
- Les sables du centre	16,67%	500	100,000	100,000	50 000	2005
- FCPR Relance+	1,82%	500	1 000,000	1 000,000	500 000	2024
- Fonds d'amorçage " Health Tech Fund "	34,06%	10 000	100,000	100,000	1 000 000	2024
- Fonds d'amorçage "CAPITAL'ACT SEED FUND"	43,32%	59 216	100,000	101,325	6 000 032	2019-2023-2024
- HL SICAR Fonds géré 2025					2 510 600	2025
Total					10 591 744	

Note 8: Valeurs immobilisées

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 30 JUIN 2025
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements					Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions et régularisations	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Transfert	Cessions	Fin de période		
Logiciels	33,3%	564 434	-	57 000	-	621 434	493 372	29 315	-	-	522 687	-	98 747
Logiciels en cours		36 693	-	-	-	36 693	-	-	-	-	-	36 693	-
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		793 040	-	(57 000)	-	736 040	-	-	-	-	-	-	736 040
Total des immobilisations incorporelles		1 394 166	-	-	-	1 394 166	493 372	29 315	-	-	522 687	36 693	834 786
Terrain	-	5 670 140	-	-	-	5 670 140	-	-	-	-	-	-	5 670 140
Terrain hors exploitation	-	250 000	-	-	-	250 000	-	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	4% & 5%	13 871 980	-	-	-	13 871 980	3 552 979	300 585	5 653	-	3 859 218	-	10 012 763
Matériel de transport	20,0%	1 357 513	131 621	-	(50 980)	1 438 155	896 500	98 009		(50 980)	943 530	-	494 625
Equipements de bureau	10,0%	1 325 269	11 591	-	(740)	1 336 120	848 388	38 357		(542)	886 204	-	449 916
Matériel informatique	33,3%	758 895	50 134	-	-	809 029	687 388	29 476		-	716 864	-	92 165
Installations générales	10,0%	3 517 396	13 391	-	-	3 530 787	1 505 156	157 911	(5 653)		1 657 414	-	1 873 373
Autres matériels	10,0%	99 117	-	-	-	99 117	65 472	2 829	-	-	68 301	-	30 816
Immobilisations en cours		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des immobilisations corporelles		26 850 310	206 737	-	(51 720)	27 005 328	7 555 884	627 168	-	(51 522)	8 131 530	250 000	18 623 798
TOTAUX		28 244 476	206 737	-	(51 720)	28 399 494	8 049 257	656 482	-	(51 522)	8 654 217	286 693	19 458 584

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 9 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	30 juin 2025	30 juin 2024	31 Décembre 2024
- Charges reportées	2 099 127	1 885 626	1 879 996
- Dépôts et cautionnements versés	76 292	61 292	76 292
- Fournisseurs, avances et acomptes	103 467	102 208	103 467
- Prêts au personnel	2 482 634	2 239 984	2 343 503
- Personnel, avances et acomptes	159 977	150 820	117 425
- Etat, crédit de TVA	1 232 168	344 138	-
- Etat, compte d'attente TVA	1 932 476	1 426 031	1 692 909
- Produits à recevoir des tiers	226 598	70 988	35 275
- Débiteurs divers	50 302	338 877	68 814
- Charges constatées d'avances	332 125	258 851	266 928
<u>Total brut</u>	<u>8 695 167</u>	<u>6 878 815</u>	<u>6 584 611</u>
A déduire :			
- Provisions	(212 908)	(211 294)	(212 908)
<u>Montant net</u>	<u>8 482 259</u>	<u>6 667 521</u>	<u>6 371 703</u>

Les charges reportées s'analysent comme suit :

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'augmentation de capital	33%	675 567	-	675 567	675 567	-	675 567	--
Charges à répartir	33%	579 342	-	579 342	388 021	28 552	416 573	162 769
Frais d'émission des emprunts		11 002 557	685 748	11 688 305	9 313 883	438 064	9 751 947	1 936 358
TOTAUX		12 257 467	685 748	12 943 214	10 377 470	466 615	10 844 086	2 099 127

Les charges reportées englobent les frais d'augmentation de capital, les frais d'émissions des emprunts ainsi que les charges à répartir.

Les frais d'augmentation de capital ainsi que les charges à répartir sont résorbés selon le mode linéaire.

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des emprunts s'élevant à D : 438.064 figure parmi les charges financières.

NOTE 10 : Concours bancaires

Ce poste se présente comme suit :

	30 juin 2025	30 juin 2024	31 Décembre 2024
Banques, découverts	120 829	2 741	7 266
<u>Total</u>	<u>120 829</u>	<u>2 741</u>	<u>7 266</u>

NOTE 11 : Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	30 juin 2025	30 juin 2024	31 Décembre 2024
- Avances et acomptes reçus des clients	12 048 710	9 355 464	10 605 178
- Dépôts et cautionnements reçus	6 000	6 000	6 000
<u>Total</u>	<u>12 054 710</u>	<u>9 361 464</u>	<u>10 611 178</u>

NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	30 juin 2025	30 juin 2024	31 Décembre 2024
- Banques locales	298 190 410	236 641 926	252 857 130
- Banques étrangères	53 224 901	64 423 080	58 823 991
- Emprunts obligataires	169 762 000	174 230 840	169 820 000
- Certificats de dépôt	11 500 000	8 000 000	7 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>532 677 312</u>	<u>483 295 846</u>	<u>488 501 121</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 667 853	2 105 158	1 810 117
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	807 020	973 496	795 281
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	6 687 310	7 630 611	11 461 137
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(74 510)	(84 307)	(45 255)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>9 087 673</u>	<u>10 624 958</u>	<u>14 021 280</u>
<u>Total</u>	<u>541 764 985</u>	<u>493 920 803</u>	<u>502 522 401</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 30 JUIN 2025
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>CERTIFICAT DE DEPOT</u>								
Certificats de dépôt	11 500 000	Remboursement après 20 ,30, 60,70, 90 ,180 ou 90 jours de la date de souscription de chaque certificat	7 000 000	37 500 000	(33 000 000)	11 500 000	-	11 500 000
<u>Total des certificats de dépôts</u>			7 000 000	37 500 000	(33 000 000)	11 500 000	-	11 500 000
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>								
HL 2017/3	40 000 000	Annuellement (2019-2025)	5 706 000	-	(5 706 000)	-	-	-
HL 2018 SUB	20 000 000	Annuellement (2019-2025)	1 390 000	-	(1 390 000)	-	-	-
HL 2018/2	15 500 000	Annuellement (2020-2026)	3 924 000	-	(1 962 000)	1 962 000	-	1 962 000
HL 2020/1	15 000 000	Annuellement (2021-2025)	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
HL 2020/2	40 000 000	Annuellement (2021-2025)	8 000 000	-	-	8 000 000	-	8 000 000
HL 2020/3	30 000 000	Annuellement (2022-2026)	12 000 000	-	(6 000 000)	6 000 000	-	6 000 000
HL 2021 SUB	15 000 000	Annuellement (2022-2028)	7 200 000	-	(3 000 000)	4 200 000	1 200 000	3 000 000
HL 2022/1	30 000 000	Annuellement (2023-2029)	23 300 000	-	(6 000 000)	17 300 000	11 300 000	6 000 000
HL 2022 SUB	10 500 000	Annuellement (2023-2027)	6 300 000	-	-	6 300 000	4 200 000	2 100 000
HL 2023/1	40 000 000	Annuellement (2024-2028)	32 000 000	-	(8 000 000)	24 000 000	16 000 000	8 000 000
HL 2023 SUB	15 000 000	Annuellement (2024-2028)	12 000 000	-	-	12 000 000	9 000 000	3 000 000
HL 2024/1	40 000 000	Annuellement (2025-2029)	40 000 000	-	(8 000 000)	32 000 000	24 000 000	8 000 000
HL 2024 SUB	15 000 000	Annuellement (2025-2029)	15 000 000	-	-	15 000 000	12 000 000	3 000 000
HL 2025-01	40 000 000	Annuellement (2025-2030)	-	40 000 000	-	40 000 000	32 000 000	8 000 000
<u>Total des emprunts obligataires</u>			169 820 000	40 000 000	(40 058 000)	169 762 000	109 700 000	60 062 000
<u>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</u>								
BIRD 12 MDT (2015)	12 000 000	Semestriellement (2019-2026)	3 999 999	-	(666 667)	3 333 332	1 999 999	1 333 333
BIRD 8 MDT (2016)	8 000 000	Semestriellement (2019-2028)	3 111 112	-	(444 444)	2 666 667	1 777 778	888 889
BAD 3 MDT (2016-2025)	3 000 000	Semestriellement (2019-2027)	428 573	-	(214 286)	214 287	-	214 287
KFW 12 MEUR (2021)	38 469 874	Semestriellement (2024-2030)	35 510 653	-	(2 959 221)	32 551 432	26 632 990	5 918 442
KFW 5.060 MEUR (2023)	17 088 126	Semestriellement (2024-2030)	15 773 655	-	(1 314 471)	14 459 184	11 830 241	2 628 942
<u>Total des crédits des banques étrangères</u>			58 823 991	-	(5 599 090)	53 224 902	42 241 008	10 983 894

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES LOCAUX</u>								
BH 4 MDT (2018-1)	4 000 000	Trimestriellement (2019-2025)	418 188	-	(418 188)	-	-	-
BH 4 MDT (2018-2)	4 000 000	Trimestriellement (2019-2025)	422 263	-	(422 263)	-	-	-
BT 3MDT (2018)	3 000 000	Trimestriellement (2018-2027)	749 998	-	(166 667)	583 331	249 998	333 334
STB 5MDT (2020-1)	5 000 000	Trimestriellement (2020-2025)	250 000	-	(250 000)	-	-	-
STB 5MDT (2020-2)	5 000 000	Trimestriellement (2020-2025)	750 000	-	(500 000)	250 000	250 000	-
BARAKA 42,5 MDT (2020)	42 500 000	Mensuellement (2021-2025)	1 078 705	-	(1 078 705)	-	-	-
BIAT 40 MDT (2020)	40 000 000	Trimestriellement (2020-2025)	6 000 000	-	(4 000 000)	2 000 000	-	2 000 000
BIAT 0,930 MDT (2020)	930 000	Trimestriellement (2020-2025)	139 500	-	(93 000)	46 500	-	46 500
BIAT 2,6 MDT (2020)	2 600 000	Trimestriellement (2020-2025)	390 000	-	(260 000)	130 000	-	130 000
BIAT 0,361 MDT (2020)	361 000	Trimestriellement (2021-2025)	57 000	-	(38 000)	19 000	-	19 000
BIAT 0,885 MDT (2020)	885 000	Trimestriellement (2021-2025)	135 000	-	(90 000)	45 000	-	45 000
BIAT 1,250 MDT (2020)	1 250 000	Trimestriellement (2021-2025)	197 368	-	(131 579)	65 789	-	65 789
BIAT 0,750 MDT (2020)	750 000	Trimestriellement (2021-2025)	118 421	-	(78 947)	39 474	-	39 474
BIAT 3,254 MDT (2020)	3 254 000	Trimestriellement (2021-2025)	513 789	-	(342 526)	171 263	-	171 263
Amen 10 MDT (2021)	10 000 000	Mensuellement (2022-2026)	4 583 946	-	(1 066 387)	3 517 560	1 229 120	2 288 440
BIAT 25MDT (2021)	25 000 000	Mensuellement (2022-2026)	10 000 000	-	(2 500 000)	7 500 000	2 500 000	5 000 000
CITIBANK	43 600 000	Crédit relais	41 000 000	53 800 000	(50 200 000)	44 600 000	-	44 600 000
ABC	11 000 000	Crédit relais	11 000 000	11 000 000	(11 000 000)	11 000 000	-	11 000 000
BTE 5MDT (2022)	5 000 000	Trimestriellement (2022-2027)	2 795 074	-	(507 279)	2 287 795	1 198 115	1 089 680
STB 5MDT (2022)	5 000 000	Mensuellement (2022-2027)	2 500 000	-	(500 000)	2 000 000	1 000 000	1 000 000
ATB 1MDT (2022)	1 000 000	Mensuellement (2022-2027)	508 475	-	(101 695)	406 780	203 390	203 390
BIAT 15MDT (2022 - 2)	15 000 000	Mensuellement (2023-2027)	10 138 852	-	(1 348 635)	8 790 217	5 884 939	2 905 278
BT 7,5MDT (2023)	7 500 000	Mensuellement (2023-2028)	5 250 000	-	(750 000)	4 500 000	3 000 000	1 500 000
STB 5MDT (2023)	5 000 000	Trimestriellement (2023-2028)	3 250 000	-	(500 000)	2 750 000	1 750 000	1 000 000
BARAKA 11 MDT (2023)	11 000 000	Mensuellement (2023-2026)	7 263 604	-	(1 793 468)	5 470 137	1 582 322	3 887 814
BTE 10MDT (2023)	10 000 000	Mensuellement (2023-2028)	7 427 970	-	(957 476)	6 470 494	4 406 244	2 064 250
BARAKA 17 MDT (2023)	17 000 000	Mensuellement (2023-2026)	6 741 572	-	(3 002 696)	3 738 876	(522 033)	4 260 909
BIAT 10MDT (2023 - 1)	10 000 000	Trimesriellement (2024-2028)	8 393 626	-	(862 221)	7 531 405	5 666 209	1 865 195
BIAT 10MDT (2023 - 2)	10 000 000	Trimesriellement (2024-2028)	8 374 599	-	(859 644)	7 514 955	5 655 340	1 859 615
ATTIJARI 5MDT (2023)	5 000 000	Trimesriellement (2023-2028)	3 750 000	-	(500 000)	3 250 000	2 250 000	1 000 000
AMENBANK 15 MDT (2024)	15 000 000	Mensuellement (2024-2029)	13 500 000	-	(1 500 000)	12 000 000	9 000 000	3 000 000
AMENBANK 10 MDT (2024)	10 000 000	Mensuellement (2024-2029)	8 833 333	-	(1 000 000)	7 833 333	5 833 333	2 000 000
BT 10MDT (2024)	10 000 000	Trimestriellement (2024-2029)	9 000 000	-	(1 000 000)	8 000 000	6 000 000	2 000 000
BARAKA 5 MDT (2024)	5 000 000	Mensuellement (2024-2027)	4 148 908	-	(772 889)	3 376 019	1 700 830	1 675 189
BARAKA 6,75 MDT (2024)	6 750 000	Mensuellement (2024-2027)	5 221 913	-	(1 100 189)	4 121 724	1 737 132	2 384 591
ATTIJARI 10MDT (2024)	10 000 000	Mensuellement (2024-2029)	9 207 649	-	(843 782)	8 363 867	6 545 347	1 818 520
BTL 5 MDT (2024)	5 000 000	Mensuellement (2024-2029)	4 500 000	-	(500 000)	4 000 000	3 000 000	1 000 000
BTB 10 MDT (2024)	10 000 000	Mensuellement (2024-2029)	9 745 607	-	(790 954)	8 954 653	7 240 053	1 714 600
ATB 5 MDT (2024)	5 000 000	Mensuellement (2025-2029)	5 000 000	-	(500 000)	4 500 000	3 500 000	1 000 000
BIAT 10MDT (2024 - 1)	10 000 000	Mensuellement (2024-2029)	9 628 884	-	(800 454)	8 828 430	7 100 835	1 727 596
BIAT 10MDT (2024 - 2)	10 000 000	Trimesriellement (2024-2029)	9 872 886	-	(820 738)	9 052 148	7 280 774	1 771 374
BIAT 6MDT (2024-1)	6 000 000	Mensuellement (2025-2029)	6 000 000	-	(497 136)	5 502 864	4 399 154	1 103 710
BIAT 6MDT (2024-2)	6 000 000	Mensuellement (2025-2029)	6 000 000	-	(510 118)	5 489 882	4 388 776	1 101 106
BIAT 8MDT (2024-3)	8 000 000	Mensuellement (2025-2029)	8 000 000	-	(671 503)	7 328 497	5 858 620	1 469 877
AMENBANK 8 MDT (2025)	8 000 000	Mensuellement (2025-2030)	-	8 000 000	-	8 000 000	6 400 000	1 600 000
BARAKA 8 MDT (2025)	8 000 000	Mensuellement (2025-2028)	-	8 000 000	(963 726)	7 036 274	4 540 370	2 495 903
BARAKA 30 MDT (2025)	30 000 000	Mensuellement (2025-2028)	-	30 000 000	(2 164 565)	27 835 435	18 603 689	9 231 747
BTL 10 MDT (2025)	10 000 000	Trimesriellement (2025-2030)	-	10 000 000	(500 000)	9 500 000	7 500 000	2 000 000
BTL 5 MDT (2025)	5 000 000	Trimesriellement (2025-2030)	-	5 000 000	-	5 000 000	3 947 368	1 052 632
WIFAK 10 MDT (2025)	10 000 000	Mensuellement (2025-2028)	-	10 000 000	(1 211 292)	8 788 708	5 664 674	3 124 034
BTK 10 MDT (2025)	10 000 000	Mensuellement (2025-2030)	-	10 000 000	-	10 000 000	8 500 000	1 500 000
<u>Total des crédits des banques locales</u>			252 857 130	145 800 000	(100 466 720)	298 190 411	165 044 600	133 145 811
<u>Total général</u>			488 501 121	223 300 000	(179 123 809)	532 677 312	316 985 607	215 691 705

NOTE 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30 juin 2025	30 juin 2024	31 Décembre 2024
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	532 111	272 439	534 782
<u>Sous total</u>	<u>532 111</u>	<u>272 439</u>	<u>534 782</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>			
- Fournisseurs, retenue de garantie	59 081	60 863	60 863
- Fournisseurs, Assurances décénales	2 651	2 651	2 651
<u>Sous total</u>	<u>61 732</u>	<u>63 514</u>	<u>63 514</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>			
- Factures d'achats de biens de leasing	2 523 518	2 429 742	3 886 065
- Effets à payer	92 198 056	74 399 937	78 605 615
<u>Sous total</u>	<u>94 721 573</u>	<u>76 829 679</u>	<u>82 491 680</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>95 315 417</u>	<u>77 165 631</u>	<u>83 089 975</u>

NOTE 14 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	30 juin 2025	30 juin 2024	31 Décembre 2024
- Personnel, rémunérations dues	6 142	100	100
- Personnel, provisions pour congés payés	560 141	492 969	451 977
- Personnel, autres charges à payer	500 000	500 000	1 100 000
- Etat, retenues sur salaires	320 156	317 219	272 020
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	734 930	579 967	496 365
- Etat, retenues sur TVA	-	3 735	-
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	16 543	14 571	3 700
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	9 900	-	-
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider	240 880	2 731 263	598 653
- Etat, contribution conjoncturelle	-	322 979	543 789
- Etat, contribution sociale de solidarité	87 137	322 979	543 789
- Etat, autres impôts et taxes à payer	153 680	148 174	154 309
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	16 777	14 789	13 559
- Etat, TVA à payer	-	-	1 134 576
- Produits constatés d'avance	3 880	19 386	7 473
- CNSS	836 377	564 282	582 594
- CAVIS	166 802	106 951	102 987
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	131 025	113 728	106 531
- Actionnaires, dividendes à payer	5 348	4 358	4 358
- Créditeurs divers	360 840	333 431	237 983
- Prestataires Assurances	2	-	2
- Diverses Charges à payer	711 836	636 371	602 561
- Provisions pour risques et charges	2 080 168	966 680	1 316 680
<u>Total</u>	<u>6 942 564</u>	<u>8 193 933</u>	<u>8 274 005</u>

NOTE 15 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30 juin 2025	30 juin 2024	31 Décembre 2024
- Capital social	(A)	55 000 000	55 000 000	55 000 000
- Réserve légale	(B)	5 500 000	5 500 000	5 500 000
- Réserve spéciale pour réinvestissement		14 387 979	10 887 979	10 887 979
- Réserve pour fonds social		263 475	156 590	64 972
- Complément d'apport		12 810	12 810	12 810
- Résultats reportés		7 396 020	5 923 522	5 923 522
<u>Total des capitaux propres avant résultat de la période</u>		<u>82 560 284</u>	<u>77 480 901</u>	<u>77 389 283</u>
Résultat de la période (1)		3 805 403	6 273 041	10 222 498
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(D)	<u>86 365 687</u>	<u>83 753 942</u>	<u>87 611 781</u>
Nombre d'actions (2)		11 000 000	10 935 516	10 967 934
Résultat par action (1) / (2)	(C)	0,346	0,574	0,932

(A) Le capital social s'élève au 30 juin 2025 à D : 55.000.000 composé de 11.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint :

NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES (suite)

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 30 JUIN 2025
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Réserve pour fonds social	Résultats reportés	Actions propres	Complément d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2023	55 000 000	5 011 083	7 887 979	43 380	3 764 376	(404 890)	10 532	10 218 162	81 530 622
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30 Avril 2024		488 917	3 000 000	200 000	6 529 245			(10 218 162)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2023					(4 400 000)				(4 400 000)
Cession des actions propres						404 890	2 279		407 169
Encaissement de dividendes sur actions propres					29 901				29 901
Prélèvement sur fonds social				(178 408)					(178 408)
Résultat de l'exercice 2024								10 222 498	10 222 498
Solde au 31 décembre 2024	55 000 000	5 500 000	10 887 979	64 972	5 923 522	-	12 810	10 222 498	87 611 781
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30 Avril 2025		-	3 500 000	300 000	6 422 498			(10 222 498)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2024					(4 950 000)				(4 950 000)
Prélèvement sur fonds social				(101 497)					(101 497)
Résultat de l'exercice 2025								3 805 403	3 805 403
Solde au 30 Juin 2025	55 000 000	5 500 000	14 387 979	263 475	7 396 020	-	12 810	3 805 403	86 365 687

NOTE 16 : Intérêts et produits assimilés de leasing

	30 juin 2025	30 juin 2024	31 Décembre 2024
- Intérêts de leasing	44 034 594	39 680 604	81 093 488
- Intérêts de retard	801 055	832 567	1 892 860
- Préloyer	58 347	36 250	74 713
- Frais de dossier	281 765	252 371	545 843
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	261 782	258 820	420 308
- Frais de rejet	354 643	332 203	671 603
Total	45 792 186	41 392 815	84 698 815
- Transferts en produits de la période			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	375 857	593 893	932 475
Intérêts de retard antérieurs	18 725	59 165	70 589
- Produits réputés réservés en fin de période			
Intérêts inclus dans les loyers	(1 934 547)	(1 151 430)	(1 955 288)
Intérêts de retard	(66 905)	(34 653)	(39 964)
Variation des produits réservés	(1 606 869)	(533 026)	(992 188)
Total des intérêts et des produits de leasing	44 185 316	40 859 789	83 706 627
- Encours financiers des contrats actifs			
. Au début de la période	598 446 340	540 011 488	540 011 488
. A la fin de la période	635 251 647	561 977 314	598 446 340
. Moyenne	(A) 616 848 994	550 994 401	569 228 914
- Intérêts de la période	(B) 44 034 594	39 680 604	81 093 488
- Taux moyen	(B) / (A) 14,79%	14,92%	14,25%

NOTE 17 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30 juin 2025	30 juin 2024	31 Décembre 2024
- Intérêts des emprunts obligataires	8 311 287	8 441 426	17 384 737
- Intérêts des crédits des banques locales	14 477 724	10 500 152	22 883 428
- Intérêts des crédits des banques étrangères	1 958 787	2 257 268	4 424 715
- Intérêts des autres opérations de financement	399 734	387 212	788 974
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	438 064	353 292	811 913
Total des charges financières des emprunts	25 585 596	21 939 349	46 293 767
- Intérêts des comptes courants	6 560	21 578	25 645
- Autres charges financières	-	633	680
Total des autres charges financières	6 560	22 211	26 326
Total général	25 592 156	21 961 560	46 320 093
- Encours des ressources			
. Au début de l'exercice	488 501 121	439 217 008	439 217 008
. A la fin de l'exercice	532 677 312	483 295 846	488 501 121
. Moyenne	510 589 216	461 256 427	463 859 064
- Taux moyen (A) / (B)	10,27%	9,74%	9,98%

NOTE 18 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30 juin 2025	30 juin 2024	31 Décembre 2024
- Dividendes	191 860	51 541	81 362
- Plus values sur cession des actions	17 884	186 606	186 652
- Plus values sur cession des titres SICAV	3 712	1 403	4 523
- Revenus des comptes créditeurs	174 472	180 824	315 062
- Moins values sur cession des titres SICAV	-	-	(1 194)
- Moins values latentes sur cession des titres SICAV	(90)	-	-
- Moins values sur cession des titres cotés	(95 958)	(1 194)	(24 028)
- Revenus des certificats de dépôt	149 463	131 303	291 485
- Plus values latentes sur titres SICAV	-	839	-
- Jetons de présences reçus des filiales	6 250	10 000	10 000
<u>Total</u>	<u>447 593</u>	<u>561 321</u>	<u>863 861</u>

NOTE 19 : Autres produits d'exploitation

	30 juin 2025	30 juin 2024	31 Décembre 2024
- Produits locatifs	-	21 037	42 587
- Commissions d'assurance	67 362	32 128	42 128
<u>Total</u>	<u>67 362</u>	<u>53 166</u>	<u>84 716</u>

NOTE 20 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30 juin 2025	30 juin 2024	31 Décembre 2024
- Salaires et complément de salaires	5 572 646	5 160 133	10 537 707
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	1 129 753	1 010 782	1 896 355
- Autres charges sociales	349 895	341 062	691 183
<u>Total</u>	<u>7 052 294</u>	<u>6 511 977</u>	<u>13 125 245</u>

NOTE 21 : Dotations aux amortissements

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	30 juin 2025	30 juin 2024	31 Décembre 2024
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	29 315	23 161	48 645
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	627 168	658 083	1 317 461
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	28 552	-	19 742
<u>Total</u>	<u>685 034</u>	<u>681 244</u>	<u>1 385 848</u>

NOTE 22 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 juin 2025	30 juin 2024	31 Décembre 2024
- Achat de matières et fournitures	247 571	246 608	503 556
<u>Total des achats</u>	<u>247 571</u>	<u>246 608</u>	<u>503 556</u>
- Locations	288 409	236 903	498 845
- Entretien et réparations	81 894	67 896	122 268
- Primes d'assurances	207 888	187 169	379 386
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>578 191</u>	<u>491 968</u>	<u>1 000 499</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	270 899	194 576	397 045
- Publicités, publications, relations publiques	271 946	327 214	498 919
- Déplacements, missions et réceptions	131 127	114 936	198 053
- Frais postaux et de télécommunications	128 134	137 628	293 785
- Services bancaires et assimilés	119 464	112 170	208 404
- Autres	471 153	446 852	951 254
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 392 724</u>	<u>1 333 376</u>	<u>2 547 459</u>
- Rémunération du président du conseil d'administration	50 000	50 000	100 000
- Jetons de présence	75 000	56 591	112 500
- Rémunération du comité d'audit	18 750	12 500	25 000
- Rémunération du comité des risques	18 750	12 667	25 000
<u>Total des charges diverses</u>	<u>162 500</u>	<u>131 758</u>	<u>262 500</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	180 604	165 912	310 029
- T.C.L	109 712	94 766	199 201
- Droits d'enregistrement et de timbres	18 811	23 231	38 707
- Autres impôts et taxes	12 868	14 406	20 871
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>321 995</u>	<u>298 315</u>	<u>568 808</u>
<u>Total général</u>	<u>2 702 981</u>	<u>2 502 024</u>	<u>4 882 821</u>

NOTE 23 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	30 juin 2025	30 juin 2024	31 Décembre 2024
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	4 509 104	3 342 621	7 230 237
- Dotations aux provisions collectives	-	272 591	312 928
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(2 403 620)	(3 691 858)	(5 543 748)
- Dotation aux provisions additionnelles	-	-	220
- Créances abandonnées	206 991	10 007	32 479
- Encaissement sur créances radiées	(22 406)	(146 243)	(227 413)
<u>Total</u>	<u>2 290 069</u>	<u>(212 883)</u>	<u>1 804 703</u>

NOTE 24 : Dotations nettes aux autres provisions

	30 juin 2025	30 juin 2024	31 Décembre 2024
- Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes d'actifs	-	-	1 614
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres cotés	-	40 947	4 677
- Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations incorporelles	-	171 635	36 693
- Dotations aux provisions pour risques et charges	763 488	200 000	550 000
- Reprise sur provision pour dépréciations des comptes d'actifs	-	(120)	(120)
- Reprise sur provision pour dépréciation des actions cotées	(87 084)	(85 708)	(121 883)
<u>Total</u>	<u>676 404</u>	<u>326 753</u>	<u>470 981</u>

NOTE 25 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	30 juin 2025	30 juin 2024	31 Décembre 2024
- Pénalités	126	1 784	1 910
- Mise en rebut d'immobilisations	-	464	464
- Autres pertes ordinaires	959	6	242
<u>Total</u>	<u>1 086</u>	<u>2 253</u>	<u>2 616</u>

NOTE 26 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30 juin 2025	30 juin 2024	31 Décembre 2024
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	40 000	16 400	57 665
- Ristourne TFP	10 152	27 316	27 316
- Autres gains sur éléments exceptionnels	118	8	91
<u>Total</u>	<u>50 269</u>	<u>43 724</u>	<u>85 072</u>

NOTE 27 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2025 est calculé au taux de 40% du bénéfice comptable déduction faite du montant du réinvestissement projeté

NOTE 28 : Encaissements reçus des clients

		30 juin 2025	30 juin 2024	31 Décembre 2024
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 5	52 812 839	44 785 543	44 785 543
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 5	(59 464 394)	(48 779 028)	(52 812 839)
- Clients, autres créances en début de période	+ Note 5	315 060	296 008	296 008
- Clients, autres créances en fin de période	- Note 5	(1 573 667)	(1 068 686)	(315 060)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 11	(10 605 178)	(6 869 304)	(6 869 304)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 11	12 048 710	9 355 464	10 605 178
- Dépôts et cautionnements reçus en début de période	- Note 11	(6 000)	(6 000)	(6 000)
- Dépôts et cautionnements reçus en fin de période	+ Note 11	6 000	6 000	6 000
- Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnés en début de période	+ Note 5	458 695	622 318	622 318
- Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnés en fin de période	- Note 5	(326 616)	(1 169 276)	(458 695)
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 5	(3 050 238)	(3 700 559)	(3 700 559)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 5	3 452 468	3 047 598	3 050 238
- TVA collectée		38 433 521	34 257 943	71 585 321
- TVA collectée sur avances et acomptes		(239 567)	(341 594)	(608 473)
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+ Note 5 & 16	204 136 276	183 281 792	381 423 604
- Autres produits d'exploitation	+ Note 16	1 824 953	1 765 377	3 690 042
- Créances abandonnées	- Note 23	(206 991)	(10 007)	(32 479)
- Consolidation	- Note 5	-	(242)	-
- Encaissements sur créances radiées	+ Note 23	22 406	146 243	227 413
- Plus/Moins values sur relocation	- Note 5	(375 942)	(789 756)	(1 192 628)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 5	503 253	207 177	366 697
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 5	7 508 415	8 478 006	13 918 648
<u>Encaissements reçus des clients</u>		<u>245 674 005</u>	<u>223 515 019</u>	<u>464 580 974</u>

NOTE 29 : Décaissements pour financement de contrats de leasing

		30 juin 2025	30 juin 2024	31 Décembre 2024
- Fournisseurs de leasing en début de période	+ Note 13	82 491 680	68 825 357	68 825 357
- Fournisseurs de leasing en fin de période	- Note 13	(94 721 573)	(76 829 679)	(82 491 680)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 5	206 688 207	175 280 804	376 272 857
- TVA sur Investissements	+	33 717 164	28 853 030	60 802 769
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+ Note 14	-	-	-
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	- Note 14	(9 900)	-	-
<u>Investissements dans les contrats de leasing</u>		<u>228 165 578</u>	<u>196 129 512</u>	<u>423 409 303</u>

NOTE 30 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

		30 juin 2025	30 juin 2024	31 Décembre 2024
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 9	(117 425)	(100 644)	(100 644)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 9	159 977	150 820	117 425
- Avances et acomptes aux fournisseurs en début de période	- Note 9	(103 467)	(102 208)	(102 208)
- Avances et acomptes aux fournisseurs en fin de période	+ Note 9	103 467	102 208	103 467
- Dépôts & cautionnements en début de période	- Note 9	(76 292)	(61 292)	(61 292)
- Dépôts & cautionnements en fin de période	+ Note 9	76 292	61 292	76 292
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	- Note 9	(266 928)	(103 185)	(103 185)
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	+ Note 9	332 125	258 851	266 928
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ Note 13	534 782	357 183	357 183
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- Note 13	(532 111)	(272 439)	(534 782)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ Note 14	100	100	100
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	- Note 14	(6 142)	(100)	(100)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 14	451 977	366 893	366 893
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 14	(560 141)	(492 969)	(451 977)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+ Note 14	1 100 000	1 050 000	1 050 000
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	- Note 14	(500 000)	(500 000)	(1 100 000)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 14	272 020	260 863	260 863
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 14	(320 156)	(317 219)	(272 020)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 14	496 365	383 722	383 722
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 14	(734 930)	(579 967)	(496 365)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 14	582 594	545 615	545 615
- C.N.S.S en fin de période	- Note 14	(836 377)	(564 282)	(582 594)
- CAVIS en début de période	+ Note 14	102 987	98 403	98 403
- CAVIS en fin de période	- Note 14	(166 802)	(106 951)	(102 987)
- Personnel, charges sociales sur congés à payer début de période	+ Note 14	106 531	84 203	84 203
- Personnel, charges sociales sur congés à payer fin de période	- Note 14	(131 025)	(113 728)	(106 531)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 14	602 561	665 202	665 202
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 14	(711 836)	(636 371)	(602 561)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	641 887	525 056	1 035 056
- Remboursements sur prêts au personnel	-	(502 756)	(299 582)	(706 063)
- TVA, payée sur biens et services	+	436 132	464 428	915 212
- Charges de personnel	+ Note 20	7 052 294	6 511 977	13 125 245
- Autres charges d'exploitation	+ Note 22	2 702 981	2 502 024	4 882 821
- Impôts et taxes	- Note 22	(321 995)	(298 315)	(568 808)
- Charges à répartir	+ Note 9	-	97 875	138 165
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		9 866 688	9 937 463	18 580 679

NOTE 31 : Intérêts payés

		30 juin 2025	30 juin 2024	31 Décembre 2024
- Frais d'émission d'emprunts	+ Note 9	685 748	605 115	1 037 558
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 14	3 700	20 972	20 972
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 14	(16 543)	(14 571)	(3 700)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ Note 12	11 461 137	11 499 558	11 499 558
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- Note 12	(6 687 310)	(7 630 611)	(11 461 137)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+ Note 12	2 605 398	2 992 964	2 992 964
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	- Note 12	(2 474 873)	(3 078 654)	(2 605 398)
- Charges constatées d'avance sur certificat de dépôt en début de période	+ Note 12	(45 255)	(57 156)	(57 156)
- Charges constatées d'avance sur certificat de dépôt en fin de période	- Note 12	74 510	84 307	45 255
- Intérêts et charges assimilées	+ Note 17	25 592 156	21 961 560	46 320 093
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 17	(438 064)	(353 292)	(811 913)
<u>Intérêts payés</u>		<u>30 760 605</u>	<u>26 030 192</u>	<u>46 977 095</u>

NOTE 32 : Impôts et taxes payés

		30 juin 2025	30 juin 2024	31 Décembre 2024
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	+ Note 14	598 653	3 176 100	3 176 100
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	- Note 14	(240 880)	(2 731 263)	(598 653)
- Etat, contribution conjoncturelle début de période	+ Note 14	543 789	617 057	617 057
- Etat, contribution conjoncturelle fin de période	- Note 14	-	(322 979)	(543 789)
- Etat, contribution sociale de solidarité en début de période	+ Note 14	543 789	617 057	617 057
- Etat, contribution sociale de solidarité en fin de période	- Note 14	(87 137)	(322 979)	(543 789)
- Etat, retenues sur TVA en début de période	+ Note 14	-	-	-
- Etat, retenues sur TVA en fin de période	- Note 14	-	(3 735)	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 14	154 309	140 699	140 699
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 14	(153 680)	(148 174)	(154 309)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 14	13 559	11 007	11 007
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 14	(16 777)	(14 789)	(13 559)
- TVA payée		6 646 968	6 916 305	10 364 447
- Impôts et taxes	+ Note 22	321 995	298 315	568 808
- Contribution conjoncturelle		-	322 979	543 789
- Contribution sociale de solidarité		47 442	322 979	543 789
- Impôts sur les bénéfices		1 897 670	2 826 071	5 437 893
<u>Impôts et taxes payés</u>		<u>10 269 699</u>	<u>11 704 649</u>	<u>20 166 547</u>

NOTE 33 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

		30 juin 2025	30 juin 2024	31 Décembre 2024
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 8	-	116 699	131 148
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 8	206 737	80 339	295 473
- Fournisseurs d'immobilisation en début de période	+ Note 13	63 514	63 514	63 514
- Fournisseurs d'immobilisation en fin de période	- Note 13	(61 732)	(63 514)	(63 514)
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>208 518</u>	<u>197 038</u>	<u>426 622</u>

NOTE 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

		30 juin 2025	30 juin 2024	31 Décembre 2024
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ Note 8	198	17 250	312 787
- Régularisations d'immobilisations	+ Note 8	-	256 802	-
- Mises en rebut d'immobilisations corporelles	+ Note 8	-	464	464
- Pertes suite à la mise en rebut d'immobilisations corporelles	- Note 25	-	(464)	(464)
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+ Note 26	40 000	16 400	57 665
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>40 198</u>	<u>290 452</u>	<u>370 452</u>

NOTE 35 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

		30 juin 2025	30 juin 2024	31 Décembre 2024
- Titres de participations acquis au cours de l'exercice	+ Note 7	8 361 585	3 000 012	3 000 012
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u>8 361 585</u>	<u>3 000 012</u>	<u>3 000 012</u>

NOTE 36 : Dividendes et autres distributions

		30 juin 2025	30 juin 2024	31 Décembre 2024
- Dividendes	+ Note 15	4 950 000	4 400 000	4 400 000
- Dividendes sur actions propres	- Note 15	-	(29 901)	(29 901)
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+ Note 14	4 358	2 604	2 604
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	- Note 14	(5 348)	(4 358)	(4 358)
- Prélèvements sur fonds social	+ Note 15	101 497	86 790	178 408
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>5 050 507</u>	<u>4 455 136</u>	<u>4 546 754</u>

NOTE 37 : Autres flux liés à l'exploitation

		30 juin 2025	30 juin 2024	31 Décembre 2024
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ Note 9	35 275	46 777	46 777
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- Note 9	(226 598)	(70 988)	(35 275)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ Note 9	68 814	46 097	46 097
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- Note 9	(50 302)	(338 877)	(68 814)
- Placements en début de période	+ Note 6	5 197 184	14 997 165	14 997 165
- Placements en fin de période	- Note 6	(4 893 160)	(13 426 534)	(5 197 184)
- Produits constaté d'avance en début de période	- Note 14	(7 473)	(19 027)	(19 027)
- Produits constaté d'avance en fin de période	+ Note 14	3 880	19 386	7 473
- Autres comptes créditeurs en début de période	- Note 14	(237 983)	(229 726)	(229 726)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ Note 14	360 840	333 431	237 983
- Prestataires assurances en début de période	- Note 14	(2)	-	-
- Prestataires assurances en fin de période	+ Note 14	2	-	2
- Produits des placements	+ Note 18	117 408	416 721	271 343
- Moins values sur cessions titres cotés	+ Note 18	-	-	(24 029)
- Produits des comptes créditeurs	+ Note 18	330 185	144 600	616 546
- Autres gains ordinaires	+ Note 26	10 269	27 324	27 407
- Autres pertes ordinaires	- Note 25	(1 086)	(1 790)	(2 152)
<u>Autres flux liés à l'exploitation</u>		<u>707 252</u>	<u>1 944 558</u>	<u>10 674 586</u>

Engagement Leasing

AMILCAR LLD

Le cumul des contrats mis en force antérieurement et non échus au profit de la société « Amilcar LLD », dans laquelle elle détient directement 99,16 % du capital, totalise la somme de 14 937 428 dinars.

La marge brute réalisée en 2025 sur ces contrats s'élève à 271 274 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2025, à 4 076 345 dinars.

NIDA SA

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « NIDA SA », dans laquelle elle détient directement 45,99 % du capital, totalise la somme de 75 678 dinars.

La marge brute réalisée en 2025 sur ces contrats s'élève à 50 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2025, à 1 dinars.

Société Financière Tunisienne

En 2025, HL a mis en force un contrat au profit de la société « Société Financière Tunisienne », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour un montant de 102 644 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 505 477 dinars.

La marge brute réalisée en 2025 sur ces contrats s'élève à 7 545 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2025, à 103 533 dinars.

Société Immobilière ECHARIFA

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « Immobilière ECHARIFA », dans laquelle elle détient directement 19 % du capital, s'élève à 448 125 dinars.

La marge brute réalisée en 2025 sur ce contrat s'élève 10 450 dinars.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 30 juin 2025, à 168 576 dinars.

ECLAIR PRYM TUNISIE

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « ECLAIR PRYM TUNISIE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, s'élève à 78 440 dinars.

La marge brute réalisée en 2025 sur ce contrat s'élève 489 dinars.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 30 juin 2025, à 2 107 dinars.

PRYM FASHION TUNISIE

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « PRYM FASHION TUNISIE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 441 989 dinars.

La marge brute réalisée en 2025 sur ces contrats s'élève 14 226 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2025, à 199 223 dinars.

STE Confection Ras Jebel

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « STE Confection Ras Jebel », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 71 396 dinars.

La marge brute réalisée en 2025 sur ces contrats s'élève à 3 065 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2025, à 44 748 dinars.

STE LES INDUSTRIES NOUVELLES LIN

En 2025, HL a mis en force un contrat au profit de la société « STE LES INDUSTRIES NOUVELLES LIN », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour un montant de 61 901 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 363 813 dinars.

La marge brute réalisée en 2025 sur ces contrats s'élève à 15 806 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2025, à 245 169 dinars.

STE HERMES CONSEIL

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « HERMES CONSEIL », dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease, s'élève à 139 423 dinars.

La marge brute réalisée en 2025 sur ce contrat s'élève 4 535 dinars.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 30 juin 2025, à 75 522 dinars.

STE INVESTMENT TRUST TUNISIA

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « STE INVESTMENT TRUST TUNISIA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 920 555 dinars.

La marge brute réalisée en 2025 sur ces contrats s'élève à 3 688 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2025, à 439 960 dinars.

STE D&S JUICE & ICE CREAM

En 2025, HL a mis en force trois contrats au profit de la société « STE D&S JUICE & ICE CREAM », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour un montant de 1 287 885 dinars.

La marge brute réalisée en 2025 sur ces contrats s'élève à 52 873 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2025, à 1 194 392 dinars.

Certificats de dépôt

Société Immobilière AL KADIRIA

1- HL a réalisé, en 2024, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADIRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 21 Décembre 2024 au 19 février 2025, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2025, s'élève à 12.315 DT.

2- HL a réalisé, en 2025, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADIRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 19 février 2025 au 18 Aout 2025 au taux facial de 8.5% et 9%

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2025, s'élève à 32.118 DT

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 Juin 2025, à 1.000.000 DT.

Invest Trust Tunisia

1- HL a réalisé, en 2024, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société Invest Trust Tunisia dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de 500.000 DT, émis le 10 Juin 2024 et échéant le 05 février 2025, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2025, s'élève à 24.057 DT.

2- HL a réalisé, en 2025, une opération de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société Invest Trust Tunisia dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de 1.000.000 DT, émis le 05 février 2025 et échéant le 02 septembre 2025, au taux facial de 8.5% et 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2025, s'élève à 5.493 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2025, à 500.000 DT

Mme NADIA MEDDEB DJILANI

HL a réalisé, en 2024, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 1.000.000 DT, émis le 23 septembre 2024 et échéant le 22 mars 2025, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2025, s'élève à 19.378 DT.

NIDA SA

1-HL a réalisé, en 2024, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de sa filiale NIDA SA, pour un montant de 3.500.000 DT, durant la période allant du 8 octobre 2024 au 6 janvier 2025, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2025, s'élève à 5.134 DT.

2- HL a réalisé, en 2025, une opération de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de sa filiale NIDA SA, pour un montant de 26.000.000 DT, émis le 06 janvier 2025 et échéant le 12 aout 2025, au taux facial de 8.5% et 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2025, s'élève à 216.340 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2025, à 5.500.000 DT.

HL SICAR

HL a réalisé, en 2025, une opération de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de sa filiale HL SICAR, pour un montant de 3.500.000 DT, émis le 23 juin 2025 et échéant le 23 juillet 2025, au taux facial de 8.5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2025, s'élève à 5.744 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2025, à 3.500.000 DT.

Location de voitures

Amilcar Location Longue Durée a conclu avec Hannibal Lease un contrat de location de voitures. Les voitures mises à la disposition de Hannibal Lease au 30 juin 2025 sont au nombre de 22.

Les charges supportées à ce titre, jusqu'au 30 juin 2025, s'élèvent à 294 773 DT.

Convention d'assistance et de conseil

Le conseil d'administration réuni le 27 mars 2025, a reconduit la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50.000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée, jusqu'au 30 juin 2025, à 18 624 dinars hors taxes, soit 22 165 dinars toutes taxes comprises.

NOTE 39 : Contrôle fiscal

Au cours de l'exercice 2024, la Société Hannibal Lease a fait l'objet d'une vérification fiscale préliminaire portant sur l'impôt sur les sociétés et la contribution sociale de solidarité au titre de l'exercice 2018 ainsi que les acomptes provisionnels de l'exercice 2019. Un avis de redressement a été notifié à la société en Novembre 2024 et ayant pour effet de lui réclamer un complément d'impôts et taxes de 2.713.262 DT dont 1.356.631 DT de pénalités.

La société a formulé, dans les délais, son opposition quant aux résultats de la vérification fiscale, néanmoins l'administration n'a pas retenu les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en Avril 2025 et elle a déposé une demande d'examen du dossier devant la commission nationale de conciliation.

Jusqu'à la date d'arrêtée des comptes, l'administration fiscale n'a pas encore notifié sa position quant aux arguments présentés par la société.

Hannibal Lease a constitué les provisions requises permettant de couvrir les risques rattachés à ce redressement.

NOTE 40 : Évènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 26 Août 2025. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Sur la base de la revue des événements postérieurs, nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2025

Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société Hannibal Lease couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2025 et faisant apparaître à cette date un total bilan de 742 564 KDT et un bénéfice net de 3 805 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société Hannibal Lease, arrêté au 30 juin 2025, comprenant le bilan, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société Hannibal Lease au 30 juin 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

Nous attirons l'attention sur la situation décrite au niveau de la note aux états financiers 39 « Contrôle fiscal », qui décrit les faits liés à la vérification fiscale préliminaire subie par Hannibal Lease et portant sur l'impôt sur les sociétés et la contribution sociale de solidarité au titre de l'exercice 2018 ainsi que sur les acomptes provisionnels de l'exercice 2019.

Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours et sur la base des informations disponibles, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

En couverture des risques éventuels liés à ce contrôle, la société a constaté les provisions requises.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 28 Août 2025

Les commissaires aux comptes

Société DATN

Horwath ACF

**Membre de Deloitte Touche Tohmatsu
Limited**

Tarek SAHLI

Noureddine BEN ARBIA

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

DELICE HOLDING

Siège social : Immeuble Joumana, Zone d'activité Kheireddine 2060, Tunis

LA SOCIETE DELICE HOLDING publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au **30 juin 2025** accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes : **M Jaouhar BEN ZID** (Société DATN) & **M Fayçal DERBEL** (FINOR).

ÉTATS FINANCIERS AU 30 Juin 2025
BILAN
(Montants exprimés en dinars)

	Note	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024		Note	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
ACTIFS					CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
ACTIFS NON COURANTS					CAPITAUX PROPRES				
Immobilisations incorporelles					Capital social		549 072 620	549 072 620	549 072 620
Moins : amortissements		35 218 (35 218)	35 218 (35 218)	35 218 (35 218)	Réserves légale		15 909 228	12 938 001	12 938 001
	1	-	-	-	Résultats Reportés		1 546 041	523 513	523 513
Immobilisations corporelles					Réserves et primes liées au capital		324	324	324
Moins : amortissements		644 195 (529 177)	634 938 (418 701)	644 195 (476 821)					
	2	115 019	216 237	167 374	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		566 528 213	562 534 458	562 534 458
Immobilisations financières					Résultat de l'exercice		44 826 562	58 491 913	58 901 016
	3	573 113 188	573 173 188	573 173 188	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	8	611 354 775	621 026 371	621 435 474
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		573 228 207	573 389 425	573 340 562	PASSIFS				
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		573 228 207	573 389 425	573 340 562	PASSIFS NON COURANTS				
ACTIFS COURANTS					Provisions pour risques et charges		679 032	536 518	612 224
Clients et comptes rattachés	4	2 221 407	1 993 258	1 408 476	TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		679 032	536 518	612 224
Autres Actifs courants	5	78 364 182	72 356 535	35 173 710	PASSIFS COURANTS				
Placements et autres actifs financiers	6	13 800 096	6 500 000	12 914 633	Fournisseurs et Comptes rattachés	9	25 705	471 361	30 170
Liquidités et équivalents de liquidités	7	783 649	2 196 621	877 781	Autres passifs courants	10	56 338 029	34 401 589	1 637 294
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		95 169 334	83 046 414	50 374 600	TOTAL DES PASSIFS COURANTS		56 363 734	34 872 950	1 667 464
TOTAL DES ACTIFS		668 397 541	656 435 839	623 715 162	TOTAL DES PASSIFS		57 042 766	35 409 468	2 279 688
					TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		668 397 541	656 435 839	623 715 162

ÉTATS FINANCIERS AU 30 Juin 2025

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Produits d'exploitation				
Dividendes	11	44 207 888	58 382 497	58 382 497
Management fees	12	1 675 000	1 675 002	3 350 000
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		45 882 888	60 057 499	61 732 497
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats services et prestations	13	56 893	55 040	116 172
Charges de Personnel	14	1 057 160	1 008 639	2 058 078
Dotations/reprises aux amortissements et aux provisions	15	119 164	78 964	212 790
Autres Charges d'exploitation	16	323 814	263 254	569 772
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		1 557 031	1 405 897	2 956 813
RESULTAT D'EXPLOITATION		44 325 857	58 651 602	58 775 684
Charges financières nettes		(1 918)	-	(215)
Produits financiers	17	684 840	321 454	733 151
Autres pertes ordinaires		-	(391 447)	(372 444)
Autres gains ordinaires		-	-	31 709
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		45 008 779	58 581 609	59 167 884
Impôt sur les bénéfices		(173 540)	(74 747)	(232 059)
Contribution Sociale de Solidarité		(8 677)	(14 949)	(34 809)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		44 826 562	58 491 913	58 901 016

ÉTATS FINANCIERS AU 30 Juin 2025

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinars)

	Note	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		44 826 562	58 491 913	58 901 016
Ajustements pour :				
* Amortissements et provisions	15	119 164	78 964	212 790
* Variation des :				
Créances	18	(812 931)	(498 564)	86 219
Autres actifs	18	(43 190 472)	(57 080 172)	(19 897 347)
Fournisseurs d'exploitation	18	(4 465)	99 530	(341 661)
Autres passifs courants	18	(206 527)	17 205	197 268
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation				
		731 331	1 108 876	39 158 285
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	(2 034)	(11 292)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	3	60 000	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement				
		60 000	(2 034)	(11 292)
Flux de trésorerie liés aux activités de Placement				
		(885 463)	500 000	(5 914 633)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions		-	-	(32 944 357)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement				
		-	-	(32 944 357)
Variation de trésorerie				
		(94 132)	1 606 842	288 002
Trésorerie au début de l'exercice	7	877 781	589 779	589 779
Trésorerie à la clôture de l'exercice	7	783 649	2 196 621	877 781

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. Présentation de la société

La société « Délice Holding SA » est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 20 Mai 2013.

Lors de la création de la société, le capital s'élevait à 10.000 dinars divisé en 1.000 actions de 10 dinars chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 07 Août 2013, a décidé d'augmenter le capital social, par apport en nature, d'un montant de 154.178.880 dinars pour le porter à 154.188.880 dinars, et ce par l'émission de 15 417 888 actions nouvelles, de 10 dinars chacune.

La synthèse des apports, telle qu'elle ressort des rapports des commissaires aux apports et compte tenu des décotes approuvées par les actionnaires, se présente comme suit :

Société	Nombre d'actions	Valeur nominale	Prix d'acquisition unitaire	Valeur de l'apport en titres de participation	Rémunération en capital social
Delta plastic	11 439	100	1 056,847	12 089 273	12 089 270
SOCOGES	10 420	100	147,015	1 531 896	1 531 850
STIAL	913 957	13	121,669	111 200 234	111 200 240
CF	46 820	100	99,958	4 680 034	4 679 980
SBC	58 744	100	420,090	24 677 767	24 677 540
Total				154 179 204	154 178 880

L'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2013, a décidé d'augmenter le capital social, par apport en nature, d'un montant de 394.883.740 dinars pour le porter à 549.072.620 dinars, et ce par l'émission de 39.488.374 actions nouvelles de 10 dinars chacune.

Les apports tels qu'ils ressortent du rapport du commissaire aux apports, se présentent comme suit :

Société	Nombre d'actions	Valeur nominale	Valeur unitaire de l'apport	Valeur totale de l'apport
CLC	235 330	100	1 678	394 883 740

Ainsi, le capital social s'élève au 31 Décembre 2013 à 549.072.620 dinars divisé en 54 907 262 actions de 10 dinars chacune.

L'assemblée Générale Ordinaire du 26 Août 2014, a approuvé le principe d'introduction de la société DELICE HOLDING sur le marché principal de la cote de la bourse.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 mai 2025, a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 5 dinars. Ainsi le capital social demeure inchangé et s'élève à 549.072.620 dinars divisé en 109 814 524 actions de 5 dinars chacune. Ladite assemblée a fixé la date d'effet de la division de la valeur nominale des actions pour le 1^{er} Août 2025.

La société a pour objet :

- La promotion des investissements par l'acquisition, la souscription, la gestion, la cession et l'apport, sous toute forme, de valeurs mobilières dans toutes sociétés ou entités juridiques tunisiennes ou étrangères créées ou à créer, le tout directement ou indirectement, notamment par voie de création de sociétés et/ou de toute autre entité juridique, de souscription ou d'achat de valeurs mobilières ou de droits sociaux, d'apport, de fusion, d'alliance ou d'association en participation.
- L'assistance, l'étude, le conseil, le marketing et l'engineering financier, comptable, juridique et autres...
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire.

II. Référentiel comptable d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers ont été arrêtés au 30/06/2025 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.

III. Respect des normes comptables tunisiennes

Les états financiers sont exprimés en dinar tunisien et ont été établis en conformité avec les dispositions des normes comptables tunisiennes et compte tenu des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables fixées par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel comptable.

La période comptable objet des présents états financiers débute le 01/01/2025 et finit le 30/06/2025.

IV. Méthodes comptables appliquées

Les méthodes comptables les plus significatives appliquées par la société, pour l'élaboration des états financiers sont les suivantes :

(1)- Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

Désignation	Taux annuels
Matériel de transport	20%
Mobiliers, matériels de bureau	10%
Matériel informatiques	15%
Logiciel	33%

(2)- Immobilisations financières

Lors de leur acquisition, les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des immobilisations financières à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, il est tenu compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

(3)- Titres de placement

Les titres de placement sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré des transactions qui ont eu lieu au cours du mois qui précède la clôture de la période. Le cas échéant, il est également tenu compte de l'effet sur la valeur de marché de l'offre additionnelle qui serait occasionnée par la mise en vente des titres à évaluer.

La juste valeur des placements à court terme qui ne sont pas cotés est déterminée par référence à des critères objectifs tels que le prix stipulé dans des transactions récentes sur les titres considérés, et la valeur mathématique des titres.

(4)- Les revenus

Les revenus de la société sont constitués essentiellement des dividendes et des honoraires de conseil, d'études et de gestion facturés aux sociétés du groupe.

(5)- Impôts et taxes

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun.

V. Notes relatives aux rubriques du bilan :

(01)-Immobilisations incorporelles :

La rubrique « immobilisations incorporelles » se détaille au 30 Juin 2025 comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2025</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Logiciel	35 218	35 218	35 218
Immobilisations incorporelles brutes	35 218	35 218	35 218
Amortissements cumulés	(35 218)	(35 218)	(35 218)
Immobilisations incorporelles nettes	-	-	-

(02)-Immobilisations corporelles :

La valeur nette des immobilisations corporelles s'élève au 30 Juin 2025 à 115 019 dinars et se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2025</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Matériels de transport	582 669	582 669	582 669
Équipements de bureaux	8 282	8 282	8 282
Matériels informatiques	53 245	43 986	53 245
Immobilisations corporelles brutes	644 195	634 938	644 195
Amortissements cumulés	(529 177)	(418 701)	(476 821)
Immobilisations corporelles nettes	115 019	216 237	167 374

Les mouvements de la période des immobilisations corporelles sont présentés au niveau du tableau suivant :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissement</u>	<u>Valeur nette</u>
Solde au 31 décembre 2024	644 195	(476 821)	167 374
Amortissements de la période	-	(52 356)	(52 356)
<u>Solde au 30 Juin 2025</u>	<u>644 195</u>	<u>(529 177)</u>	<u>115 019</u>

(03)-Immobilisations financières :

La valeur nette des immobilisations financières s'élève au 30 Juin 2025 à 573 113 188 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Nombre d'actions	Au 30 Juin 2025	Au 30 Juin 2024	Au 31 Décembre 2024	% de détention
Titres CLC	293 831	408 799 740	408 799 740	408 799 740	99,81%
Titres STIAL	913 957	111 200 234	111 200 234	111 200 234	43,01%
Titres SBC	67 555	24 677 767	24 677 767	24 677 767	59,26%
Titres DP	11 439	12 089 273	12 089 273	12 089 273	99,99%
Titres CF	82 536	9 680 274	9 680 274	9 680 274	30,68%
Titres SOCOGES	9 900	990 000	1 050 000	1 050 000	47,14%
Titres CLN	50 000	5 521 400	5 521 400	5 521 400	15,63%
Titres GDI LISSADIRAT	15 000	150 000	150 000	150 000	100,00%
Titres Délice Academy	450	4 500	4 500	4 500	90,00%
Total		573 113 188	573 173 188	573 173 188	-

(04)-Client et comptes rattachés :

Cette rubrique présente au 30 Juin 2025 un solde de 2 221 407 dinars et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2025</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Clients locaux SBC	262 133	343 947	224 948
Clients locaux CLC	489 120	196 640	336 319
Clients locaux CLN	353 200	345 390	172 694
Clients locaux CLSB	398 059	390 496	323 333
Clients locaux DP	133 878	89 251	89 252
Clients locaux SDEM	585 017	627 534	261 929
<u>TOTAL</u>	<u>2 221 407</u>	<u>1 993 258</u>	<u>1 408 476</u>

(05)-Autres actifs courants :

Cette rubrique présente au 30 Juin 2025 un solde de 78 364 182 dinars et se détaille comme suit:

	<u>30/06/2025</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Etat, retenue à la source	11 462	95 922	179 894
TVA déductible	25 242	173 776	44 649
Débiteurs divers - Société de Groupe	804 129	803 328	391 914
Produits à recevoir	21 005	16 946	13 329
Acomptes provisionnels	69 618	17 244	51 733
Etat, report d'IS	1 189 097	1 230 090	1 230 089
Charges constatées d'avance	51 401	46 393	-
Dividendes à recevoir	76 165 732	69 949 251	33 238 900
Prêts au personnel	3 958	1 250	-
Personnel - avances et acomptes	2 500	970	2 500
Prêts CNSS	14 038	15 365	14 702
Fournisseurs - avances et acomptes	6 000	6 000	6 000
<u>TOTAL</u>	<u>78 364 182</u>	<u>72 356 535</u>	<u>35 173 710</u>

(06)-Placements financiers :

Cette rubrique présente au 30 Juin 2025 un solde de 13 800 096 dinars et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2025</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Certificat de dépôt - échéance 02/01/2025	-	-	1 000 000
Pension livrée - échéance 21/01/2025	-	-	3 566 381
Pension livrée - échéance 03/03/2025	-	-	5 644 053
Pension livrée - échéance 17/03/2025	-	-	502 066
Pension livrée - échéance 25/03/2025	-	-	1 702 082
Pension livrée - échéance 31/03/2025	-	-	500 051
Pension livrée - échéance 14/07/2025	12 300 096	-	-
Pension livrée - échéance 14/07/2025	1 500 000	-	-
Compte à terme - échéance 04/07/2024	-	2 000 000	-
Compte à terme - échéance 05/07/2024	-	2 000 000	-
Compte à terme - échéance 13/07/2024	-	1 500 000	-
Compte à terme - échéance 16/07/2024	-	1 000 000	-
<u>TOTAL</u>	<u>13 800 096</u>	<u>6 500 000</u>	<u>12 914 633</u>

(07)-Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique présente au 30 Juin 2025 un solde de 783 649 dinars contre un solde de 2 196 621 dinars à la même date de l'exercice précédent et se présente comme suit :

	<u>30/06/2025</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Banques	781 649	2 194 621	875 754
Caisse	2 000	2 000	2 027
<u>TOTAL</u>	<u>783 649</u>	<u>2 196 621</u>	<u>877 781</u>

(08) -Capitaux propres :

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2025</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Capital social	549 072 620	549 072 620	549 072 620
Réserve légale	15 909 228	12 938 001	12 938 001
Résultats Reportés	1 546 041	523 513	523 513
Autre capitaux	324	324	324
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>	<u>566 528 213</u>	<u>562 534 458</u>	<u>562 534 458</u>
Résultat de l'exercice	44 826 562	58 491 913	58 901 016
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	<u>611 354 775</u>	<u>621 026 371</u>	<u>621 435 474</u>

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Autres compléments d'apport	Réserve légale	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<u>Solde au 31 Décembre 2024</u>	549 072 620	324	12 938 001	523 513	58 901 016	621 435 474
Affectation résultat PV AGO du 23/05/2025			2 971 227	55 929 790	(58 901 016)	
Dividendes				(54 907 262)		(54 907 262)
Bénéfice net au 30/06/2025					44 826 562	44 826 562
<u>Solde au 30 Juin 2025</u>	549 072 620	324	15 909 228	1 546 041	44 826 562	611 354 775

Résultat de la période par action

	<u>30/06/2025</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Résultat de la période	44 826 562	58 491 913	58 901 016
Nombre d'actions	54 907 262	54 907 262	54 907 262
<u>Résultat par action</u>	<u>0,816</u>	<u>1,065</u>	<u>1,073</u>

(09) -Fournisseurs et compte rattachés :

Cette rubrique présente un solde de 25 705 dinars au 30 Juin 2025 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2025</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Fournisseurs d'exploitation	25 705	471 361	30 170
<u>TOTAL</u>	<u>25 705</u>	<u>471 361</u>	<u>30 170</u>

(10)-Autres passifs courants :

Cette rubrique présente un solde de 56 338 029 dinars au 30 Juin 2025 contre un solde de 34 401 589 dinars à la même date de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2025</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
CNSS	226 981	209 305	96 142
Etat-Retenue à la source sur salaires	26 074	23 463	25 386
Etat-impôt sur les sociétés	173 540	74 747	232 059
Etat- contribution sociale de solidarité	8 677	14 949	34 809
TVA collectée	280 576	438 790	195 310
Etat- autres impôts à payer	34 817	40 162	57 764
Charges à payer	592 786	555 297	899 935
Actionnaires dividendes à payer	54 907 262	32 944 357	-
Produits constatés d'avance	-	12 995	497
Créditeurs divers	87 316	87 524	95 392
<u>TOTAL</u>	<u>56 338 029</u>	<u>34 401 589</u>	<u>1 637 294</u>

VI. Notes relatives aux rubriques de l'état de résultat :

(11) -Dividendes :

Les dividendes s'élèvent au 30 Juin 2025 à 44 207 888 dinars contre 58 382 497 dinars au 30 Juin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2025</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
STIAL	21 477 990	26 870 336	26 870 336
DP	1 807 362	2 562 336	2 562 336
CLN	800 000	2 000 000	2 000 000
CLC	20 122 536	26 949 825	26 949 825
<u>TOTAL</u>	<u>44 207 888</u>	<u>58 382 497</u>	<u>58 382 497</u>

(12)-Management fees :

Les management fees s'élèvent au 30 Juin 2025 à 1 675 000 dinars contre 1 675 002 dinars au 30 juin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2025</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Etudes et prestations CLC	256 806	165 243	530 485
Etudes et prestations CLN	296 806	290 243	580 485
Etudes et prestations CLSB	334 501	328 147	599 854
Etudes et prestations SBC	220 278	289 030	478 060
Etudes et prestations DP	75 000	75 000	150 000
Etudes et prestations SDEM	491 609	527 339	1 011 116
<u>TOTAL</u>	<u>1 675 000</u>	<u>1 675 002</u>	<u>3 350 000</u>

(13)-Achats services et prestations :

Les achats de prestations et services s'élèvent au 30 Juin 2025 à 56 893 dinars contre 55 040 dinars au 30 Juin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2025</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Rémunération d'intermédiaires	186 557	145 125	389 393
Achats divers	9 916	9 589	21 354
Transfert de charges- Achats	(139 580)	(99 674)	(294 574)
<u>TOTAL</u>	<u>56 893</u>	<u>55 040</u>	<u>116 172</u>

(14)-Charges de personnel :

Les charges de personnel s'élèvent au 30 Juin 2025 à 1 057 160 dinars, contre 1 008 639 dinars, au 30 Juin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2025</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Salaires	1 010 536	935 991	1 594 234
Charges sociales	224 574	205 096	434 049
Charges connexes aux salaires	39 891	29 298	33 533
Autres charges de personnel	(217 841)	(161 745)	(3 738)
<u>TOTAL</u>	<u>1 057 160</u>	<u>1 008 639</u>	<u>2 058 078</u>

(15)-Dotations/reprises aux amortissements et aux provisions :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2025 à 119 164 dinars contre un solde de 78 964 dinars au 30 juin de l'exercice précédent et ce détaillent comme suit :

	<u>30/06/2025</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Dotations aux amortissements	52 356	59 921	118 041
Provisions pour risques et charges	66 808	19 043	94 750
<u>TOTAL</u>	<u>119 164</u>	<u>78 964</u>	<u>212 790</u>

(16)-Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 323 814 dinars au 30 Juin 2025, contre 263 254 dinars au 30 juin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2025</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Commissions	561	291	906
Rémunération intermédiaires	60 000	50 000	110 000
Frais postaux	6 042	3 101	5 910
Publicité	200	510	2 310
Location	35 184	33 471	70 353
Réceptions	7 033	6 500	17 530
Entretiens et réparations	-	659	-
Redevance usage logiciels	447 120	403 412	565 946
Jetons de présence	52 500	70 000	140 000
TFP	20 853	1 773	40 884
FOPROLOS	10 035	9 360	19 742
TCL-TIB	3 987	3 987	7 973
Droits d'enregistrement et de timbres	384	430	7 882
Charges diverses ordinaires	169 866	248 289	361 510
Primes d'assurance	4 901	5 903	10 797
Taxes sur véhicules	2 440	2 440	2 440
Voyages et déplacements	3 028	11 533	16 707
Transfert de charges	(500 320)	(588 405)	(811 119)
<u>TOTAL</u>	<u>323 814</u>	<u>263 254</u>	<u>569 772</u>

(17)-Produits financiers :

Les produits financiers s'élèvent au 30 Juin 2025 à 684 840 dinars contre 321 454 dinars au 30 Juin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2025</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Intérêts/ placements financiers	4 228	276 105	459 063
Produit des pensions livrées	667 421	-	195 739
Intérêts créditeurs	13 191	45 349	76 858
Gains de change	-	-	1 490
<u>TOTAL</u>	<u>684 840</u>	<u>321 454</u>	<u>733 151</u>

VII. Notes sur les rubriques de l'état des flux de trésorerie**(18)-Variation du besoin en fonds de roulement :**

	<u>30/06/2025</u>	<u>31/12/2024</u>	<u>Variation</u>
Clients et comptes rattachés	2 221 407	1 408 476	812 931
Autres actifs courants	78 364 182	35 173 710	43 190 472
Fournisseurs et comptes rattachés	25 705	30 170	(4 465)
Autres passifs courants (après déduction des dividendes à payer)	1 430 767	1 637 294	(206 527)

VIII. Autres notes :**(19) – Parties liées :**

Le conseil d'administration a autorisé la société à conclure avec IMMOBILIERE MEDDEB « I-MED » une convention de mise à disposition - occupation des espaces de travail et prestations annexes portant sur une superficie de 170,84 m2 composée de plusieurs espaces de travail, salles de réunion, espaces de bureaux, places parking et les parties communes disponibles aux rez-de-chaussée (moitié hall), 3ème, 4ème, 5ème, 6ème et 7ème étage, bloc A de l'immeuble « JOUMENA » sise à la Zone d'Activité Keireddine, la Goulette – Tunis – 2060, ainsi que la mise à disposition de bureaux, matériel informatique et de télécommunication, connexion internet, de personnel de ménage, de sécurité, d'entretien, de gestion du courrier...

Cette convention est consentie pour une période de cinq années, commençant le 1^{er} Juin 2020 et finissant le 31 mai 2025, moyennant un loyer annuel de 39 491 dinars payable mensuellement et majoré de 7% l'an.

La charge constatée, à ce titre, au 30 juin 2025 s'élève à 26.184 dinars.

Le conseil d'administration a autorisé la société à conclure avec la « Société Délice des Eaux Minérales » une convention de gestion, en vertu de laquelle la société s'engage à assurer des prestations de services qui couvrent les fonctions managériales de cette société moyennant une rémunération calculée soit sur la base du prix courant soit en fonction des services rendus en application d'un taux horaire. Ladite convention est entrée en vigueur à compter du 02 Janvier 2020.

Les revenus constatés à ce titre au 30 juin 2025, s'élèvent, en hors taxes, à 491 609 dinars.

Le conseil d'administration réuni le 05 Septembre 2014 a autorisé la société à conclure avec « la Centrale Laitière du Cap-Bon », « la Centrale Laitière du Nord » et « la Centrale Laitière de Sidi Bouzid » des conventions de gestion, en vertu desquelles la société s'engage à assurer des prestations de services qui couvrent les fonctions managériales de ces sociétés moyennant une rémunération calculée soit sur la base du prix courant soit en fonction des services rendus en application d'un taux horaire. Lesdites conventions sont entrées en vigueur à compter du 02 Janvier 2014.

Les revenus constatés à ce titre à la date du 30 juin 2025, s'élèvent, en hors taxes, à 888 113 dinars répartis comme suit :

- 256 806 dinars pour « la Centrale Laitière du Cap-Bon » ;
- 296 806 dinars pour « la Centrale Laitière du Nord » ; et
- 334 501 dinars pour « la Centrale Laitière de Sidi Bouzid ».

Au même titre, le conseil d'administration réuni le 02 Mai 2014 a autorisé la société à conclure avec « la société des Boissons du Cap-Bon » et « DELTA PLASTIC » des conventions de gestion, en vertu desquelles la société s'engage à assurer des prestations de services qui couvrent les fonctions managériales de ces sociétés moyennant une rémunération calculée soit sur la base du prix courant soit en fonction des services rendus en application d'un taux horaire. Lesdites conventions sont entrées en vigueur à compter du 1^{er} août 2013.

Les revenus constatés à la date du 30 juin 2025, s'élèvent, en hors taxes, à 295 278 dinars répartis comme suit :

- 220 278 dinars pour « la société des boissons du Cap-Bon » ; et
- 75 000 dinars pour la « DELTA PLASTIC ».

Votre société a facturé, moyennant des notes de débit, certaines prestations relatives à des charges de fonctionnement pour un montant total, en hors taxes, de 639 900 dinars répartis comme suit :

- 182 416 dinars pour « la Centrale Laitière du Cap-Bon » ;
- 166 251 dinars pour « la Centrale Laitière de Sidi Bouzid » ;
- 95 355 dinars pour « la Centrale Laitière du Nord » ;
- 92 261 dinars pour « la société des boissons du Cap-Bon » ;
- 53 239 dinars pour « la Compagnie Fromagère » ;
- 32 145 dinars pour « la Société Délice des Eaux Minérales » ; et
- 18 233 dinars pour « la DELTA PLASTIC ».

L'AGO de la « STIAL » tenue le 22 Mai 2025 a décidé de distribuer des dividendes pour 49 937 500 dinars. Le droit aux dividendes de Délice Holding s'élève à 21 477 990 dinars.

L'AGO de la DELTA PLASTIC tenue le 24 Mars 2025 a décidé de distribuer des dividendes pour 1 807 520 dinars. Le droit aux dividendes de Délice Holding s'élève à 1 807 362 dinars.

L'AGO de la CLN tenue le 16 avril 2025 a décidé de distribuer des dividendes pour 5 120 000 dinars. Le droit aux dividendes de Délice Holding s'élève à 800 000 dinars.

L'AGO de la CLC tenue le 16 avril 2025 a décidé de distribuer des dividendes pour 20 160 000 dinars. Le droit aux dividendes de Délice Holding s'élève à 20 122 536 dinars.

(20) – Engagements hors bilan :

- Engagement donné à SICAR AMEN

En vertu d'un pacte signé au cours de l'exercice 2017 et de l'avenant signé au cours de l'exercice 2024, la société « DELICE HOLDING » s'est convenue avec la société « SICAR AMEN » d'acquérir, courant l'exercice 2025, les 45.000 actions nouvellement émises par la « Société des boissons du Cap-Bon », ayant une valeur nominale unitaire de 286 dinars et souscrites et libérées par la société « SICAR AMEN ». Le prix de la rétrocession ainsi convenue serait déterminé sur la base des critères se rattachant directement aux résultats réalisés par la « Société des boissons du Cap-Bon », et ce, tenant compte de la combinaison des méthodes de valorisation suivantes :

- La méthode de l'actif net comptable corrigé et la rente du goodwill ;
- La méthode des Discounted Cash-Flow ; et
- La méthode du multiple du résultat Brut d'exploitation.

(21) – Evénements postérieurs :

Les présents états financiers sont arrêtés par le conseil d'administration tenu le 08 août 2025, et par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus après cette date.



Société DATN
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac Oubeira 1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 36 400 900
Fax: +216 36 050 900
RC: B119871997-MF:587570N/A/M/000
www.deloitte.tn



Immeuble International City Center – Tour des
bureaux – Centre Urbain Nord – 1082 Tunis
Tel : +216 70 728 450
Fax : +216 70 728 405
IU : 0048096H - MF : 048096H/A/M/000
E-mail : administration@finor.com.tn

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2025

Messieurs les Actionnaires de la société « DELICE HOLDING SA »,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la Société « Délice Holding SA » pour la période allant du premier janvier au 30 Juin 2025. Ces états financiers font apparaître un total bilan de 668 397 541 dinars et un bénéfice net de la période de 44 826 562 dinars.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société « Délice Holding SA », comprenant le bilan arrêté au 30 Juin 2025, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration réuni le 08 Août 2025.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Responsabilité de l'auditeur

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des affaires financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Avis

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société « Délice Holding SA » arrêtés au 30 Juin 2025, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 25 août 2025

Les Commissaires aux Comptes

Société DATN

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Jaouhar BEN ZID



FINOR

Fayçal DERBEL



AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES

ONE TECH HOLDING

16, Rue des entrepreneurs, Zone Industrielle Charguia II 2035 -Ariana

La société One Tech Holding publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires consolidés arrêtés au 30 Juin 2025. Ces états sont accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes : Mr Sleheddine ZAHAF (Cabinet Sleheddine ZAHAF) & Mr Walid Masmoudi (ECC MAZARS).

Groupe Onetech
Bilan consolidé actif à Fin Juin 2025
Chiffres présentés en TND

	Notes	Fin Juin 2025	Fin Juin 2024	Fin Décembre 2024
ACTIFS				
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisés				
Ecart d'acquisition	B1	10 969 493	10 164 184	11 836 369
Immobilisations incorporelles		10 164 806	9 456 136	10 051 644
Amort & Prov Immobilisations incorporelles		(9 259 634)	(8 697 990)	(8 953 858)
S/TOTAL	B2	905 172	758 146	1 097 786
Immobilisations corporelles		537 491 434	513 448 068	525 840 112
Amort & Prov Immobilisations corporelles		(349 360 320)	(317 120 857)	(333 314 670)
S/TOTAL	B3	188 131 114	196 327 211	192 525 442
Titres mis en équivalence				
		5 302 951	6 506 856	6 243 450
Immobilisations financières				
		23 386 434	21 175 921	19 323 312
Provisions Immobilisations financières		(1 227 052)	(1 287 258)	(1 207 035)
S/TOTAL	B4	22 159 382	19 888 663	18 116 277
Total des actifs immobilisés		227 468 112	233 645 060	229 819 324
Autres actifs non courants				
	B5	5 500 642	4 878 544	7 033 447
Total des actifs non courants		232 968 754	238 523 604	236 852 771
ACTIFS COURANTS				
Stocks				
		186 836 564	192 874 390	177 983 886
Provisions Stocks		(9 035 162)	(7 075 630)	(9 156 477)
S/TOTAL	B6	177 801 402	185 798 760	168 827 409
Clients et comptes rattachés				
		287 163 504	283 082 819	240 196 132
Provisions Clients et comptes rattachés		(13 590 812)	(13 574 851)	(14 593 513)
S/TOTAL	B7	273 572 692	269 507 968	225 602 619
Autres actifs courants				
	B8	31 005 476	28 617 299	30 313 388
Placements et autres actifs financiers	B9	5 328 800	24 244 304	30 996 325
Liquidités et équivalents de liquidités	B10	44 641 443	49 966 576	58 438 220
Total des actifs courants		532 349 813	558 134 907	514 177 961
TOTAL DES ACTIFS		765 318 567	796 658 511	751 030 732

Groupe Onetech

Bilan consolidé capitaux propres et passifs à Fin Juin 2025

Chiffres présentés en TND

	Notes	Fin Juin 2025	Fin Juin 2024	Fin Décembre 2024
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		80 400 000	80 400 000	80 400 000
Réserves		284 955 874	276 115 474	276 105 906
Autres capitaux propres		9 164 005	7 902 518	7 696 220
Total des capitaux propres s avant résultat de l'exercice		374 519 879	364 417 992	364 202 126
Résultat de l'exercice		24 667 768	23 935 183	30 197 705
Total des capitaux propres s avant affectation	B11	399 187 647	388 353 175	394 399 831
INTERETS MINORITAIRES				
Réserves des minoritaires		57 526 325	57 402 133	57 298 466
Résultat des minoritaires		1 213 952	1 242 227	713 991
Total des intérêts minoritaires		58 740 277	58 644 360	58 012 457
PASSIFS				
Passifs non courants				
Emprunts et dettes assimilés	B12	41 994 298	65 395 435	51 636 114
Provisions pour risques et charges	B13	4 166 283	2 887 947	3 791 465
Autres passifs non courants		-	671 705	402 501
Total des passifs non courants		46 160 581	68 955 087	55 830 080
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	B14	155 161 188	155 389 327	127 787 537
Autres passifs courants	B15	44 040 269	43 902 467	43 686 105
Concours bancaires et autres passifs financiers	B16	62 028 605	81 414 095	71 314 722
Total des passifs courants		261 230 062	280 705 889	242 788 364
Total des passifs		307 390 643	349 660 976	298 618 444
Total capitaux propres et passif		765 318 567	796 658 511	751 030 732

Groupe Onetech

Etat de résultat consolidé Jusqu'à Fin Juin 2025

Chiffres présentés en TND

	Notes	Jusqu'à Fin Juin 2025	Jusqu'à Fin Juin 2024	Jusqu'à Fin Décembre 2024
RUBRIQUES				
Produits d'exploitation				
Revenus	R1	544 554 574	540 596 777	1 048 199 298
Autres produits d'exploitation	R2	510 048	767 698	1 263 567
Production immobilisée	R3	740 477	271 226	541 425
Total des produits d'exploitation		545 805 099	541 635 701	1 050 004 290
Charges d'exploitation				
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ ou -)	R4	(803 221)	1 595 413	(2 667 255)
Achats de matières et d'approvisionnements consommés	R5	(403 274 918)	(396 921 673)	(774 100 427)
Charges de personnel	R6	(60 319 996)	(59 908 333)	(114 921 996)
Dotations aux amortissements et aux provisions	R7	(17 111 889)	(19 097 517)	(41 080 734)
Autres charges d'exploitation	R8	(27 675 258)	(29 004 776)	(56 941 300)
Total des charges d'exploitation		(509 185 282)	(503 336 886)	(989 711 712)
RESULTAT D'EXPLOITATION		36 619 817	38 298 815	60 292 578
Charges financières nettes	R9	(5 175 807)	(7 707 664)	(15 910 870)
Produits des placements	R10	1 448 473	1 623 300	3 531 277
Autres gains ordinaires	R11	2 110 092	1 206 545	2 960 804
Autres Pertes ordinaires	R12	(727 625)	(297 964)	(765 272)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		34 274 950	33 123 032	50 108 517
Impôt sur les bénéfices	R13	(7 563 189)	(7 528 395)	(17 362 982)
RESULTAT NET DES ENTREPRISES CONSOLIDES		26 711 761	25 594 637	32 745 535
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	R14	(866 876)	(539 833)	(1 693 039)
Quote part du résultat des sociétés mises en équivalence	R15	36 835	122 606	(140 800)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		25 881 720	25 177 410	30 911 696
Quote-part des intérêts minoritaires		(1 213 952)	(1 242 227)	(713 991)
RESULTAT NET PART DU GROUPE		24 667 768	23 935 183	30 197 705

Groupe Onetech
Etat de résultat consolidé Jusqu'à Fin Juin 2025
Chiffres présentés en TND

	Notes	Jusqu'à Fin Juin 2025	Jusqu'à Fin Juin 2024	Jusqu'à Fin Décembre 2024
RUBRIQUES				
Produits d'exploitation				
Revenus	R1	544 554 574	540 596 777	1 048 199 298
Autres produits d'exploitation	R2	510 048	767 698	1 263 567
Production immobilisée	R3	740 477	271 226	541 425
Total des produits d'exploitation		545 805 099	541 635 701	1 050 004 290
Charges d'exploitation				
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ ou -)	R4	(803 221)	1 595 413	(2 667 255)
Achats de matières et d'approvisionnements consommés	R5	(403 274 918)	(396 921 673)	(774 100 427)
Charges de personnel	R6	(60 319 996)	(59 908 333)	(114 921 996)
Dotations aux amortissements et aux provisions	R7	(17 111 889)	(19 097 517)	(41 080 734)
Autres charges d'exploitation	R8	(27 675 258)	(29 004 776)	(56 941 300)
Total des charges d'exploitation		(509 185 282)	(503 336 886)	(989 711 712)
RESULTAT D'EXPLOITATION		36 619 817	38 298 815	60 292 578
Charges financières nettes	R9	(5 175 807)	(7 707 664)	(15 910 870)
Produits des placements	R10	1 448 473	1 623 300	3 531 277
Autres gains ordinaires	R11	2 110 092	1 206 545	2 960 804
Autres Pertes ordinaires	R12	(727 625)	(297 965)	(765 272)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		34 274 950	33 123 031	50 108 517
Impôt sur les bénéfices	R13	(7 563 189)	(7 528 395)	(17 362 982)
RESULTAT NET DES ENTREPRISES CONSOLIDES		26 711 761	25 594 636	32 745 535
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	R14	(866 876)	(539 833)	(1 693 039)
Quote part du résultat des sociétés mises en équivalence	R15	36 835	122 606	(140 800)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		25 881 720	25 177 409	30 911 696
Quote-part des intérêts minoritaires		(1 213 952)	(1 242 227)	(713 991)
RESULTAT NET PART DU GROUPE		24 667 768	23 935 182	30 197 705

Groupe Onetech
Etat de flux de trésorerie
Chiffres présentés en TND

	Jusqu'à Fin Juin 2025	Jusqu'à Fin Juin 2024	Jusqu'à Fin Décembre 2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net	25 881 720	25 177 410	30 911 696
Ajustements pour :			
Dotation aux amortissements & provisions	16 528 136	19 097 517	40 452 572
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	866 876	539 833	1 693 039
- Variation des stocks et en cours	(8 712 654)	(6 642 133)	8 314 442
- Variation des créances	(46 543 768)	(39 462 488)	3 588 199
- Variation des autres actifs non courants	(252 577)	230 505	(2 423 775)
- Variation des autres actifs courants	(664 753)	(1 125 566)	(3 772 845)
- Variation des placements et autres actifs financiers	26 667 201	6 817 549	53 898
- Variation des fournisseurs	28 516 235	5 199 535	(20 973 618)
- Variation des autres passifs courants	(2 733 584)	(679 852)	2 420 362
- Variation des autres passifs financiers	(8 297 675)	4 135 088	(4 932 862)
- Plus ou moins value de cession	(1 579 768)	(9 801 484)	(9 774 802)
- Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat	(1 032 434)	(694 001)	(1 185 416)
- Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	(36 835)	(122 606)	140 800
- Plus ou moins value sur cession d'actions propres	(0)	23 470	(0)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	28 606 120	2 692 777	44 511 691
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(12 857 648)	(13 753 768)	(28 129 596)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	908 101	344 959	510 868
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(4 110 339)	(1 803 722)	(3 711)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	1 501 699	13 595 591	13 558 227
Variation du périmètre de consolidation	2 989 716	3 989 877	2 325 479
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement	(11 568 471)	2 372 937	(11 738 733)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement suite à l'émission d'actions	-	-	-
Dividendes et autres distributions	(21 880 789)	(20 776 268)	(25 402 491)
Encaissement subvention d'investissement	1 369 013	20 941	-
Encaissement provenant des emprunts	3 000 000	6 566 230	8 784 983
Remboursement d'emprunts	(13 652 406)	(16 269 609)	(31 711 405)
Cession (acq.) d'actions propres	565 703	-	23 470
Variation des billets de trésorerie	-	-	-
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement	(30 598 479)	(30 458 706)	(48 305 443)
Effet de la variation des cours de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	89 275	33 131	148 718
Effet des modifications comptables sur les liquidités et équivalents de liquidités	-	(50 774)	(50 771)
Effet de la variation du périmètre sur les liquidités et équivalents de liquidités	-	-	-
Variation de trésorerie	(13 471 556)	(25 410 635)	(15 434 538)
Trésorerie au début de l'exercice	54 034 774	69 469 312	69 469 312
Trésorerie à la clôture de l'exercice	40 563 218	44 058 677	54 034 774
Variation de trésorerie	(13 471 556)	(25 410 635)	(15 434 538)

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

CONSOLIDES ARRETES AU 30 JUIN 2025

I- PRESENTATION DU GROUPE

En vertu des dispositions de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales, le groupe de sociétés est un ensemble de sociétés ayant chacune sa personnalité juridique mais liées par des intérêts communs en vertu desquels la société mère tient les autres sociétés sous son pouvoir de droit ou de fait et y exerce son contrôle. Selon le même article, le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre société et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Le groupe « ONE TECH » est composé des sociétés suivantes :

- **ONE TECH HOLDING S.A.** « OTH » : Société mère ;

Pôle câblerie

- **TUNISIE CABLES S.A.** « TC » : Société filiale ;
- **AUTO CABLES TUNISIE S.A.** « ACT » : Entreprise associée.

Pôle mécatronique

- **FUBA PRINTED CIRCUITS TUNISIE S.A.** « FUBA » : Société filiale.
- **ELEONETECH S.A.** : Société filiale.
- **TUNISIAN TELECOM ELECTRIC INTERNATIONAL S.A.** « TTEI » : Société filiale.
- **TECHNIPLAST INDUSTRIE S.A.** « TECHNIPLAST » : Société filiale.
- **ONE TECH GMBH** : Société filiale (Allemagne).
- **ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING SARL** « OTMA » : Société filiale (Maroc).

Pôle télécom

- **ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS S.A.** « OTBS » : Société filiale ;
- **ONE TECH BS INTERNATIONAL** : Société filiale (France).
- **SYSTEL SA** : Société filiale.
- **ONE TECH AFRICA SA** : Co-entreprise (côte d'ivoire). ;

Autres activités

- **ONE TECH ENGINEERING & CONSULTING S.A.** « OTEC » : Entreprise associée

II- INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

Le détail de l'ensemble consolidé se présente comme suit :

Société	Taux de contrôle			Taux d'intérêt	Nature de contrôle	Méthode d'intégration
	Direct	Indirect	Total			
ONE TECH HOLDING	100,000	-	100,000	100,000	Exclusif	Intégration globale
FUBA	57.564	-	57.564	57.564	Exclusif	Intégration globale
FILODOXIA	-	-	-	-	Aucun	Non intégrée
TUNISIE CABLES	92,453	-	92,453	92,453	Exclusif	Intégration globale
AUTO CABLES	48,867	-	48,867	48,867	Influence notable	Mise en équivalence
TTEI	99,996	-	99,996	99,996	Exclusif	Intégration globale
ELEONETECH	54,980	-	54,980	54,980	Exclusif	Intégration globale
TECHNIPLAST	79,980	-	79,980	79,980	Exclusif	Intégration globale
HELIOFLEX	-	-	-	-	Aucun	Non intégrée
OTBS	93,266	-	93,266	93,266	Exclusif	Intégration globale
ONE TECH BS INTERNATIONAL	-	100,000	100,000	86.609	Exclusif	Intégration globale
SYSTEL	-	99,650	99,650	92,940	Exclusif	Intégration globale
ONE TECH GMBH	-	100,000	100,000	57.564	Exclusif	Intégration globale
ONE TECH EC	40,000	-	40,000	40,000	Influence notable	Mise en équivalence
ONETECH AFRICA	-	50,000	50,000	46,470	Conjoint	Intégration proportionnelle
ONETECH MA	-	100,000	100,000	90,526	Exclusif	Intégration globale

III- REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés sont exprimés en Dinar Tunisien. Ils ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes en vigueur.

Les états financiers de la société mère, de ses filiales et de la société associée, servant à l'établissement des états financiers consolidés sont établis à la même date.

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés ont été extraites des états financiers individuels revus par les commissaires aux comptes des sociétés du groupe ainsi que du système d'information et comptable des dites sociétés. L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur cette base d'information.

Les sociétés « ONE TECH MOBILE », « SOFIA TECH », « SALGETEL », « SERD SOFT », « SYSTEL TRAINING », « PROGRES TECHNOLOGIES » et « TUNISIE FLOWER » n'ont pas été consolidées car le contrôle est destiné à être temporaire et elles sont détenues dans l'unique perspective de leurs sorties ultérieures dans un avenir proche (§11, NCT 35).

IV- PROCEDURES SUIVIES POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Après avoir déterminé le périmètre de consolidation et le pourcentage d'intérêt, la démarche suivie pour la préparation des états financiers intermédiaires consolidés est passée par les étapes suivantes :

- L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels ;
- L'intégration des comptes ou le cumul des comptes ;
- L'élimination des opérations ayant impact sur le résultat ;
- L'élimination des opérations réciproques ;
- L'élimination des titres détenus par la société mère et la répartition des capitaux propres des sociétés consolidées ;
- Etablissement des comptes consolidés.

1) L'homogénéisation et l'ajustement des comptes individuels

L'homogénéisation vise à corriger les divergences entre les méthodes et pratiques comptables utilisées par les sociétés du groupe. Il s'agit d'un retraitement dans les comptes individuels.

L'opération d'ajustement fait partie de cette étape. Elle est importante dans le processus de consolidation et intervient aussi bien dans les comptes de la société consolidée que dans ceux de la société mère.

Les travaux effectués et les retraitements opérés ont concernés principalement :

- L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels ;
- Le rapprochement des soldes des comptes réciproques entre les sociétés du groupe ;
- L'homogénéisation dans la présentation des états financiers ;
- L'impact, le cas échéant, de l'effet de l'impôt différé sur les écritures d'ajustement et d'homogénéisation.

Par ailleurs, il était nécessaire de créer des écritures d'ajustements dans chacune des sociétés du groupe afin de préparer l'étape d'élimination des comptes réciproques.

2) La conversion des comptes des filiales étrangères

Dans le cadre du processus de consolidation, la conversion des comptes des établissements étrangers « ONE TECH GMBH », « ONE TECH AFRICA » « ONE TECH BS INTERNATIONAL » et « ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING » est effectuée après retraitements d'homogénéité.

L'approche de conversion imposée par IAS 21 exige l'utilisation des procédures suivantes :

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que différence de change inscrite dans le compte « Autres capitaux propres ».

A cet effet, les éléments de l'état de résultats ont été convertis ; le résultat ainsi obtenu a été reporté au bilan. Pour des raisons pratiques, un cours approchant les cours de change aux dates des transactions, soit le cours moyen pour la période, a été utilisé pour convertir les éléments de produits et charges.

3) L'intégration des comptes

Pour les sociétés contrôlées d'une manière exhaustive, l'étape d'intégration consiste à cumuler rubrique par rubrique les comptes des sociétés (mère et filiales) après l'étape d'homogénéisation et d'ajustement.

L'intégration des comptes consiste à reprendre :

- Au bilan de la société consolidante, tous les éléments composant l'actif et le passif des sociétés filiales ;
- Au compte de résultat, toutes les charges et tous les produits concourant à la détermination du bénéfice de l'exercice.

Il s'agit donc de cumuler les différents postes du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie des différentes sociétés du groupe.

Les sociétés « AUTO CABLES » et « ONE TECH ENGINEERING & CONSULTING » ont été consolidées par la méthode de mise en équivalence selon laquelle la participation est initialement enregistrée à son coût historique et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans les capitaux propres de l'entreprise détenue. L'état de résultat reflète la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue.

4) L'élimination des comptes réciproques

Dans le souci de présenter le groupe comme une entité économique unique, il y a lieu d'éliminer toutes les opérations réciproques entre les sociétés du groupe. Ces opérations résultent des échanges de biens et services d'une part, et des échanges financiers d'autre part.

L'étape d'homogénéisation a permis d'identifier les opérations réciproques (échanges de biens et services et facturation de quotes-parts dans les charges communes) ainsi que les comptes dans lesquels elles ont été constatées dans les sociétés du groupe.

Les opérations réciproques entre les sociétés du groupe consistent en des échanges de biens et services et des facturations de quote-part dans les charges communes.

Cette étape nécessite auparavant l'élimination des profits internes sur cessions d'immobilisations, ainsi que les dividendes intra-groupes.

5) Détermination de l'écart de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part dans les capitaux propres à la date de la prise de contrôle avec ajustement par rapport aux résultats réalisés postérieurement.

"L'écart d'acquisition est obtenu par différence entre les actifs et les passifs identifiables valorisés à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition des titres. Il correspond ainsi à des éléments non affectables ou susceptibles d'être revendus. Cet écart inclut toute une série d'éléments subjectifs qui entrent dans l'évaluation de la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables.

Selon la NCT 38, lorsque l'acquisition (c'est à dire la prise de contrôle) résulte d'achats successifs de titres, une différence de première consolidation est déterminée pour chacune des transactions significatives, prises individuellement. Le coût d'acquisition est alors comparé à la part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis lors de cette transaction.

Les plus ou moins-values, constatées découlant de l'opération d'apport de titres dans les filiales réalisées par « TUNISIE CABLES », « FUBA », « OTBS » et « TTEI » ont été éliminées, en consolidation, en ajustant le coût des titres apportés (Profit interne) retenu pour déterminer l'écart d'acquisition. Ce traitement n'affecte pas les comptes de résultat ainsi que la trésorerie du groupe courant la période concernée.

6) Traitement des écarts d'acquisition :

L'écart d'acquisition positif (Goodwill), déterminé dans la consolidation et compte tenu des hypothèses retenues, doit être amorti, selon les dispositions de la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale. Sur cette base, la société ONE TECH HOLDING a amorti le goodwill linéairement au taux de 5% par an.

L'écart d'acquisition négatif (Goodwill négatif), déterminé dans la consolidation et compte tenu des hypothèses retenues, doit être traité conformément à la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises. Dans la mesure où l'écart d'acquisition négatif correspond à des pertes et des dépenses futures attendues identifiées dans le plan d'acquisition de l'acquéreur, qui peuvent être évaluées de manière fiable, mais qui ne représentent pas à la date d'acquisition des passifs identifiables, cette fraction du goodwill négatif doit être comptabilisée en produits dans l'état de résultat lorsque les pertes et les dépenses futures sont comptabilisées. (Cas de la société OTBS).

Dans la mesure où l'écart d'acquisition négatif ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures identifiées attendues, il doit être comptabilisé en produit dans l'état de résultat, de la manière suivante :

- Le montant du goodwill négatif n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé en produits sur une base systématique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ; (taux d'amortissement annuel estimé à 10%)
- Le montant du goodwill négatif excédant les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé immédiatement en produits.

7) Répartition des capitaux propres et élimination des titres :

Cette étape de la consolidation consiste dans la comptabilisation de la part de ONE TECH HOLDING dans les capitaux propres des sociétés consolidées qui impose d'éliminer, en contrepartie, les titres de participations y afférents.

Celle-ci étant comptabilisée à son coût d'acquisition (Achat ou apport), il en résulte un écart appelé « écart de consolidation » qui a pour origine :

- L'écart de première consolidation qui s'explique par l'existence d'un goodwill ;
- La part de la société mère dans la variation des capitaux propres de la filiale depuis cette date ;
- La partie restante est affectée aux intérêts minoritaires.

V- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de la société n'est intervenu entre la date de clôture et celle de l'arrêté des états financiers.

VI- NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES

B NOTES RELATIVES AU BILAN

1- Ecart d'acquisition

Désignation	Fin juin 2025	Fin juin 2024	Fin décembre 2024
Goodwill local	13 366 028	13 366 028	13 366 028
Ecart d'acquisition	5 773 088	2 947 697	5 773 088
Amort écart d'acquisition	3 581 478	4 954 744	4 115 186
Amort Goodwill Local	(11 751 101)	(11 104 285)	(11 417 933)
Total écarts d'acquisition	10 969 493	10 164 184	11 836 369

Le tableau récapitulant la détermination de l'écart d'acquisition par société et par lot d'acquisition se présente comme suit :

Ecart d'acquisition / Entités	V.B Fin juin 2025	Amort. Antérieurs	Dotation	Reprise / sortie	Cumulé au Fin juin 2025	Valeur Nette
-1- Titres détenus par OTH						
ONE TECH MOBILE	-	-	-	-	-	-
FUBA	9 016 432	(4 010 451)	(225 410)	-	(4 235 861)	4 780 571
TUNISIE CABLES	(1 401 601)	3 073 732	(104 265)	-	2 969 467	1 567 866
TTEI	3 653 020	(1 157 987)	(157 581)	-	(1 315 568)	2 337 452
ELEONETECH	779 308	(470 838)	(19 483)	-	(490 321)	288 987
TECHNIPLAST	(704 410)	704 410	-	-	704 410	-
HELIOFLEX	-	-	-	-	-	-
OTBS	(6 217 654)	6 340 820	(10 769)	-	6 330 051	112 397
Total	5 125 095	4 479 686	(517 508)	-	3 962 178	9 087 273
-2- Titres détenus par OTBS						
SYSTEL	647 993	(364 500)	(16 200)	-	(380 700)	267 293
Total	647 993	(364 500)	(16 200)	-	(380 700)	267 293
-3- Ecart d'acquisition opérations de fusion						
TUNISIE CABLES	6 117 904	(5 768 423)	(173 304)	-	(5 941 727)	176 177
ELEONETECH	300 000	(300 000)	-	-	(300 000)	-
OTBS	6 948 124	(5 349 510)	(159 864)	-	(5 509 374)	1 438 750
Total	13 366 028	(11 417 933)	(333 168)	-	(11 751 101)	1 614 927
Total Général	19 139 116	(7 302 747)	(866 876)	-	(8 169 623)	10 969 493

2- Immobilisations incorporelles

Désignation	Fin juin 2025	Fin juin 2024	Fin décembre 2024
Logiciels	8 947 465	8 238 795	8 834 303
Concessions de brevets	99 837	99 837	99 837
Recherches et Développements	118 801	118 801	118 801
Transferts Technologiques	998 703	998 703	998 703
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-
Sous total	10 164 806	9 456 136	10 051 644
Amort Logiciels	(8 142 130)	(7 565 446)	(7 821 314)
Amort Concessions de brevets	-	(15 040)	(15 040)
Amort recherches et développements	(118 801)	(118 801)	(118 801)
Amort Transfert Technologique	(998 703)	(998 703)	(998 703)
Sous total	(9 259 634)	(8 697 990)	(8 953 858)
Total	905 172	758 146	1 097 786

3- Immobilisations corporelles

Désignation	Fin juin 2025	Fin juin 2024	Fin décembre 2024
Terrains	19 561 093	19 510 332	19 525 440
Constructions	75 408 159	73 974 557	75 100 185
Matériel et Outillage	347 661 690	330 274 982	338 924 068
Agencement, Aménagement & Installation	59 947 568	55 054 419	57 240 056
Immobilisations en cours	4 357 854	5 765 276	5 290 146
Matériel de bureau & Informatique	17 857 542	16 671 170	17 016 462
Matériel de transport	12 697 528	12 197 332	12 743 755
Sous total	537 491 434	513 448 068	525 840 112
Amort Constructions	(37 235 194)	(33 560 956)	(35 394 571)
Amort Matériel et outillages industriels	(250 276 415)	(227 438 577)	(238 764 098)
Amort Agencement, Aménagement & Installation	(38 062 239)	(34 687 355)	(36 372 096)
Amort Matériels de bureau & Informatique	(15 338 479)	(13 849 290)	(14 617 132)
Amort Matériel de transport	(8 447 993)	(7 584 679)	(8 166 773)
Sous total	(349 360 320)	(317 120 857)	(333 314 670)
Total	188 131 114	196 327 211	192 525 442

Le tableau des immobilisations et des amortissements arrêtés au 30 Juin 2025 se détaille comme suit :

Groupe One Tech

Tableau de variation des immobilisations

Arrêté au 30 juin 2025

Chiffres présentés en milliers de dinars

DESIGNATIONS	V. Brute au 31/12/2024	Acquis	Sortie Cession	Recalass	Variation périmètre	Variation des Cours de change	V. Brute au 30/06/2025	Amort. Cumulé 31/12/2024	Dotation	Sortie Cession	Recalas	Variation des Cours de change	Amort. Cumulé 30/06/2025	VCN Au 30/06/2025
<u>Immobilisations incorporelles</u>														
Logiciels	8 834 303	106 807	-	-	-	6 357	8 947 465	(7 821 314)	(300 224)	-	(15 040)	(5 552)	(8 142 130)	805 335
Concessions de brevets	99 837	-	-	-	-	-	99 837	(15 040)	-	-	15 040	-	-	99 837
Recherches et Développement	118 801	-	-	-	-	-	118 801	(118 801)	-	-	-	-	(118 801)	-
Transferts Technologiques	998 703	-	-	-	-	-	998 703	(998 703)	-	-	-	-	(998 703)	-
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S/Total	10 051 644	106 807	-	-	-	6 357	10 164 806	(8 953 858)	(300 224)	-	-	(5 556)	(9 259 634)	905 172
<u>Immobilisations corporelles</u>														
Terrains	19 525 440	-	-	-	-	35 653	19 561 093	-	-	-	-	-	-	19 561 093
Constructions	75 100 185	247 672	-	-	-	60 302	75 408 159	(35 394 571)	(1 816 767)	-	-	(23 857)	(37 235 195)	38 172 965
Matériel et Outillage	338 924 068	8 153 848	(221 840)	-	-	805 614	347 661 690	(238 764 098)	(11 238 977)	215 511	-	(488 851)	(250 276 415)	97 385 275
Agencement, Aménagement & Installation	57 240 056	666 286	(25 678)	1 991 965	-	74 939	59 947 568	(36 372 096)	(1 673 140)	25 678	-	(42 682)	(38 062 239)	21 885 329
Matériel de transport	12 743 755	454 734	(500 961)	-	-	-	12 697 528	(8 166 773)	(764 353)	483 133	-	-	(8 447 993)	4 249 535
Matériel de bureau & Informatique	17 016 462	837 160	(18 931)	-	-	22 852	17 857 543	(14 617 132)	(721 921)	18 025	-	(17 455)	(15 338 479)	2 519 064
Immobilisations en cours	5 290 146	1 076 439	(16 776)	(1 991 965)	-	9	4 357 854	-	-	-	-	-	-	4 357 854
S/Total	525 840 112	11 436 139	(784 186)	-	-	999 369	537 491 434	(333 314 670)	(16 215 158)	742 347	-	(572 845)	(349 360 320)	188 131 114
Total Général	535 891 756	11 542 946	(784 186)	-	-	1 005 726	547 656 240	(342 268 528)	(16 515 382)	742 347	-	(578 401)	(358 619 954)	189 036 286

4- Immobilisations financières

Désignation	Fin juin 2025	Fin juin 2024	Fin décembre 2024
Titres de participations	22 492 051	20 302 501	18 500 052
Dépôts et cautionnements	894 383	849 209	823 260
Personnel, avances et prêts	-	24 211	-
Sous total	23 386 434	21 175 921	19 323 312
Moins : Provisions sur titres de participation	(1 227 052)	(1 287 258)	(1 207 035)
Sous total	(1 227 052)	(1 287 258)	(1 207 035)
Total	22 159 382	19 888 663	18 116 277

5- Autres actifs non courants

Désignation	Fin juin 2025	Fin juin 2024	Fin décembre 2024
Charges reportées	3 872 064	3 817 940	6 345 350
Frais préliminaires	4 829 148	5 161 878	5 174 592
Ecart de conversion sur emprunt	292 503	1 829 337	679 804
Amt/Dép. frais préliminaires	(3 493 073)	(5 930 611)	(5 166 299)
Total	5 500 642	4 878 544	7 033 447

6- Stocks

Désignation	Fin juin 2025	Fin juin 2024	Fin décembre 2024
Stocks de pièces de rechanges	16 223 492	14 912 315	15 242 345
Stocks de matières premières et consommables	88 047 895	91 069 228	79 252 578
Stocks de produits finis et en cours	70 983 505	76 560 271	73 265 229
Stocks travaux en cours	2 588 466	1 326 262	612 856
Stocks de marchandises	8 993 206	9 006 314	9 610 878
Sous total	186 836 564	192 874 390	177 983 886
Prov Stocks de marchandises	(3 597 088)	(3 560 616)	(3 559 821)
Prov Stocks de matières premières et consommables	(3 794 037)	(1 915 421)	(3 644 331)
Prov Stocks de produits finis et travaux en cours	(415 321)	(402 494)	(723 609)
Prov Stocks de pièces de rechanges	(1 228 716)	(1 197 099)	(1 228 716)
Sous total	(9 035 162)	(7 075 630)	(9 156 477)
Total	177 801 402	185 798 760	168 827 409

7- Clients et comptes rattachés

Désignation	Fin juin 2025	Fin juin 2024	Fin décembre 2024
Clients ordinaires	276 127 518	265 647 943	227 377 231
Clients chèques et effets en portefeuille	997 529	7 654 831	2 686 134
Clients douteux et litigieux	10 038 457	9 780 045	10 132 767
Sous total	287 163 504	283 082 819	240 196 132
Moins : Provisions clients	(13 590 812)	(13 574 851)	(14 593 513)
Sous total	(13 590 812)	(13 574 851)	(14 593 513)
Total	273 572 692	269 507 968	225 602 619

8- Autres actifs courants

Désignation	Fin juin 2025	Fin juin 2024	Fin décembre 2024
Personnel, prêts et avances	1 982 435	2 075 918	1 263 571
État, crédit de TVA	9 676 322	9 163 529	10 337 269
Fournisseurs, matières et emballages en consignation	1 501 402	1 357 231	1 106 585
Débiteurs divers	3 638 683	3 566 044	3 448 565
Produits à recevoir	3 403 536	2 637 018	2 641 727
Ecart de conversion	140 886	180 291	-
Charges constatées d'avance	3 202 888	4 929 472	2 347 189
Provisions sur Débiteurs Divers	(627 028)	(652 079)	(627 028)
Caution douanière	26 404	26 404	26 404
État, crédit d'IS	5 035 370	2 682 504	6 932 613
Fournisseurs, avances et acomptes	3 024 578	2 650 969	2 836 492
Total	31 005 476	28 617 301	30 313 387

9- Placements et actifs financiers

Désignation	Fin juin 2025	Fin juin 2024	Fin décembre 2024
Prêt courant	277 809	227 448	70 731
Provisions sur actifs financiers	(21 341)	(9 710)	(21 341)
Titres BVMT & SICAV	1 456 521	1 383 811	1 495 644
Placements courants	3 615 811	22 642 755	29 451 291
Intérêts courus sur placements	-	-	-
Total	5 328 800	24 244 304	30 996 325

10- Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Fin juin 2025	Fin juin 2024	Fin décembre 2024
Banques EUR	31 559 277	33 134 914	46 817 589
Caisses	51 229	43 725	31 794
Banques TND	11 287 493	15 834 291	9 306 267
Banques USD	1 520 997	844 957	2 207 053
Chèques à l'encaissement	-	10 263	-
Régies d'avance	222 447	98 426	75 517
Total	44 641 443	49 966 576	58 438 220

11- Capitaux propres

Désignation	Fin juin 2025	Fin juin 2024	Fin décembre 2024
Capital social	80 400 000	80 400 000	80 400 000
Prime d'émission	107 225	272 600	107 225
Résultats reportés	132 103 446	131 586 300	131 586 300
Réserves	12 341 160	8 542 216	8 384 514
Réserves consolidés	140 511 268	135 986 958	136 135 092
Réserves de conversion groupe	3 888 284	3 048 193	3 344 462
Résultat de l'exercice	24 667 768	23 935 183	30 197 705
Subventions d'investissement	4 985 132	5 129 439	4 626 872
Autres capitaux propres (actions propres)	183 364	(547 714)	(382 339)
Total	399 187 647	388 353 175	394 399 831

Le tableau de variation des capitaux propres et des intérêts minoritaires se présente comme suit :

Groupe One Tech

Tableau de variation de capitaux propres consolidés à Fin Juin 2025

Chiffres présentés en TND

	Capital social	Prime d'émission	Autres capitaux propres	Réserves	Résultat de l'exercice	Total des CP Part du Groupe	Réserves des minoritaires	Résultat des minoritaires	Total des CP
Situation à l'ouverture de l'exercice 2025	80 400 000	107 225	7 588 995	276 105 906	30 197 705	394 399 831	57 298 466	713 991	452 412 288
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	-	-	30 197 705	(30 197 705)	-	713 991	(713 991)	-
Dividendes versés	-	-	-	(21 331 742)	-	(21 331 742)	(3 513 442)	-	(24 845 184)
Augmentation de capital	-	-	-	(0)	-	(0)	1 945 875	-	1 945 875
Autres Reclassements	-	-	(1)	(35 538)	-	(35 539)	(5 750)	-	(41 289)
Variation des subventions	-	-	902 282	-	-	902 282	-	-	902 282
Ecart de conversion	-	-	569 515	(0)	-	569 515	58 875	-	628 390
Variation du périmètre	-	-	(4 011)	19 543	-	15 531	1 028 310	-	1 043 842
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	24 667 768	24 667 768	-	1 213 952	25 881 720
Situation à fin 2025	80 400 000	107 225	9 056 780	284 955 874	24 667 768	399 187 647	57 526 325	1 213 952	457 927 924

12- Emprunts et dettes assimilées

Désignation	Fin juin 2025	Fin juin 2024	Fin décembre 2024
Emprunts bancaires	40 677 273	63 943 430	50 981 359
Emprunts leasing	1 317 025	1 452 005	654 755
Total	41 994 298	65 395 435	51 636 114

13- Provisions

Désignation	Fin juin 2025	Fin juin 2024	Fin décembre 2024
Provision pour risques et charges	4 166 283	2 887 947	3 791 465
Total	4 166 283	2 887 947	3 791 465

14- Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Fin juin 2025	Fin juin 2024	Fin décembre 2024
Fournisseurs d'exploitation	137 077 487	137 680 598	112 520 970
Fournisseurs d'immobilisations	3 016 616	5 871 925	4 329 487
Fournisseurs, factures non parvenues	15 067 085	11 836 804	10 937 080
Total	155 161 188	155 389 327	127 787 537

15- Autres passifs courants

Désignation	Fin juin 2025	Fin juin 2024	Fin décembre 2024
Clients, avances et acomptes	908 036	2 827 683	1 803 386
Créditeurs divers	220 590	621 875	638 071
Dividendes à payer	3 495 132	3 852 885	530 737
CNSS	6 445 892	5 906 484	7 625 498
Etat, impôts et taxes	9 191 652	7 550 980	13 912 317
Personnel, charges à payer	6 438 310	6 793 906	3 961 730
Personnel, rémunérations dues	4 016 453	3 555 633	5 361 829
Charges à payer	7 732 166	7 455 170	4 754 294
Produits constatés d'avance	978 012	1 469 451	599 036
Provisions courantes	1 523 660	1 467 293	1 469 993
Impôts différés - passif	1 821 373	1 282 921	1 844 070
Clients, emballages consignés	1 268 993	1 118 186	1 185 144
Total	44 040 269	43 902 467	43 686 105

16- Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Fin juin 2025	Fin juin 2024	Fin décembre 2024
Découverts bancaires	4 078 224	5 907 899	4 403 446
Échéances à moins d'un an sur emprunts bancaires	28 796 754	28 117 675	28 235 423
Échéances à moins d'un an sur crédit leasing	(625 109)	310 768	678 424
Emprunt courant lies cycle d'exploitation	29 401 673	46 532 193	37 604 124
Chèques à payer	11 456	45 603	9 962
Intérêts courus sur emprunts	365 607	499 959	383 343
Total	62 028 605	81 414 095	71 314 722

R- NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

1) Revenus

Désignation	Jusqu'à fin juin 2025	Jusqu'à fin juin 2024	Jusqu'à fin décembre 2024
Chiffre d'affaires Export - produits finis	453 380 160	440 601 985	872 158 623
Chiffre d'affaires Export - marchandises	8 701 530	2 999 469	7 285 802
Chiffre d'affaires Export - prestation de services	6 738 314	3 932 420	8 502 751
Chiffre d'affaires Export - travaux	2 920 603	1 362 168	3 625 147
Chiffre d'affaires Local - produits finis	70 010 849	77 872 048	141 525 331
Chiffre d'affaires Local - prestation de services	(869 296)	2 253 663	1 135 771
Autres revenus	3 290 447	11 405 059	13 795 908
Dividendes (Holding)	381 967	169 965	169 965
Total	544 554 574	540 596 777	1 048 199 298

2) Autres produits d'exploitation

Désignation	Jusqu'à fin juin 2025	Jusqu'à fin juin 2024	Jusqu'à fin décembre 2024
Produits des activités annexes	103 201	73 697	133 615
Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat	406 847	694 001	1 129 952
Total	510 048	767 698	1 263 567

3) Production immobilisée

Désignation	Jusqu'à fin juin 2025	Jusqu'à fin juin 2024	Jusqu'à fin décembre 2024
Production immobilisée	740 477	271 226	541 425
Total	740 477	271 226	541 425

4) Variation des stocks des produits finis et des encours (+ou-)

Désignation	Jusqu'à fin juin 2025	Jusqu'à fin juin 2024	Jusqu'à fin décembre 2024
Variation des stocks des produits finis et des encours	(803 221)	1 595 413	(2 667 255)
Total	(803 221)	1 595 413	(2 667 255)

5) Achats de matières et d'approvisionnements consommés

Désignation	Jusqu'à fin juin 2025	Jusqu'à fin juin 2024	Jusqu'à fin décembre 2024
Achats - matières et consommables	(381 229 633)	(373 472 217)	(707 415 533)
Variation de stocks - matières et consommables	9 803 008	5 332 288	(5 878 666)
Variation de stocks - marchandises	(619 330)	(810 297)	(205 062)
Achats - marchandises	(16 208 086)	(12 004 168)	(26 964 889)
Achats - pièces de rechanges	(5 377 855)	(5 644 503)	(11 842 132)
Variation de stocks - pièces de rechanges	339 604	523 315	445 773
Electricités & eaux	(8 292 477)	(8 286 807)	(17 254 650)
Carburants	(85 047)	(85 057)	(183 532)
Divers achats non stockés	(1 020 926)	(1 072 572)	(2 553 955)
Achats de travaux et sous-traitances	(580 907)	(1 378 730)	(2 210 693)
Achats petits matériels et outillages	(3 269)	(22 925)	(37 088)
Total	(403 274 918)	(396 921 673)	(774 100 427)

6) Charges de personnel

Désignation	Jusqu'à fin juin 2025	Jusqu'à fin juin 2024	Jusqu'à fin décembre 2024
Salaires bruts	(50 415 059)	(50 050 535)	(95 269 008)
Charges sociales légales	(8 117 153)	(8 307 772)	(16 597 127)
Autres charges personnel	(1 787 784)	(1 550 026)	(3 055 861)
Total	(60 319 996)	(59 908 333)	(114 921 996)

7) Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Jusqu'à fin juin 2025	Jusqu'à fin juin 2024	Jusqu'à fin décembre 2024
Dotations aux amortissements	(17 650 402)	(20 909 896)	(37 171 014)
Dotations aux provisions	(3 441 805)	(842 318)	(8 653 569)
Reprises sur provisions	3 980 318	2 654 697	4 743 849
Total	(17 111 889)	(19 097 517)	(41 080 734)

8) Autres charges d'exploitation

Désignation	Jusqu'à fin juin 2025	Jusqu'à fin juin 2024	Jusqu'à fin décembre 2024
Entretien et réparation	(3 035 776)	(2 504 002)	(5 404 400)
Jetons de présence	(389 999)	(805 844)	(1 338 580)
Charges de location	56 925	(444 441)	(1 042 733)
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(2 467 408)	(2 494 468)	(4 657 370)
Autres services extérieurs	(2 447 652)	(3 503 648)	(6 957 943)
Déplacements, missions, réceptions	(1 164 062)	(1 386 515)	(2 809 415)
Frais de formation	(239 731)	(289 341)	(606 963)
Frais de télécommunication	(388 077)	(350 859)	(748 831)
Frais de transport	(11 268 248)	(10 897 383)	(21 327 122)
Impôts et Taxes	(1 358 594)	(1 200 203)	(2 381 279)
Personnel extérieur à l'entreprise	(1 183 003)	(1 064 165)	(2 272 315)
Commissions sur vente	(244 825)	(338 242)	(97 293)
Primes d'assurances	(2 150 971)	(2 101 031)	(3 939 563)
Publicité, publication et relation publique	(595 548)	(562 873)	(1 247 527)
Services bancaires et assimilés	(546 387)	(484 252)	(950 400)
Sous-traitance générale	(251 902)	(557 509)	(1 159 566)
Total	(27 675 258)	(29 004 776)	(56 941 300)

9) Charges financières nettes

Désignation	Jusqu'à fin juin 2025	Jusqu'à fin juin 2024	Jusqu'à fin décembre 2024
Charges d'intérêts	(4 183 835)	(4 876 643)	(9 932 676)
Pertes de changes	(6 684 867)	(4 073 218)	(10 670 781)
Autres charges financières	(62 798)	(14 123)	(65 087)
Gains de change	5 764 223	1 263 003	4 758 351
Charges nettes sur cession de VM	(8 530)	(6 683)	(677)
Total	(5 175 807)	(7 707 664)	(15 910 870)

10) Produits des placements

Désignation	Jusqu'à fin juin 2025	Jusqu'à fin juin 2024	Jusqu'à fin décembre 2024
Produits nets/ cession VMP (hors équiv.de trésorerie)	-	43	2 718
Autres produits financiers	56 353	75 404	172 410
Produits des placements	1 392 120	1 547 853	3 356 149
Total	1 448 473	1 623 300	3 531 277

11) Autres gains ordinaires

Désignation	Jusqu'à fin juin 2025	Jusqu'à fin juin 2024	Jusqu'à fin décembre 2024
Plus-values de cession d'immobilisations corp et incorp	128 069	258 893	322 993
Autres gains sur éléments non récurrents	1 982 023	947 652	2 637 811
Total	2 110 092	1 206 545	2 960 804

12) Autres pertes ordinaires

Désignation	Jusqu'à fin juin 2025	Jusqu'à fin juin 2024	Jusqu'à fin décembre 2024
Autres pertes sur éléments non récurrents	(727 625)	(297 964)	(765 040)
Moins-values de cession d'immobilisations corp et incorp	-	-	(232)
Total	(727 625)	(297 964)	(765 272)

13) Impôts sur les bénéfices

Désignation	Jusqu'à fin juin 2025	Jusqu'à fin juin 2024	Jusqu'à fin décembre 2024
Charges d'impôts différées	-	-	(553 387)
Impôts sur les sociétés	(7 585 885)	(7 551 092)	(16 824 529)
Produits d'impôts différés	22 696	22 697	14 934
Total	(7 563 189)	(7 528 395)	(17 362 982)

14) Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition

Désignation	Jusqu'à fin juin 2025	Jusqu'à fin juin 2024	Jusqu'à fin décembre 2024
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(866 876)	(539 833)	(1 693 039)
Total	(866 876)	(539 833)	(1 693 039)

15) Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence

Désignation	Jusqu'à fin juin 2025	Jusqu'à fin juin 2024	Jusqu'à fin décembre 2024
AUTO CABLES	36 835	123 248	(143 052)
ONE TECH EC	-	(642)	2 252
Total	36 835	122 606	(140 800)

F- NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Désignation	Fin juin 2025	Fin juin 2024	Fin décembre 2024	Variation vs fin juin 2024	Variation vs fin décembre 2024
Régies d'avance	222 446	98 426	75 517	124 020	146 929
Chèques à l'encaissement	-	10 263	-	(10 263)	-
Banques TND	11 287 493	15 834 291	9 306 267	(4 546 798)	1 981 226
Banques EUR	31 559 277	33 134 914	46 817 589	(1 575 637)	(15 258 313)
Banques USD	1 520 997	844 957	2 207 053	676 040	(686 056)
Caisses	51 229	43 725	31 794	7 504	19 435
Sous total	44 641 442	49 966 576	58 438 220	(5 325 134)	(13 796 779)
Découverts bancaires	(4 078 223)	(5 907 899)	(4 403 446)	1 829 676	325 223
Total	40 563 219	44 058 677	54 034 774	(3 495 458)	(13 471 556)

VII- ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan de la société ONE TECH HOLDING au 30 JUIN 2025 se détaillent comme suit :

- La société ONE TECH HOLDING a hypothéqué l'ensemble immobilier de la propriété sise à la zone industrielle Ariana, en garantie de l'emprunt contracté auprès de la BIAT pour un montant de 10 000 000 DT. L'encours de ce crédit au 30 JUIN 2025 s'élève à 742 712 DT.
- OTH a accordé une garantie à première demande pour garantir l'ensemble des emprunteuses au titre du contrat de crédit BEI, à savoir les sociétés TUNISIE CABLES, TECHNIPLAST INDUSTRIE, ELEONETECH, FUBA PRINTED CIRCUITS et TTEI. La garantie couvre l'intégralité du montant à savoir 21 000 000 euros. L'encours de ce crédit au 30 JUIN 2025 s'élève à 6 359 857 euros.
- « ONE TECH HOLDING » a souscrit une garantie solidaire, avec les autres emprunteuses à savoir les sociétés Tunisie Câbles et ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING S.A.R.L, exigeant d'eux de se garantir mutuellement. La garantie couvre l'intégralité du montant du crédit IFC soit 23 000 000 euros. L'encours ce crédit au 30 JUIN 2025 s'élève à 5 000 000 euros.
- La société ONE TECH HOLDING se porte garante de la filiale « ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING » à travers la signature par son Directeur Général Adjoint de la lettre de confort demandée par la SOGELEASE, filiale du groupe Société Générale Maroc, et ce en couverture de son engagement sous forme d'un crédit leasing, d'une enveloppe maximale de 2 000 000 euros qu'elle accordera à la filiale ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING ». La lettre de confort signée mentionne un montant de 1 945 076 euros. L'encours de ce crédit est entièrement réglé en 2025.
- Le conseil d'administration du 26 août 2021 a autorisé la société « ONE TECH HOLDING » de signer en tant que garant, l'avenant d'extension au contrat de financement signé le 11 décembre 2017 avec la BEI accordant aux sociétés emprunteuses soient, TECHNIPLAST Industrie, TTEI, FUBA, ELEONTECH et TUNISIE CABLES, un financement complémentaire d'un montant total de 9 000 000 Euros, le montant de la garantie accordée par OTH s'élève à 4 000 0000 euros. L'encours de ce crédit s'élève au 30 JUIN 2025 à 1 231 059 euros.
- La société ONE TECH HOLDING se porte caution solidaire et hypothécaire avec sa filiale « ONE TECH BUSINESS SOLUTION » à travers la signature du contrat de de crédit bancaire auprès de la BIAT, pour un montant de 2 500 000 DT. L'encours ce crédit au 30 JUIN 2025 s'élève à 2 261 905 DT.

Engagements recus :

- Dans le cadre de l'opération de cession des titres de participation de la société « HELIOFLEX », la société « ONE TECH HOLDING » aura droit contractuellement à une enveloppe supplémentaire de 827 362,27 euro retenue actuellement par l'acquéreur en compte escrow et ce en guise de garantie actif et passif. Cette enveloppe et le maximum mis en couverture des GAP et est libérable selon les modalités suivantes :
 - La somme de 433 302,2 € a été encaissé courant le mois de juin 2025
 - Le reliquat l'année prochaine.

TUNIS, le 26 août 2025

Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la société ONE TECH HOLDING

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES
ARRETES AU 30 JUIN 2025

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, et en application des dispositions de l'article 21 ter de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires consolidés ci-joints du groupe ONE TECH HOLDING comprenant le bilan consolidé au 30 juin 2025, ainsi que l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidé arrêtés à cette date et des notes aux états financiers consolidés.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les états financiers intermédiaires consolidés qui font apparaître un total bilan 765 318 567 dinars et un résultat bénéficiaire consolidé de 24 667 768 dinars, relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend : l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément à la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, aux lois et réglementations en vigueur ainsi que la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers intermédiaires consolidés sur la base de notre examen limité. Nous avons effectué cet examen conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser notre examen limité en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires consolidés du groupe ONE TECH HOLDING arrêtés au 30 juin

2025, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Les Commissaires aux Comptes

Sleheddine ZAHAF
CABINET SLEHEDDINE ZAHAF

Walid MASMOUDI
ECC MAZARS